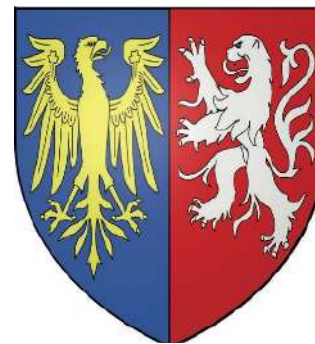




VILLE DE BOUXWILLER

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (PVAP)

RAPPORT DE PRESENTATION

JANVIER 2025

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du 29/01/2026

A Bouxwiller, le 02/02/2026
Le Président



Patrick MICHEL

MAITRE D'OUVRAGE



BUREAUX D'ETUDES



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 5
Situation et présentation sommaire de la commune de Bouxwiller	p. 6
Historique du projet de SPR	p. 7
Définition, objet et portée d'un SPR	p. 9
Chapitre 1 : Diagnostic patrimonial	p. 11
1- Analyse historique	p. 12
2- Diagnostic paysager	p. 25
3- Diagnostic urbain	p. 41
4- Diagnostic architectural	p. 52
5- Problématiques	p. 85
Chapitre 2 : Périmètre du SPR retenu	p. 89
1- Présentation et justification du périmètre retenu	p. 90
2- Détails par secteur	p. 99
Chapitre 3 : Analyse détaillée du SPR	p. 112
Chapitre 4 : Objectifs et justifications du PVAP	p. 140

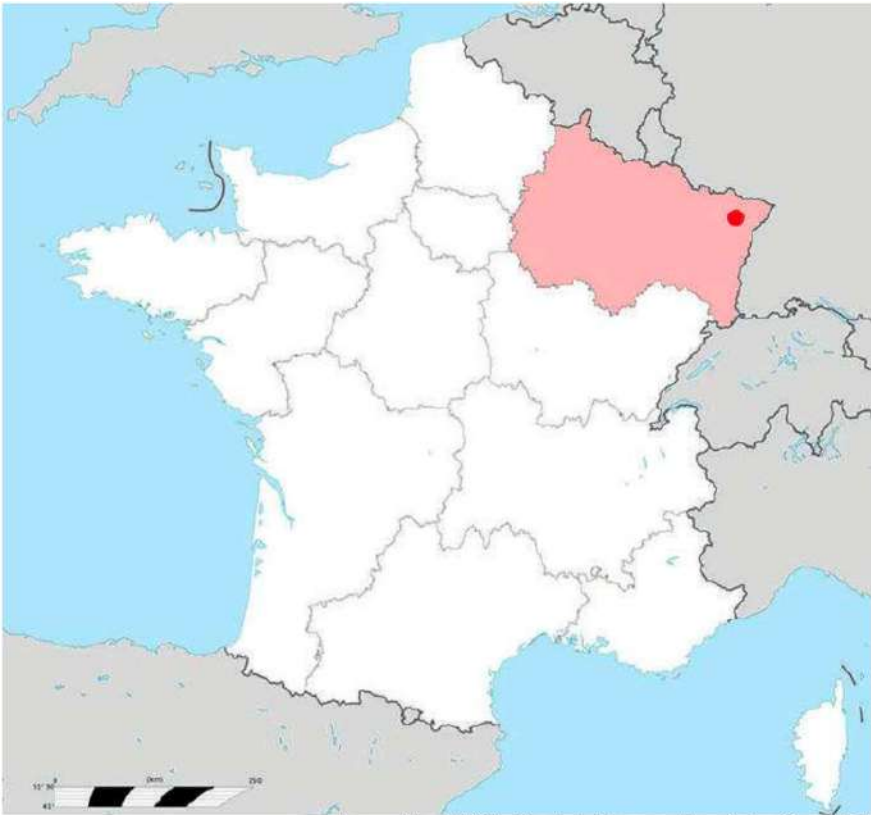
INTRODUCTION

Situation et présentation sommaire de la commune de Bouxwiller

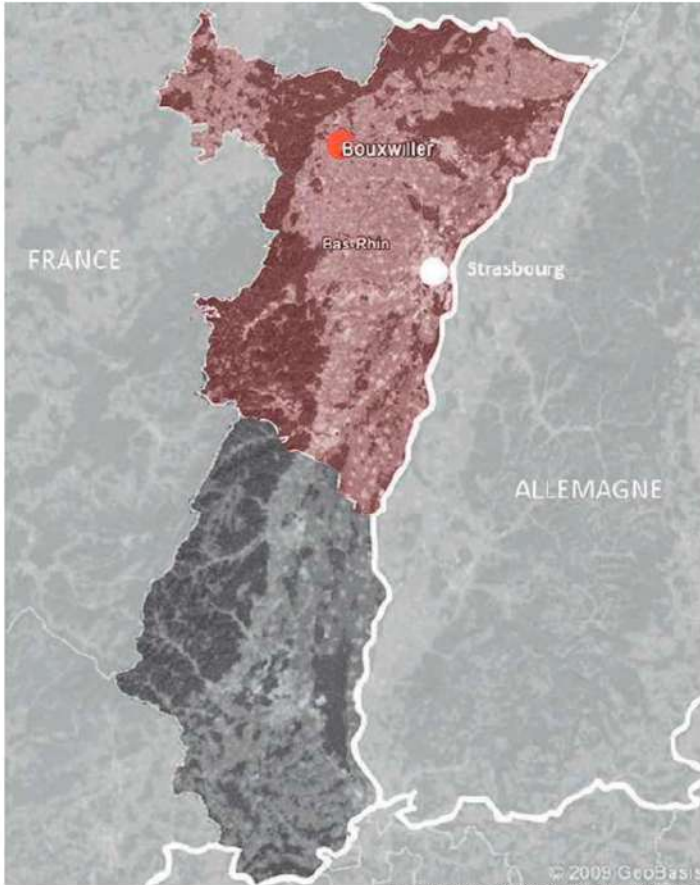
Historique du projet de SPR

Définition, objet et portée d'un SPR

Situation et présentation sommaire de la commune de Bouxwiller



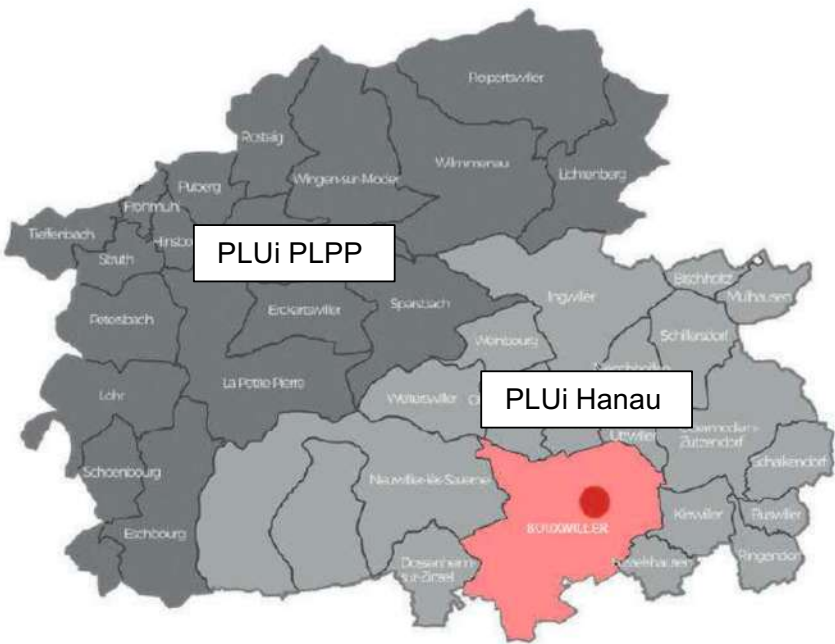
Bouxwiller à l'échelle de la France et la région Grand Est



Bouxwiller à l'échelle de l'Alsace



Bouxwiller à l'échelle du département du Bas-Rhin



Bouxwiller à l'échelle de la communauté de communes

Buchswiller en dialecte alsacien, Bouxwiller en français, Buchsweiler en allemand.

La ville de Bouxwiller, 67330, se situe, à l'Est de la France, proche de la frontière avec l'Allemagne, au Nord-Ouest de Strasbourg, à 33 kilomètres, dans le département du Bas-Rhin, en région Grand Est.

Bouxwiller est le chef lieu de la communauté de communes Hanau-La-Petite-Pierre, et abrite son siège administratif.

Cette communauté de communes est fondée en 2017 par la fusion de la communauté de communes du Pays de Hanau et celle du Pays de La Petite Pierre.

La superficie de Bouxwiller est de 25,6 kilomètres carrés.

La commune actuelle de Bouxwiller résulte de l'association du bourg-centre de Bouxwiller avec trois villages périphériques : Griesbach-le-Bastberge, Imbsheim et Riedheim.

La population de la commune est de 3860 habitants, nommés Bouxwillerois, en 2018 (dont 2871 dans le bourg-centre et 1 029 répartis dans les trois villages).



Vue de Bouxwiller depuis le rempart médiéval



Carte topographique IGN, source : Geoportail

Historique du projet de SPR

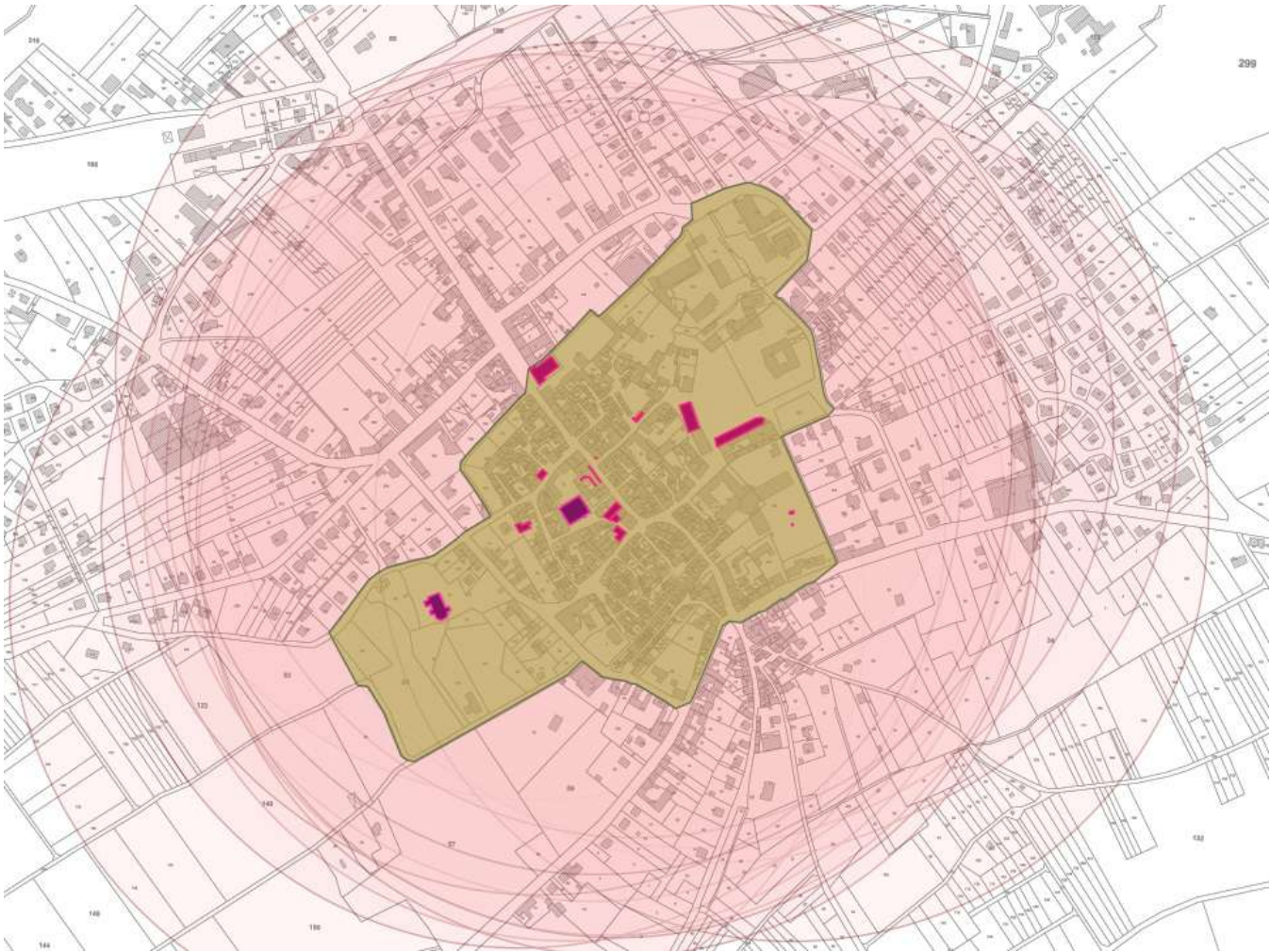
La commune de Bouxwiller est riche d'un patrimoine important : dix-huit immeubles sont protégés au titre des monuments historiques. A noter que les bancs reposoirs se trouvent hors centre-ville.

n°	Immeuble	Date de protection	Type de protection	Eléments protégés
1	Ancienne synagogue	03/04/1984	MH Inscrit	Façades et toitures, parvis avec mur de clôture
2	Ancienne chapelle castrale Saint-Georges et halle aux blés	16/07/1987	MH Inscrit	Chapelle en totalité ; façades et toitures de la halle aux blés y compris la charpente
3	Banc reposoir napoléonien D 232	09/05/1988	MH Inscrit	Banc en totalité
4	Banc reposoir napoléonien CD 59	09/05/1988	MH Inscrit	Banc en totalité
5	Banc reposoir napoléonien CD 73	09/05/1988	MH Inscrit	Banc en totalité
6	Banc reposoir napoléonien CD 632	09/05/1988	MH Inscrit	Banc en totalité
7	Eglise catholique Saint-Léger	16/10/1930	MH Inscrit	Eglise en totalité
8	Eglise protestante	16/10/1930	MH Inscrit	Eglise en totalité
9	Hôtel de ville	16/10/1930	MH Inscrit	Façades, toitures et vestibule d'entrée
10	Jardin de l'Hôpital	16/10/1930	MH Inscrit	Fontaine dite Fontaine des Romains, statue de Mercure et fontaine à bassin trilobé
11	Maison 1 rue du Sable	16/10/1930	MH Inscrit	Façades et toiture
12	Maison 18 rue du Canal	16/10/1930	MH Inscrit	Façades et toiture
13	Maison 2 rue de l'Eglise	16/10/1930	MH Inscrit	Façades et toiture
14	Maison 26 place du Marché aux grains	16/10/1930	MH Inscrit	Façades et toitures sur rue
15	Maison 29 Grand'Rue	16/10/1930	MH Inscrit	Façade sur rue et toiture
16	Maison 37 Grand'Rue	16/10/1930	MH Inscrit	Façades sur rue et sur cour
17	Maison 46 Grand'Rue	16/10/1930	MH Inscrit	Oriel
18	Maison 6 rue des juifs	16/10/1930	MH Inscrit	Façades et toitures du bâtiment principal et de l'avant-corps

Par ailleurs le centre ancien est protégé au titre d'un Site Inscrit dès 1968.

Le cœur de la ville est protégé au titre du code de l'environnement :

n°	Dénomination	Date de protection	Type de protection	Eléments protégés
1	Quartiers anciens	22/07/1968	Site inscrit	Immeubles bâtis et non bâtis



Plan des servitudes patrimoniales en centre-ville (© Atlas des patrimoines)
Rose foncé : Monuments historiques inscrits/ **Rose clair** : abords des monuments historiques/ **Brun-beige** : Site Inscrit

Historique du projet de SPR (suite)

La commune de Bouxwiller a souhaité se doter d'un outil de gestion de ce riche patrimoine. Le Conseil Municipal a ainsi souhaité la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) par délibération du conseil municipal du 05 novembre 2020. La Communauté de Communes, autorité compétente en planification de l'urbanisme, a sollicité ce SPR par délibération du Conseil Communautaire du 11 février 2021. L'étude a été confié à un groupement de bureau d'études locaux : Atelier JCBA, Jean-Christophe BRUA (Architecte du Patrimoine), OTE Ingénierie (urbanisme) et Gabriel MILOCHAU (Concepteur Paysagiste). Le périmètre du SPR a été présenté à la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA) le 20 septembre 2022 et a été validé par arrêté le 24 juillet 2023.

Afin de faire connaître ce patrimoine et valoriser le tourisme, la commune a également postulé pour être reconnue comme « Petite Cité de Caractère » le 05 novembre 2020, reconnaissance qu'elle a obtenu le 1^{er} avril 2022.

Dans le cadre du dispositif « Petite Ville de Demain », la Commune, l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Banque des Territoires, la chambre des métiers et la chambre de commerce et d'industrie, le pôle d'équilibre territorial du Pays de Saverne Plaine et Plateau, la Communauté de Communes ont souhaités concentrer leurs actions sur le centre ancien qui rassemble diverses problématiques.

Ce projet est traduit dans une convention d'Opération de Revitalisation des Territoires signée le 30 novembre 2023 et qui se traduit notamment par :

- la mise en place d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) parallèlement à la démarche de SPR.
- une politique de l'habitat et de renouvellement urbain avec une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) spécifique sur le périmètre du SPR.

Définition, objet et portée d'un SPR

Le SPR est une création de la loi LCAP (relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) de 2016. Ce dispositif des SPR se substitue à celui des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) et des Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

La mise à l'étude et la création d'une SPR sont élaborées à l'initiative et sous la responsabilité de la commune concernée, qui devient le maître d'ouvrage de l'étude. La décision finale de sa création en revient au préfet de région, après l'avis d'une instance juridique et scientifique : la CRPA et après enquête publique.

Le SPR a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable.

Il est fondé sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme (PLU), afin de garantir la qualité des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.

Le ou les périmètres dans lesquels les dispositions réglementaires s'appliquent, résultent d'un travail d'expertise et de concertation approfondi, dans le dessein de proposer un zonage pertinent et une réglementation adaptée.

L'analyse patrimoniale établit les valeurs fondamentales du SPR sur lesquelles s'appuyer pour :

▣ Déterminer les conditions de traitement qualitatif du bâti et des espaces urbains et paysagers, tenant compte des objectifs de développement durable.

▣ Prescrire avec précision des règles qui permettent le maintien et le renforcement des potentialités paysagères et environnementales, gages de la durabilité du développement durable.

▣ Valoriser la qualité esthétique des perspectives urbaines paysagères fondamentales de le SPR.

Afin de garantir l'homogénéité des textes, le SPR et le PLU doivent également assurer une cohérence réciproque. Pour ce faire, l'analyse du patrimoine urbain et paysager doit être conduite en relation avec l'approche d'urbanisme ou d'aménagement et les objectifs fixés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable : le PADD. Elle doit cependant restée centrée sur la qualité de cadre de vie, s'agissant d'une servitude d'utilité publique dédiée à cette finalité.

Si le SPR a la forte volonté d'assurer la pérennité de la richesse patrimoniale et paysagère, elle se doit par ailleurs de rester relativement souple et cohérente dans ses dispositions réglementaires afin d'autoriser l'évolution des lieux dans un contexte actuel qui donne une place de plus en plus importante et nécessaire aux préoccupations environnementales et à la rationalisation énergétique.

Le but du SPR n'est donc pas de « sanctuariser » un périmètre mais de permettre l'installation d'énergies propres et renouvelables pour des bâtiments faisant l'objet d'une attention particulière de par leurs valeurs. Cependant, le SPR, défini et limité par son ou ses périmètres et dans toutes ses composantes, est bien un outil de gestion qualitative de l'héritage patrimonial.

Contenu juridique du SPR

Le SPR se matérialise par un dossier qui s'impose à tous dans le cadre de toute demande d'autorisation d'urbanisme.

Un dossier de SPR comporte trois éléments réglementaires :

▶ **1- Un rapport de présentation** qui expose, à travers un diagnostic, les motifs qui conduisent à l'élaboration du SPR - particularités historiques, géographiques, architecturales, paysagères- et les mesures prévues pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. Rappelons qu'il n'aborde que les deux seuls champs fédérateurs du SPR, à savoir :

- la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans toutes les déclinaisons prévues par l'article L.642-1 du code du patrimoine,
- la prise en compte des objectifs de développement durable.

▶ **2- Un règlement écrit** constitué de prescriptions définies relatives à l'urbanisme, l'architecture et le paysage ; lesquelles peuvent être accompagnées d'un guide rappelant la philosophie et l'esprit de la règle.

▶ **3- Un document graphique** s'appuyant sur une cartographie réglementaire qui délimite le ou les périmètres, constitués de zones homogènes ainsi que les protections du bâti et des espaces libres selon une légende spécifique.

Diagnostic

Le diagnostic patrimonial révèle les éléments architecturaux, urbains, paysagers et environnementaux en ce qu'ils renferment de valeurs patrimoniales. Il répertorie au préalable l'ensemble des protections actuelles, qu'elles soient au titre des monuments historiques, au titre des sites et paysages ou au titre de l'environnement. Enfin, il fixe les enjeux de protection et de mise en valeur sous le regard croisé du patrimoine et du développement durable.

Cette base de données, certes non exhaustive mais très largement renseignée, permet de définir les objectifs du SPR de Bouxwiller.

Le diagnostic appréhende donc :

- Le patrimoine bâti,
- Les espaces publics aménagés ou à aménager (places, rues, etc.),
- Le paysage urbain, les vues proches et lointaines. Le diagnostic paysager intègre en outre :
 - La prise en compte des données environnementales existantes,
 - L'analyse géomorphologique du territoire,

L'approche architecturale comprend :

- Une analyse typologique qui permet de déterminer les caractéristiques les plus représentatives du patrimoine bâti local,
- Une approche par immeuble ou groupe d'immeubles permettant d'identifier les plus remarquables ou les plus représentatifs d'entre eux et de fonder ainsi l'intérêt patrimonial du territoire concerné. Le diagnostic architectural a vocation à déterminer la qualité et l'intérêt des bâtiments pour en définir et en justifier le statut réglementaire de protection. Cette analyse n'est pas nécessairement exhaustive, elle est opérée par synthèses, notamment typologiques.

CHAPITRE 1 :

Diagnostic patrimonial

- 1- Analyse historique
- 2- Diagnostic paysager
- 3- Diagnostic urbain
- 4- Diagnostic architectural
- 5- Problématiques

I- DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1. ANALYSE HISTORIQUE

ORIGINES / MOYEN AGE

-1200 -475 av JC Tumuli de l'époque Halstatt

Antiquité : Ville romaine préexistante. Probablement présence d'un castellum. Route romaine entre Saverne et Kaesberg, passant par le Bastberg. Hypothèse (Bouxwiller 1961): les fondements de la tour carrée de l'église haute auraient été ceux d'une ancienne tour de garde romaine. Occupation au Bastberg + vestiges de bain romain découverts.

723 création de l'abbaye de Neuwiller les Saverne.

725 Bouxwiller nommé dans un document de l'abbaye de Wissembourg

730 Construction d'une église à Bouxwiller par l'Abbaye, près d'une cour colongère (Dinghof) abbatiale. La cour colongère est une forme d'organisation du monde rural au Moyen Age, répandue en Alsace : une agglomération de fermiers, régis par une loi commune, dépendant d'un même seigneur et formant ensemble un tribunal dont les attributions étaient très variées. Elle comprenait plusieurs habitations, granges, écuries, avec terres, prés.

1178 le Pape Alexandre III confirme à l'abbaye de Neuwiller ses droits et possessions à Bouxwiller (Propriété de l'église, dîme)

1250 L'évêque de Metz investit du fief de Bouxwiller le seigneur de Lichtenberg, avoué de l'abbaye de Neuwiller.

1260-1480 Moyen Age - période Seigneurs de LICHTENBERG

1260 Bouxwiller « remis en fief au sire de Lichtenberg » et construction d'un « Wasserburg » (château entouré de fossés rempli d'eau)

1280-1300

Bouxwiller devient une ville fortifiée et érigée de portes (hypothèse construction muraille)

1290 Château seigneurial établi à Bouxwiller

1301 Texte sur les privilèges accordés à la ville

1312 Bouxwiller est dit « oppidum »

1334 Église Saint Léger dite « extra muros opidi »

1343 La place forte est officiellement promue ville en 1343 par l'empereur Louis de Bavière

1350 environ : construction de la chapelle castrale

1350 Bouxwiller devient le chef-lieu d'un bailliage

1400 Bouxwiller résidence principale et siège de la « régence »

1422 Construction de la porte d'entrée Nord

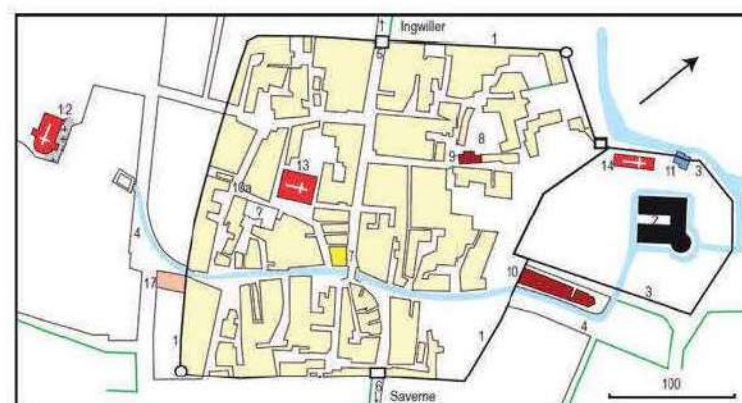
1455 Les « GEROLDECK » vendent leurs biens aux Lichtenberg désormais seuls maîtres des lieux

1462 « Révolte des femmes de Bouxwiller »



Eglise St Léger

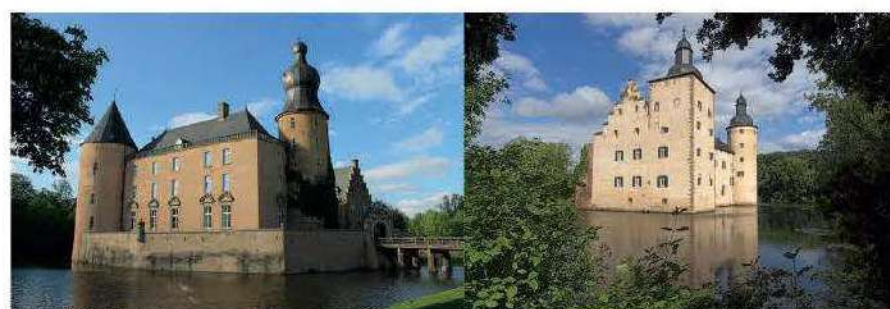
- 1 : enceinte 1343
- 2 : château v. 1400
- 3 : enceinte du château 16ème s.
- 4 : canal couvert alimentant les fossés
- 5 : porte haute Obertor
- 6 : porte basse Niedertor
- 7 : hôtel de ville, arcades laube et étoux v. 1450
- 8 : marché aux grains
- 9 : halles Kaufhaus 1559
- 10 : entrepôt
- 10a : rue des Juifs
- 11 : moulin seigneurial
- 12 : église paroissiale Saint-Léger 1334 Oberkirche, avec cimetière
- 13 : église paroissiale Notre-Dame Niederkirche, déb. 14ème s.
- 14 : chapelle castrale Saint-Georges 1315
- 15 : école 1560
- 16 : bains v. 1450
- 17 : hôpital 1528
- 18 : léproserie av. 1471



Restitution du plan de Bouxwiller au Moyen Age, issu de l'Atlas des villes médiévales d'Alsace. (1970)



Hypothèse de restitution du château
source : Musée du pays de Hanau



Wasserburg Egeskov

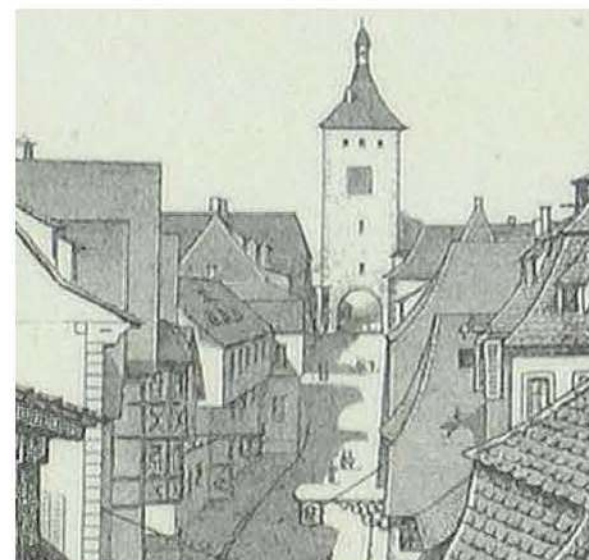


Wasserburg Vischering

EXEMPLES DU TYPE ARCHITECTURAL DU «WASSERBURG» : château de plaine entouré d'eau



Rempart restauré et chemin de ronde



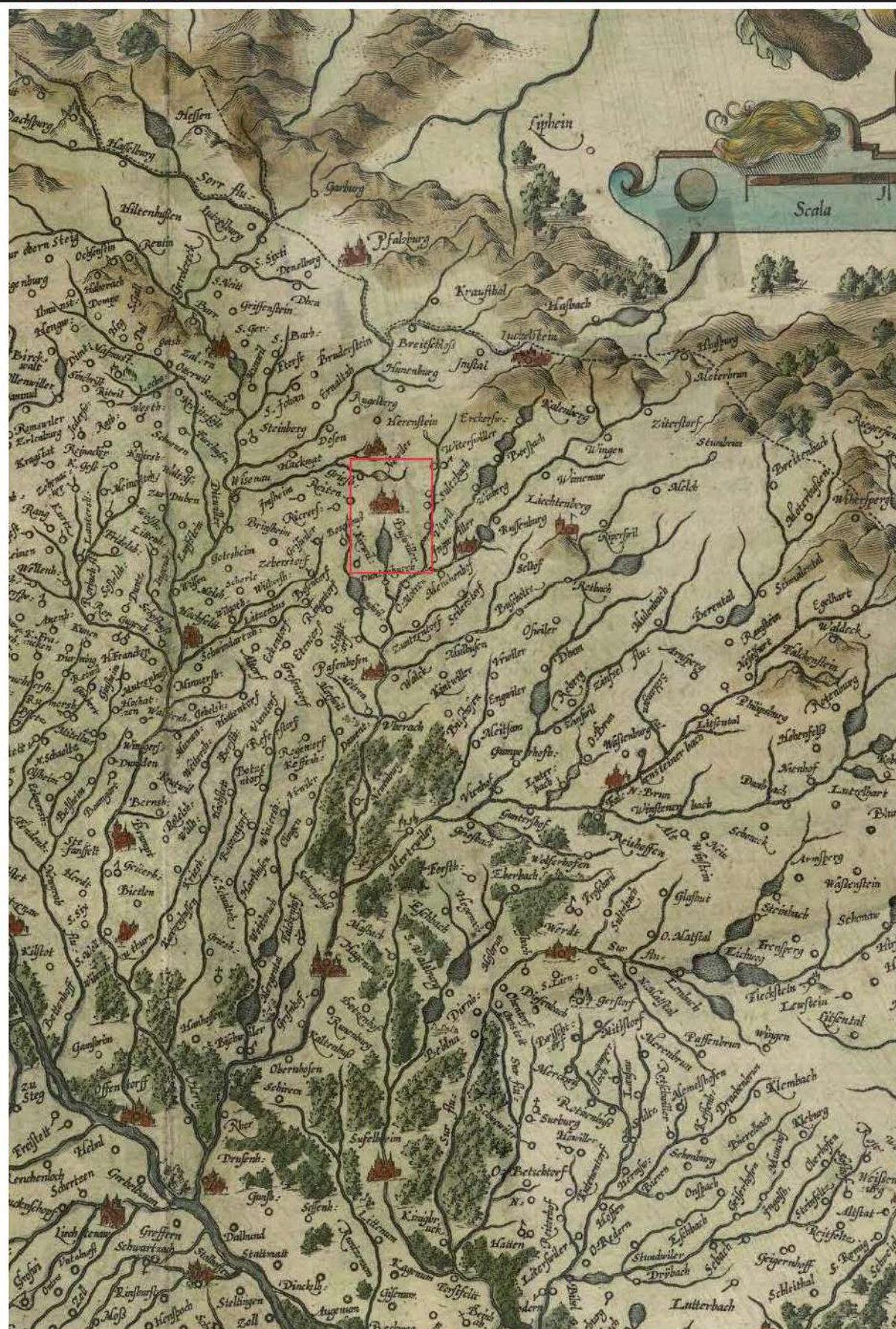
Porte d'entrée Nord, vue depuis l'intérieur de la ville



Armoiries de sires de Lichtenberg



Porte d'entrée Nord, vue depuis l'extérieur de la ville



Buxwiller en 1609. Carte de «Alsatia inferior». Auteurs : Mercator Gerard (1512 - 1594) et Hondius Jacodus (1563 - 1612)

Cette carte permet de situer Buxwiller par rapport au Rhin et Strasbourg. Buxwiller y apparaît comme une ville fortifiée, au pied du massif des Vosges du Nord, et proche d'un cours d'eau.



Armoiries des comtes de Hanau Lichtenberg



Rue des seigneurs



Rue avec maison à pans de bois.
Style Renaissance pour celle avec ariel.

MOYEN AGE / RENAISSANCE

XV^e siècle : notion de contrée « pays de HANAU » Buxwiller est érigée au rang de capitale du pays de Hanau

1480-1732 les COMTES de HANAU LICHTENBERG

- 1503** Grand marché en juillet
- 1525** Saccage du château pendant la révolte des paysans. Ravages dans la ville.
- 1529** Construction d'un hôpital/hospice par Philippe III
- 1538** Comte Philippe IV
- 1541** Epidémie de peste
- 1544** Le comte se déclare pour la réforme (la messe n'est plus dite à Buxwiller)
- 1544** Introduction du protestantisme par Philippe IV

1550-1560 Château remis au goût du jour et transformé par Philippe IV

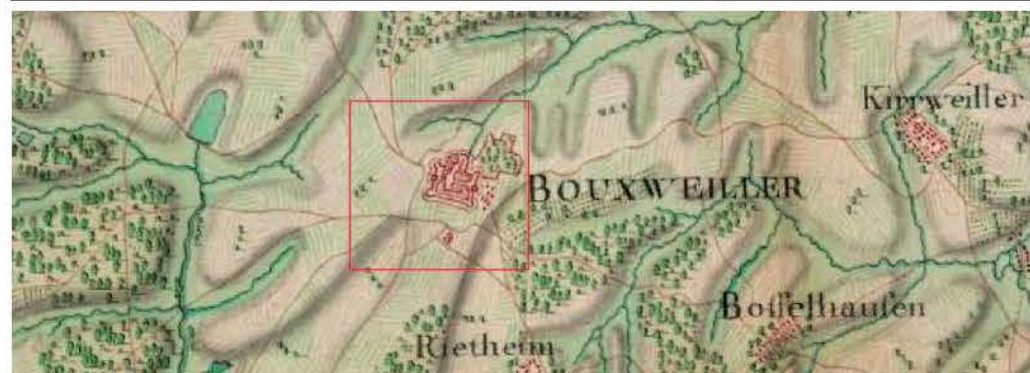
- 1573** Achèvement de la mise en place du luthéranisme dans le comté (Buxwiller capitale de l'Église luthérienne indépendante (fin en 1802 par Napoléon 1er)
- 1612** Construction du gymnase (ancien collège)
- 1613** Reconstruction de la « stadtkirche » temple protestant

1618-1648 Guerre de Trente Ans (comté affaibli, famine, politique de neutralité)

- 1622** Afflue de réfugiés paysans
- 1633** Suédois dans le camp des protestants (risques pillages et destructions par la « soldatesque ») Victoire des suédois qui évitent le pillage par les lorrains.
- 1633** Occupation par les troupes françaises (du roi)
- 1633** Afflux de réfugiés (jusque 1652, par périodes) (ville/protections grâce à ses murailles)
- 1638** Pillage par les troupes croates
- 1643** Pillages par les troupes catholiques de Franz Von Mercy
- 1634** Guerre de trente ans, protection accordée par la France

- 1658-1663** Construction de la chancellerie (actuellement hôtel de ville)
- 1667** Enceinte extérieure citée
- 1677** Démantèlement de Buxwiller par les généraux français
- 1678** Le Marchal Créqui fait sauter une partie des murs, pillage par les troupes Françaises.

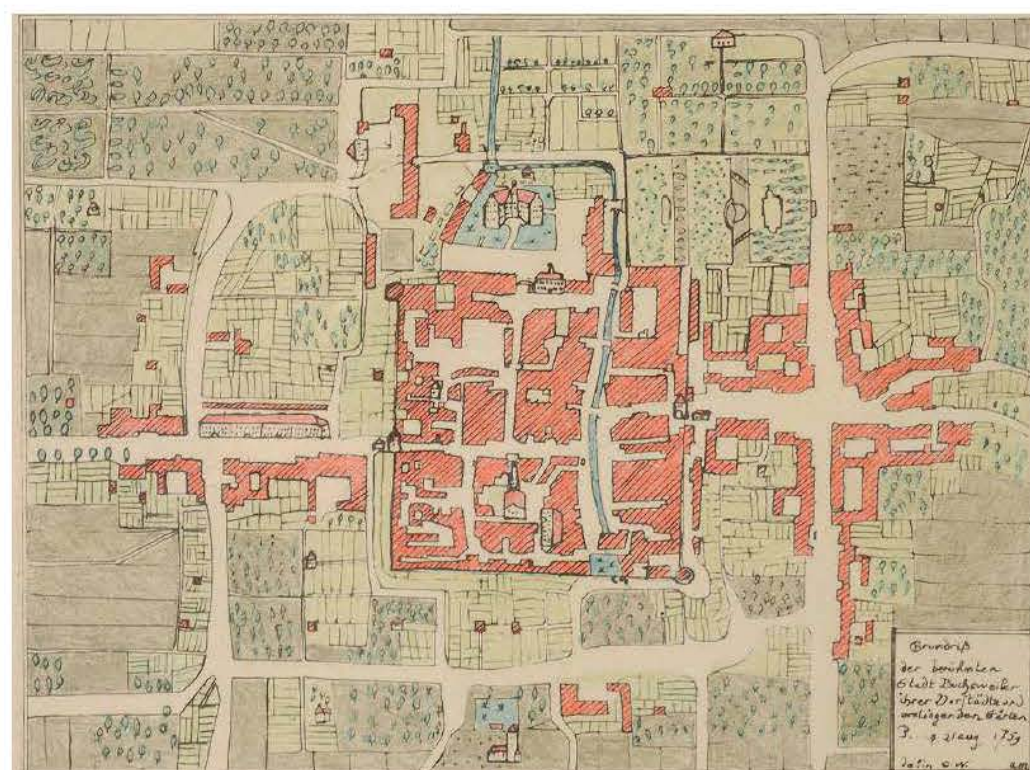
1680 la cité devient française par serment d'allégeance à Louis XIV



Carte de la Basse-Alsace, vers 1715.



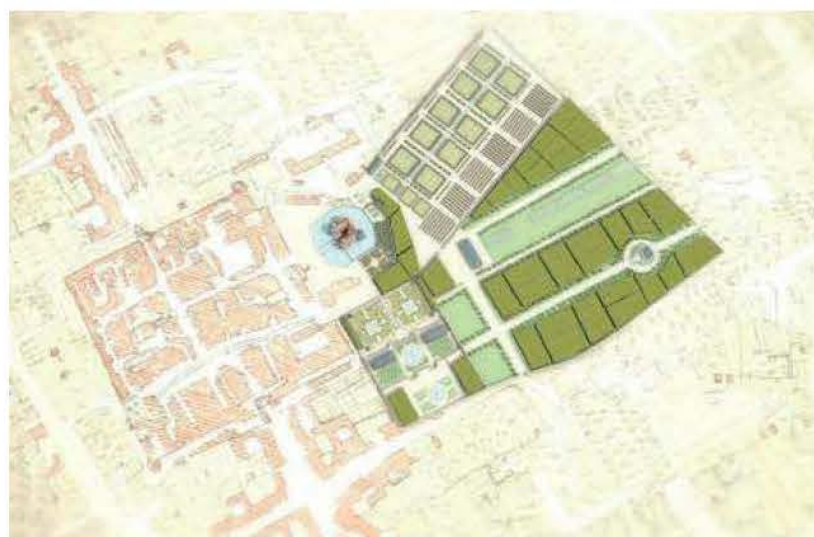
Vue aérienne des jardins familiaux situés sur l'emprise des anciens jardins du château.
Source : image extraite du film «Jardins - Film de l'atelier cinéma MARGES 2021 2021»



Plan de Grindriss 1759



Vue de l'ancien château de Bouxwiller. Auteur : F. Lutz



Plan de restitution des jardins réalisé par Laure Planchais



Carte de Cassini, 1760

fin XVIIe siècle - XVIIIe siècle

1680 la cité devient française par serment d'allégeance à Louis XIV
Après la guerre de Trente Ans (1618-1648) et une période d'occupation et de protection de la ville par la France, Bouxwiller devient une cité française. Le «traité de Münster» en 1648 garantit au comte de Hanau-Lichtenberg la pleine possession de ses territoires. Il relève toujours de l'Empire germanique et échappe à la souveraineté royale de Louis XIV. Mais en 1680, après une période de guerres, d'occupations des territoires et de la ville, dans un climat politique incertain, le comte du prêter un serment d'allégeance à Louis XIV pour ne pas perdre la partie alsacienne de son comté.

1683 Restitutions de l'église St Léger au culte catholique et installation du cimetière protestant en bordure de la route de Kirrwiller.

1683 Visite de Louis XIV

1684 Réparations des murs détruits en 1678

1688 Construction des écuries seigneuriales

Vers 1690 : Ville ancienne fortifiée, enclos comtal équivalant à la ville médiévale. Au centre le château, style renaissance, flanqué de deux ailes, entouré d'un fossé en eau. Séparé des bâtiments de l'activité comtale par une grande cour.

Fin 17° Le dernier comte de Hanau, Jean René III (1665-1736) seigneur éclairé transforme le château en résidence de style renaissance. De 1700 à 1720 le seigneur commande la réalisation d'immense jardins «à la française», qui seront surnommés le «petit Versailles».

1700-1720 Chantier de création de deux jardins confié au maître-jardinier Marx Dossman.

1715 Construction du nouveau bâtiment de la Rentenkammer ou ministère des finances.

1723 Orangeries-jardin

1725 Reconstruction de la halle aux blés

1729 Nouveau clocher de l'église protestante

1739 Découverte d'une construction romaine

1743 Première concession de droit d'exploitation de mines

1770 Visite de Goethe qui est inspiré par sa visite du Bastberg

1779-1781 Travaux sur la nef et le chœur de l'église catholique

PERIODE INDUSTRIELLE



Carte de l'Etat Major



Extraits de lithographies. Auteur : Hancke

Né en 1785 à Landau, Charles-Henri Schattenmann se distingue en tant que manufacturier, chimiste et agronome, ce qui le conduit à diriger les mines de Bouxwiller de 1828 à sa mort en 1869. Conseiller Général du Canton, il demande dès 1848 la gratuité de l'enseignement primaire dans sa ville et finance la construction du collège à la place de l'ancien château démolit. Eternel précurseur et chercheur, il crée, ancêtre de la Sécurité Sociale, une caisse de secours social bénéficiant aux ouvriers des Mines de Bouxwiller

Homme soucieux de développer l'industrie à Bouxwiller, Charles Henri Schattenmann s'intéresse également aux progrès en matière d'agriculture et d'agronomie. Outre l'introduction de la race bovine de Simmental dans le Pays de Hanau, il propose un nouveau procédé de viticulture qu'il présente à la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin à la séance du 2 décembre 1863. Rappelant que la vigne a besoin de soleil et d'air, éléments dont elle ne dispose pas en quantité suffisante selon le mode de culture en chambrette (ou Kammerbau, autrefois en usage à Landau), il propose différentes améliorations comme l'aération des pieds, le rognage des branches à fruits, l'alignement des plantations, le pincage des pousses.

Pour limiter les coûts, il propose également de substituer le fer au bois dans le système de palissage des vignes. Si les parcelles de vignes dans les environs de Bouxwiller sont aujourd'hui peu nombreuses, les pentes du Bastberg en étaient largement plantées jusqu'au milieu du 20ème siècle. Les vignes et les vergers représentaient une activité importante dans le Pays de Hanau.



Extrait d'une carte postale ancienne.

Vue depuis les vignes du faubourg Sud vers l'administration des mines.

1743 Découverte de la lignite au Bastberg (permet la fabrication de sulfates, puis de vitriol et d'alun).

1789 Révolution française

1790 Arrêté municipal pour le déboisement du « Kiesselwaldchen » Forêt de Kiesel, à l'Est entre la route de Kirriwiller et d'Obermodern, petit bois arrangé comme lieu de repos et d'agrément avec sentier et méandres, bancs et pavillons.

1790 fin de la régence à Bouxwiller

1794 - 1805 Démolition du château qui sert de carrière de pierres.

1800 Bouxwiller devient chef lieu du canton de Saverne

1801 138 spécimens d'orangers de la collection du jardin de Bouxwiller sont offerts à Strasbourg qui construit l'orangerie

1807 Destruction de la porte basse

1811 Début d'activité industrielle pour la préparation du vitriol

1811 Début d'activité industrielle pour la préparation de l'alun

1816 Création de la Société des Mines de Bouxwiller. Installation des bâtiments dans l'ancien hospice, et des terrains environnants, situés au Sud Ouest des remparts.

1835 ou 1837 Porte d'entrée (Nord) démolie (elle portait le millésime 1422)

1840 couverture du canal qui traversait Bouxwiller par une voûte (alimentant les fossés du château)

1844 Nouvelle synagogue

1859 : Mines inondées

1860 : Construction du siège de l'Administration des Mines, initié par Charles Henri Schattenmann.

1881 : Fin de l'exploitation souterraine des mines

Industries :

Vitriol et alun
Pigment bleu de Bouxwiller
Loess altérés/argileuse: terre à tuile
Abattoir
Usine de luges et skis
Entrepôts
Scierie



Pigments bleus exposés au musées du pays de Hanau



Bâtiments de l'administration des mines



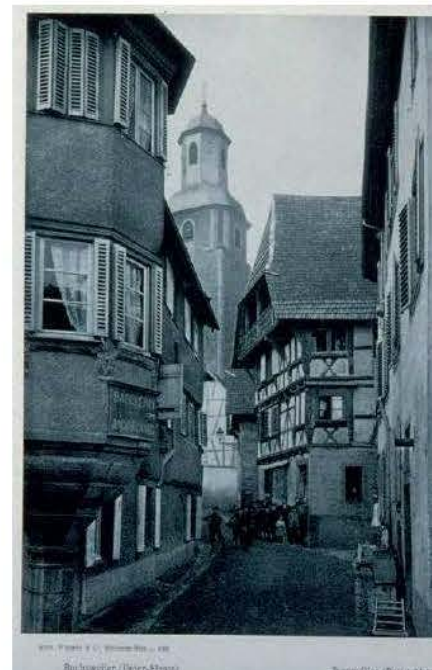
Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
Ancienne carte postale. Photographie d'activité agricole.



Ancienne carte postale. Photographie de la gare en 1909



BUCHSWEILER. Am Werkberg.
Ancienne carte postale. Photographie dans la rue du canal



Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
Anciennes cartes postales.



Lycée construit à l'emplacement de l'ancien château.



Extension d'architecture contemporaine.

ANNEXION ALLEMANDE 1871-1918

1871 La ville redevient Allemande après le traité de Francfort

1879 Construction de la gare (1881 ligne Saverne/Haguenau ouverte,
1889 celle de Bouxwiller-Ingwiller)

1881 : Fin de l'exploitation souterraine des mines

1884 Construction du Lycée de Bouxwiller

1914 1918 Première Guerre Mondiale

PERIODE MODERNE / CONTEMPORAINE

1918 - 2021

Pendant cette période, Bouxwiller, comme le reste de l'Alsace, dut subir plusieurs changements de nationalités : en 1919 à la suite du traité de Versailles (Territoire français), en 1940 à la suite de l'annexion par le Troisième Reich (Territoire Allemand) et en 1945 à la suite de l'ordonnance du 15 septembre 1945 (Territoire Français).

1919 (28 juin) Traité de Versailles

1919 Loi du 14 mars 1919 sur les plans d'aménagements, d'embellissement et d'extension des villes

1924 Loi du 19 juillet 1924 relative aux lotissements

1940 1944 Occupation Allemande, germanisation de l'Alsace

1945 (8 mai) Fin de la Seconde Guerre Mondiale

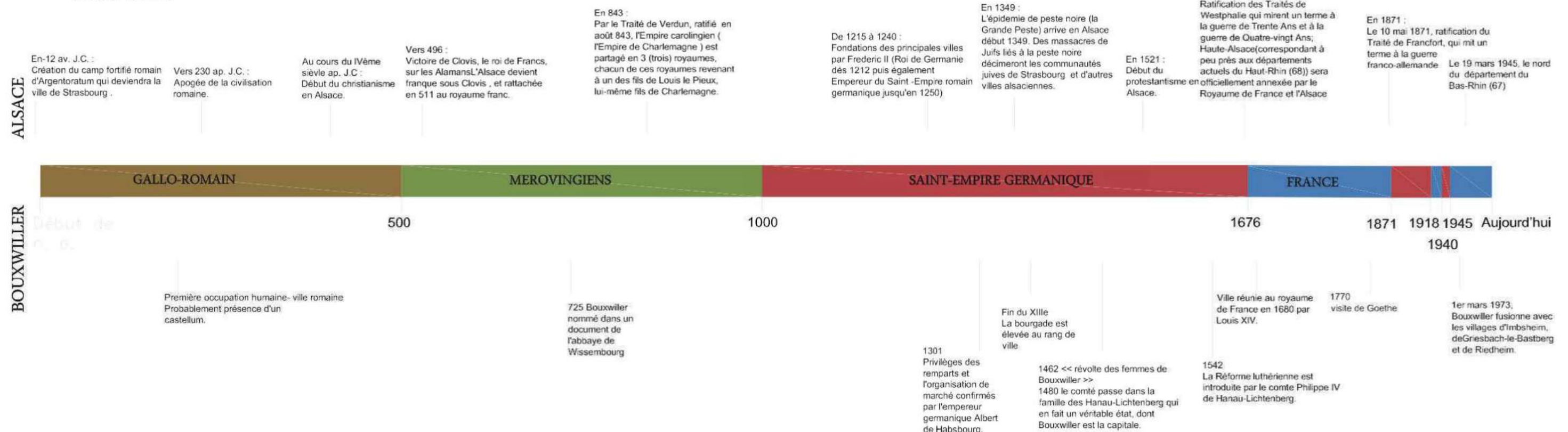
1987 Fermeture de la gare

Après la Seconde Guerre mondiale, la population du faire face à de profonds changements. Le point le plus marquant est la modernisation de l'agriculture, la population se détachant peu à peu de son mode de vie rural.

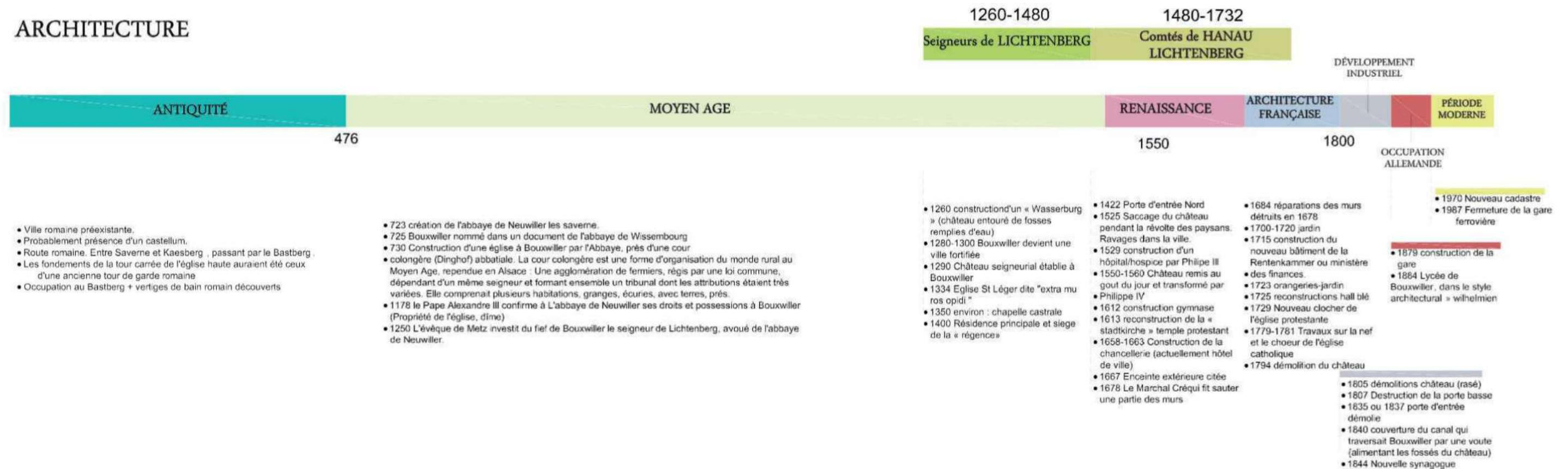
ANALYSE HISTORIQUE

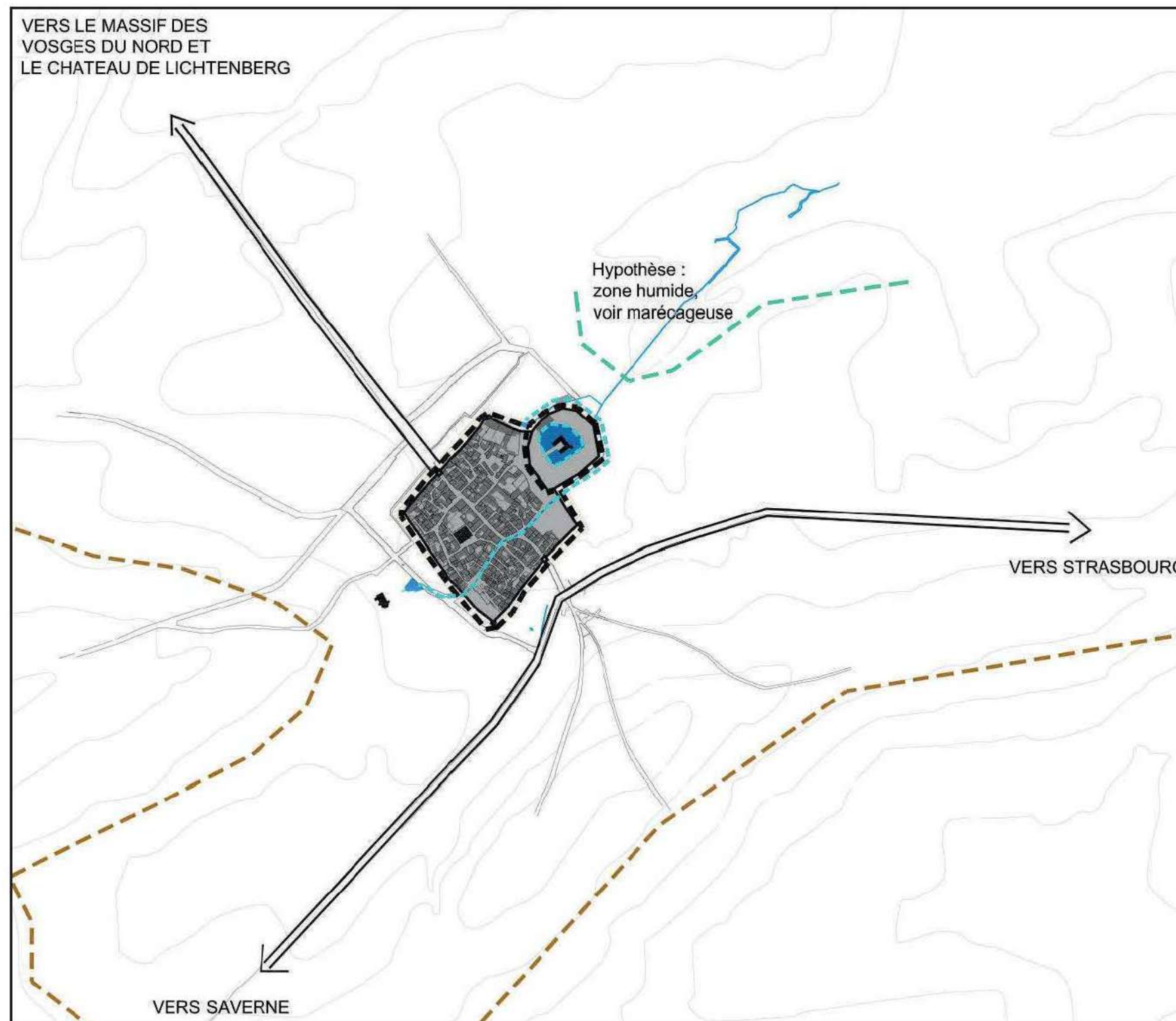
FRISE CHRONOLOGIQUE

HISTOIRE

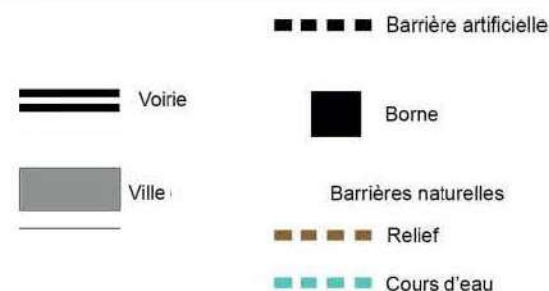


ARCHITECTURE





Plan support d'analyse :
Restitution du plan de Bouxwiller au Moyen Age, issu de l'Atlas des villes médiévales d'Alsace. (1970)



ECHELLE : 0 100 200 300 400 500m

CROISSANCE DE LA VILLE Bouxwiller vers 1550

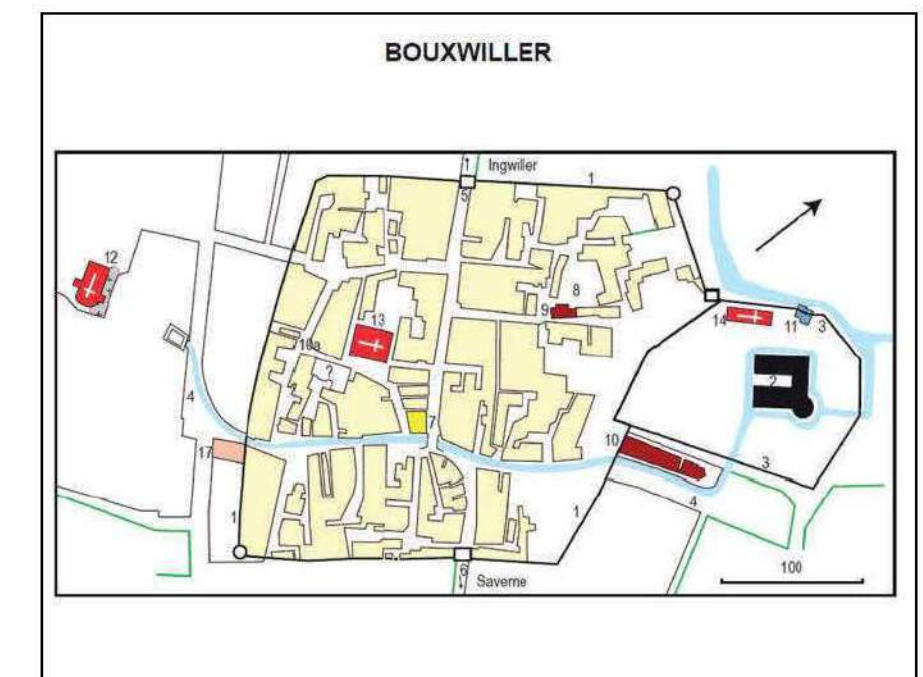
L'histoire de Bouxwiller est liée à celle des Seigneurs de Lichtenberg et de l'abbaye de Neuwiller.

Des hypothèses archéologiques envisagent une occupation du site pendant l'Antiquité. Probablement un « castellum » sur la route romaine entre Saverne et Kaesberg. Selon cette hypothèse les fondements de la tour carrée de l'église haute seraient ceux d'une ancienne tour de garde romaine. Des traces d'occupation romaine ont été découvertes autour de Bouxwiller (tessons de tuiles, vestiges de bains).

La première mention écrite de la ville date de 725. En 1260 le fief de Bouxwiller est remis au sire de Lichtenberg. Bouxwiller est élevée au rang de ville par l'empereur Germanique Rodolphe de Habsbourg. A ce titre, disposant de nouveaux droits, vers 1300 elle se construit des murailles et organise un marché. La ville devient la résidence des seigneurs de Lichtenberg qui y construisent un château du type « wasserburg ».

La ville médiévale est dans l'emprise d'une muraille dont on estime son périmètre à environ 1 100 mètres.

Deux portes Nord et Sud, avec une tour de garde donnent accès à la ville depuis une voie d'Axe Nord/Sud, qui est peut être la persistance du tracé d'une voie Romaine. Un canal traverse la ville, depuis la source à l'ouest, jusqu'aux douves du château. La ville est implantée dans une « cuvette », et les terrains à l'est sont gorgés d'eau (la nature des sols sédimentaires, permet l'exploitation de certains lits de calcaires vers le Bastberg et la rétention d'eau autour du château). L'église catholique St Léger est implantée sur les hauteurs, à l'extérieur et à l'Ouest.



Restitution du plan de Bouxwiller au Moyen Age, issu de l'Atlas des villes médiévales d'Alsace. (1970)

CROISSANCE DE LA VILLE Bouxwiller entre 1550 et 1780

Plans supports d'analyse :

Plan de environs de Bouxwiller en 1791

Carte de Cassini en 1760

Carte de Bouxwiller centre en 1781

Plan de restitution des jardins, par L. Planchais en 2013.

En 1550-1560 le château est transformé par Philippe IV.

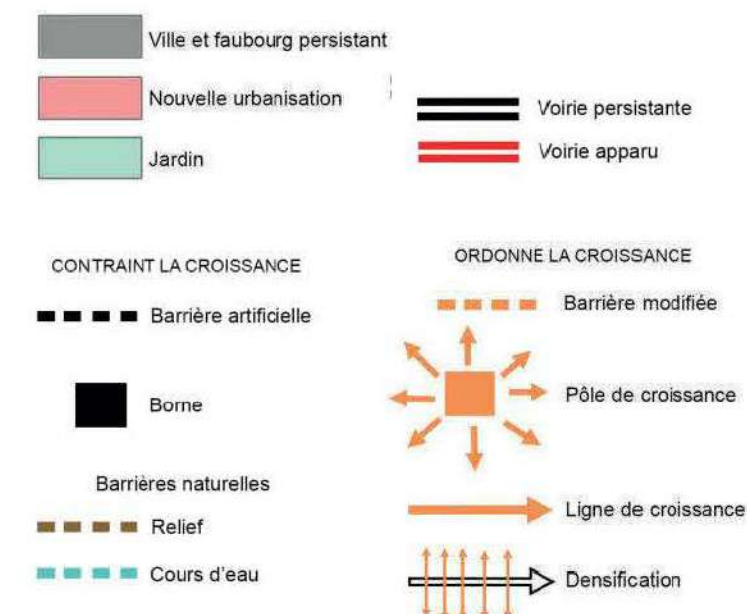
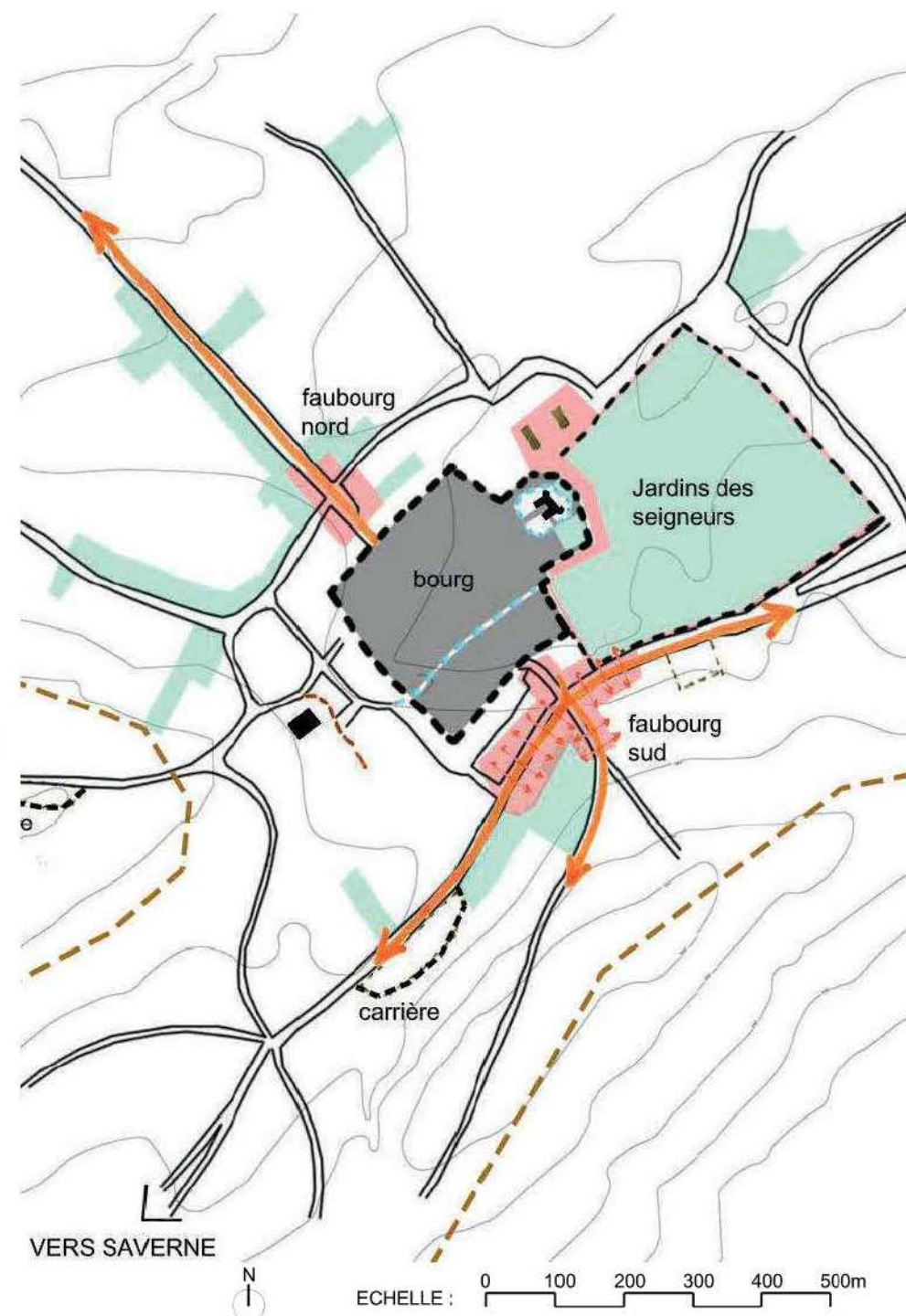
En 1680 après la guerre de Trente ans (1618-1648) et une période d'occupation et de protection de la ville par la France, Bouxwiller devient une cité française. Le «traité de Munster» en 1648 garantit au compte de Hanau-Lichtenberg la pleine possession de ses territoires. Il relève toujours de l'Empire germanique et échappe à la souveraineté royale de Louis XIV. Mais en 1680, après une période de guerres, d'occupations des territoires et de la ville, dans un climat politique incertain, le compte du prêter un serment d'allégeance à Louis XIV pour ne pas perdre la partie alsacienne de son comté.

Fin XVII, le dernier compte de Hanau, Jean René III transforme le château en résidence de style renaissance. De 1700 à 1720 le seigneur commande la réalisation d'immense jardins «à la française», qui seront surnommés le «petit Versailles».

L'enceinte médiévale constitue une limite artificielle forte. Elle a été en partie détruite puis reconstruite entre la guerre de Trente ans et le rattachement à la France. La croissance de la ville se fait par une urbanisation autour des entrées Nord et Sud de la ville, avec un tissu de faubourg. L'emprise des jardins seigneuriaux, qui forment une nouvelle limite de croissance, est plus grande que l'emprise du bâti de la ville. Les alentours de la ville, le long des voies de communication et les fossés sont aménagés en jardins et espaces de cultures.



Carte des environs de Bouxwiller en 1781



CROISSANCE DE LA VILLE Bouxwiller entre 1780 et 1827

Plans précédents :

Plan de environs de Bouxwiller en 1791

Carte de Cassini en 1760

Carte de Bouxwiller centre en 1781

Plan de restitution des jardins, par L. Planchais en 2013.

Plans supports de l'analyse :

Carte de l'Etat Major en 1830

plan du cadastre de 1831

plan d'alignement de 1860

Après la Révolution Française de 1789 le château est complètement détruit. Les orangers des jardins seront conduits à Strasbourg, où l'orangerie y sera construite. En 1800 Bouxwiller devient chef leu du canton de Saverne. Entre 1807 et 1837 les deux portes Nord et Sud sont détruites. En 1818 l'administration des mines est créée pour exploiter la lignite du Bastberg. Elle fait partie des premières Sociétés Anonymes d'Alsace. Elle devient un acteur économique incontournable et emploie près de 500 ouvriers. Elle fermera en 1958. Le développement des mines s'accompagne de la construction de laboratoires de chimie, de hall de stockages et de bâtiment administratifs. Le «bleu de Bouxwiller» devient le produit emblématique de l'Administration de mines de Bouxwiller.

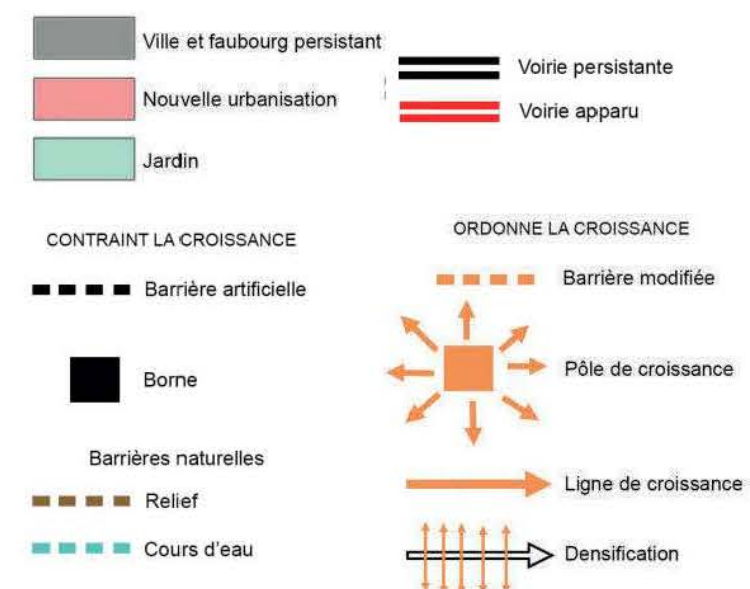
L'enceinte médiévale constitue toujours une limite artificielle forte. Le démembrement du domaine seigneurial, après la révolution a détruite la borne et la limite d'eau du château, ainsi que des jardins. De nouvelles voies traversent l'ancienne emprise des jardins et les anciens fossés. En 1840 la limite interne du canal, alimentant les doutes du château est supprimée, car il est couvert par une voûte. La croissance de la ville continue par une urbanisation autour des entrées Nord et Sud de la ville, avec un tissu de faubourg. Au Sud-Ouest l'implantation de bâtiments industriels, par l'Administration des Mines, créent un nouveau pôle de croissance. Des maisons d'ouvriers sont construites dans les fossés autour de l'enceinte médiévale. L'appropriation du territoire alentour se poursuit. Le Bastberg et les terrains au Sud de la ville sont plantés de vignes.



Carte de l'Etat Major de 1830

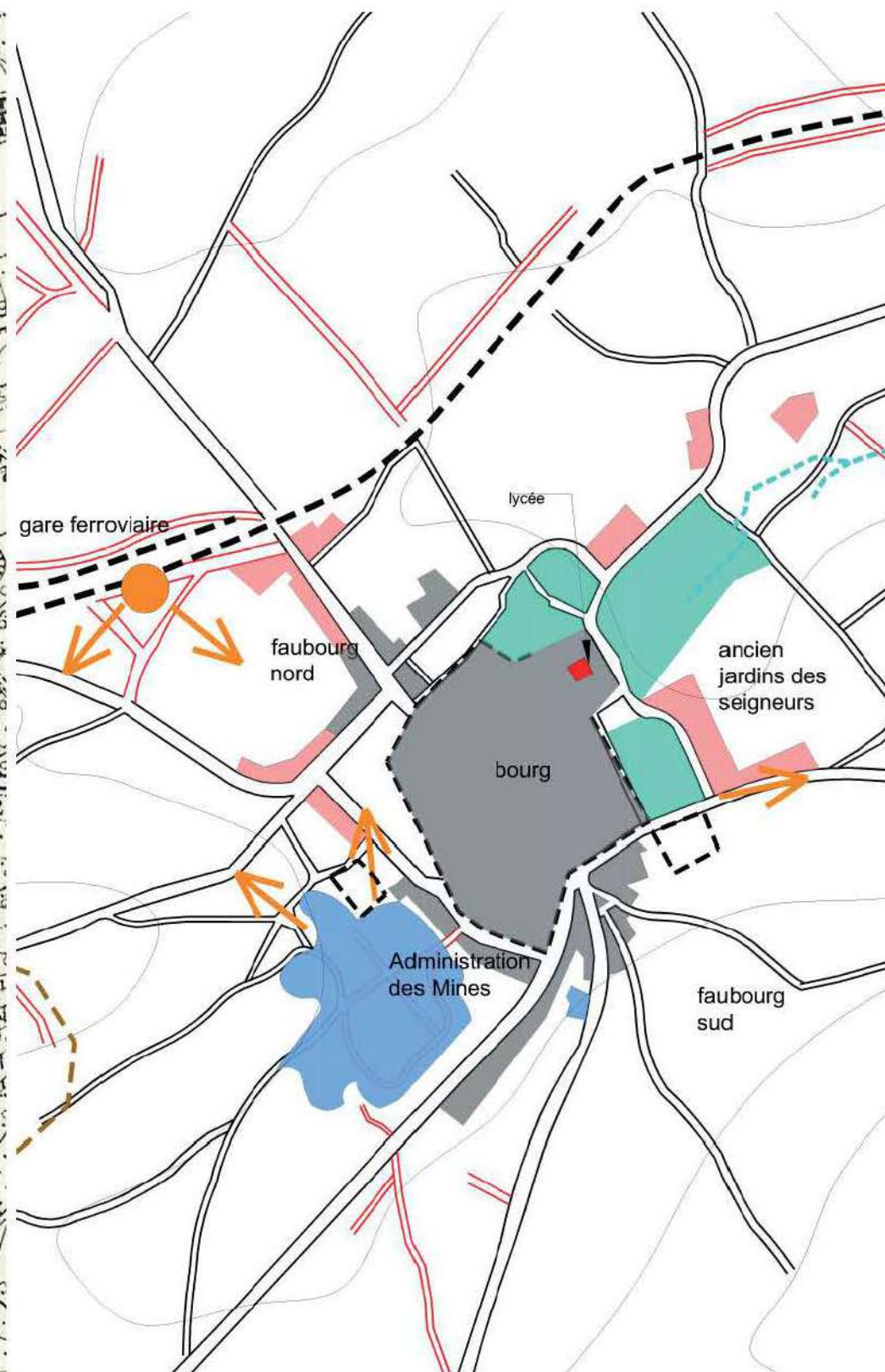


ECHELLE : 0 100 200 300 400 500m





Plan de l'Etat Major de 1889



ECHELLE : 0 100 200 300 400 500m

CROISSANCE DE LA VILLE Bouxwiller entre 1827 et 1889

Plans précédents :
Carte de l'Etat Major en 1830
plan du cadastre de 1831
plan d'alignement de 1860

Plans supports :
PLAN DE L'ETAT MAJOR
Date du document: 1889

Le 10 mai 1871 suite à la ratification du Traité de Francfort, qui mit un terme à la guerre franco-allemande, Bouxwiller est devenu une ville annexée par l'Allemagne.

Pendant la période d'annexion de l'Alsace-Lorraine au Reich allemand quelques édifices publics importants ont été construits. La construction du lycée à la place du château a été partiellement financée par Charles Henri Schattenmann, un industriel de la chimie, agronome et homme politique.

Un deuxième événement important est la construction du chemin de fer et la construction de la gare. La municipalité utilise aujourd'hui ce local à ses propres fins en tant qu'ateliers municipaux. La voie ferrée de Saverne à Bouxwiller a été posée en 1877 puis prolongée vers Haguenau en 1881 et vers Ingwiller en 1889.

L'industrie se développe, les nouvelles carrières sont exploitées dans le Sud et l'Ouest de la ville.

LEGENDE ANALYSE SUR FOND DE CARTE

	Ville et faubourg persistant		Voirie persistante
	Nouvelle urbanisation		Voirie apparue
	Jardin		Chemin de fer
	Carrière		

CONTRAINT LA CROISSANCE

	Barrière artificielle
	Borne
	Barrières naturelles
	Relief
	Cours d'eau

ORDONNE LA CROISSANCE

	Barrière modifiée
	Pôle de croissance
	Ligne de croissance
	Densification



Vue aérienne de 1950



CROISSANCE DE LA VILLE Bouxwiller entre 1889 et 1970

Plans précédents :
Carte de l'Etat Major en 1830

Plans supports :
Plan de cadastre de 1971
Photographie aérienne de 1950

Pendant cette période Bouxwiller change plusieurs fois de nationalité :
1919 pour devenir territoire français (Traité de Versailles)
1940 elle redevient Allemande suite à l'annexion par le troisième Reich
1945 elle redevient Française suite à l'ordonnance du 15 septembre.

Après la Seconde Guerre mondiale, la population fait face à de profonds changements. L'agriculture se modernise, la population se détache peu à peu d'un mode de vie rural. Une meilleure qualité de logement est recherchée, les maisons anciennes et sombres sans jardin du centre ville sont délaissées au profit d'un habitat pavillonnaire en périphérie.

L'important développement des zones pavillonnaires augmente considérablement l'emprise de la ville.

CROISSANCE DE LA VILLE Bouxwiller entre 1971 et 2021

Plans précédents :
Plan de cadastre de 1971
Photographie aérienne de 1952

Plans supports :
Plan de cadastre de 2021
Vues aériennes 2020 - 2021

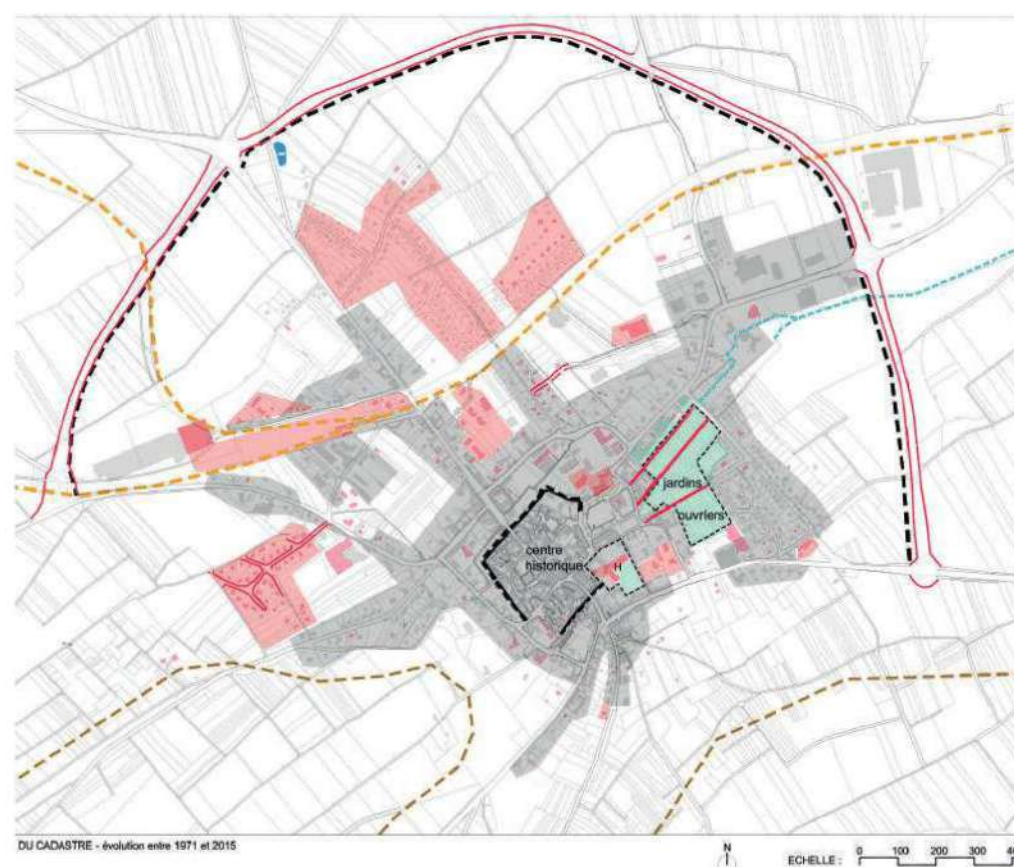
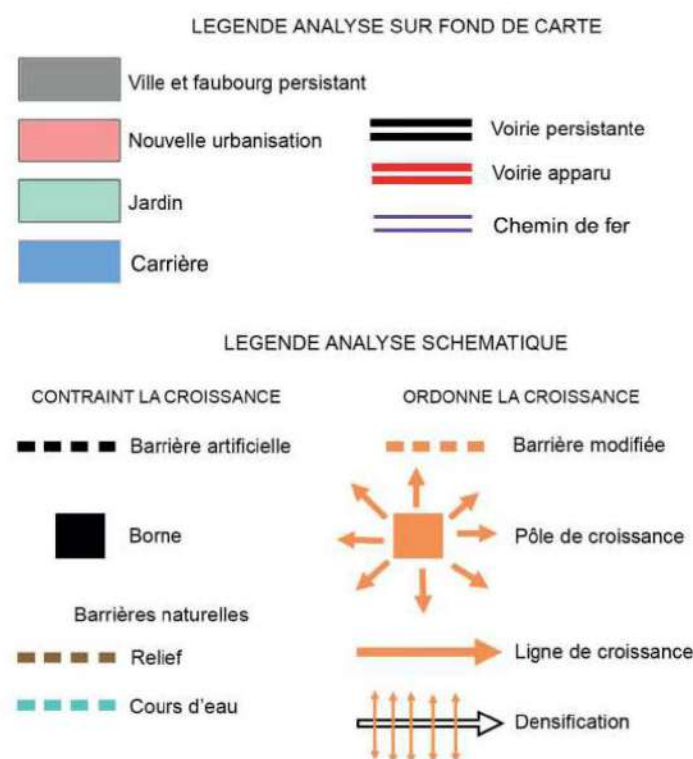
La croissance de la ville continue avec de l'habitat pavillonnaire et des projets d'immeubles collectifs.

La ville grandit au-delà de la limite des remparts, et des faubourgs. En parallèle de cet étalement urbain, en centre ville ancien, plusieurs édifices publics sont agrandis avec des extensions à l'architecture contemporaine.

Le centre ville se dédensifie au profit des zones de résidences pavillonnaires à la périphérie de la ville.

La gare est fermée en 1987.

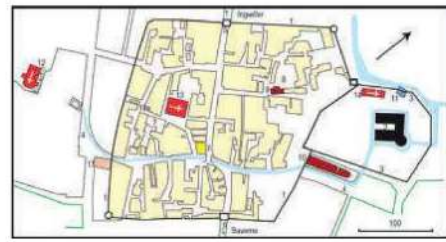
Au Nord, la construction de la D517 qui contourne la ville crée une nouvelle limite.



DU CADASTRE - évolution entre 1971 et 2015

Synthèse des étapes d'urbanisation

EXEMPLE DU TYPE ARCHITECTURAL DU «WASSERBURG»



Moyen-âge



Moyen-âge / Renaissance



fin XVIIe - fin XVIIIe
Influence de l'architecture française



fin XVIIIe - XIXe
Développement industriel



1871 -1918
Annexion Allemande



1918 -2021
Période moderne et contemporaine

I- DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

2. DIAGNOSTIC PAYSAGER

I DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

DIAGNOSTIC PAYSAGER

RELIEF ET HYDROGRAPHIE

La ville dans son territoire :

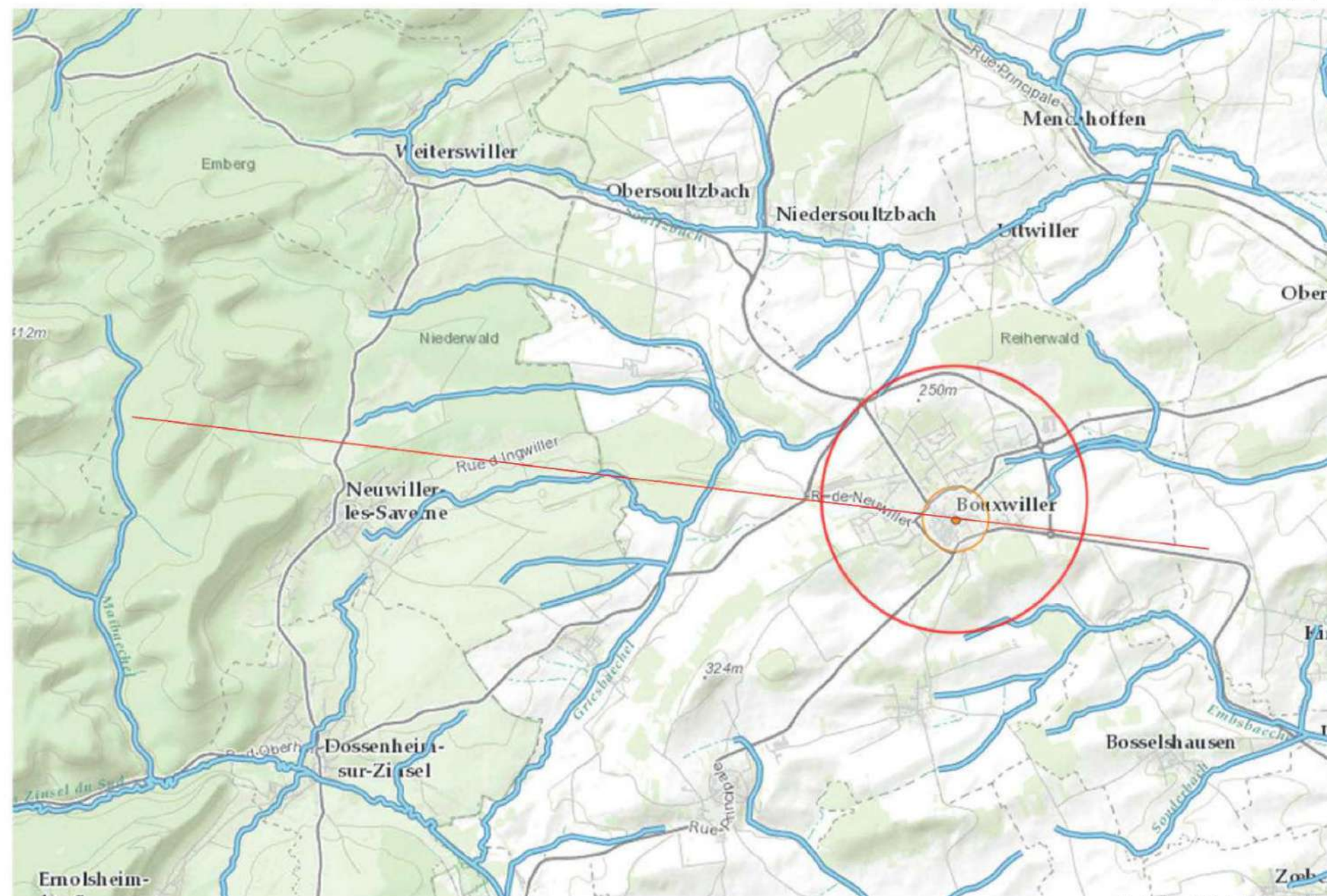
Bouxwiller se situe entre le massif des Vosges du Nord et la plaine d'Alsace, au cœur des collines sous-vosgiennes.

Le territoire est parcouru par de nombreux ruisseaux et rivières.

Au Sud-Ouest de la ville se trouve la colline du Bastberg, point culminant de la commune.

Bouxwiller s'implante dans une sorte de cuvette du relief. Cette topographie permet de protéger un site habitable d'une partie des intempéries (grand vents, etc...) et coïncide avec un accès à l'eau, sous forme de cours d'eau, zone humide et eaux souterraines.

Ce paramètre associé aux ressources naturelles, à proximité de la forêt bois exploitable, et plusieurs pierres utiles à la construction a certainement contribué au choix d'implantation humaine sur ce site.



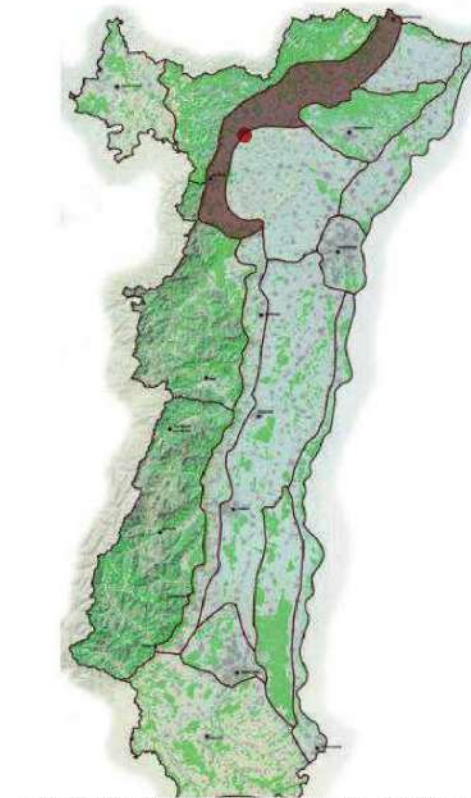
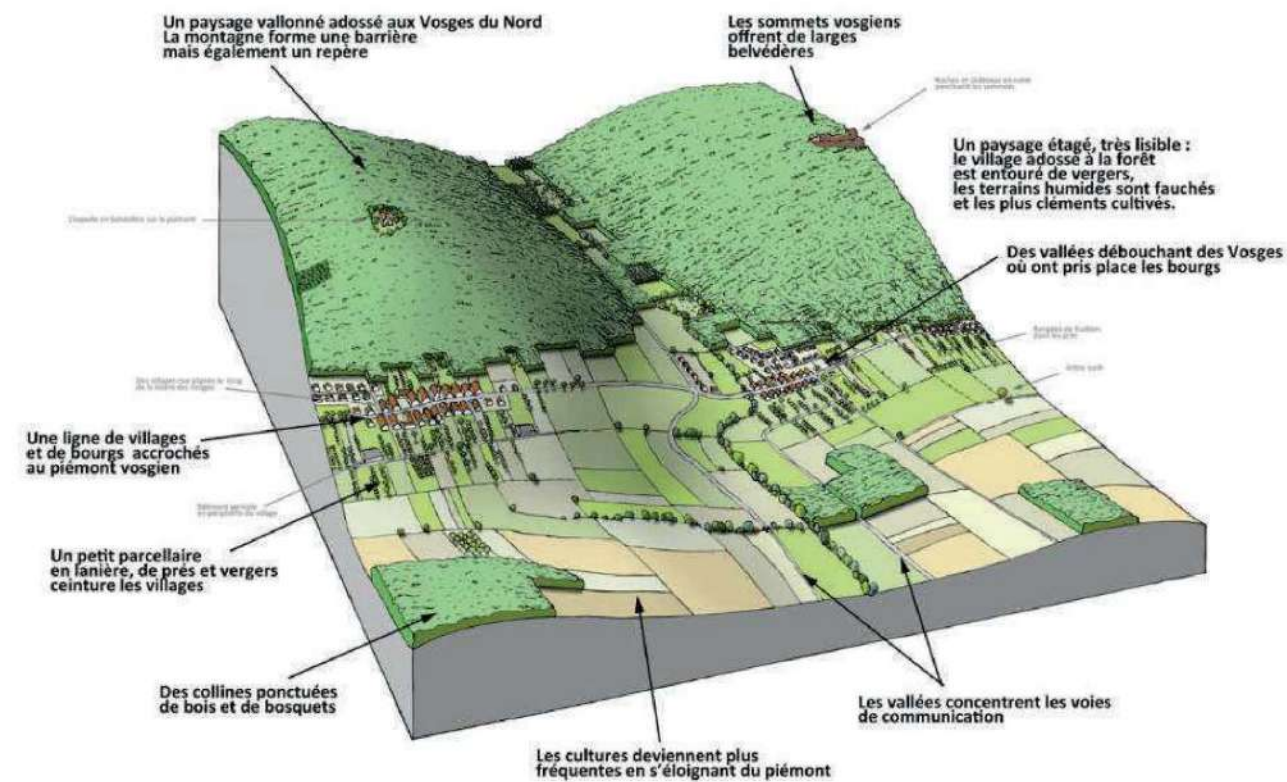
Carte du relief et des cours d'eau



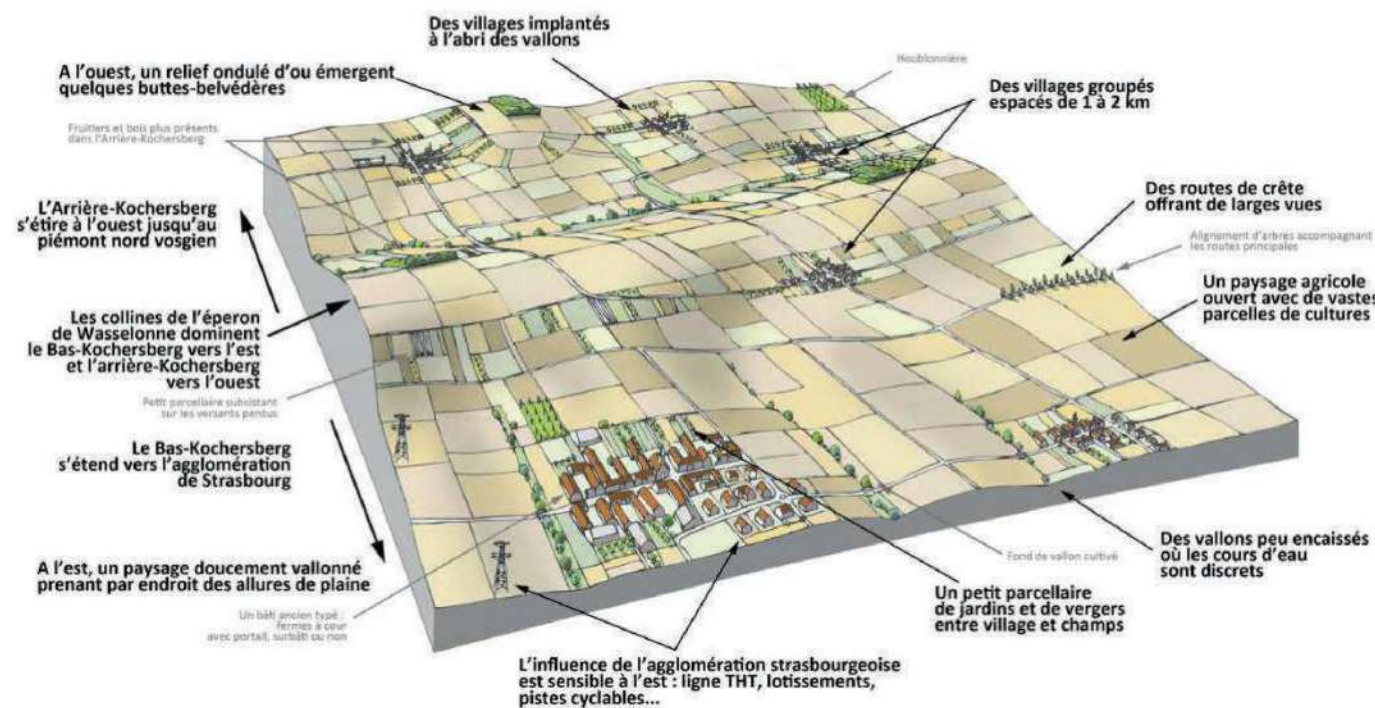
Photographie depuis la colline du Bastberg, vers les Vosges du Nord



Photographie depuis la colline du Bastberg, vers la plaine d'Alsace



extrait atlas des paysages d'Alsace : Le Piémont Nord



extrait atlas des paysages d'Alsace : Le Kochersberg

SELON L'ATLAS DES PAYSAGES D'ALSACE

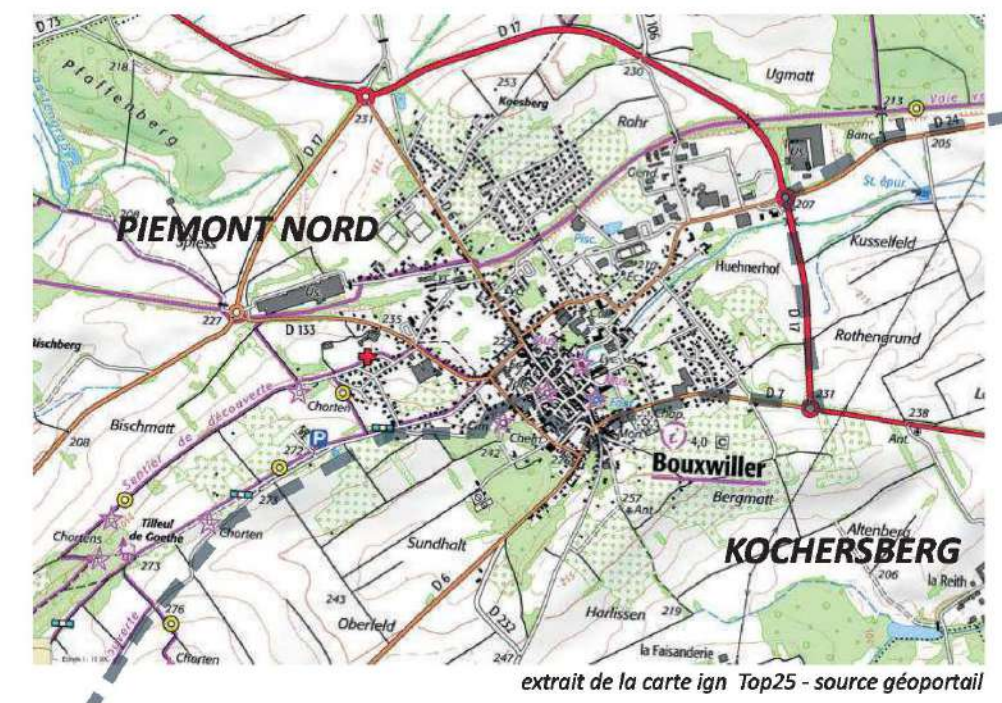
La ville et l'entité paysagère formée par son ban communal se situe à la confluence de deux archétype de paysage selon l'atlas des paysages d'Alsace à la limite Ouest du **Kochersberg** et sur la frange Est en «bas» du **Piémont Nord**.

Du Kochersberg nous retiendrons les caractéristiques suivantes :

- Un relief varié, aux ondulations amples, qui met en valeur le parcellaire agricole.
- Plusieurs sommets, butes- belvédères offrent de très larges belvédères. Panorama depuis le Bastberg notamment.
- Dans le paysage vallonné du Kochersberg, l'eau reste discrète, seulement signalée par la végétation qui l'accompagne.
- Des implantations urbaine situées à l'abris des vallons.
- Des routes de crêtes offrant de larges vues (D17 et D7).

Du Piémont Nord nous pouvons retenir les spécificité :

- L'entrée dans le Piémont Nord est soulignée par l'augmentation des prairies, des vergers et des bois.
- Le Piémont Nord offre des vues en surplomb et de larges belvédères qui mêlent au même moment la pente du piémont et le début des unités passagères voisine (Le Bastberg à l'Ouest ou les vues offertes depuis le contournement Nord Est, D17, en sont de bons exemples).



extrait de la carte ign Top25 - source géoportail

GEOLOGIE

Bouxwiller s'est implanté sur un site géologique riche en diversité.

Il y a 45 millions d'années l'emplacement de la ville était un lac tropical avec une végétation luxuriante et une faune très riche.

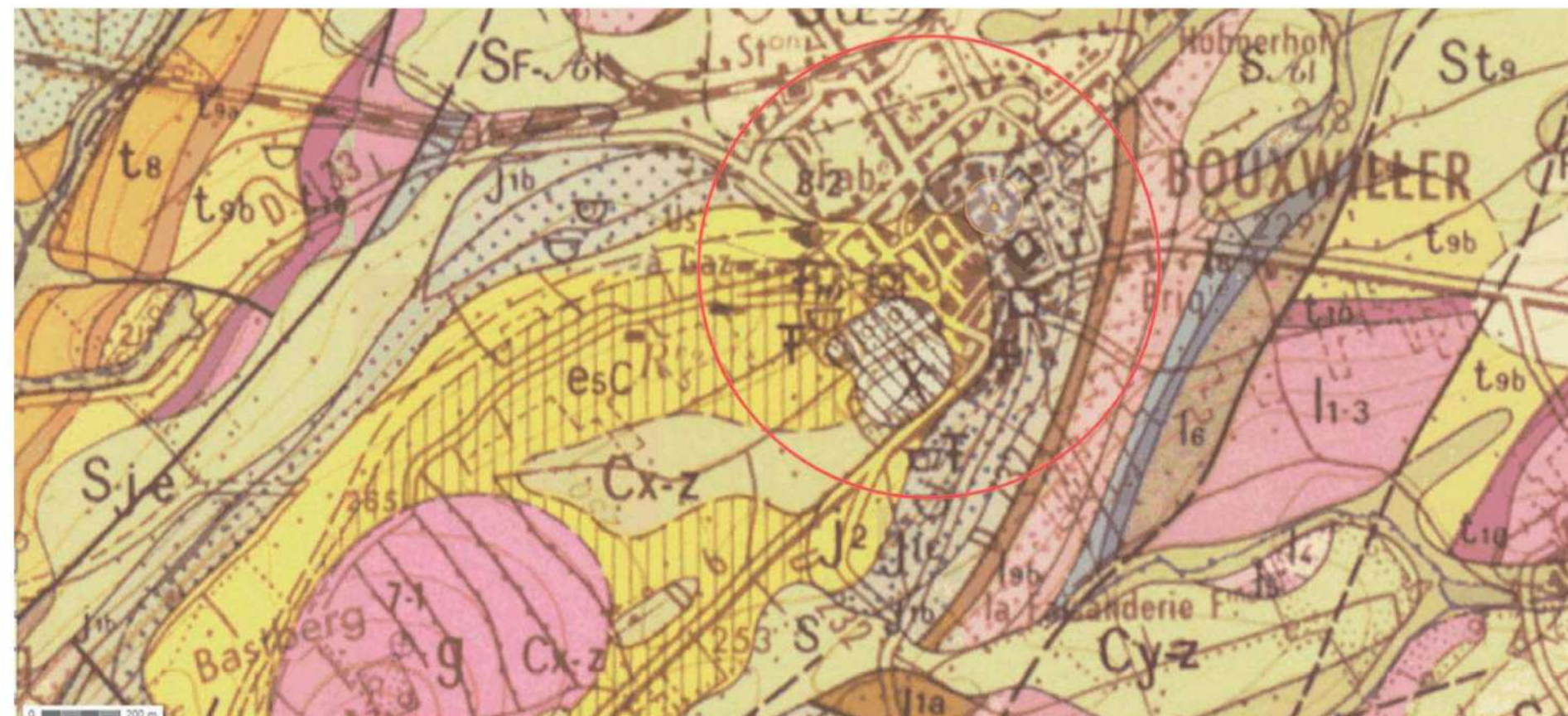
Les mouvements de terrain à l'échelle géologique ont morcelé la couverture sédimentaire. Un réseau de failles couvre l'ensemble du territoire, avec une orientation Sud-Ouest / Nord-Est.

Actuellement la nature du sol permet la rétention d'eau qui devient disponible par captage.

La ville s'implante sur plusieurs affleurements de roches différentes dont certaines sont exploitables pour la construction. Les roches présentes sont principalement sédimentaires : des calcaires, des marnes et argiles, des loess et des limons. Plusieurs strates sont riches en fossiles et ont contribué à la renommée du site de Bouxwiller :

«La grande carrière du Lutétien est située derrière l'église catholique, au Sud de la localité. Il s'agit d'un des rares affleurements d'âge éocène du fossé rhénan. Les calcaires qu'on y exploitait sont particulièrement fossilifères et ont acquis à ce stratotype du Lutécien continental une renommée internationale. Cette carrière est célèbre par ses restes de vertébrés qui furent étudiés au siècle dernier par Cuvier.»

Extrait du guide géologique des Vosges décrivant la carrière de Bouxwiller
Source : www.lithotheque.site.ac-strasbourg.fr



- | | |
|---|--|
| Formations colluviales (s.l.) : Limons ou sables limoneux avec débris lithiques | Jurassique : Bathonien : couches à Rhynchonella varians ; Marnes de Bouxwiller ; Marnes et calcaires d'Imbsheim |
| Formations alluviales : Sables et graviers | Jurassique : Bajocien : Couches à Stephanoceras blagdeni marnes et calcaires de Griesbach ; Couches à Stephanoceras humphriesianum, marnes de Grassendorf ; Couches à Stephanoceras sauzei calcaires |
| Formations alluviales : Sables et graviers : Alluvions d'âge mindel probable | Jurassique : Bajocien : Couches à Sonninia sowerbyi ; calcaires bleus de Tietesheim ; marnes sableuses d'Ettendorf |
| Formations alluviales : Sables et graviers : Alluvions anciennes d'âge quaternaire ancien indifférencié | Jurassique : Aalénien : Couches à Ludwigia munchisonae, marnes sableuses micacées et grès de Schalkendorf |
| Formations éoliennes (p.p.) : Loess relativement typiques d'âge würm probable en surface : limons peu argileux et partiellement décalcifiés | Jurassique : Aalénien : Couches à Ludwigia munchisonae, marnes sableuses micacées et grès de Schalkendorf |
| Formations du piedmont vosgien : Sables plus ou moins argileux soliflués avec blocs de grès éboulés ; Matériaux remaniés du Grès vosgien | Jurassique : Toarcien supérieur : Marnes à intercalations calcaires très fossilifères ; Couches à Astarte voitzi et couches à Jurensis |
| Formations tertiaires : Oligocène du Grand Bastberg, d'âge sannoisien probable : Conglomérats à galets calcaires et ciment calcaire et argileux ; Marnes inférieures gris verdâtre à jaunâtre | Jurassique : Toarcien inférieur : Schistes cartons : marnes légèrement bitumeuses à Posidonomya bronni |
| Formations tertiaires : Calcaire lacustre de Bouxwiller, d'âge lutétien | Jurassique : Sinémurien inférieur et Hettangien indifférenciés : Calcaires à Gryphées ; alternance de calcaires et de marnes brunes à gris-bleu |
| Formations tertiaires : Complexe argileux inférieur du Lutétien de Bouxwiller : Argiles et petits bancs calcaires fossilifères ; Argiles noires à lignite ; Argiles bariolées ; Sables inférieurs | |

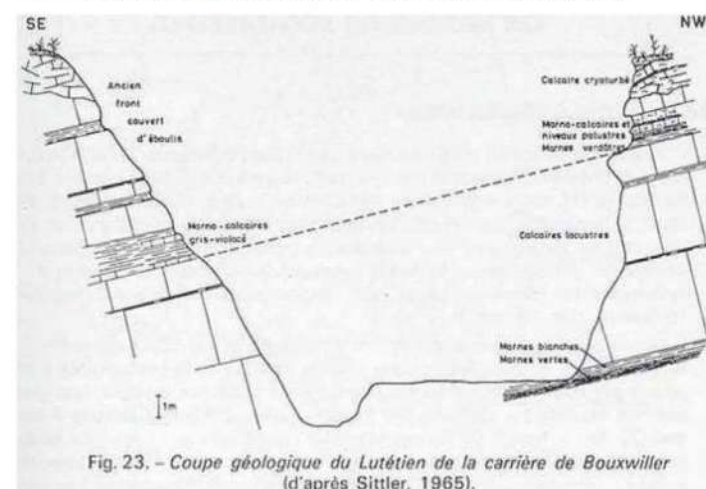


Fig. 23. - Coupe géologique du Lutétien de la carrière de Bouxwiller (d'après Sittler, 1965).
Carrière de Bouxwiller, calcaire lacustre, en 1975



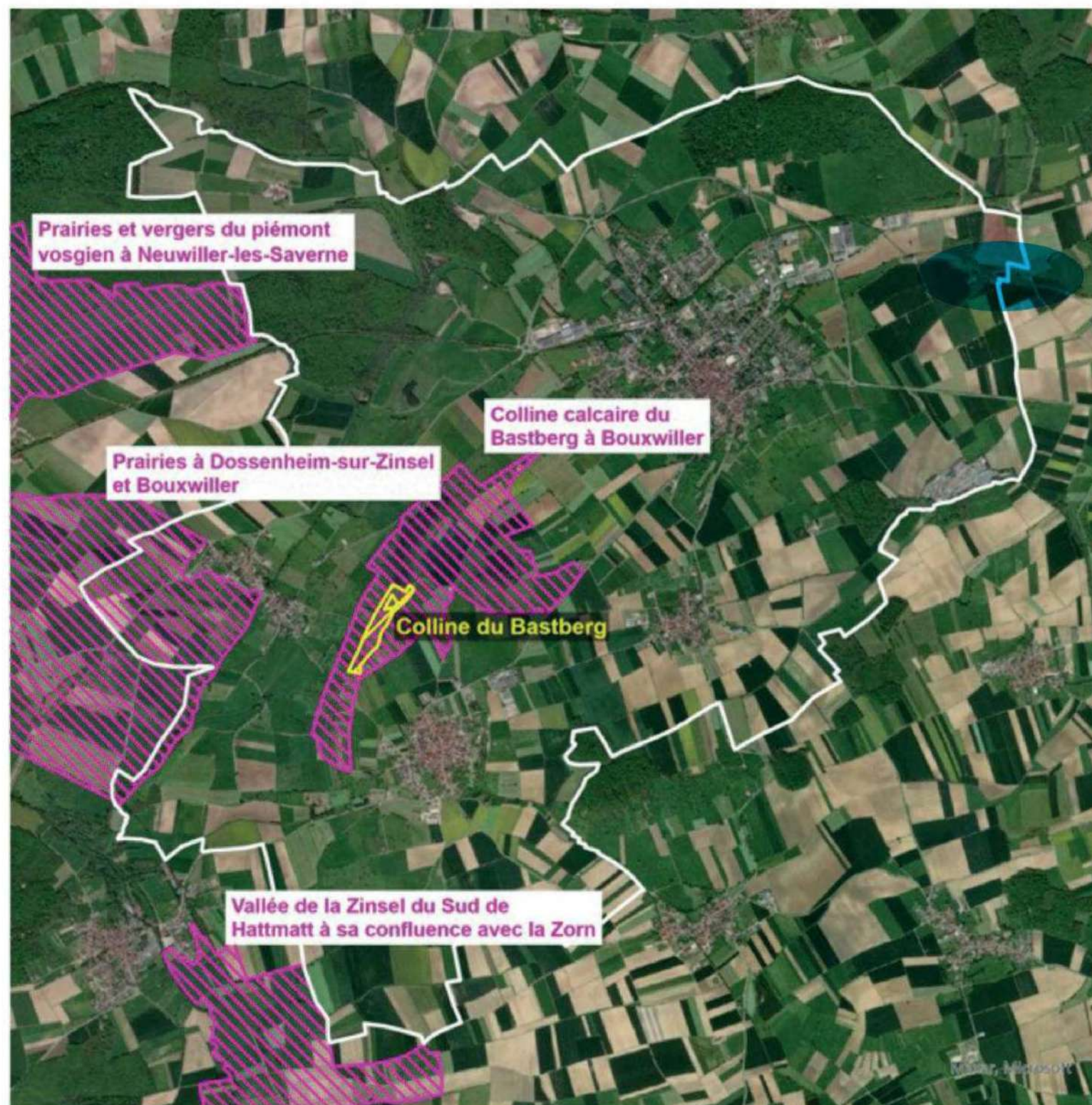
Carrière de Bouxwiller, calcaire lacustre, en 1975



Empreinte de fossile



Fossiles de Bouxwiller, présentés au musée du Pays de Hanau



localisation du Marais de Bouxwiller

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

-  ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique
-  Réserve Naturelle Régionale

SOURCES : INPN ; ESRI WORLD IMAGERY.

DÉCEMBRE 2021

0 400 800 m

Carte : sources : INPN, ESRI world imagery - le ban communal et les zones répertoriées

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La commune de Bouxwiller s'inscrit dans un territoire riche en milieux naturels remarquables

Zones répertoriées sur le ban communal de Bouxwiller :

ZNIEFF type I - Colline calcaire du Bastberg à Bouxwiller (n°420007048) qui couvre 128 ha de pelouses et boisements thermophiles remarquables ;

ZNIEFF type I - Ensemble prairial à Dossenheim-sur-Zinsel et Bouxwiller (n°420030031) qui s'étend sur 331 ha entre Griesbach-le-Bastberg et Dossenheim-sur-Zinsel ;

ZNIEFF type II - Paysage de collines avec vergers du Pays de Hanau (n°420007051) qui s'étend sur 28 841 ha entre Saverne et Niederbronn-les-Bains et couvre l'ensemble du ban communal de Bouxwiller.

Le site du Bastberg est classé en Réserve Naturelle Régionale.

Enfin la ville de Bouxwiller compte sur son territoire, une zone humide remarquable, **le Marais de Bouxwiller.**

La trame verte régionale :

Le piémont est un espace de transition paysagère mais également un espace de connexion entre le massif vosgien et le Ried.

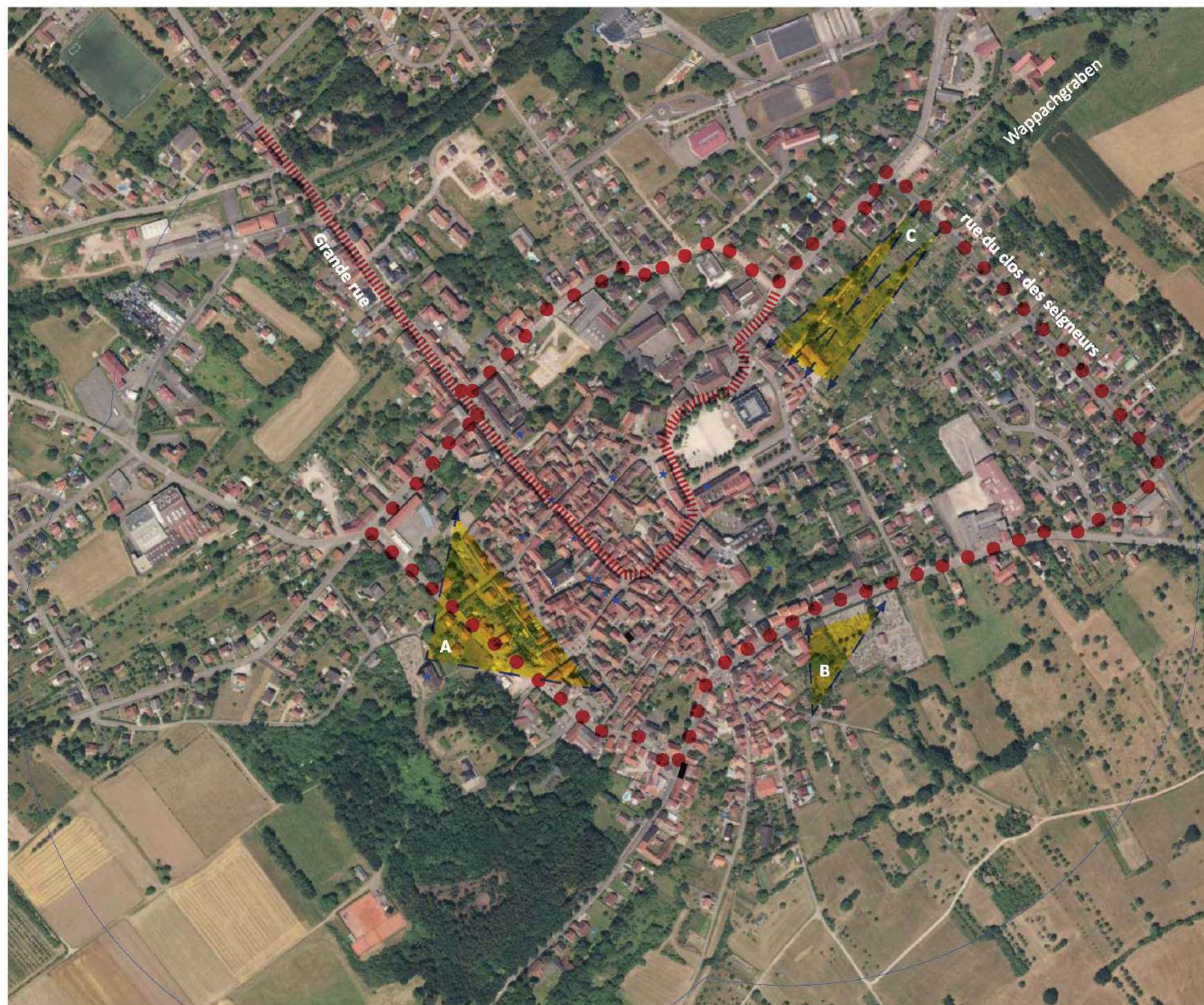
Les priorités sur le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau visent à :

- sauvegarder les vergers,
- maintenir les prairies dans les zones inondable qui bordent les rivières,
- créer des connexions écologiques à travers le pays de Hanau
- préserver les milieux naturels des collines d'Ingwiller, de Bouxwiller et de Marmoutier.

La ville de Bouxwiller est de par sa position dans l'intercommunalité du pays de Hanau La Petite Pierre une des porte du Parc naturel régional des Vosges du Nord sans pour autant avoir le statut de commune associée.



Prairies de fauche et verger de haute-tige au Bastberg (G Milochau 2021)



Orthophotographie - source géoportail et repérage des monuments historiques, périmètre monument historique et mur d'enceinte

Sur le fond cartographique commun de l'étude du centre historique nous avons esquissé une représentation synthétique du / des paysages urbain (ou paysage intérieur par opposition au grand paysage dans lequel s'inscrit la ville et ses faubourgs) afin d'en ressortir les atouts et enjeux paysagers spécifiques à la présente étude.

En effet la ville historique s'étant développée en fond de vallon, la topographie et la volumétrie du bâti interdisent les vues depuis ces sites vers le grand paysage. Les points de vues depuis le grand paysage, les infrastructures routières D7-D17,... ou les chemins piétons de randonnées par exemple offrent peu ou pas de vue d'ensemble sur le centre historique.

Nous avons donc concentré notre analyse aux abords immédiats de la ville ancienne.

De rares portion du tissus urbain ancien servent de transition entre le paysage intérieur et le grand paysage sur les axes de corridors écologiques de connexion de la trame verte régionale :

- A, la frange Sud Ouest en direction du Bastberg - l'église Saint-léger permettent de s'élever et lire une partie du paysage urbain en s'appuyant sur les points de repères que sont le clocher de l'église protestante, la cheminée et les grands arbres émergeant derrière le musée judo-alsacien, et des parcs du collège et du lycée.
- B, La rue du vignoble, la rue de Riedheim et le faubourg Sud offrent quelques vues sur le grand paysage et l'arrière du cimetière et donc la rive sud du Faubourg Saint-Georges
- C, La rue du clos des Seigneurs et les points les plus à l'ouest des chemins traversant les jardins permettent une vue partielle sur le site patrimonial remarquable sans pour autant s'ouvrir sur le grand paysage masqué par la frange pavillonnaire ouest.
- le Wappachgraben , ruisseau peu ou pas lisible ne permet pas d'échappée visuelle.

La grande rue et la place du château reliés par la rue du canal représentent les axes urbains principaux du bourg.

Il est possible de réaliser «le tour» de la ville ancienne et des anciens jardins en empruntant la ceinture viaire séparant la ville derrière ses remparts de ses faubourg via la D6, la D7 , la rue du clos des seigneurs et la D24.

PAYSAGE INTERIEUR

Une vue d'ensemble :

Un site inscrit difficile à saisir, à lire, percevoir en dehors des vues aériennes.

Des murs d'enceintes et quelques repères diffus identifiables au fil des déambulations piétonnes ou des traversées en voitures.

Une frange Est marquée par les traces du château et de ses jardins dont les grands arbres sont les principaux points de repères.

Une frange Ouest de faubourg appuyée sur le Bastberg et les premiers boisements (friche des anciennes mines) marquée par des ruptures de qualité du bâti, des incongruités, des points noirs dans le paysage perçu depuis les axes majeurs.

Un centre dense et très minéralisé.

PROTECTIONS PATRIMOINE

-  site inscrit (depuis le 22 juillet 1968)
-  limite site inscrit
-  MONUMENT HISTORIQUE
-  périmètre monument historique

PAYSAGE

-  espaces verts remarquables
-  espaces verts secondaires
cimetière, fond de parcelle jardinées
-  bois, friches, couvert dense naturel
-  arbres remarquables
point de repères - monument vert
-  arbres d'alignement
arbres participant à l'ambiance verte
-  point de repère
émergence (clochers - cheminée)
-  principales perspectives - panorama
-  espaces publics majeurs
-  sentier piéton périphérique existant
 sentier à ouvrir ou prolonger
-  principale rupture dans la qualité du
tissu urbain - point noir -
-  gardienne d'oie - petit jardin partagé



Représentation synthétique du paysage intérieur perçu depuis le site patrimonial remarquable et ses abords - Fond cadastre et orthophotographie - G Milochau

ESPACES PUBLICS MAJEURS

Les espaces publics majeurs :

Relecture de l'étude CAUE - renouvellement urbain du centre ancien - état des lieux - octobre 2010

- 1- Place du Château
- 2- Grand'Rue («entrée» de Bouxwiller)
- 3 et 4- Parc des Remparts et Rue des Bergers
- 5- place des Tilleuls (rue du canal)
- 6- Place du marché aux grains
- 7- Place de l'Ours (carrefour essentiellement routier)

Nous constatons un manque de lien entre ces différents espaces qui gagneraient à bénéficier d'un traitement hiérarchisé et coordonné du traitement paysager, de la matérialité des espaces publics.

Quelle cohérence entre aménagement de la Grande rue, la place du Château et la rue du canal ?

HLPP - OTE - 09/06/2021 - Stratégie de renforcement des bourg-centres

Bouxwiller Fiche Action 5A

Re-Aménagement de la place du château à Bouxwiller

Axe stratégique : Bourg d'art et de culture

Localisée sur l'emprise de l'ancien château de Bouxwiller, la place du château constitue le principal espace public au cœur de la Ville.

Les dimensions conséquentes de l'ensemble, le peu de rapport entretenu entre les bâtiments et la place, le peu de liaisons vers le Nord et l'Est en font un lieu peu animé et finalement peu attractif. La ville souhaite aujourd'hui ré-aménager la place pour en faire un véritable lieu de vie central.

Bouxwiller Fiche Action 5B

Re-dessine-moi un jardin

Axe stratégique : Bourg d'art et de culture

Avec le projet (Re) Dessine-moi un Jardin, le collectif Jardins souhaite engager durant deux ans, une réflexion sur la notion de ville verte et résiliente, trame verte et bleue, jardin potager – ville nourricière, espace de jardin pour tous - par la mise en valeur du patrimoine et de son histoire tout en encourageant l'émergence d'une conscience citoyenne. Il s'agit de co-construire avec les établissements scolaires des ateliers adaptés au public ainsi qu'aux champs de compétence des partenaires.

Ce temps fort localisé sur la place du château, en préfiguration de son réaménagement, pourrait par la suite se prolonger dans les jardins familiaux au Nord de la place.

Bouxwiller Fiche Action 2

Rénovation de la Grange des Bergers et extension du parking des remparts

Axe stratégique : Renforcer l'attractivité du centre-ville pour les habitants - Bourg d'art et de culture

La Ville de Bouxwiller est propriétaire d'une ancienne grange, rue des Bergers, adossée aux anciens remparts de la Ville et attenante au parking des remparts. La rénovation de cette grange permettrait :

La création d'une halle couverte et la mise en valeur d'une charpente ancienne, permettant d'accueillir le marché hebdomadaire

L'extension du parking des remparts attenante doit permettre de :

Assurer une offre de stationnement complémentaire pour la desserte de l'école

Développer une offre de proximité pour le projet d'équipement prévu dans la grange des bergers.

Les fiches action font ressortir une tendance intéressante croisant la nécessité de mieux relier les espaces publics entre eux, d'améliorer la présence des espaces verts, jardins, arbres dans les projets en centre bourg et associer ces espaces au patrimoine vert existant en favorisant les modes doux et une meilleure répartition des stationnements.



Représentation synthétique du paysage - espaces publics majeurs

 espaces publics majeurs

LES ESPACES PUBLICS

Relecture de l'étude CAUE - renouvellement urbain du centre ancien - état des lieux - octobre 2010

Dans le centre historique, une grande partie des espaces publics sont accaparés par les stationnements. Cette occupation réduit physiquement l'espace public comme lieu de sociabilité, pour finalement en limiter l'appropriation.

1- Place du Château

La place du château occupe une position centrale dans la commune. Sa configuration est marquée par le fait que l'ancien château et son rempart se sont greffés comme un bourrelet à l'Est de l'enceinte urbaine, avec des accès limités n'offrant pas de prolongement vers les directions Est et Nord, qui sont longtemps restés des surfaces agricoles. La place fonctionne aujourd'hui comme un grand rond-point, où la voirie longe les différents bâtiments remarquables dont plusieurs sont classés MH (musée, mairie). Ce dispositif permet de nombreux stationnements répartis circulairement sous une double rangée d'arbres ainsi que le «manège» des autobus scolaires, mais isole le cœur de la place des bâtiments limitrophes. Les dimensions conséquentes de l'ensemble, le peu de rapport entretenu entre les bâtiments et la place, le peu de liaisons vers le Nord et l'Est en font un lieu peu animé et finalement peu attractif.

2- Grand'Rue («entrée» de Bouxwiller)

Cette portion de grand rue qui marque l'articulation entre Faubourg et Mur d'enceinte concentre les commerces, restaurants, pharmacie et musée judeo-alsacien. Les stationnements y sont prépondérants. Cet espace forme la porte d'entrée principale du site patrimonial.

3 et 4- Parc des Remparts et Rue des Bergers

L'îlot du sable présente une configuration et des problématiques très représentatives du centre historique de Bouxwiller :

- un cœur d'îlot très minéral et labyrinthique
- des constructions limitrophes en ruine
- une interpénétration des lots privés et publics non construits
- des stationnements éparpillés à l'accès compliqué
- des accès étroits dont deux passages piétonniers couverts
- aucune activité ni commerce ni aménagement public en cœur d'îlot.

5- place des Tilleuls (rue du canal)

La place de la Fontaine, élargissement de la rue du canal correspondant à un carrefour complexe de rues et venelles. Une fontaine occupe le centre de cet espace dont le sol formé d'une trame de pavés clairs contrastant avec un pavage plus foncé favorise les stationnements sauvages. La fontaine fonctionne comme le cœur d'un rond point, que la circulation contourne.

6- Place du marché aux grains

La place du marché aux grains est une des places historiques majeure de Bouxwiller, nommée d'après sa fonction ancienne. Elle est aujourd'hui occupée par des stationnements en son cœur, limitant toute possibilité d'espace de convivialité ou de lieu d'échange social.

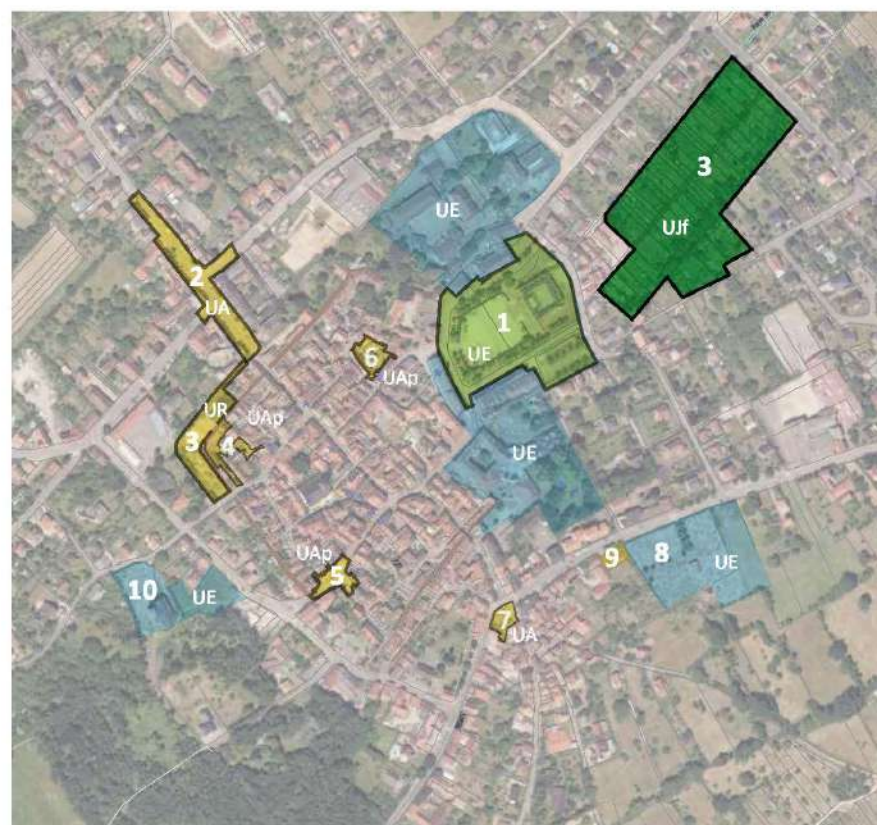
7- Place de l'Ours (carrefour essentiellement routier)

La place de l'Ours est actuellement occupée par des stationnements qui ont pris la place d'immeubles démolis. Ce n'est pas une place au sens propre du terme, c'est un vide urbain non caractérisé (non «dessiné, non projeté») opportunément colonisé par les voitures.

8 - Cimetière

9 - Monument aux morts

10 - Jardin et cimetière de l'église Saint-léger



Repérage espaces publics / semi-publics et zonage PLUi



Photographies : G Milochau (2021)



Photographies : G Milochau (2021) CAUE (2010)



Photographies : G Milochau (2021)



Représentation synthétique du paysage - espaces vert majeurs

PATRIMOINE VERT

Les jardins et le patrimoine vert :

Relecture de l'étude CAUE - renouvellement urbain du centre ancien - état des lieux - octobre 2010

Ces espaces verts très divers peu ou pas mis en valeur dans la trame de cheminements au travers du tissu urbain dense participent avec les grands arbres émergeant du tissu bâti dense au charme pittoresque du centre de Bouxwiller.

- 1- Le parc de l'hôpital
- 2- Le Fischuhl
- 3- Les jardin familiaux
- g et j -expérience de jardin partagés avec l'association Kirchegarte
- 4- Le parc des remparts
- 5- Le jardin du presbytère
- 6- Le parc de l'église - rue des Mines

HLPP - OTE - 09/06/2021 - Stratégie de renforcement des bourg-centres
Bouxwiller Fiche Action 9

Développement des espaces verts dans le centre-ancien de Bouxwiller
Axe stratégique : Renforcer l'attractivité du centre-ville pour les habitants

Description

Le tissu bâti au centre-ville de Bouxwiller est très dense de part son évolution socio-historique. Son caractère patrimonial est unanimement approuvé tout comme sa fragilité. Néanmoins, le caractère très urbain du centre-ville, lié à sa très forte densité, engendre très peu d'espaces non bâtis, qui souvent sont minéralisés. L'objectif de ce projet est ainsi de :

- Créer de nouveaux espaces verts au sein du tissu urbain non bâti, dans le cadre d'un projet de modification de l'aménagement du domaine public ;
 - Si des démolitions de maisons ou de dépendances trop fortement délabrées s'avèrent incontournables, et validées par l'ABF, après rachat par la Ville à l'euro symbolique puis démolition, aménager de nouveaux espaces verts (privés, publics, partagés...).
- Ces nouveaux aménagements permettront de créer des espaces de respiration au sein du tissu bâti dense, permettant à la fois un agrément pour les habitants mais également le développement de petites parcelles de jardins potagers, et ainsi augmenter l'attractivité du centre-ville tant pour de nouveaux habitants que les touristes.

Une expérimentation est actuellement en cours avec la nouvelle association bouxwilleroise Kichegarte, à qui la Ville a confié une parcelle aménagée fin 2020 rue des Juifs.

Bouxwiller Fiche Action 2

Rénovation de la Grange des Bergers et extension du parking des remparts

Axe stratégique : Renforcer l'attractivité du centre-ville pour les habitants - Bourg d'art et de culture

La Ville de Bouxwiller est propriétaire d'une ancienne grange, rue des Bergers, adossée aux anciens remparts de la Ville et attenante au parking des remparts

la rénovation du site permettrait :

La création d'espaces de jardins partagés le long des anciens remparts

Il ressort la tendance suivante des fiches actions :

Relier - Associer - Fondre les espaces publics avec les jardins, le patrimoine vert de Bouxwiller.

-  espaces verts remarquables
-  espaces verts secondaires
cimetière, fond de parcelle jardinées
-  bois, friches, couvert dense naturel
-  arbres remarquables
point de repères - monument vert
-  arbres d'alignement
arbres participant à l'ambiance verte



Reperage espaces vert et zonage PLU



Photographies : G Milochau (2021) - CAUE (2010)



Photographies : G Milochau (2021) - CAUE (2010)



Photographies : G Milochau (2021) - CAUE (2010)

LES ESPACES VERTS REMARQUABLES

Relecture de l'étude CAUE - renouvellement urbain du centre ancien - état des lieux - octobre 2010
Bouxwiller possède peu d'espaces verts publics, il semble nécessaire d'ouvrir au public les différents espaces verts existants mais peu lisibles, inaccessibles ou non intégrés à la trame urbaine.

1- Le parc de l'hôpital

Propriété des Hôpitaux de Bouxwiller, ce parc clôturé est inscrit Monument historique, mais non accessible au public, encore moins depuis la création de «l'aile Alzheimer» qui oblige à en sécuriser les accès.

2- Le Fischfuhr

Très ancien étang correspondant à une résurgence qui alimentait autrefois les douves du château médiéval, cette emprise communale au pied du mur d'enceinte est actuellement gérée par l'association des pêcheurs pour l'élevage des alevins, mais fermée au public par crainte de dégradations.

3- Les jardins familiaux

Ils correspondent à la partie la moins dense de la commune, au contact mais à l'arrière de la place du Château. Peu à peu grignotés par des pavillons d'habitation, ils ont pris la forme de cœur d'îlots protégés par le PLU en vigueur sous la forme d'un zonage de type UJf, n'en permettant pas l'urbanisation et traversé par un emplacement réservé BOU08.

j -expérience de jardin partagés avec l'association Kirchgarte

4- Le parc des remparts

5- Le jardin du presbytère

6- Le parc de l'église - rue des Mines

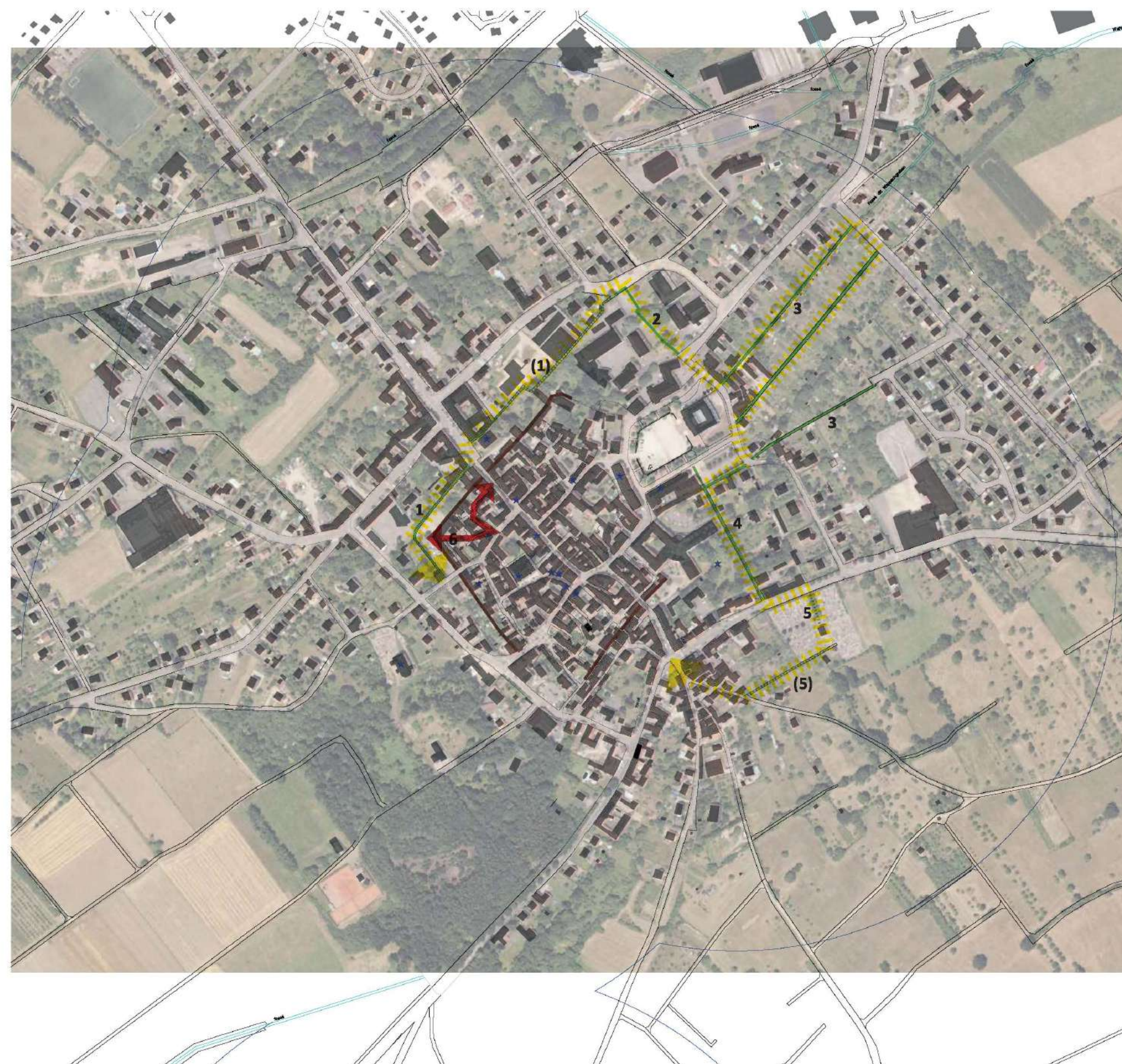
L'église catholique est bâtie au sommet d'une éminence, en retrait par rapport à la rue des Mines. Son accès se fait par un grand escalier occupant un espace vert qui était jadis occupé par des bassins de captage de la source à l'origine du canal couvert courant le long de la Rue du canal.



Ancienne carte Postale : Source du Lûrejerri -Rosschwemm et l'état actuel.
L'aménagement anecdotique réalisé dans les années 2000 n'est pas à l'échelle du site et à la hauteur de sa qualité.

7- Le cimetière

Un bouclage de promenade au travers du cimetière vers la rue du vignoble serait à envisager.



Représentation synthétique du paysage - cheminements doux

PARCOURIR LE PAYSAGE INTERIEUR

Les murs d'enceinte et les parcours piétons périphériques :

Relecture de l'étude CAUE - renouvellement urbain du centre ancien - état des lieux - octobre 2010
Tous ces espaces verts répertoriés contribuent, avec les bâtiments remarquables au charme pittoresque de Bouxwiller. Cependant, ils ne restent connus que des autochtones les pratiquant comme des raccourcis menant d'un îlot à l'autre. Ces espaces souvent atypiques pourraient être mis en valeur au travers de parcours, offrant ainsi des promenades non seulement aux habitants mais aussi aux visiteurs. Ces cheminements permettraient alors une seconde lecture du cœur de la commune à travers un tissu vernaculaire, toujours dans l'esprit de créer ou renforcer une trame piétonnière.

Visiter et découvrir le centre historique en dehors des circulations automobiles est un des moyens de découvrir certains éléments peu ou pas visible du patrimoine bâti mais surtout de patrimoine vert.

Les cheminements sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour une découverte « périmétrique » sont :

- 1 - La promenade des remparts suivant le mur d'enceinte - possibilité de compléter le parcours interrompu derrière le musée judéo-alsacien : la ruelle des moulins- projet de réaménagement
- 2 - allée et parvis entre collège et lycée
- 3 - Les 3 chemins desservant les jardins familiaux de l'Est de la place de l'orangerie à la rue du clos des seigneurs
- 4 - L'allée Jardins des seigneurs de la place de l'orangerie au cimetière
- 5 - l'allée centrale du cimetière et une éventuelle boucle jusqu'à la rue du vignoble par le chemin rural existant.

A compléter par un nouvel axe desservant le bourg :

- 6 - Projet d'ouverture du mur d'enceinte au travers de la grange rue des bergers pour gagner la rue du sable.



HLPP - OTE - 09/06/2021 - Stratégie de renforcement des bourg-centres

Bouxwiller Fiche Action 3

Liaisons douces

Axe stratégique : Développer les mobilités alternatives

La ville de Bouxwiller souhaite renforcer son attractivité par l'amélioration de son accessibilité de manière alternative à l'automobile et notamment par les modes doux (à pied, à vélo). Elle prévoit, dans ce cadre, l'amélioration du réseau cyclable aux portes de la commune.

Enfin, à l'intérieur de Bouxwiller, afin d'améliorer la connexion entre les quartiers Nord et le centre-ville, la ruelle du Moulin pourrait être aménagée et ré-ouverte à la circulation des piétons et cyclistes, créant une jonction entre le parvis du Collège et le centre-ville.

Bouxwiller Fiche Action 2

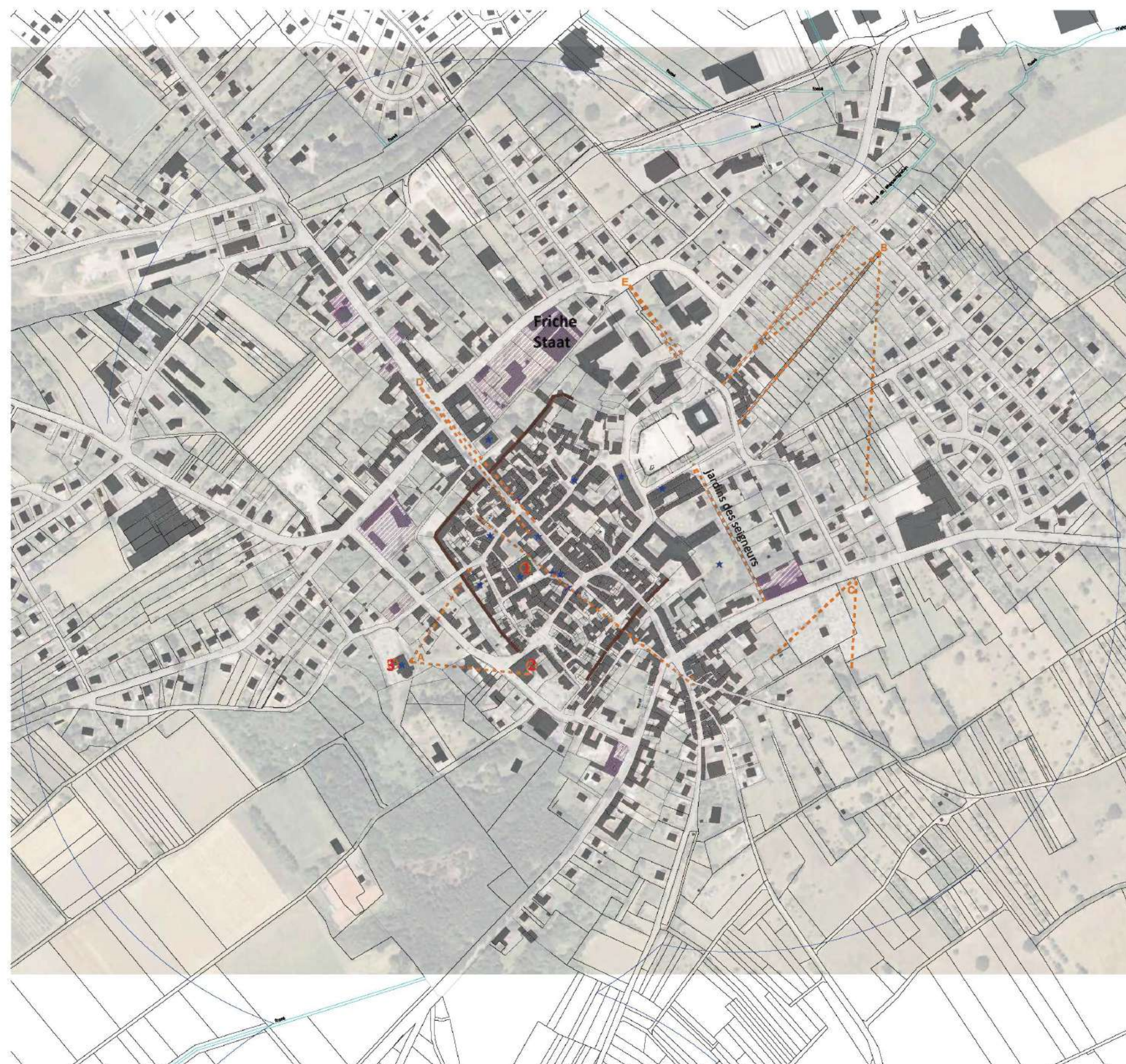
Rénovation de la Grange des Bergers et extension du parking des remparts

Axe stratégique : Renforcer l'attractivité du centre-ville pour les habitants - Bourg d'art et de culture

La Ville de Bouxwiller est propriétaire d'une ancienne grange, rue des Bergers, adossée aux anciens remparts de la Ville et attenante au parking des remparts.

L'ouverture d'une porte à travers le rempart permettra de mettre en lien les deux équipements et plus largement d'assurer une liaison entre le centre-ville et cette partie du faubourg.

— sentier piéton périphérique existant
- - - sentier à ouvrir ou prolonger



Représentation synthétique du paysage - points de vue et panoramas

VOIR LE PAYSAGE INTERIEUR

Les panoramas et points de repères :

Relecture de l'étude CAUE - renouvellement urbain du centre ancien - état des lieux - octobre 2010

Les émergences ou points culminants dans l'emprise du centre ancien sont peu nombreux :

- 1- Clocher de l'église protestante.
- 2- Cheminée des anciennes mines.
- 3- Clocher de l'église Saint-Léger.

Il n'y a pas de possibilité d'embrasser d'un seul regard le centre historique. Ces franges sont lisibles partiellement depuis les axes viaires qui le contournent et quelques points de vue permettent de s'élever et rechercher les 3 repères présentés plus haut.

- A - Vue la plus complète depuis l'église Saint Léger
- B - Découverte des jardins familiaux depuis la rue du clos des seigneurs
- C - Vue pittoresque sur les arrières du cimetière - ancienne ceinture de verger Faubourg Sud - rue du vignoble
- D - Grande rue « entrée de Bouxwiller »

A ces principaux panoramas il faut ajouter une percée visuelle possible depuis le haut de la rue du Sable (a) vers le faubourg Sud et la vue depuis la rue de Kirrwiller vers la place de l'orangerie : jardins des seigneurs.

En dehors de ces éléments positifs il faut noter la présence de «points noirs» et autres ruptures dans le paysage urbain dont la friche Staat est en cours de re-qualification - appel à projet en cours.

HLPP - OTE - 09/06/2021 - Stratégie de renforcement des bourg-centres
Bouxwiller Fiche Action 1
Résorption de la friche Staat et aménagement d'un parking
Axe stratégique : Renforcer l'attractivité du centre-ville pour les habitants

Description
Afin de pacifier le centre-ville et le rendre plus attractif, la ville souhaite poursuivre l'organisation du stationnement à sa périphérie immédiate. De plus, la Ville de Bouxwiller souhaite réaménager sa place centrale en un lieu de vie qui ne serait plus dévolu au parking automobile. Afin de répondre à cet objectif, il convient donc de relocaliser les capacités de stationnement sur d'autres espaces.
La Ville de Bouxwiller a acquis, en 2011, une friche industrielle à proximité du centre-ville. Ce site, qui a connu par le passé une activité de métallerie-boulonnerie, bénéficie de la proximité recherchée.

La Ville de Bouxwiller souhaite donc aujourd'hui re-qualifier la friche Staat et y aménager un parking végétalisé qui permettra également d'aménager une liaison entre le centre-ville et les équipements sportifs de la ville.

- 2 point de repère émergence (clochers - cheminée)
- principales perspectives - panorama
- principale rupture dans la qualité du tissu urbain - point noir



Repérage eau, passages couverts, émergences, cheminements piétons principaux.

POINTS REMARQUABLES A RELIER

Relecture de l'étude CAUE - renouvellement urbain du centre ancien - état des lieux - octobre 2010
Dans le centre historique, le paysage urbain est marqué par quelques éléments caractéristiques que l'on peut lister ci-dessous et qui en plus du bâti forment son image .

- 1 Traces et présence de l'eau**
 - 1- Fontaine place du marché aux grains
 - 2- Fontaine place du Château
 - 3- Fontaine place de l'Orangerie
 - 4- Fontaine -gardienne d'oie
 - 5- Fontaine place des tilleuls
 - 6- Puits rue des bergers
 - 7- Puits place de l'ours
 - 8- Points d'eau potables
 - 9- Fischfuhr
 - 10- Bâtiment de la source - rue des mines- évocation source
 - 11- Fossé Wappachgraben
 - 12- Fossé le long du jardin du presbytère
 - 13- Traces éparse de fossés et rigoles
- 14 Passages publics couverts**
 - 14- Grand rue vers îlot des cygnes
 - 15- Accès à la rue des cygnes
 - 16- Rue du canal à la rue des mines
 - 17- Rue du sable - Grande rue
 - 18- Îlot du sable - rue du sable
 - 19- Projet d'ouverture grange rue des bergers dans le mur d'enceinte
- A Émergences**
 - A- Clocher de l'église protestante.
 - B- Cheminée des anciennes mines.
 - C- Clocher de l'église Saint-Léger.
- Voies piétonnes**
 - a - La promenade des remparts - ruelles du moulin
 - b - Allée et parvis entre collège et lycée
 - c - Les chemins desservant les jardins familiaux
 - d - L'allée jardins des seigneurs
 - e - L'allée centrale du cimetière
 - f - L'allée rue des mines - église Saint-Léger
 - 19 - Ouverture Grange rue des bergers - rue du sable.

Des aménagements plus ponctuels :



les oies et la gardienne - rue du 22 novembre

stolpersteine - pavé de la mémoire



Photographies : G Milochau (2021)



Photographies : G Milochau (2021)



Photographies : G Milochau (2021)



Photographies : G Milochau (2021)

INVENTAIRE PHOTOGRAPHIQUE

Traces et présence de l'eau

- 1- Fontaine place du marché aux grains
- 2- Fontaine place du Château
- 3- Fontaine place de l'Orangerie
- 4- Fontaine -gardienne d'oie
- 5- Fontaine place des tilleuls
- 6- Puits rue des bergers
- 7- Puits place de l'ours
- 8- Points d'eau potables
- 9- Fischfuhl
- 10- Bâtiment de la source - rue des mines- évocation source
- 11- Fossé Wappachgraben
- 12- Fossé le long du jardin du presbytère
- 13- Traces éparses de fossés et rigoles

Passages publics couverts

- 14- Grand rue vers îlot des cygnes
- 15- Accès à la rue des cygnes
- 16- Rue du canal à la rue des mines
- 17- Rue du sable - Grande rue
- 18- Îlot du sable - rue du sable
- 19- Projet d'ouverture grange rue des bergers dans le mur d'enceinte

Émergences

- A- Clocher de l'église protestante.
- B- Cheminée des anciennes mines.
- C- Clocher de l'église Saint-Léger.

Voies piétonnes

- a - La promenade des remparts - ruelle du moulin
- b - Allée et parvis entre collège et lycée
- c - Les chemins desservant les jardins familiaux
- d - L'allée jardins des seigneurs
- e - L'allée centrale du cimetière
- f - L'allée rue des mines - église Saint-Léger
- 19 - Ouverture Grange rue des bergers - rue du sable.



Photographies : G Milochau (2021)

CONCLUSIONS

Espaces publics

La densité du bâti reporte et concentre sur tous les espaces publics les stationnements qui ne peuvent se faire dans les îlots privés.

Les conteneurs des poubelles de tri et ordures ménagères sont au minimum une fois par semaine présenté sur l'espace public (voir sortis toute l'année) et prennent une place importante.

La place prépondérante de la voiture implique des espaces publics fortement minéralisés et peu propices au vivre ensemble.



Piste de réflexions :

Redistribuer et revoir la place de la voiture.

Végétaliser l'espace public.

Poursuivre les expériences en cours et mettre en oeuvre les fiches actions.
Re-interroger le mode de collecte et l'intégrer dans la refonte des espaces publics. Comment intervenir sur le parcellaire privé ?

Espaces verts

Les espaces verts publics et accessibles sont très peu nombreux.

L'essentiel de l'image verte de Bouxwiller est réalisée par les grands arbres, jardins privés qui émergent des limites.

Des espaces publics très minéraux, des expériences en cours avec l'association « kirchegarte ».

L'histoire riche des jardins à Bouxwiller est peu connue et lisible.



Piste de réflexions :

Encourager les initiatives privées de qualité - végétalisation de façades...

Protéger les grands arbres existants sur parcelles privées et publiques.

Préserver les cœur d'îlots vert, les zones UJ et les développer.

Améliorer la présence de l'espace vert sur l'espace public et développer les premiers tests de jardins partagés

Liens et compréhension d'un ensemble

Peu ou pas de vue d'ensemble du site historique ce qui réduit sa compréhension.

De nombreux espaces semi-publics à l'accès limité (jardin de l'hôpital - jardins familiaux, fischfuhl...).

Les sources, l'eau qui sont de moins en moins présentes et lisibles

Des initiatives à compléter : stolpersteine, ...



Piste de réflexions :

Compléter les parcours piétons existants en parallèle des zones UR.

Permettre des points de vues d'ensemble.

Chemin de l'eau à révéler et compléter en parallèle d'un renforcement de la végétalisation de l'espace public.

Améliorer les relations entre secteurs UJf (UJ) et UE,UR



Aire de présentation selon règles SMICTOM

Voitures collées au jardin partagé



Jardinet à la mode 2021

Qualité de certains petits aménagements privés



Préserver son Intimité - fermer les vues

Prolonger la ruelle du moulin



Parcelle privée ouverte sur espace public

Espace public minéralisé et stationnements



Grands arbres sur parcelles privées

Abattages malheureux de grands chênes



Chemins des jardins familiaux

Traces ténues du réseau hydrographique



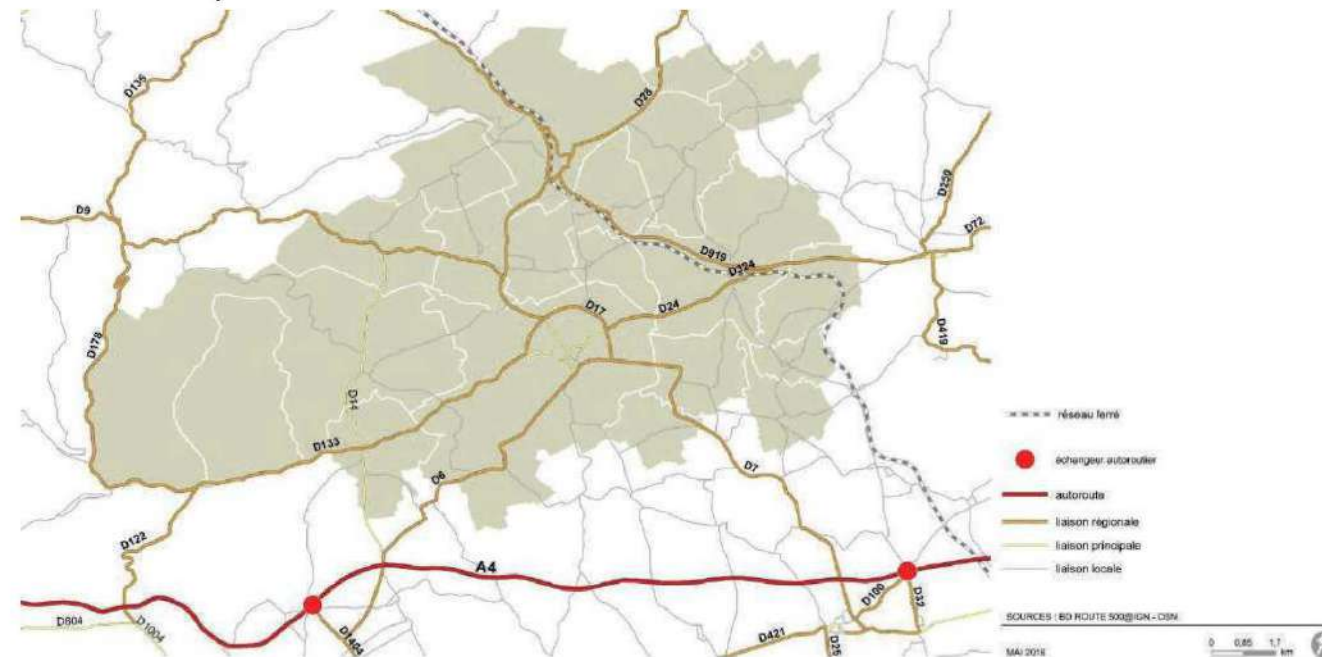
Photographies : G Milochau (2021)

I- DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

3. DIAGNOSTIC URBAIN

RESEAU VIAIRE ET HIERARCHIE

Le territoire du Pays de Hanau bénéficie de deux accès à l'autoroute A4 : à Schwindratzheim et à Saverne.



Plusieurs routes départementales convergent vers le centre du bourg et assurent sa desserte :

- La RD6 relie Saverne (au Sud-Ouest) à Ingwiller (au Nord-Ouest) en traversant Hattmatt, Imbsheim et Bouxwiller ;
- La RD7 permet de rejoindre Hochfelden (au Sud-Est) ;
- La RD24 assure l'accès vers l'Est à Obermodern-Zutzendorf et sa gare, le Val de Moder puis Haguenau ;
- La RD133 transite par Griesbach-le-Bastberg et rejoint l'échangeur autoroutier de Saverne – depuis peu, cette voie contourne Dossenheim-sur-Zinsel.

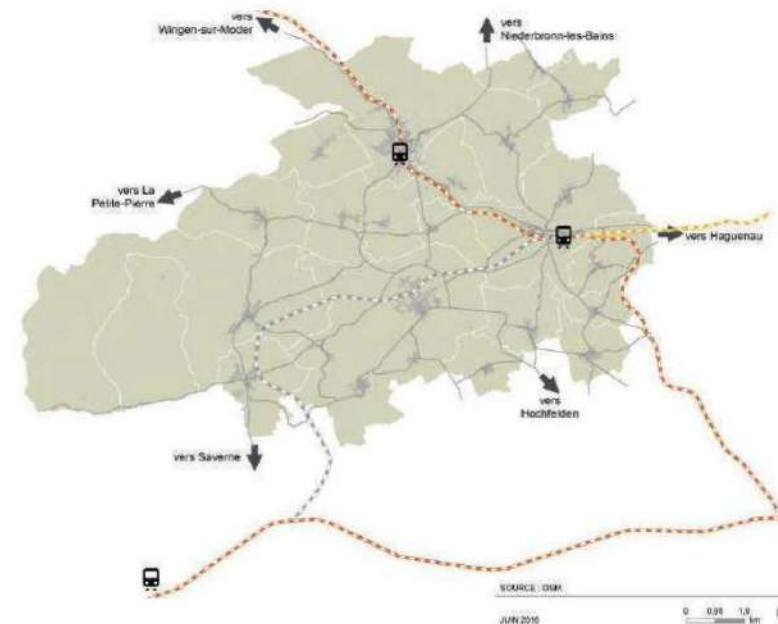


Pour soulager le centre-ville de Bouxwiller de l'importante circulation automobile, une voie de contournement (RD17) a été aménagée au nord, en forme d'arc de cercle où se rejoignent les routes D7, D24, D6, D106 et D133.

Le territoire est desservi par la voie ferrée Strasbourg-Sarreguemines-Sarrebruck avec 2 gares : Ingwiller et Obermodern-Zutzendorf.

La ligne Saverne-Haguenau-Rastatt est fermée au trafic :

- entre Saverne et Obermodern, elle a été démantelée ;
- entre Obermodern et Haguenau, les voies sont toujours en place mais ne sont plus exploitées.



La ligne Strasbourg-Sarreguemines bénéficie d'une desserte journalière de 13 allers-retours avec un cadencement à la demi-heure en heures de pointe vers Strasbourg le matin et de Strasbourg le soir.

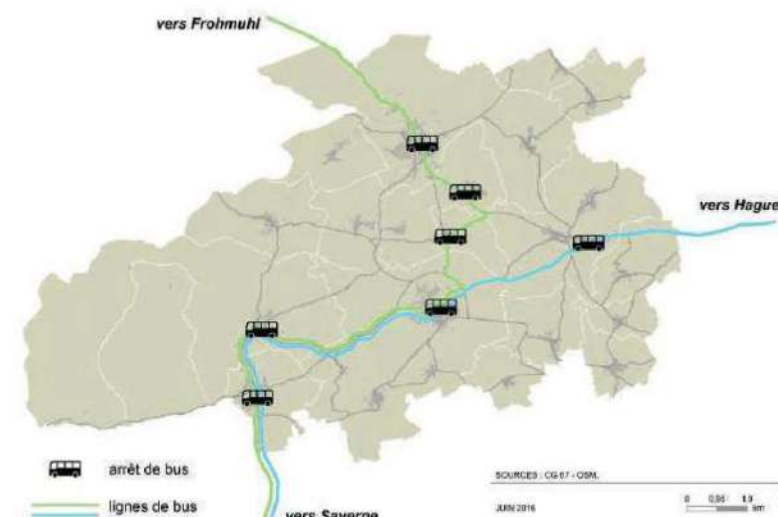
Le réseau TER propose également plusieurs lignes routières sur le territoire. Il s'agit de lignes qui ont remplacé des dessertes ferroviaires et desservent la ville de Bouxwiller :

- ligne Frohmuhl – Saverne
- ligne Mommenheim – Ettendorf – Bouxwiller
- ligne Haguenau – Obermodern – Saverne

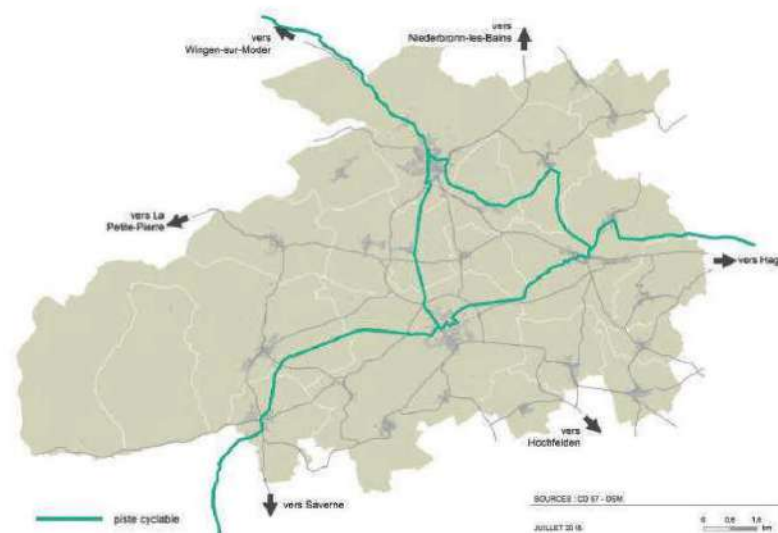
----- voie ferrée ouverte au service

voie ferrée fermée au service

voie ferrée désaffectée



La ligne Haguenau – Obermodern – Saverne permet d'obtenir des correspondances entre 5 et 15 minutes avec les trains de et vers Strasbourg en gare d'Obermodern et de Saverne.



Les pistes cyclables présentes sur le territoire appartiennent à un large réseau départemental de mobilité douce.

La triangulation interconnectant les 3 grandes zones urbaines d'Ingwiller, Bouxwiller et Obermodern-Zutzendorf permet l'optimisation des déplacements entre ces 3 pôles majeurs du territoire tout en desservant au passage les communes de Niedersoultzbach, Menchhoffen et Schillersdorf.

VOIES ET ESPACES PUBLICS

plan du centre ville



LEGENDE:

- Périimètre de zone de protection
- Enceinte médiévale
- - - Enceinte médiévale disparue
- Porte médiévale disparue
- - - - - Enceinte des jardins seigneuriaux
- Rue principale
- Rue secondaire
- Rue piétonne
- Espace public
- Arbres urbains
- Fontaine publique
- ↔ Passage public couvert
- ||||| Voie piétonnes avec escalier

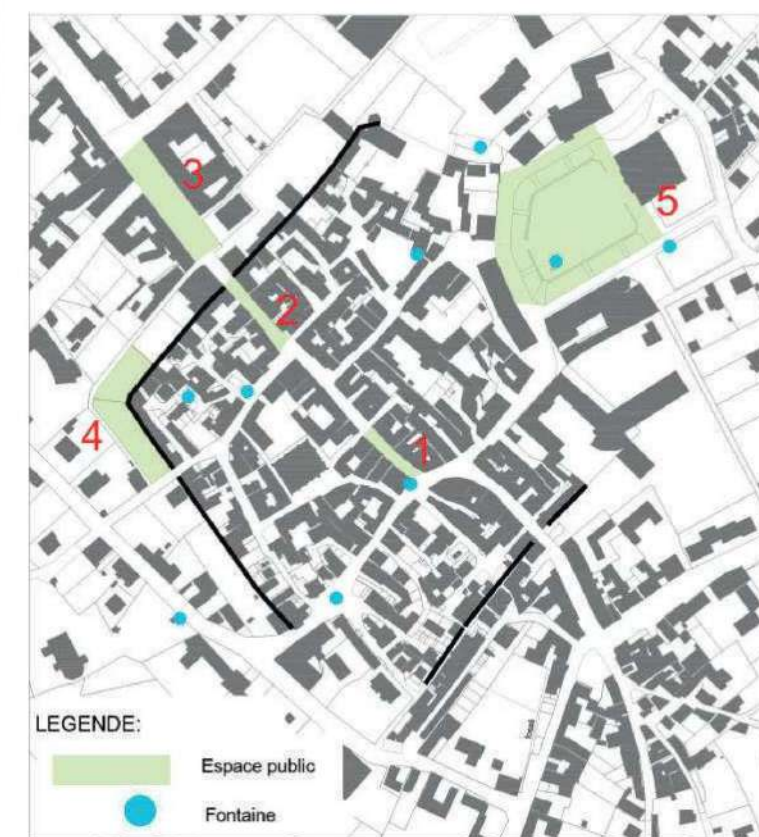
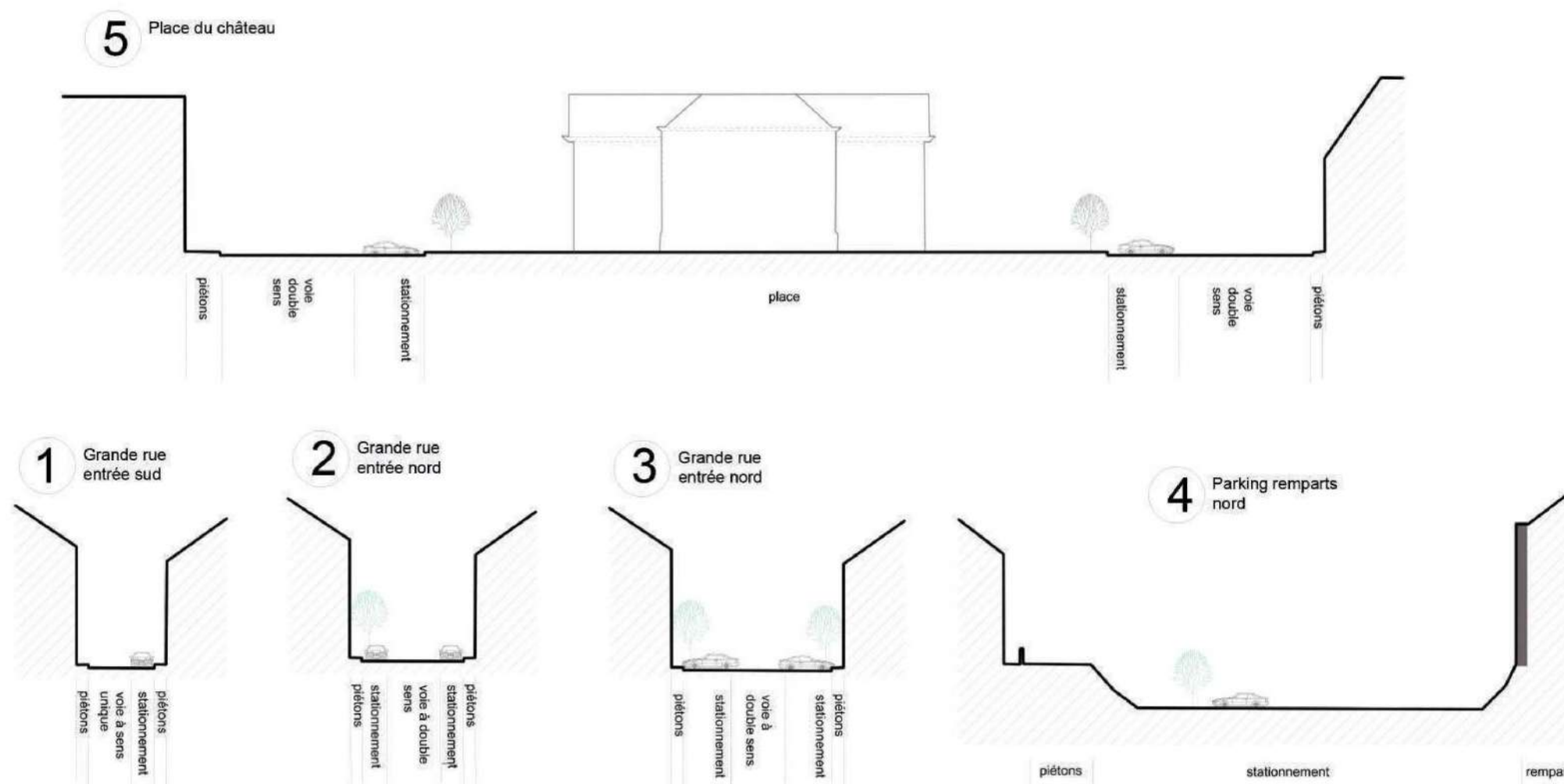
ECHELLE : 1 / 2500°

0 50 100m N

VOIES ET ESPACES PUBLICS

La commune de Bouxwiller est dotée de nombreux espaces publics aux statuts et dimensions variées. Ils sont le plus souvent à dominante minérale, parfois pavés, ce sont des lieux privilégiés de la vie urbaine. On trouve des places/carrefours (place du marché aux grains). Plus modestes, elles permettent les échanges de proximité.

Ce sont des points d'articulation des flux. La place du château et l'espace à l'Ouest dans le fossé sont des possibles lieux de rassemblement.

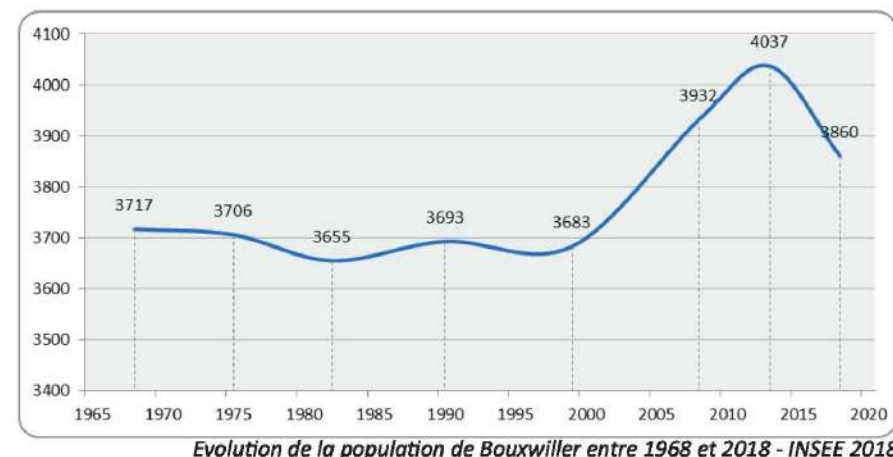


ELEMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ARCHITECTURE

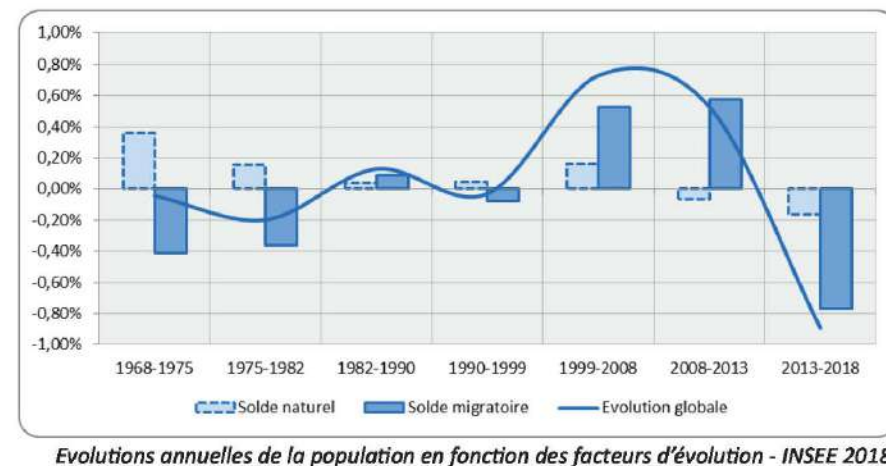


En 2018, la population de Bouxwiller s'établit à 3 860 habitants et représente 14,5% de celle de la Communauté de communes Hanau La Petite-Pierre. La population communale se répartit de la manière suivante :

- 2 871 habitants à Bouxwiller
- 551 habitants à Imbsheim
- 257 habitants à Griesbach-le-Bastberg
- 181 habitants à Riedheim.

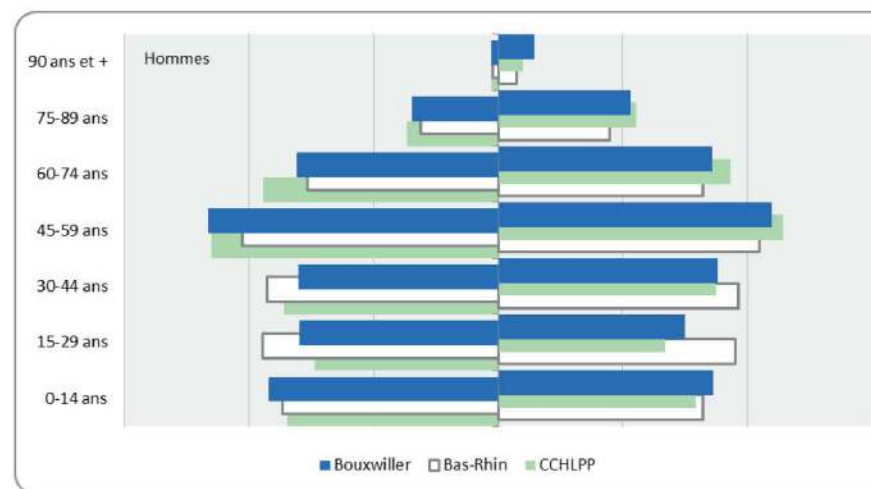


La population communale est restée très longtemps stable autour de 3 700 habitants jusqu'au début des années 2000. Elle a ensuite connue une forte progression entre 1999 et 2013. Depuis, la commune connaît un fort recul démographique (-0,89% par an), en raison d'un déficit du solde migratoire.



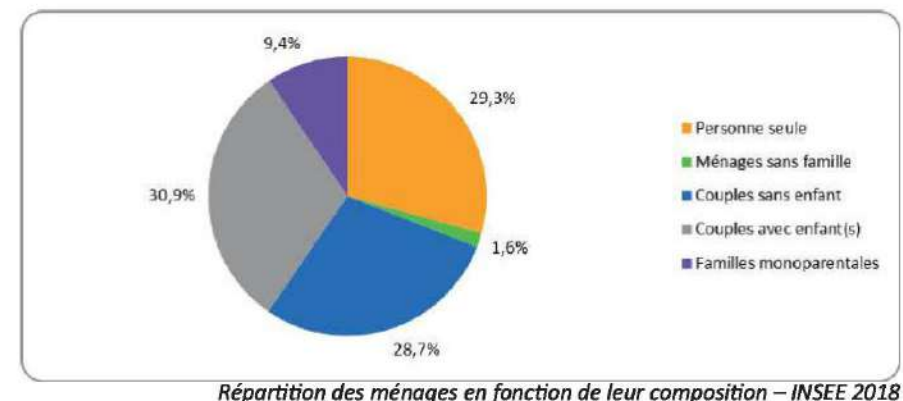
Le recul concerne plus particulièrement la ville centre de Bouxwiller avec un recul entre 2013 et 2018 de 0,93% par an alors qu'il n'était que de 0,77% par an dans les villages associés.

La commune de Bouxwiller participe de manière significative au recul démographique de l'ensemble de la Communauté de communes (-0,44% par an entre 2013 et 2018) ; la commune de Bouxwiller représente 43% de la perte démographique du territoire intercommunal.



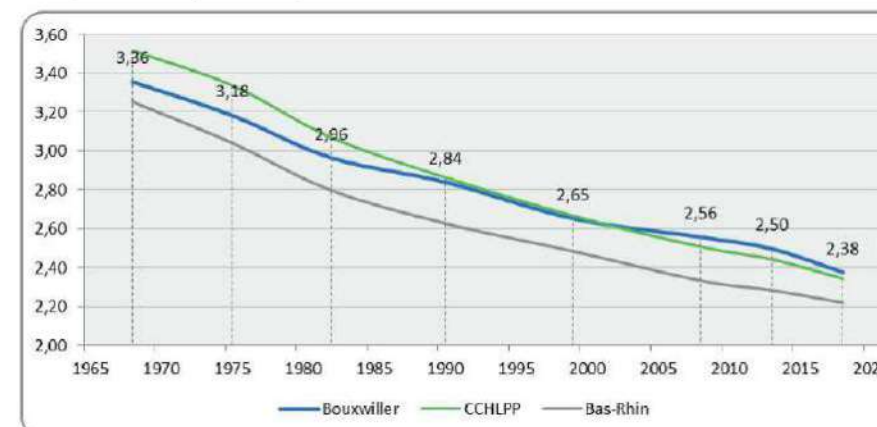
La commune connaît un vieillissement de sa population, même si son indice de vieillissement (rapport entre les plus de 65 ans et les moins de 20 ans) reste encore favorable puisqu'il s'établit à 85,9 (mais il progresse d'année en année).

En 2018, la population de Bouxwiller se répartit en 1578 ménages qui se répartissent de la manière suivante :



La part des personnes seules a progressé de 5 points entre 2008 et 2018 au détriment essentiellement des familles avec des enfants.

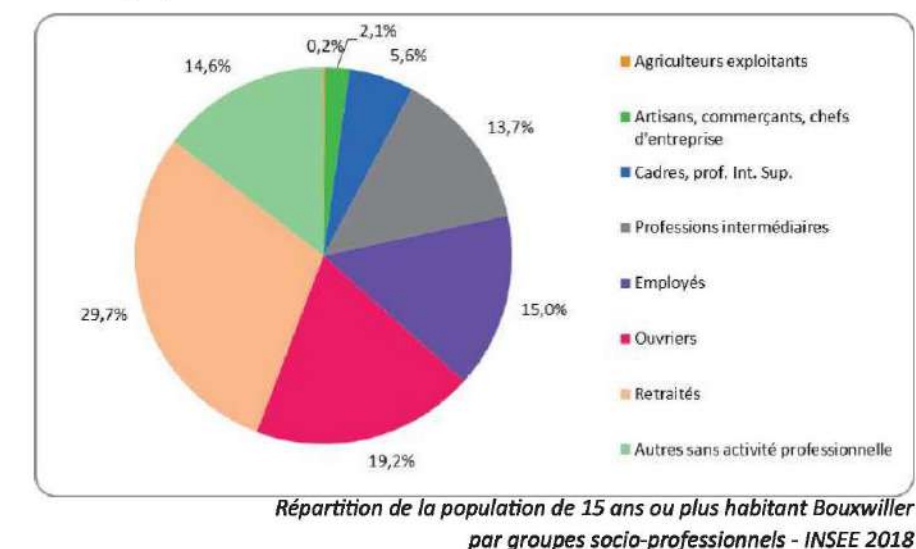
Cette évolution conduit à une diminution de la taille des ménages qui s'établit à 2,38 personnes par ménage en 2018.



DONNEES SOCIO - ECONOMIQUES

La taille moyenne des ménages reste toutefois supérieure à la taille moyenne des ménages dans la communauté de communes (2,34) et surtout dans le Bas-Rhin (2,22).

Les habitants de Bouxwiller de 15 ans et plus sont majoritairement retraités, ouvriers, employés ou sans activité professionnelle (étudiant, femme au foyer, chômeur, ...).



La commune de Bouxwiller compte 0,29 cadre pour 1 ouvrier (indicateur pris en compte par l'INSEE pour appréhender simplement la mixité sociale d'un territoire), à un niveau inférieur à celui de la communauté de communes (0,33) ou du Bas-Rhin (0,66).

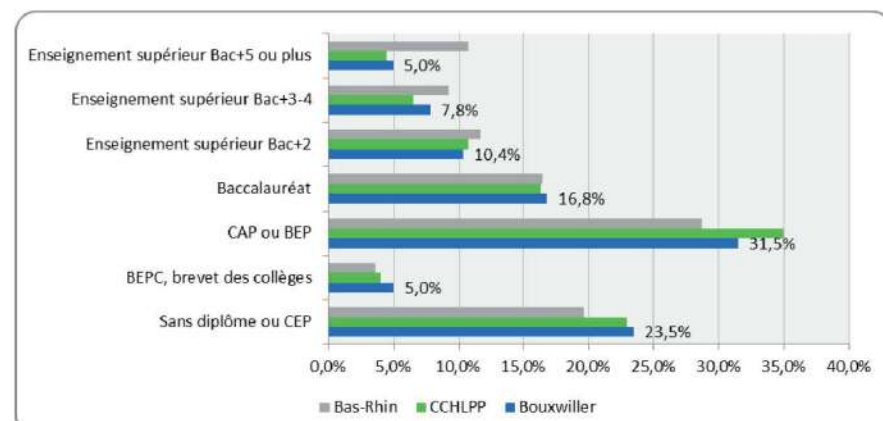
En 2018, la commune compte 1546 foyers fiscaux et le revenu disponible médian par unité de consommation est de 21 890 €/an à un niveau un peu inférieur à celui des foyers de la CCHLPP (22 320 €/an) ou du département (22 620 €/an). Le rapport entre les 10% qui ont les plus bas revenus et les 10% qui ont les plus haut revenus est de 3 dans la commune alors qu'il n'est que de 2,7 à l'échelle intercommunale mais de 3,4 à l'échelle départementale.

Les revenus disponibles des ménages proviennent à :

- 76,2% de revenus d'activités (salaires, indemnités de chômage, revenus d'activités non salariées) (73,6% dans la CCHLPP)
 - 27,3% de pensions, retraites ou rentes (30,5%)
 - 7,2% de revenus du patrimoine (7,7%)
 - 5,0% de prestations sociales (3,8%)
- desquels se déduisent 15,7% d'impôts (15,6%)

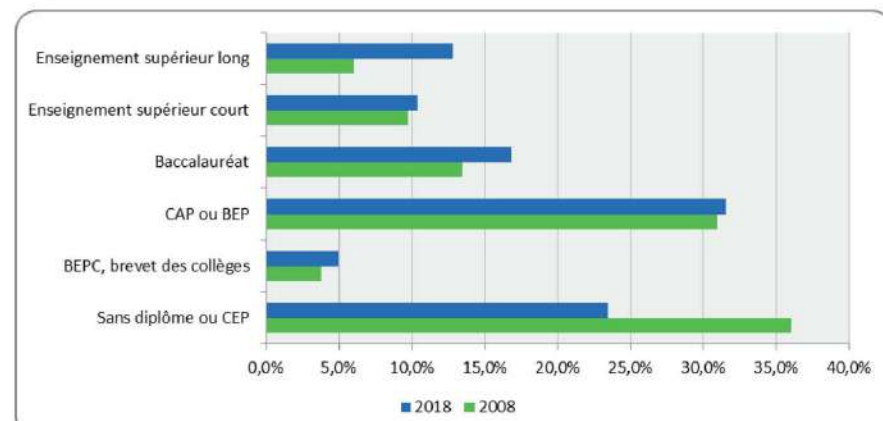
En 2018, à Bouxwiller, 13% des ménages vit sous le seuil de pauvreté (60% du revenu médian de la population française) contre 13,7% à l'échelle départementale.

La part des personnes peu ou pas diplômées (en deçà du baccalauréat) reste importante à Bouxwiller et représente 60,0% de la population non scolarisée. Elle est plus importante qu'en moyenne dans le Bas-Rhin (51,9%).



Niveau d'études de la population non scolarisée de 15 ans ou plus - INSEE 2018

On note toutefois que le niveau d'études de la population de Bouxwiller continue de progresser entre 2008 et 2018. La part des personnes sans diplôme ou peu diplômée (inférieur au baccalauréat) est en net recul de près de 11 points et la part des personnes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur augmente de plus de 7 points en 10 ans.



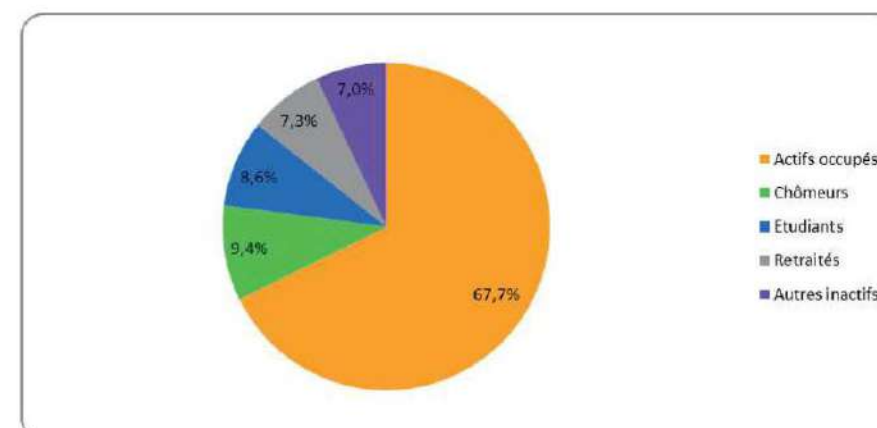
Evolution du niveau d'études de la population non scolarisée de 15 ans et plus entre 2011 et 2016 - Source INSEE 2018

DEFINITION

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs ayant un emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace.

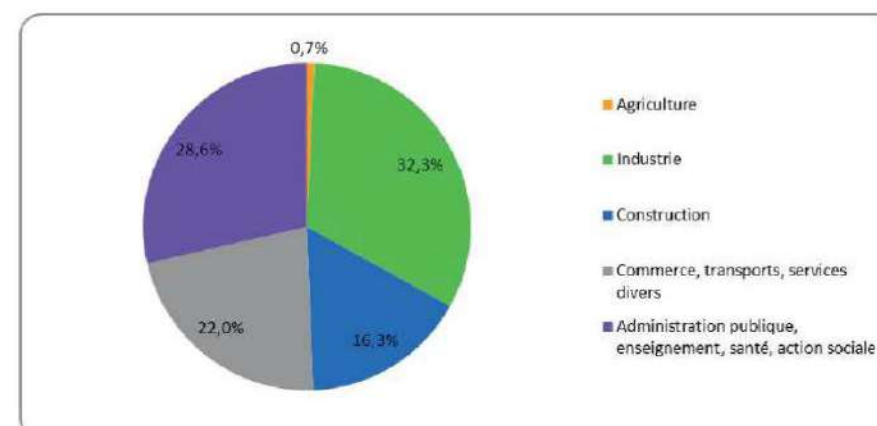
En 2018, sur les 3 680 habitants de Bouxwiller, 2 368 ont entre 15 et 64 ans (soit 61,3% de la population). C'est la population considérée par l'INSEE comme étant en âge de travailler.

- 1 825 sont actifs (77,1% - valeur supérieure à la moyenne départementale (74,8%)) ;
 - 1 603 ont un emploi, soit un taux d'emploi de 87,8% (CCHLPP : 90,5%)
 - 222 sont au chômage
- 543 sont inactifs :
 - 204 lycéens et étudiants
 - 174 retraités
 - 166 autres inactifs



Structure de la population entre 15 et 64 ans en fonction du type d'activité - Source INSEE 2018

En 2018, 2 048 emplois sont recensés sur le territoire communal, soit 25,4% des emplois de la CCHLPP. Il s'agit principalement d'emplois dans le domaine de l'industrie ou de l'administration publique, l'enseignement, la santé ou l'action sociale.



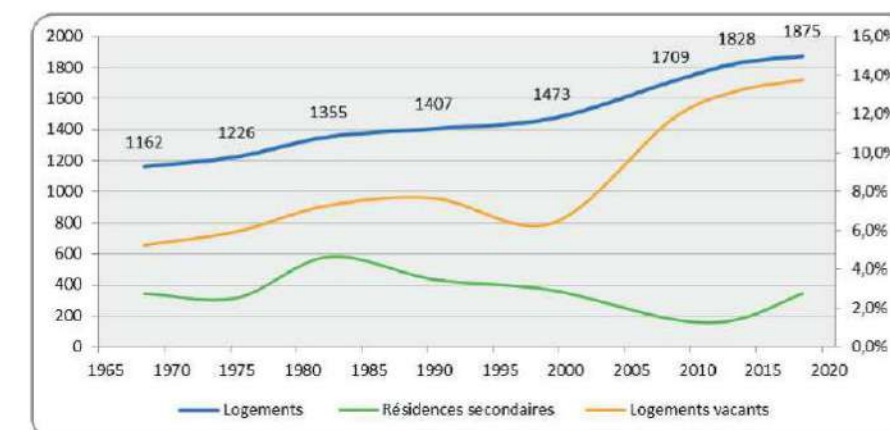
Répartition des emplois par secteurs d'activités - Source INSEE 2018

Bien que la commune présente un indice de concentration d'emploi de 1,12 soit plus d'emplois que d'actifs, seulement 30% des actifs travaille sur le territoire communal. Beaucoup d'actifs quittent le territoire pour aller travailler. La majeure partie d'entre eux travaille dans l'Eurométropole de Strasbourg (16,8%), dans la Communauté de communes du Pays de Saverne (15,4%), dans une autre commune de la Communauté de communes Hanau La Petite Pierre (12,9%) ou dans la Communauté d'agglomération de Haguenau (10,9%).

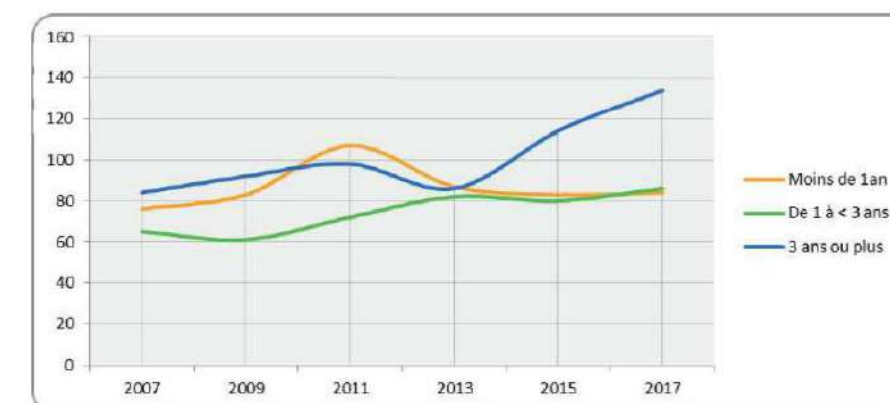
DONNEES SOCIO - ECONOMIQUES

En 2018, Bouxwiller compte 1 875 logements dont :

- 1 565 résidences principales ;
- 52 résidences secondaires ou occasionnelles ;
- 258 logements vacants .



Evolution du parc de logements entre 1968 et 2018 - Source INSEE 2018



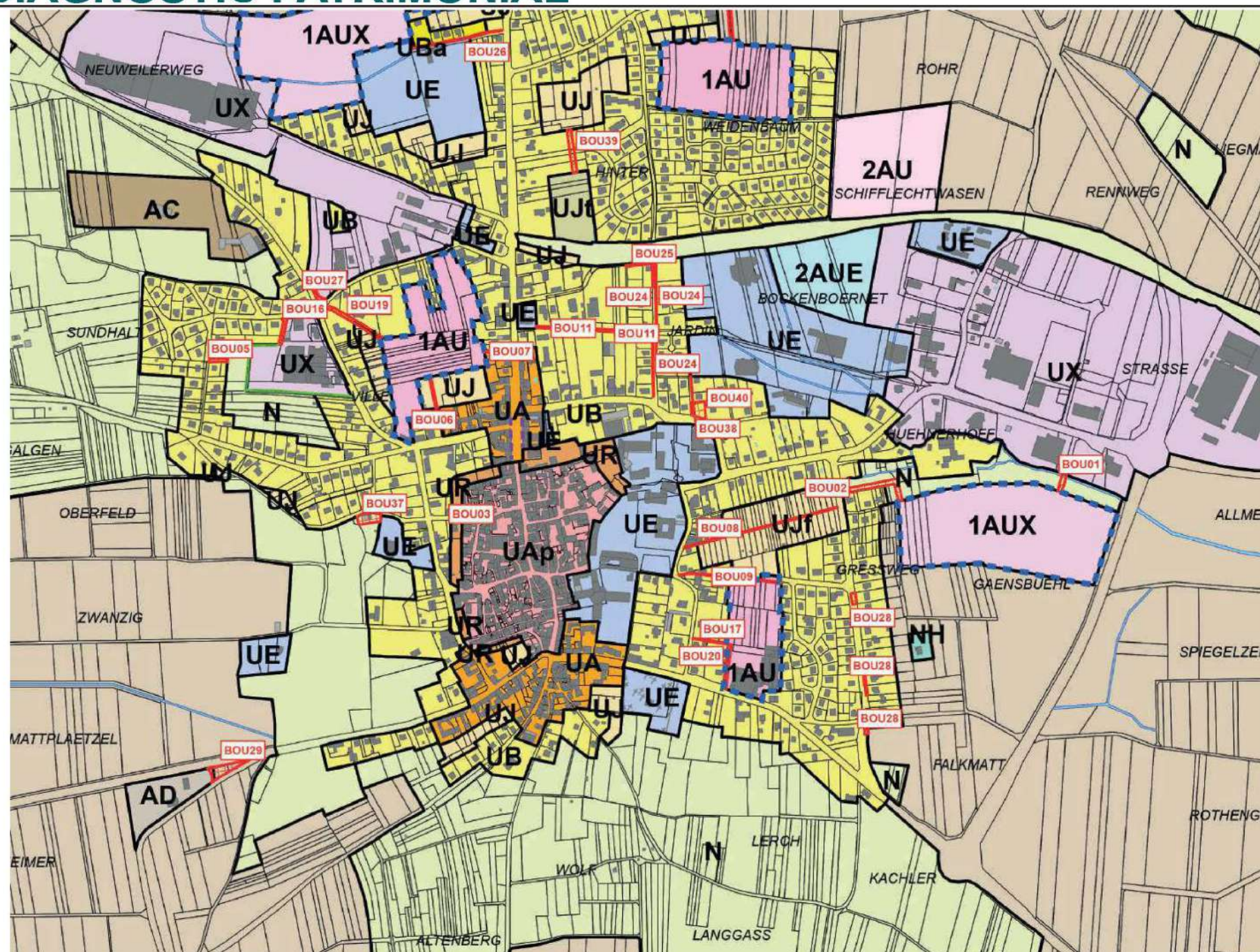
Evolution de la vacance en fonction de la durée de celle-ci - Source FILOCOM

Elle est en partie liée à du bâti très dégradé et plus particulièrement localisé dans le centre-ville.

DEFINITION

Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés.



La Communauté de communes Hanau La Petite Pierre a, par délibération du 19/12/2019, approuvé le PLUi du Pays de Hanau. Il délimite le ban communal de Bouxwiller en plusieurs zones et identifie plusieurs emplacements réservés destinés à permettre aux collectivités de réserver le foncier nécessaire à la réalisation de leurs projets.

ZONES NATURELLES		
N		Zone naturelle inconstructible
ND		Zones de dépôt de matériaux inertes ou de déchets verts
NH		Hameaux et constructions isolées
NL		Zones de loisirs (stand de tirs, étangs, verger-école, terrain de sport déconnecté de l'enveloppe urbaine)
	NLp	Parking lié à un équipement (Griesbach-le-Bastberg)
NX		Secteur d'activités (faisanderie à Riedheim

ZONES A URBANISER		
1AU		Secteurs de développement de l'habitat
1AUX		Secteurs de développement à vocation d'activités
2AU		Réserves foncières pour le développement de l'habitat
2AUE		Réserves foncières pour le développement d'équipements structu- rants
ZONES AGRICOLES		
A		Zone agricole inconstructible
AC		Zone agricole constructible pour les exploitations agricoles
AD		Vente de produits agricoles (Bouxwiller)

Analyse critique des études et des projets communaux ou communautaires

La commune de Bouxwiller bénéficie d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) applicable depuis le 13 mars 2020.

Un Plan Paysage avait préalablement été réalisé à l'échelle du territoire et avait identifié le centre de Bouxwiller comme un élément majeur du patrimoine qui devrait bénéficier d'une étude et d'un outil de gestion spécifique.

Le zonage du PLUI a pris en compte la dimension patrimoniale de Bouxwiller en définissant une zone UAp pour le centre-bourg intra-muros ainsi qu'une zone UR préservant le caractère des anciens fossés.

Une zone UJ a également été définie pour préserver les jardins familiaux qui occupent une petite partie de l'emprise des anciens jardins du château.

Le PLUI avait également déterminé des emplacements réservés dont deux ont un impact sur le centre historique :

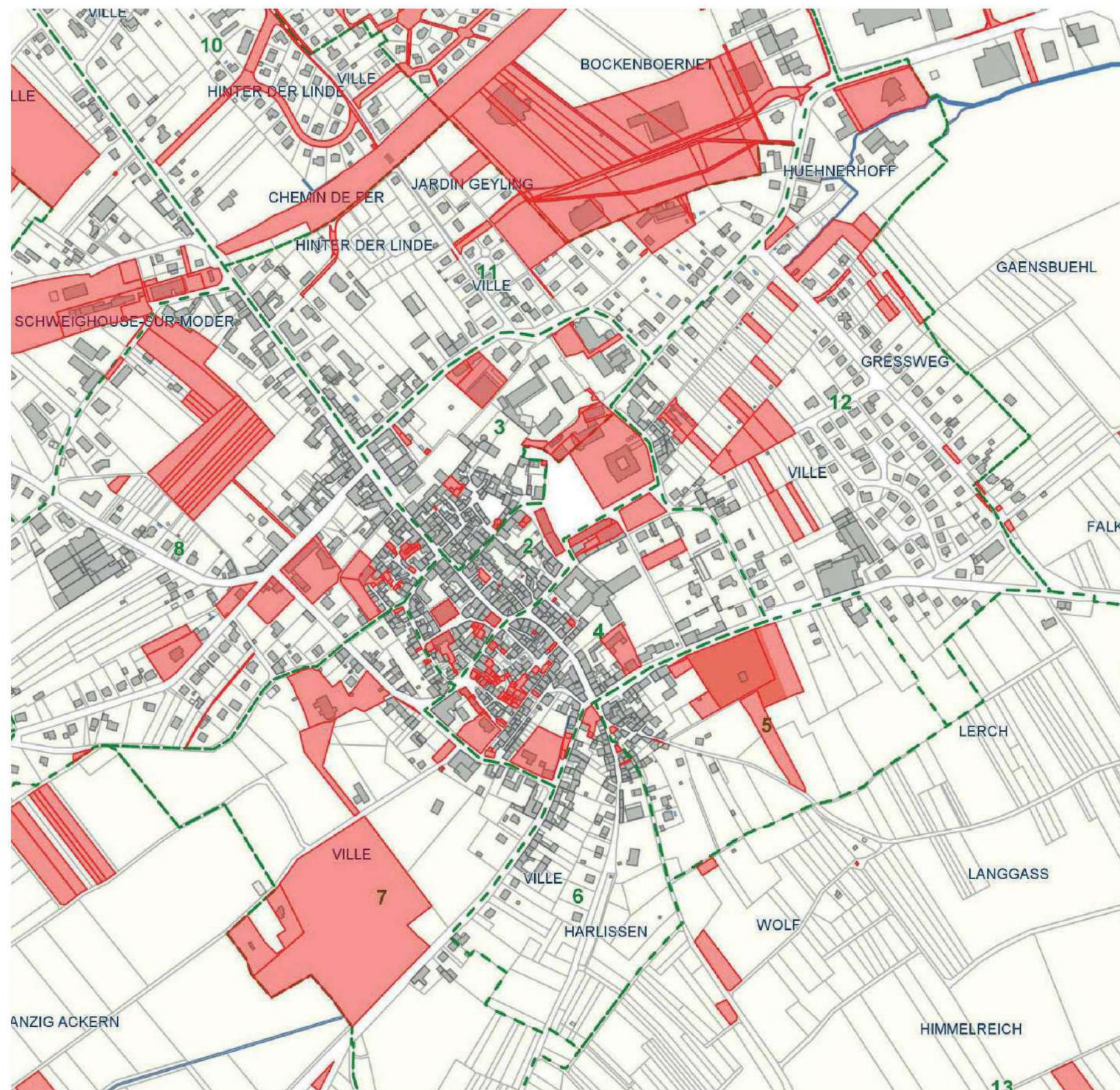
- Emplacement réservé BOU 03 prévu pour un parking ; il s'agit actuellement d'un jardin privé en coeur d'ilot qui participe à la qualité de cet habitat. La transformation d'un espace vert en parking se serait pas compatible avec la démarche de SPR.

- Emplacement réservé BOU 37 prévu pour un parking ; il s'agit d'un terrain actuellement en friches situé en surplomb de l'église Saint-Léger et de son cimetière clos d'un mur en pierres de grès. L'objectif est d'offrir un parking nécessaire lors des cérémonies religieuses (enterrements notamment). L'emplacement est sensible et la création d'un parking devrait faire l'objet d'une démarche très qualitative d'insertion dans son environnement.

Parmi les grands projets en cours sur la commune, on peut citer celui du réaménagement de la Place du Château, espace majeur du centre historique. Ce projet touche à des problématiques diverses (historiques, archéologiques, paysagères, urbaines, architecturales, etc.) et devrait faire l'objet d'une attention très particulière et d'une implication en amont des différents partenaires.

Enfin, le projet de réaménagement de la friche STAAT, en limite du centre historique, questionne la problématique des liaisons avec son environnement.

ZONES URBAINES		
UA		Centres anciens
	UAp	Secteur patrimonial
UR		Remparts
UB		Développements récents
	UBa	Secteurs en assainissement autonome
UE		Équipements publics ou d'intérêt général
UF		Foyer Oberholz à Bouxwiller
UJ		Secteurs de jardins (fonds de jardins ou jardins en périphérie immédiate des villages)
	UJf	Jardins familiaux ou vergers périphériques avec une constructibilité plus limitée (Bouxwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller, Menchhofen et Obermodern)
	UJt	Jardins qui pourraient accueillir des hébergements hôteliers de petites tailles (Bouxwiller, Niedersoultzbach)
UX		Secteurs d'activités (zones d'activités et sites industriels avec leurs extensions)
	UXa	Secteur en assainissement autonome (Beiser à Bouxwiller)



Extrait du plan des propriétés de la mairie de Bouxwiller

Analyse critique des études et des projets communaux ou communautaires

La commune de Bouxwiller est propriétaire d'un grand nombre de terrains, y compris en centre-ville où le tissu est très dense.

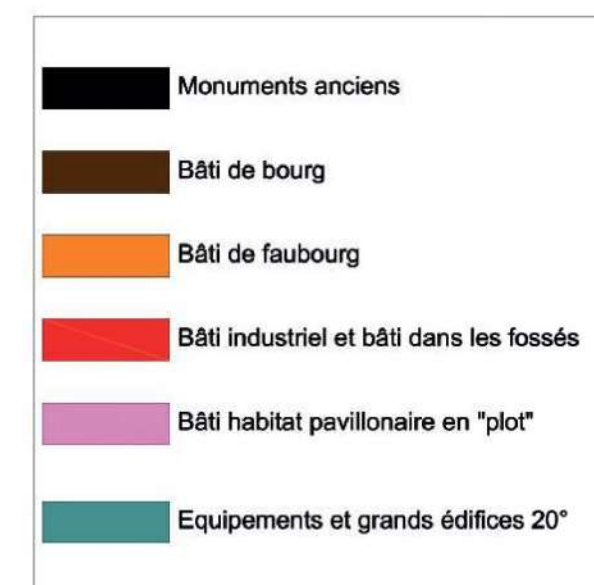
D'après l'analyse de l'évolution des plan de cadastre et l'enquête de terrain, un plan de repérage des destructions depuis 1971 dans le centre-ville est présenté ci-dessous. Cette dédensification depuis cinquante ans correspond à l'expansion de l'habitat pavillonnaire et au délaissement des centres anciens depuis l'après-guerre. Les maisons anciennes abandonnées et sans entretien se sont détériorées.

Il apparaît que la commune est propriétaire de «dents creuses», faisant suite à la destruction de maisons en ruine. Ces emplacements présentent des potentiels d'intérêt et d'enjeux pour la gestion et la mise en valeur patrimoniale du centre ville de Bouxwiller.

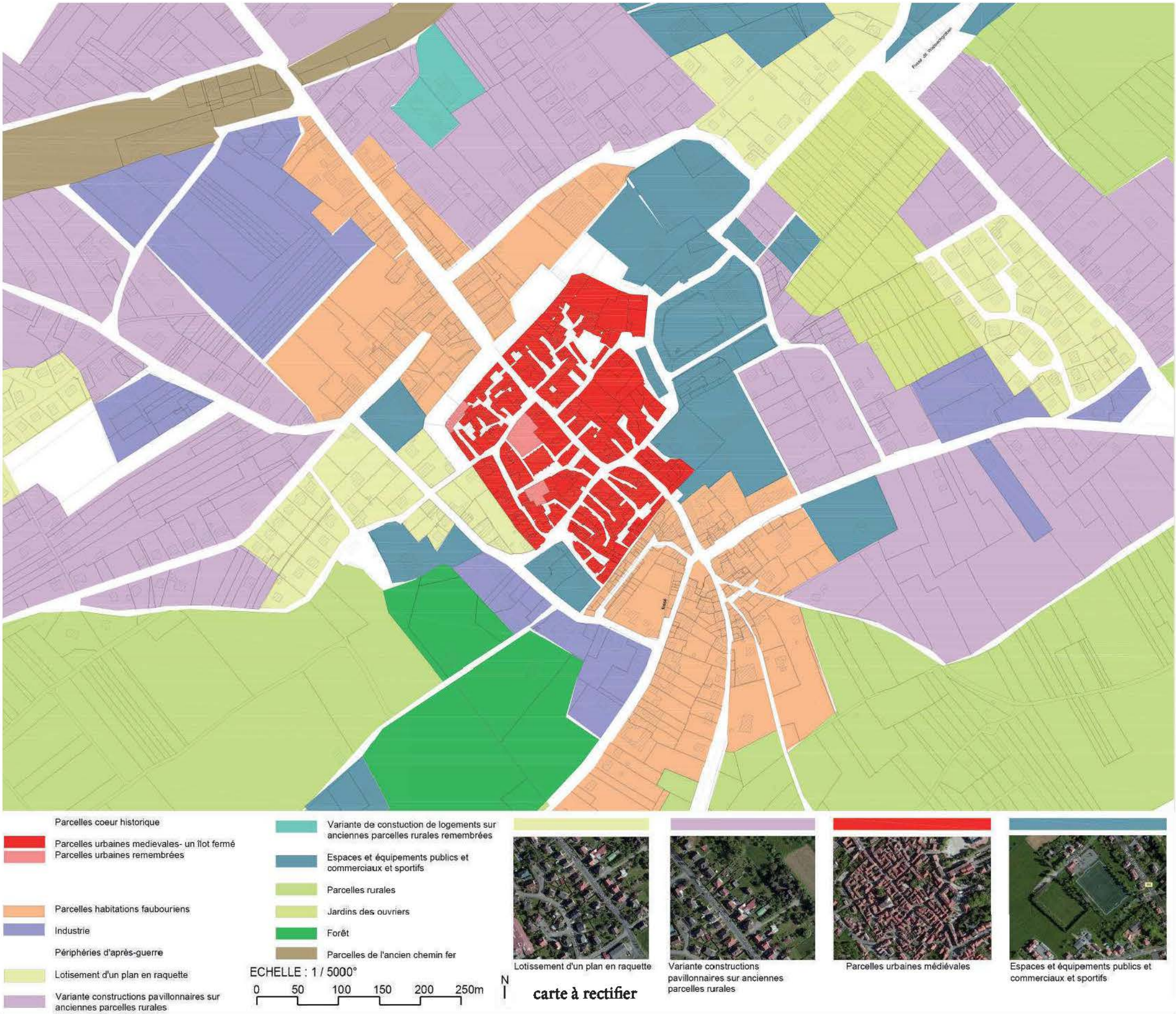


Bouxwiller en 2021

Plan des types de bâti



Plan des types de parcelles

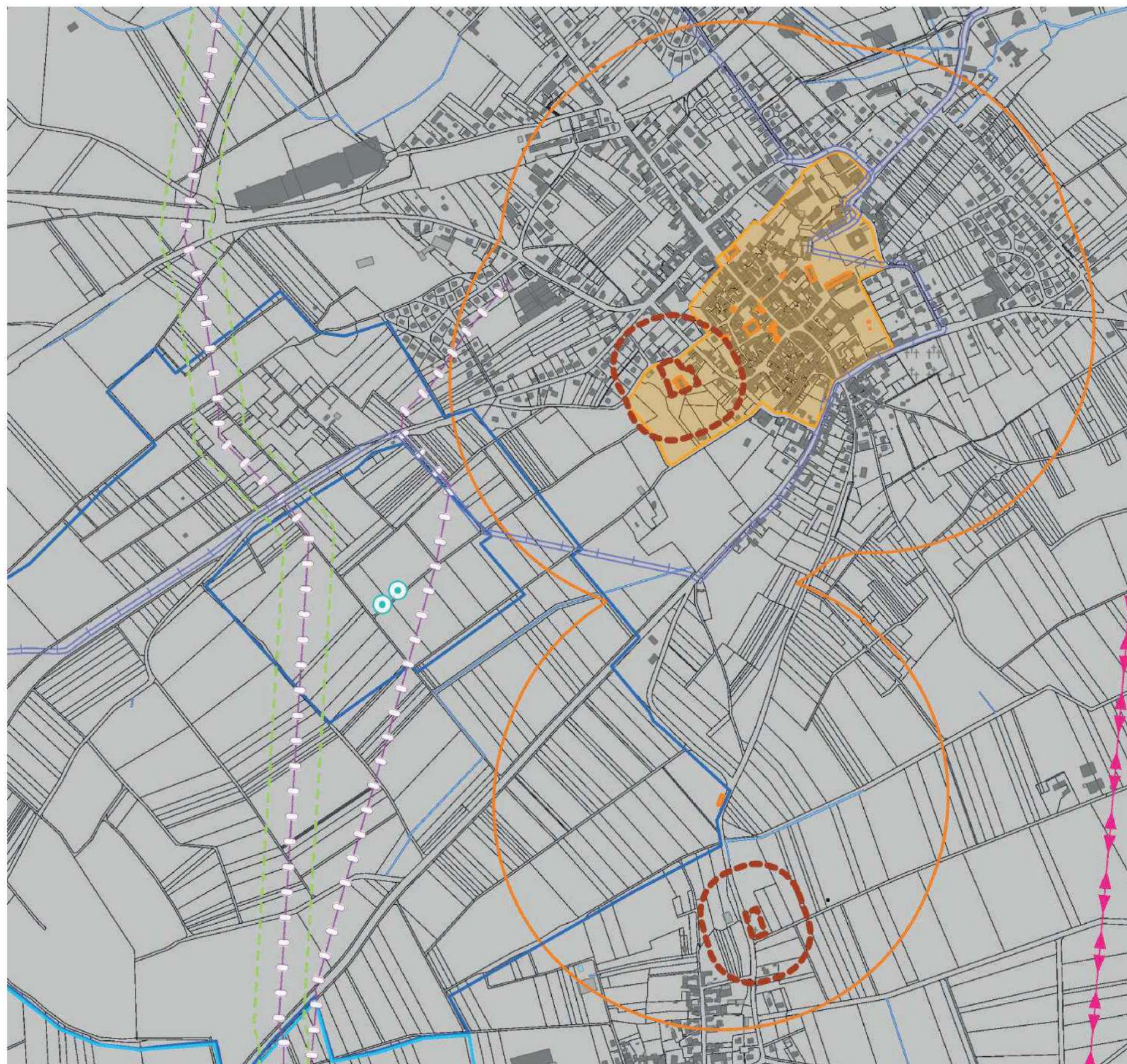


I- DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

4. DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL

Carte des servitudes d'utilité publique du PLUi

Le plan des servitudes d'utilité publique du PLUi de Bouxwiller permet d'observer l'emprise du site inscrit protégeant le centre ville ancien. Y sont également figurés les monuments historiques et le périmètre de protection de 500m qui a vocation à être remplacé par le PDA (Périmètre délimité des abords).



AC1 - Monuments historiques

-  monument historique
-  périmètre de protection

AC2 - Sites inscrits et classés

-  enceinte du site

INT1 - Cimetières

-  zone de protection

Monuments Historiques



*Chapelle Saint-Georges et halle aux blés,
Musée du Pays de Hanau, inscrit MH
Notice : PA00084643*



*Eglise Saint Léger, inscrit MH
Notice : PA00084644*



*Eglise luthérienne, inscrit MH
Notice : PA00084645*



*Maison 46 Grand Rue, inscrit MH
Notice : PA00084652*



*Jardin de l'hôpital, inscrit MH
Notice : PA00084647*



*Banc-reposoir napoléonien, inscrit MH
Notice : PA00084641*



*Ancienne Chancellerie, inscrit MH
Notice : PA00084646*



*Maison 37 Grand rue, , inscrit MH
Notice : PA00084651*



*Maison 6 rue des juifs , inscrit MH
Notice : PA00084653*



*Maison du receveur ecclésiastique,
18 rue du canal, inscrit MH
Notice : PA00084648*



*Synagogue, inscrit MH
Notice : PA00084657*



*Maison 26 place du Marché aux grains, inscrit MH
Notice : PA00084654*



*Maison 1 rue du sable, inscrit MH
Notice : PA00084656*



*Maison Sieglar, 2 rue de l'Eglise,
inscrit MH
Notice : PA00084649*



*Maison Pflüger, 29 Grand rue, , inscrit MH
Notice : PA00084650*

PLAN DES MONUMENTS HISTORIQUES



- PROTECTIONS PATRIMOINE
-  site inscrit (depuis le 22 juillet 1968)
 -  limite site inscrit
 -  MONUMENT HISTORIQUE
 -  périmètre Monument Historique



ECHELLE : 1/ 2000

PLAN DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le plan de repérage des monuments historiques, et patrimoine d'intérêt repéré par l'inventaire permet de mettre en évidence la richesse architecturale de Bouxwiller.

Les édifices repérés sont majoritairement des monuments ou de l'habitat avec façade sur rues principales.



Inventaire préliminaire établi en 2000 par Parent Brigitte et Brunel Pierre

- MONUMENT HISTORIQUE
- Edifice sélectionné par service de l'inventaire (fiches)
- Edifice à signaler

- bâti détruit



ECHELLE : 1/ 2000

FORTIFICATIONS DU MOYEN AGE

Au Moyen-Age Bouxwiller est une ville fortifiée. L'enceinte de la ville est approximativement rectangulaire. La fortification est en majorité conservée mais les anciennes portes sont détruites.

Deux portes à pont-levis, étaient aux extrémités de la Grand'rue :

- la porte dite de Lichtenberg, vers Ingwiller, au Nord
- la porte basse dite de Strasbourg, vers Saverne, au Sud.

Une poterne donnait accès à l'église Saint Léger et au cimetière. Il en subsiste la moitié.

L'hypothèse de construction de ces fortifications est de la fin du XIII^e siècle, début XIV^e siècle. Les murs sont en calcaire du Bastberg et en grès rose. Les chambranles des meurtrières et les dallages du chemin de ronde sont en grès. Le chemin de ronde passe par l'étage de certaines maisons.

Au Nord, une tour ronde, dite «Bummereck» est accolée à la maison. (14 rue du Marché-aux-Grains).

Des fouilles archéologiques ont confirmé la présence d'une tour ronde dans l'angle Ouest.



Fossé et rempart



Rempart et chemin de ronde



Fortification, rue du fossé



Tour Bummereck



Tour Bummereck, photographie ancienne



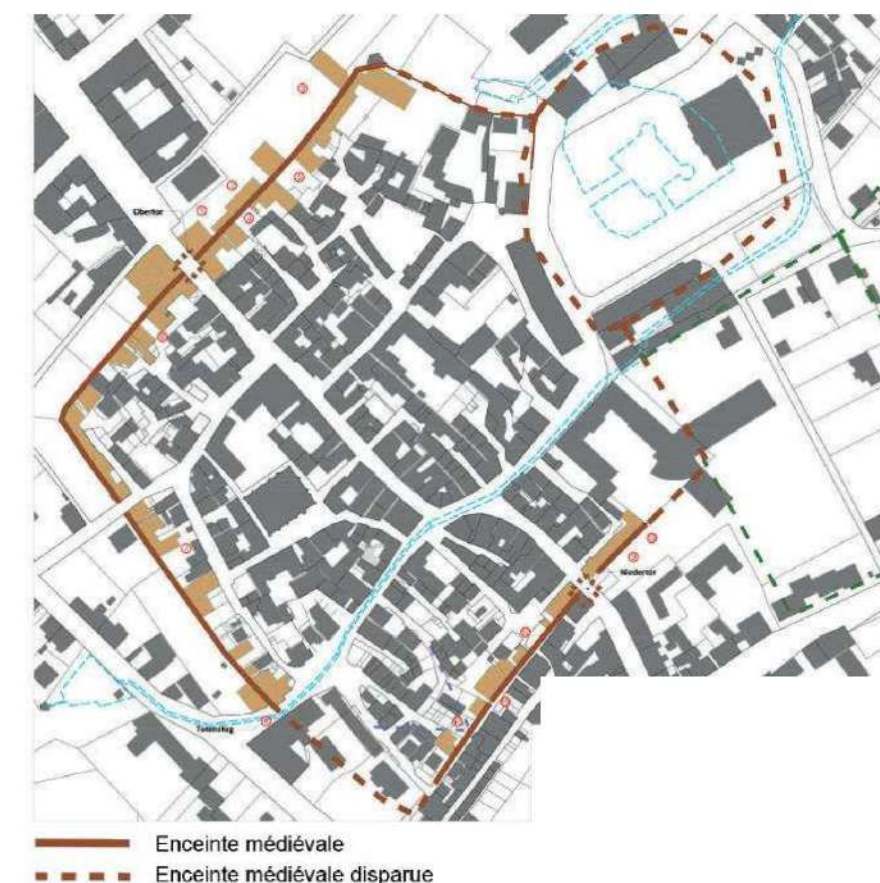
Demi poterne



Rempart et chemin de ronde



Rempart et chemin de ronde



EAU ET JARDINS

Bouxwiller s'implante dans un creux de la topographie, proche de terrains humides.

L'accès à l'eau permet la mise en oeuvre de puits, des douves du château, ainsi que les cultures et les jardins.

Au début du XVIII^e siècle, le dernier comte de Hanau-Lichtenberg, Jean-René III lance un vaste chantier de jardins. Le projet est confié au maître-jardinier Marx Dossmann (également au service du comte de Ribeauvillé). L'emprise des jardins du château est alors plus importante que celle de la ville.

Le patrimoine toujours existant lié à l'eau et aux jardins est riche :

Jardins de l'hôpital (inscrit Monument Historique) :

Le jardin de l'hôpital représente une toute petite partie des anciens jardins de plaisance seigneuriaux et un quart de l'ancien jardin d'agrément qui comportait trois terrasses ornées de rampes, d'escaliers, de pavillons, fontaines, jets d'eau et statues.

Vestige des murs des jardins en terrasse :

A l'intérieur d'un jardin privé, un haut mur de soutènement avec sa volute en pierre de taille témoigne des jardins en terrasse.

Maison du jardinier seigneurial :

Logement du ou des jardiniers attachés à la cour du comte. Elle est construite dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Jardins familiaux :

Vestiges des jardins potagers du château, qui ont été divisés en petits jardins potagers privés par les habitants après la Révolution française. On y retrouve des cabanes de jardin parfois de belle qualité.

Pavillon de jardin :

Pavillon construit au XVIII^e siècle, dans un vaste jardin hors les murs, pour les notables ou riches bourgeois de la ville dont les jardins se trouvaient à l'extérieur de l'enceinte. Petit bâtiment de plan octogonal.

Fontaines :

Le jardin de l'hôpital présente des fontaines en plus des sculptures. La fontaine en photographie est celle du lieu dit Holzhof.

Réservoir à poissons, «Fischpfuhl» :

Il est situé en limite de l'enceinte urbaine, une partie de ce réservoir communiquait avec le fossé du château et devait probablement l'alimenter.



Maison du jardinier seigneurial



Jardins familiaux



Jardin de l'hôpital, inscrit MH



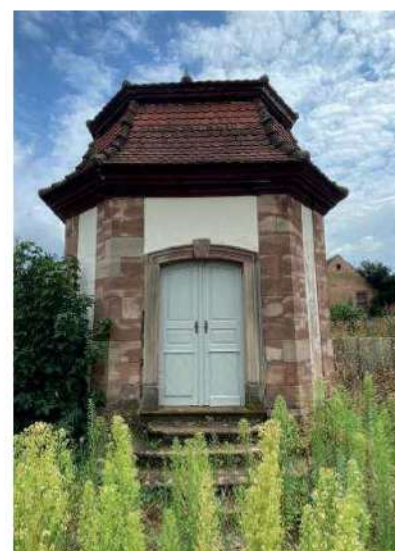
Volute, vestige de l'enceinte



Fontaine



Fischpfuhl



Pavillon de jardin



Accès jardin privé



Cabanons de jardin



Plan de restitution des jardins réalisé par Laure Planchais

EDIFICES RELIGIEUX

La plupart des édifices religieux sont protégés au titre des Monuments Historiques.

Eglise Saint-Léger (inscrit Monument Historique) :

Première église paroissiale de Bouxwiller, sa présence est attestée depuis le début du XIII^e siècle. La tour serait érigée sur les fondements d'un bâtiment gallo-romain.

Pendant la Réforme l'église ne sert plus qu'aux enterrements. Elle est rendue au culte catholique en 1683. Le chœur et la nef sont reconstruits à la fin du XVIII^e siècle.

La chapelle Saint-Georges et le grenier public, devenu musée du pays de Hanau (inscrit Monument Historique) :

La chapelle actuelle date probablement du X^e siècle. Ancienne chapelle castrale et funéraire, située dans l'enceinte de fortification du château, elle abritait les tombeaux des Lichtenberg. Les sources historiques attestent d'un édifice à partir de 1424. Après la guerre des Paysans, le bâtiment désaffecté abrite les archives du comté. Au XIX^e siècle il est remanié et divisé pour servir de logement et prison.

Au XVI^e siècle, contre le mur pignon Ouest de la chapelle, un vaste grenier à blés est construit pour abriter les réserves à grains de tout le comté. Au XVIII^e siècle le rez-de-chaussée abrite les orangers, palmiers et lauriers des jardins du château, pendant la mauvaise saison. En 1803 le bâtiment est acquis par la ville et en 1813 le sous sol est voûté en berceau et la façade ajourée de grandes baies en plein cintre.

Eglise luthérienne (inscrit Monument Historique) :

La construction du premier édifice remonte au XIV^e siècle. Elle s'implante dans le centre bourg, protégée des remparts et est dédiée à la Vierge Marie. En 1542, avec la Réforme protestante, elle devient luthérienne. Elle connaît plusieurs campagnes de transformation et rénovations (en 1546, 1613, 1728, 1758, 1913, et 1965). Le beffroi octogonal à bulbe et clocheton est érigé en 1728.

Le presbytère protestant, 1 rue du 22 novembre :

Edifice du milieu du XVI^e siècle.

Le presbytère catholique, 19 rue des mines :

Edifice construit fin XVIII^e siècle, début XIX^e siècle.

La chapelle et le cimetière protestant :

Le cimetière protestant est créé en 1685. En 1683 Louis XIV donne le cimetière de l'église Saint-Léger aux catholiques et contraint les protestants à être enterrés dans les villages environnants jusqu'à la création de ce cimetière.

La chapelle y est érigée entre 1869 et 1870, par le maître-maçon Jacob Fremminger, pour la famille Schattenmann.

La synagogue (inscrit Monument Historique) :

L'édifice actuel, implanté dans l'ancien fossé médiéval date de la moitié du XIX^e siècle. Il remplace celui du XVII^e siècle situé dans la rue des juifs.

Il abrite le musée judéo-alsacien depuis 1998.



Eglise Saint Léger, inscrit MH



Chapelle Saint-Georges et halle aux blés, Musée du Pays de Hanau, Inscrit MH



Eglise luthérienne, inscrit MH



Synagogue, inscrit MH



Presbytère protestant



Presbytère catholique



Chapelle et cimetière protestant

BATIMENTS PUBLICS

Plusieurs bâtiments publics sont regroupés autour de la place du château. Le reste étant réparti dans la ville.

L'hôtel de ville, ancienne chancellerie (inscrit Monument Historique) :

L'édifice actuel est construit entre 1658-1663 par l'architecte Hans Weibel. Il remplace une première chancellerie autrefois implantée à la limite de l'ancienne enceinte urbaine, aujourd'hui disparue (derrière les bureaux de La Poste).

Les écuries seigneuriales, actuellement poste :

Construit en 1688, le bâtiment très long abritait au rez-de-chaussée, les écuries et le parc à voitures. Les trois quarts du bâtiment initial ont été détruits.

Les communs du château :

Bâtiment construit en 1703 1704 dont l'édifice actuel n'est que la moitié.

La cour des comptes et remise aux carrosses :

Edifice construit en 1702 pour Jean Reinhard III pour abriter à l'étage la cour des comptes du comté de Hanau et au rez-de-chaussée, les carrosses et voitures du château.

L'ancien collège :

L'édifice est construit en 1751, selon les plans de l'architecte Faber. Il s'implante, en remplacement, sur le site d'une première école latine construite en 1612 à la demande du comte Jean Reinhard I. La première école est appelée «gymnase» de 1658 jusqu'à sa démolition.

Le Tribunal :

Bâtiment de la fin du XIXe siècle (1875-1900) construit pour servir de tribunal cantonal.

L'hôpital :

L'édifice actuel est construit en 1883, sur l'emplacement de l'ancien hospice de Bouxwiller fondé en 1528 par le comte Philippe III de Hanau-Lichtenberg.

L'emprise actuelle du jardin de l'hôpital s'étend sur l'emplacement des anciens jardins du château, en terrasse.

Le Lycée :

Construit en 1884 par l'architecte Maximilien Metzenthin, à proximité de l'emprise de l'ancien château détruit.

L'ancienne école d'agriculture :

Ancienne école d'agriculture, l'édifice est construit en 1893.

La Gare :

La gare est construite en 1879 au Nord de la Ville.



Ancienne Chancellerie, inscrit MH



Ecuries seigneuriales



Communs du château



Remise aux carrosses



Ancien collège



Tribunal



Ecole d'agriculture



Hôpital



Lycée



Gare

INDUSTRIES

Le patrimoine industriel est présent jusqu'en centre bourg, à l'intérieur des remparts, où se dresse toujours la cheminée et les bâtiments de l'administration des mines.

Au XIXe siècle l'activité économique principale de Bouxwiller est l'exploitation des mines. Les bâtiments nécessaires à cette activité s'implantent sur les terrains de l'ancien hospice, à l'angle Sud Ouest du rempart et sur des terrains à l'Ouest, au Sud de l'église Saint Léger. Durant son activité, à partir des minéraux extraits du Bastberg, l'usine de Bouxwiller fabrique de l'alun, du vitriol, et l'ammoniaque et du bleu de Prusse.

L'implantation de la gare au Nord de la ville contribue à la poursuite du développement du faubourg Nord, le long de la voirie, et à l'implantation d'usines à proximité.

Bâtiments industriels, dans le bourg et les faubourgs :

Les bâtiments de l'administration et des ateliers des mines et la cheminée qui est l'une des trois émergences verticales dans la silhouette de la ville.

Le site du «Kohleberri», aujourd'hui partiellement à l'état sauvage, est l'ancien site d'exploitation en plein air du lignite. Cette érosion et combustion permet d'obtenir une solution saturée de sulfate d'alumine et de sulfate de fer, utilisés dans la préparation de l'Alun. Ce site correspond sur le PLUi à une zone N (non constructible).

L'ancien abattoir dans les anciens jardins date de la seconde moitié du XIXe siècle.

Bâtiments industriels, hors du bourg et des faubourgs :

Ancienne usine de luges et skis, 4 rue du Président Poincaré
Entrepôt et bureau, 1 rue du Président Poincaré
Ancienne scierie, 6 rue du Président Poincaré
Ancienne usine, 4 rue du tribunal

Bâtiments liés à l'industrie disparus :

Ancienne usine de vêtements, 9 rue du Président Poincaré
Logements ouvriers.



Administration des mines et bâtiments en face, dont l'un en ruine transformé en parking



Bâtiments de l'Administration des mines, construits en 1860.



Émergence de la cheminée dans la ville



Site du «Kohleberri». Vue aérienne, source : geoportail



Site du «Kohleberri». Source, site du musée du pays de Hanau : <https://www.museedupaysdehanau.eu/>



Site du «Kohleberri», traces du pigment bleu de Prusse Source, site du musée du pays de Hanau.



Logements ouvriers, actuellement détruits



Anciens abattoirs



Entrepôt et bureau, 1 rue du Président Poincaré



Ancienne usine de luges et skis, 4 rue du Président-Poincaré

MAISONS A PANS DE BOIS

Le centre historique de Bouxwiller présente un riche patrimoine d'architecture traditionnelle alsacienne à pans de bois, dit communément à colombages, datant essentiellement du XVIème au début du XIXème siècle.

Les maisons à pans de bois présentent une structure en poutres et poteaux de bois avec une base en pierre (soubassement, rez-de-chaussée ou parfois premier étage). Le dessin des colombages permet de dater les constructions.

Le pan de bois médiéval est plutôt simple. L'ossature de la maison médiévale est construite avec la technique dite «des bois longs» : les poteaux corniers sont d'un seul tenant et sans poteau de faîtage. Cette époque est caractérisée par des assemblages à mi-bois. Les pièces horizontales s'assemblent par tenons et mortaises. Le pan de bois médiéval est avant tout fonctionnel.

A partir du XVIème siècle une nouvelle technique constructive d'assemblage des pans de bois, dite des «bois courts» facilite la mise en oeuvre de l'ossature, et permet de travailler en hauteur et en encorbellement. Le pan de bois de la renaissance, en plus d'être structurel, devient décoratif et ornementé.

La construction de la maison traditionnelle alsacienne à colombages est à son apogée au XVIIIème siècle.

A Bouxwiller les édifices à colombages de style Renaissance (utilisé jusqu'au début du XVIIIème siècle) sont caractérisés par leurs baies à chambranles saillants moulurés. Les édifices les plus riches bénéficient de coursives ou loggias en bois, et d'escaliers à vis en pierre ou en bois.



Pan de bois médiéval
(avec assemblage à mi bois)



Pan de bois médiéval (très simple)



Pan de bois du XVIIème siècle (1667)



Pan de bois Moyen Age / Renaissance



Pan de bois Renaissance



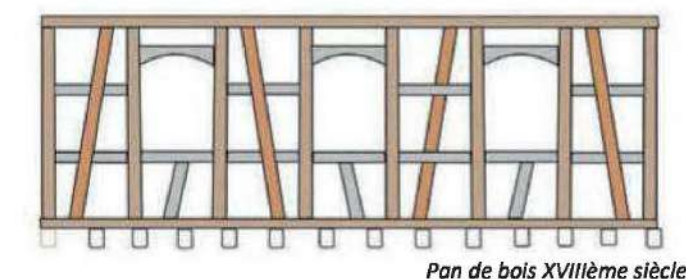
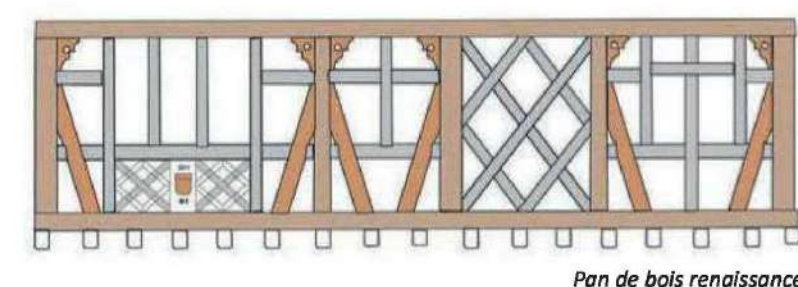
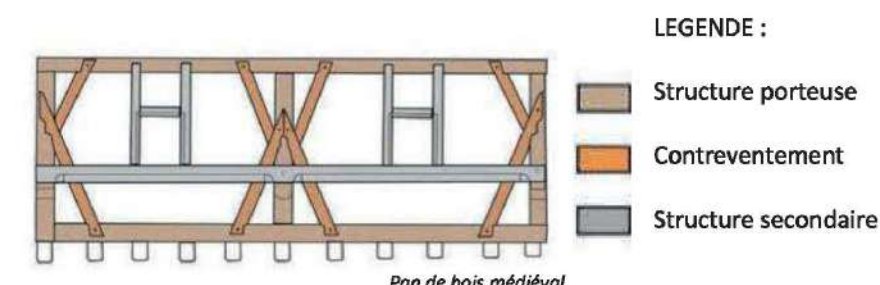
Pan de bois du XVIIIème siècle (avec «Mann» et oriel d'inspiration renaissance)



Pan de bois Renaissance et oriel



Pan de bois du XVIIIème siècle



Source des schémas :

Construire et habiter la maison en pan de bois en Alsace
par Frédérique Boura et Maurice Seiller



Tourelle d'escalier



Escalier à vis en bois



Escalier à vis en pierre

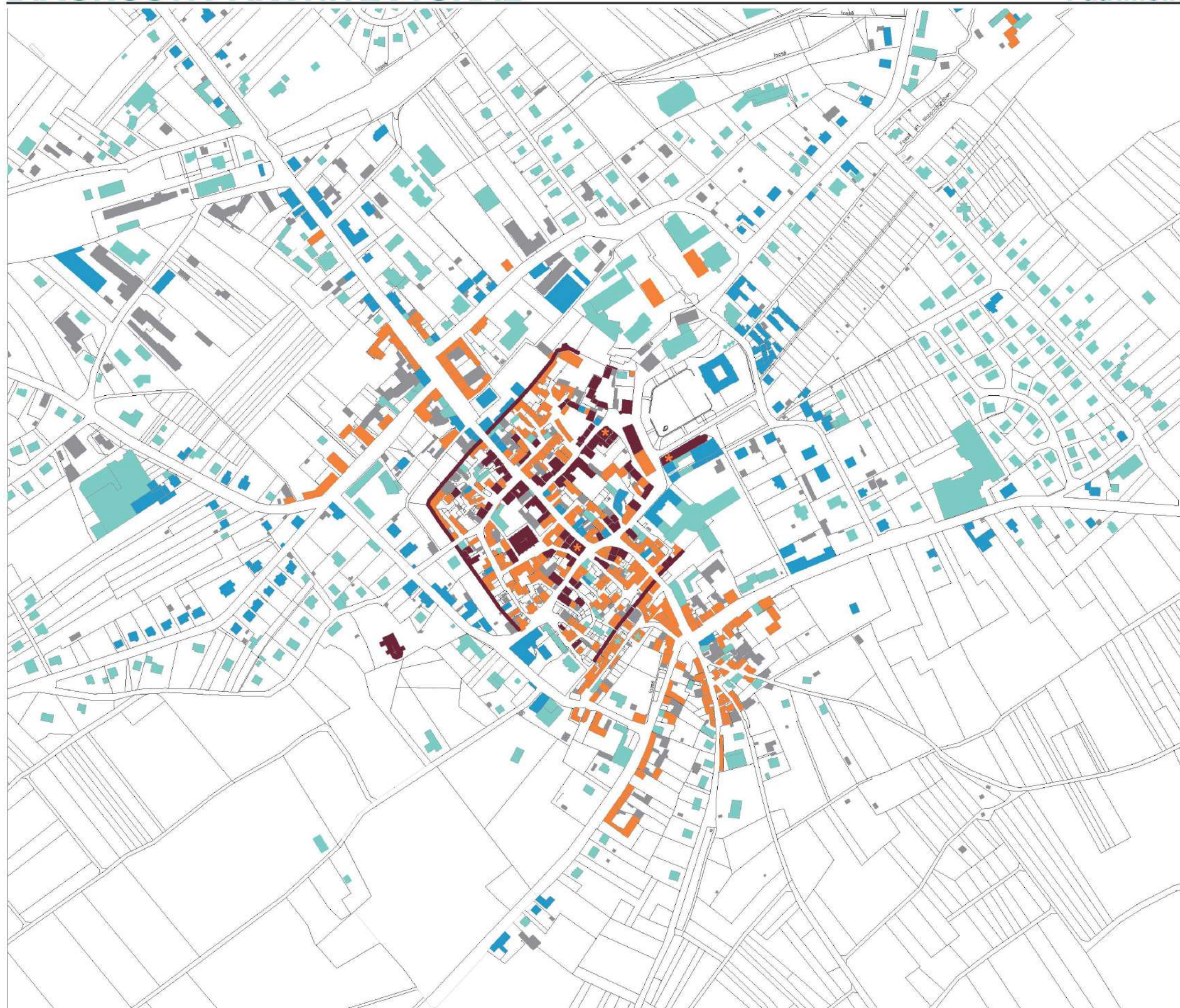


Coursive en bois



Façade de style Renaissance avec balcon

PLAN DE DATATION DU STYLE ARCHITECTURAL



- proposition périmètre SPR
- site inscrit (depuis le 22 juillet 1968)
- limite site inscrit

- ARCHITECTURE ANCIENNE**
 Moyen Age - Renaissance

- ARCHITECTURE TRADITIONNEL**
 18ème - milieu 19ème
✱ éléments 18ème - milieu 19ème

- Fin 19ème - milieu 20ème

- milieu 20ème - aujourd'hui
✱ éléments 20ème - aujourd'hui



ECHELLE : 1 / 5 000

0 10 50 100 200 300 400 500 m



PLAN DE DATATION DU STYLE ARCHITECTURAL

PROJET SPR

proposition périmètre SPR

emprise SPR

PROTECTIONS PATRIMOINE

site inscrit (depuis le 22 juillet 1968)

limite site inscrit

★ MONUMENT HISTORIQUE

périmètre Monument Historique

emprise protection abord Monument Historique

ARCHITECTURE ANCIENNE

Moyen Age - Renaissance

ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

18ème - milieu 19ème

* éléments 18ème - milieu 19ème

Fin 19ème - milieu 20ème

milieu 20ème - aujourd'hui

* éléments 20ème - aujourd'hui



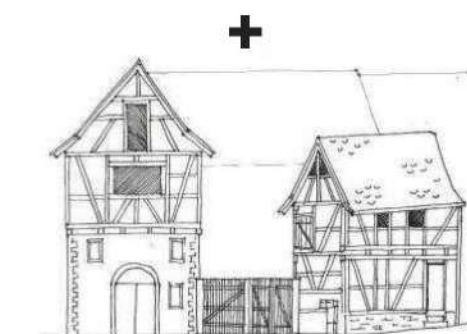
ECHELLE : 1/2000

0 10 50 100 200m

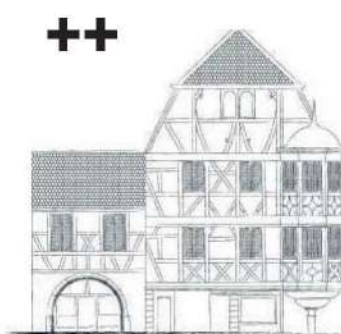
**FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
AVEC COUR
ET PORCHE OU PORTAIL**

EN PANS DE BOIS
et/ou MACONNERIE

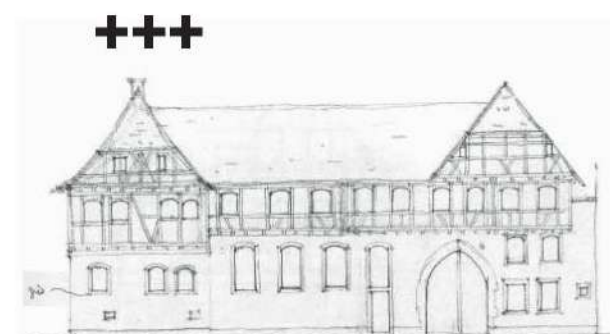
XVIème siècle au XIXème siècle



MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORTAIL

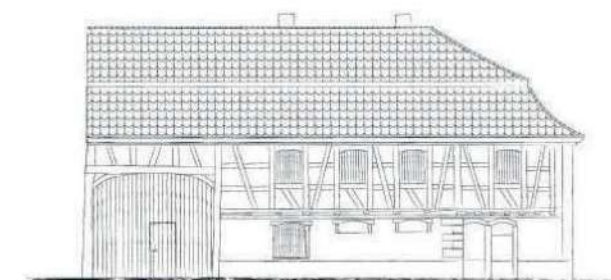


MAISON DE BOURG AVEC COUR
ET PORCHE



MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORCHE (COUR NOBLE)

FAUBOURG



MAISON DE FAUBOURG AVEC PORCHE OU PORTAIL

**FAMILLE :
MAISON
ANCIENNE**

EN PANS DE BOIS

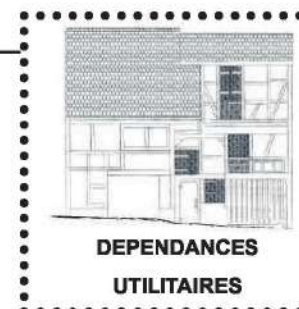
XVIème siècle au XIXème siècle



MAISON DE BOURG
AVEC PIGNON SUR RUE
ET SCHLUPF



MAISON DE BOURG



DEPENDANCES
UTILITAIRES



MAISON DE FAUBOURG
AVEC PIGNON SUR RUE



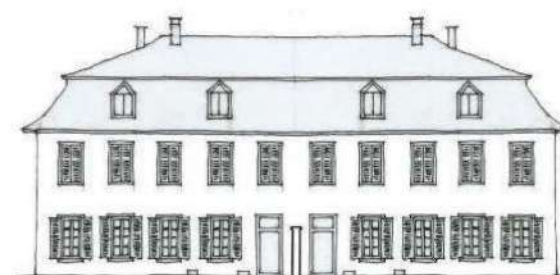
MAISON DE FAUBOURG

**FAMILLE :
MAISON
OU
IMMEUBLE**

EN MACONNERIE

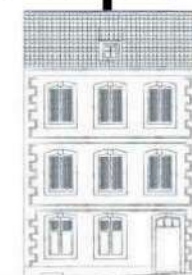
XVIIIème siècle au XIXème siècle

XVIIIème siècle



LOGEMENTS DE L'ADMINISTRATION

XVIIIème siècle et XIXème



MAISON OU IMMEUBLE
EN MACONNERIE
BOURG OU FAUBOURG

à partir milieu XIXème siècle



IMMEUBLE DE FAUBOURG

**FAMILLE :
MAISON ISOLEE
AVEC JARDIN**

fin XIXème siècle au XXème siècle

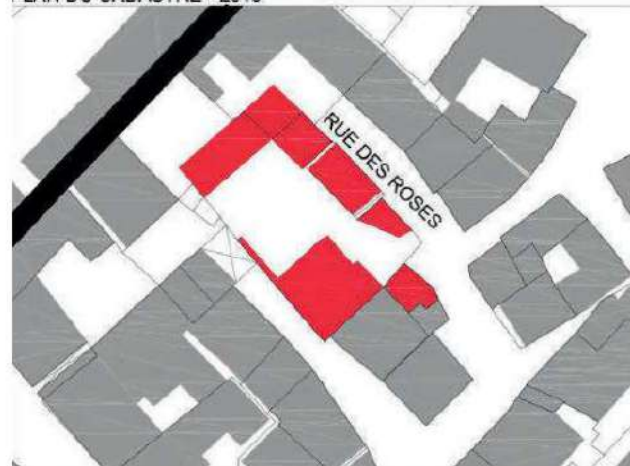


MAISON BOURGEOISE



MAISON PAVILLONNAIRE

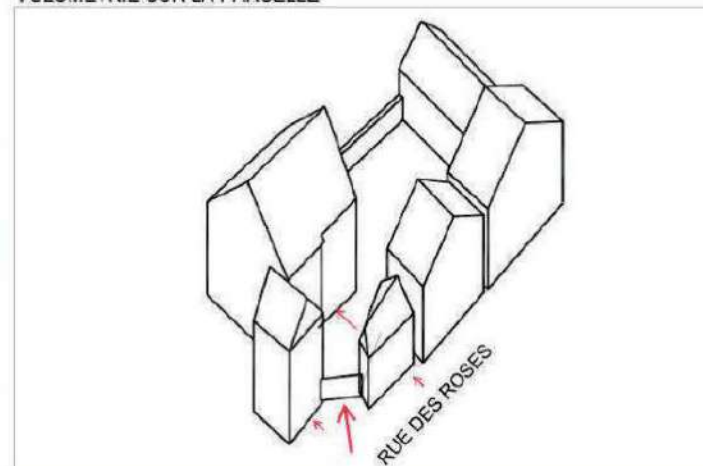
PLAN DU CADASTRE - 2015



PLAN DU CADASTRE - 1831



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE



FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
AVEC COUR
ET PORCHE OU PORTAIL
EN PANS DE BOIS et/ou MACONNERIE
XVIème siècle au XIXème siècle

MAISON DE BOURG
AVEC COUR ET PORTAIL

Généralités :

- Ensemble de plusieurs édifices autour d'une cour avec portail sur rue
- Mixité des usages : d'habitation et annexes, agricole / viticole, artisanal

Période

- XVIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Dans le bourg, type assez rare

Implantation :

- Construction principale à l'alignement de la rue
- Constructions secondaires en limites de la parcelle. Le fond de parcelle est généralement bâti.
- Front sur la rue pas complètement bâti (portail)

Distribution

- Accès à la cour par le portail donnant sur la rue
- Accès à l'habitation par la cour intérieure
- Accès aux dépendances par la cour intérieure et la rue

Gabarit :

- RDC (parfois surélevé) + 1 ou 2 étages + combles
- Dépendances moins hautes que les bâtiments principaux

Toiture :

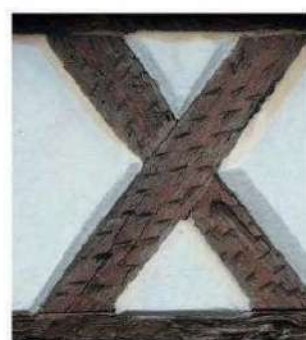
- Toitures à deux pans, avec pignon sur rue (ou faîtage parallèle à la rue)
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles avec ouvertures en pignon

Façade :

- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : aléatoire
- Entrée dans la maison depuis la cour, parfois avec un perron
- Soubassement et/ou rez-de-chaussée en maçonnerie, étages en colombages
- Pan de bois simple (variable selon époque de construction)
- Menuiseries en bois
- Portail en lattis de bois



6 RUE DES ROSES



pans de bois et enduit

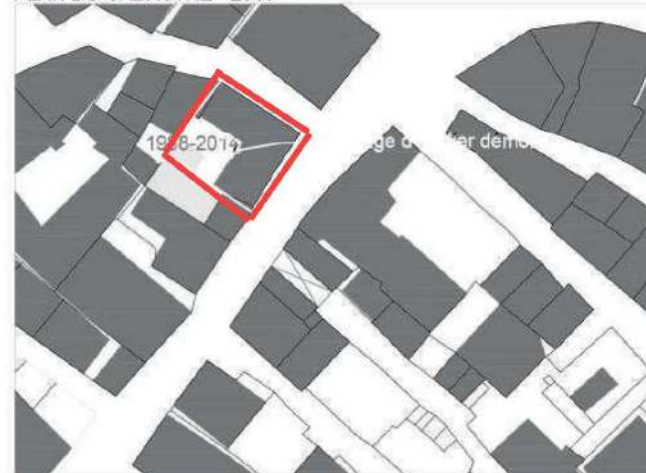


remplissage en torchis ou maçonnerie



couverture en tuiles plates

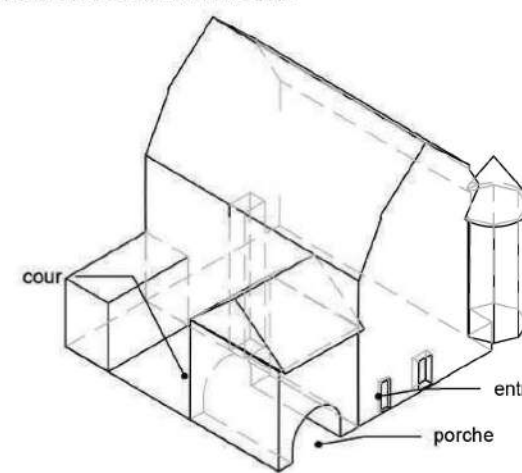
PLAN DU CADASTRE - 2015



PLAN DU CADASTRE - 1831



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE



FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
AVEC COUR
ET PORCHE OU PORTAIL
EN PANS DE BOIS et/ou MACONNERIE
XVIème siècle au XIXème siècle

MAISON DE BOURG ++
AVEC COUR ET PORCHE

Généralités :

- Ensemble de plusieurs édifices autour d'une cour avec porche sur rue
- Mixité des usages : habitation et annexes, commercial, agricole / viticole, artisanal

Période

- XVIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Dans le bourg, sur les axes principaux

Implantation :

- Construction principale à l'alignement de la rue
- Organisation autour d'une cour
- Front sur la rue complètement bâti

Distribution

- Accès à la cour par le porche donnant sur la rue
- Accès à l'habitation par la porte sur la rue ou la cour intérieure
- Accès au commerce par la rue

Gabarit :

- RDC (parfois surélevé) + 1 ou 2 étages + combles

Toiture :

- Toitures à deux pans, avec pignon sur rue (ou faitage parallèle à la rue)
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles avec ouvertures en pignon ou lucarnes

Façade :

- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : aléatoire, variable selon la date de construction
- Entrée dans la maison depuis la rue ou la cour, parfois avec un perron
- Richesse de décors et composition de façade, parfois oriel, pour la période renaissance
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie, étages en colombages
- Menuiseries en bois
- Porche avec porte charretière en planches de bois



VARIANTES DU TYPE :

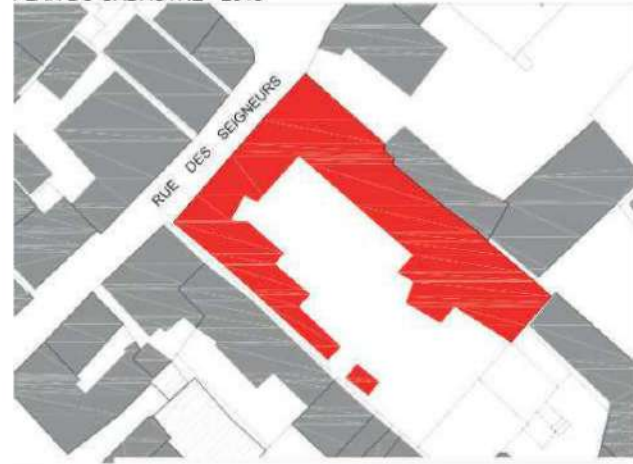


Maison d'un étage



Porche-position centrale

PLAN DU CADASTRE - 2015



PLAN DU CADASTRE - 1831



L'occupation de ce type de maison a varié dans le temps. Cour de noble, puis résidence de notable, brasserie et actuellement généralement plusieurs logements en raison de la surface.

Les colombages comportent des décorations dans leur composition ou sont sculptés et parfois datés. Certains conçus pour être visibles ont parfois été recouverts d'enduit ultérieurement. Les entailles dans les pans de bois et les anciennes photographies témoignent de ce recouvrement. Le remplissage peut être en torchis ou en maçonnerie de faible épaisseur, recouverts d'un enduit coloré.

Le nombre de travées et les ouvertures sont dépendantes de la composition du pans de bois et pas nécessairement symétriques. Les colombages du 18ème siècle ont des baies ordonnancées contrairement aux colombages plus anciens.

FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
AVEC COUR
ET PORCHE OU PORTAIL

EN PANS DE BOIS et/ou MACONNERIE
XVIème siècle au XIXème siècle

MAISON DE BOURG +++
AVEC COUR ET PORCHE
(COUR NOBLE)

Généralités :

- Ensemble de plusieurs édifices autour d'une cour avec porche sur rue
- Mixité des usages : habitation et annexes, agricole / viticole, artisanal

Période

- XVIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Dans le bourg, sur les axes principaux, à proximité du château

Implantation :

- Construction principale à l'alignement de la rue
- Organisation autour d'une cour
- Front sur la rue complètement bâti

Distribution

- Accès à la cour par le porche donnant sur la rue
- Accès à l'habitation par la cour intérieure
- Accès au commerce par la rue

Gabarit :

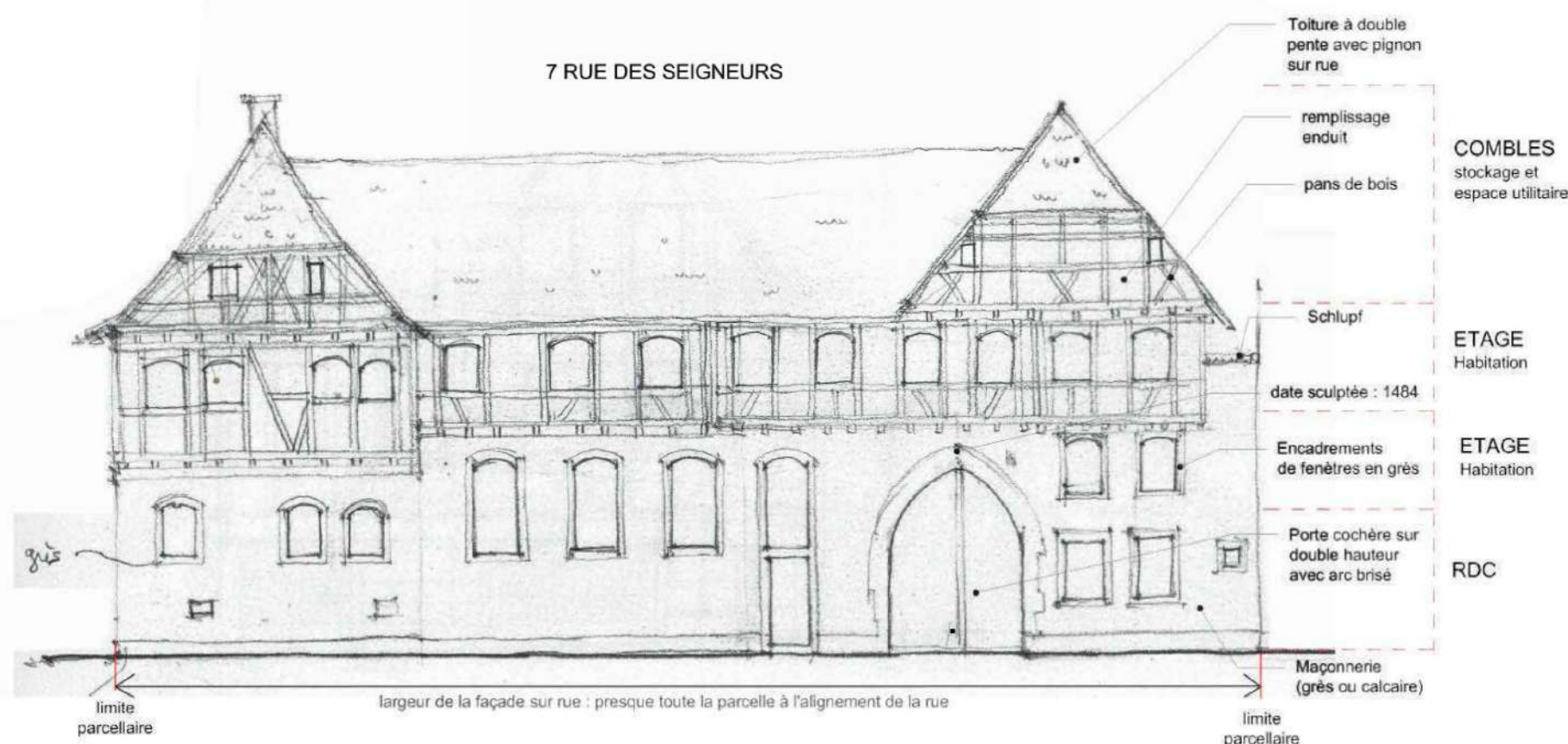
- RDC (parfois surélevé) + 1 ou 2 étages + combles

Toiture :

- Toitures à deux pans, avec pignon sur rue (ou faitage parallèle à la rue)
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles avec ouvertures en pignon et/ou lucarnes

Façade :

- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : important mais variable selon la date de construction et la taille de la parcelle
- Entrée depuis la cour, parfois avec un perron ou un escalier à vis
- Escalier souvent à vis, construit hors oeuvre dans une tourelle coté cour
- Richesse de décors et composition de façade : variable, parfois oriel, pour la période renaissance.
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie enduite, étages en colombages
- Menuiseries en bois
- Porche avec porte charretière en planches de bois



ELEMENTS ARCHITECTURAUX CARACTERISTIQUES DU TYPE ET MATERIAUX



Rdc et entresol en grès - grande porte cochère



pans de bois et enduit



torchis ou maçonnerie



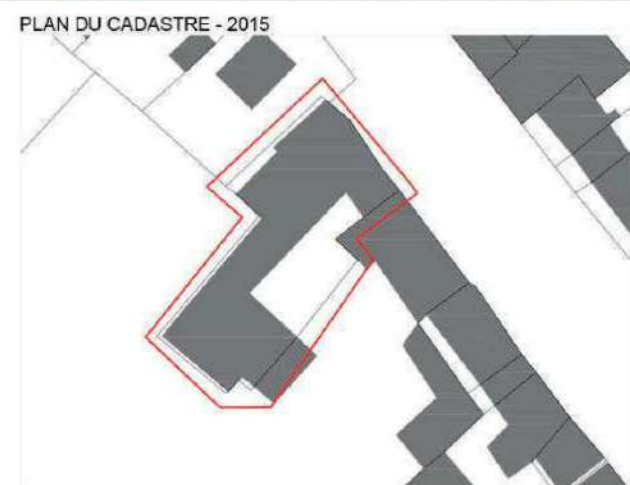
Tourelle d'escalier



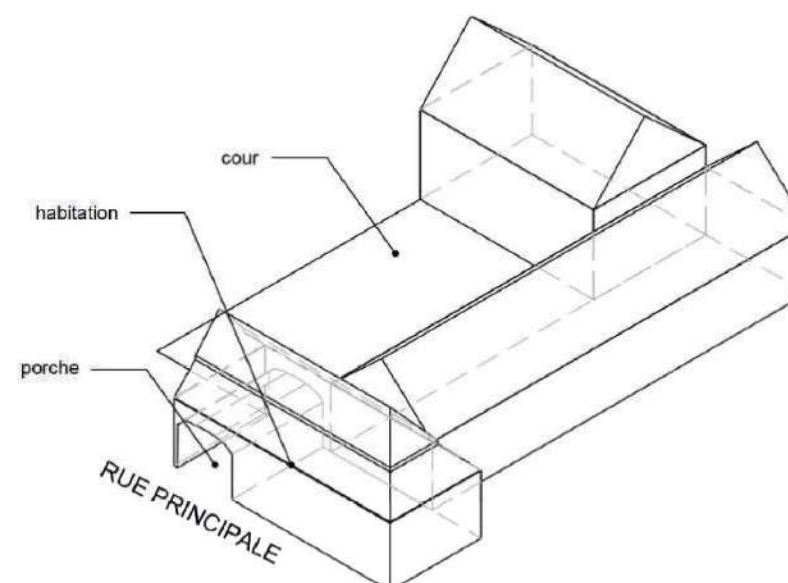
combles



couverture en tuiles plates



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE



FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
AVEC COUR
ET PORCHE OU PORTAIL
EN PANS DE BOIS et/ou MACONNERIE
XVIème siècle au XIXème siècle

MAISON DE FAUBOURG AVEC PORCHE OU PORTAIL

Généralités :

- Souvent ferme de faubourg
- Edifice(s) construit(s) autour d'une cour avec porche ou portail sur rue
- Mixité des usages : d'habitation et annexes, agricole / viticole, et/ou artisanal

Période

- XVIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Le long des faubourg

Implantation :

- Construction principale à l'alignement de la rue
- Organisation autour d'une cour
- Front sur la rue complètement bâti, ou non si portail

Distribution

- Accès à la cour par le porche ou portail donnant sur la rue
- Accès à l'habitation par la rue et/ou la cour intérieure

Gabarit :

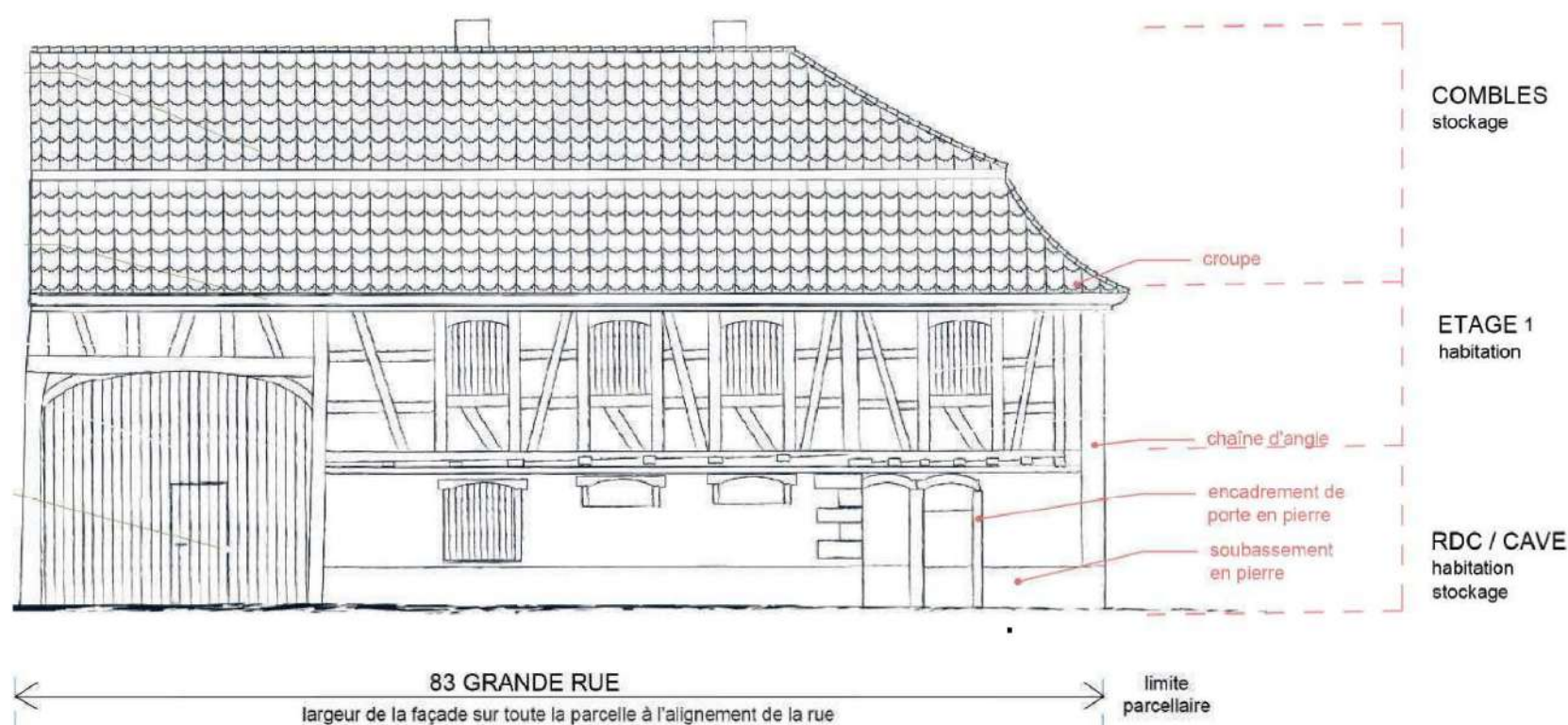
- RDC (parfois surélevé) + 1 étage + combles

Toiture :

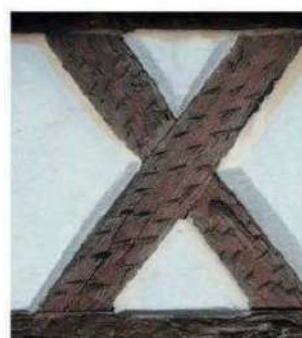
- Toitures à deux pans, avec faîtage parallèle à la rue ou pignon sur rue ou à la mansarde
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles, parfois avec ouvertures en pignon ou lucarnes

Façade :

- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : important et variable selon la taille de la parcelle
- Entrée dans la maison depuis la rue ou la cour, parfois avec un perron
- Composition de façade: variable, selon la date et le style architectural
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie enduite, étages en colombages et/ou maçonnerie
- Menuiseries en bois
- Porche avec porte charretière en planches de bois, portail en lattis.



Porte charretière



pans de bois et enduit

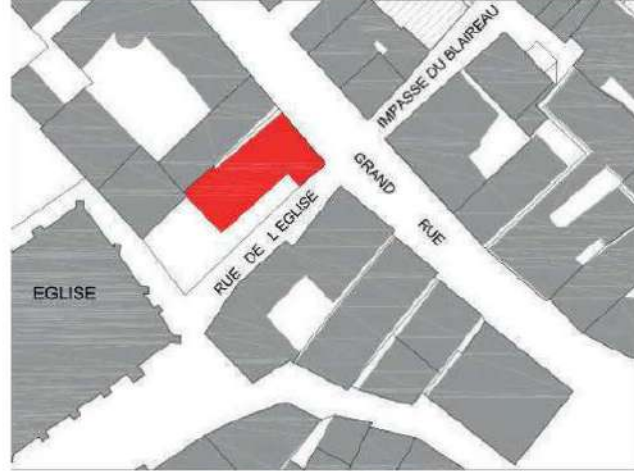


ramplissage en torchis ou maçonnerie



couverture en tuiles plates

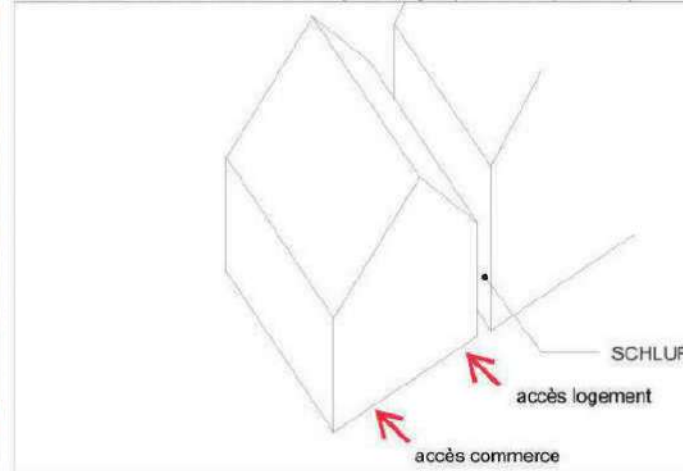
PLAN DU CADASTRE - 2015



PLAN DU CADASTRE - 1831



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE - (avant regroupement de parcelles)



FAMILLE :

MAISON ANCIENNE
EN PANS DE BOIS

XVIème siècle au XIXème siècle

**MAISON DE BOURG
AVEC PIGNON SUR RUE
ET SCHLUPF**

Généralités :

- Edifice construit dans le bourg, avec pignon sur rue et *Schlupf*
- Mixité des usages : principalement habitation, parfois commercial/artisanal le long des axes commerciaux

Période

- XVIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Dans le bourg

Implantation :

- Construction à l'alignement de la rue et espace latéral pour le *schlupf*
- Sur toute la parcelle, avec parfois une petite cour
- Front sur la rue complètement bâti, sauf le *schlupf*

Distribution

- Accès à l'habitation par la rue
- Accès au commerce par la rue

Gabarit :

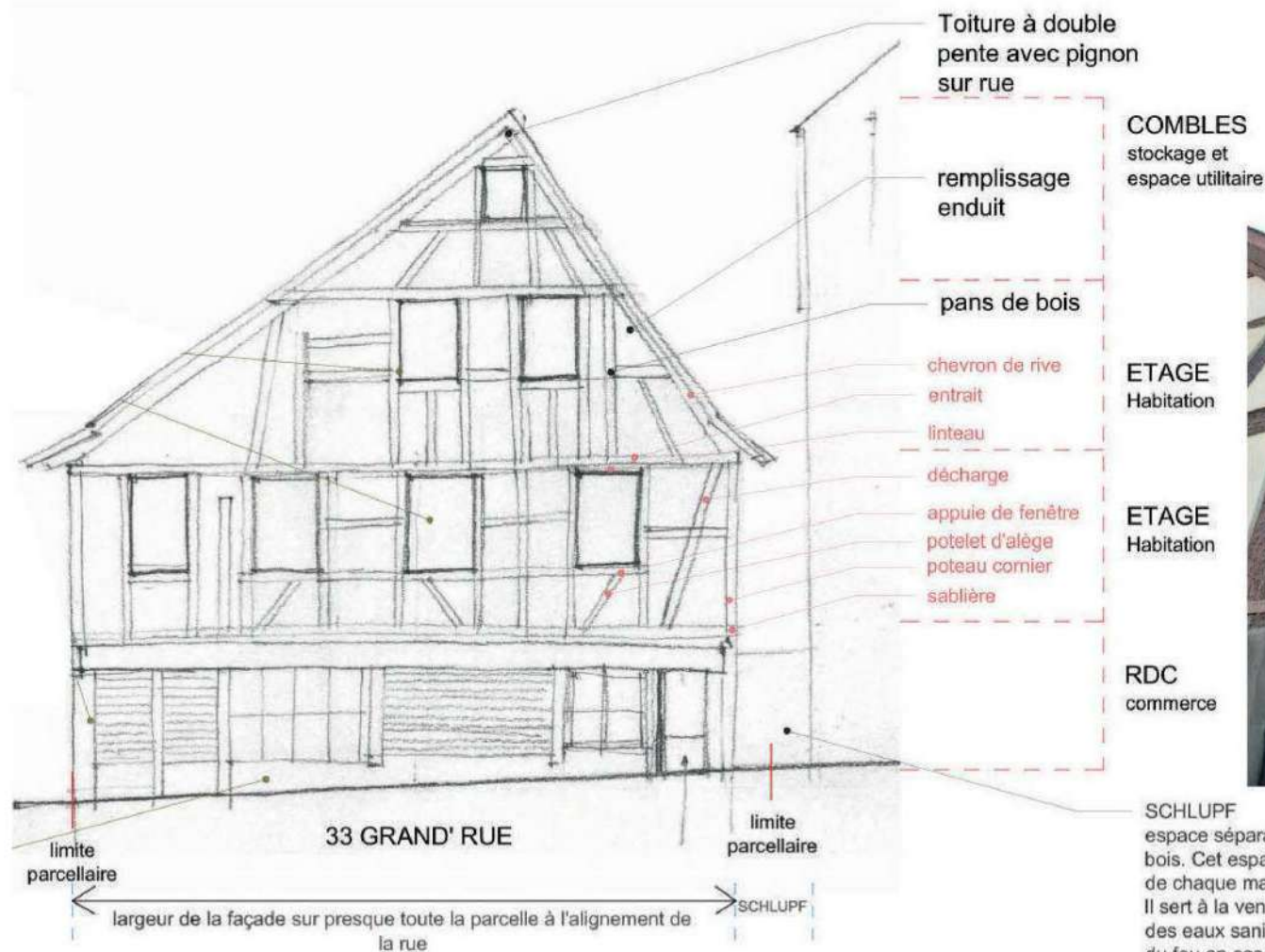
- RDC (parfois surélevé) + 1 ou 2 étages + combles

Toiture :

- Toitures à deux pans, avec pignon sur rue
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles avec ouvertures en pignon

Façade :

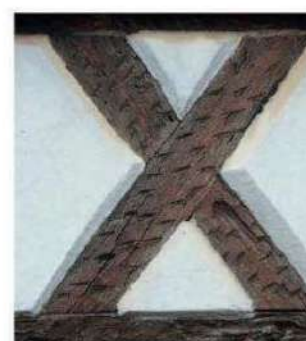
- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : 3 à 4, variable selon la date de construction et la taille de la parcelle
- Entrée dans la maison depuis la rue ou la cour, parfois avec un perron
- Composition de façade: variable, selon la date et le style architectural. Les colombages à partir du 18ème siècle ont des baies ordonnées contrairement aux colombages plus anciens.
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie enduite, étages en colombages
- Menuiseries en bois
- Devanture si usage commercial ou artisanal



SCHLUPF
espace séparant deux maisons à pans de bois. Cet espace est créé par la distance de chaque maison avec la limite parcellaire. Il sert à la ventilation, l'écoulement des eaux sanitaires, et freine la propagation du feu en cas d'incendie.



RDC/soubassement en grès



pans de bois et enduit



remplissage en torchis ou maçonnerie



couverture en tuiles plates



schlupf

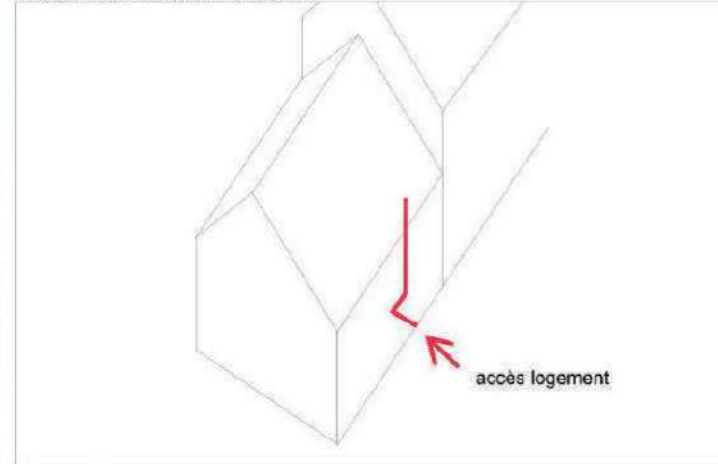
PLAN DU CADASTRE - 2015



PLAN DU CADASTRE - 1831



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE



FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
EN PANS DE BOIS
XVIème siècle au XIXème siècle

MAISON DE BOURG

Généralités :

- Edifice construit dans le bourg avec mur gouttereau sur rue
- Mixité des usages : principalement habitation, parfois commercial/artisanal le long des axes commerciaux

Période

- XVIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Dans le bourg

Implantation :

- Construction à l'alignement de la rue
- Sur toute la parcelle avec parfois une petite cour
- Front sur la rue complètement bâti

Distribution

- Accès à l'habitation par la rue
- Accès au commerce par la rue

Gabarit :

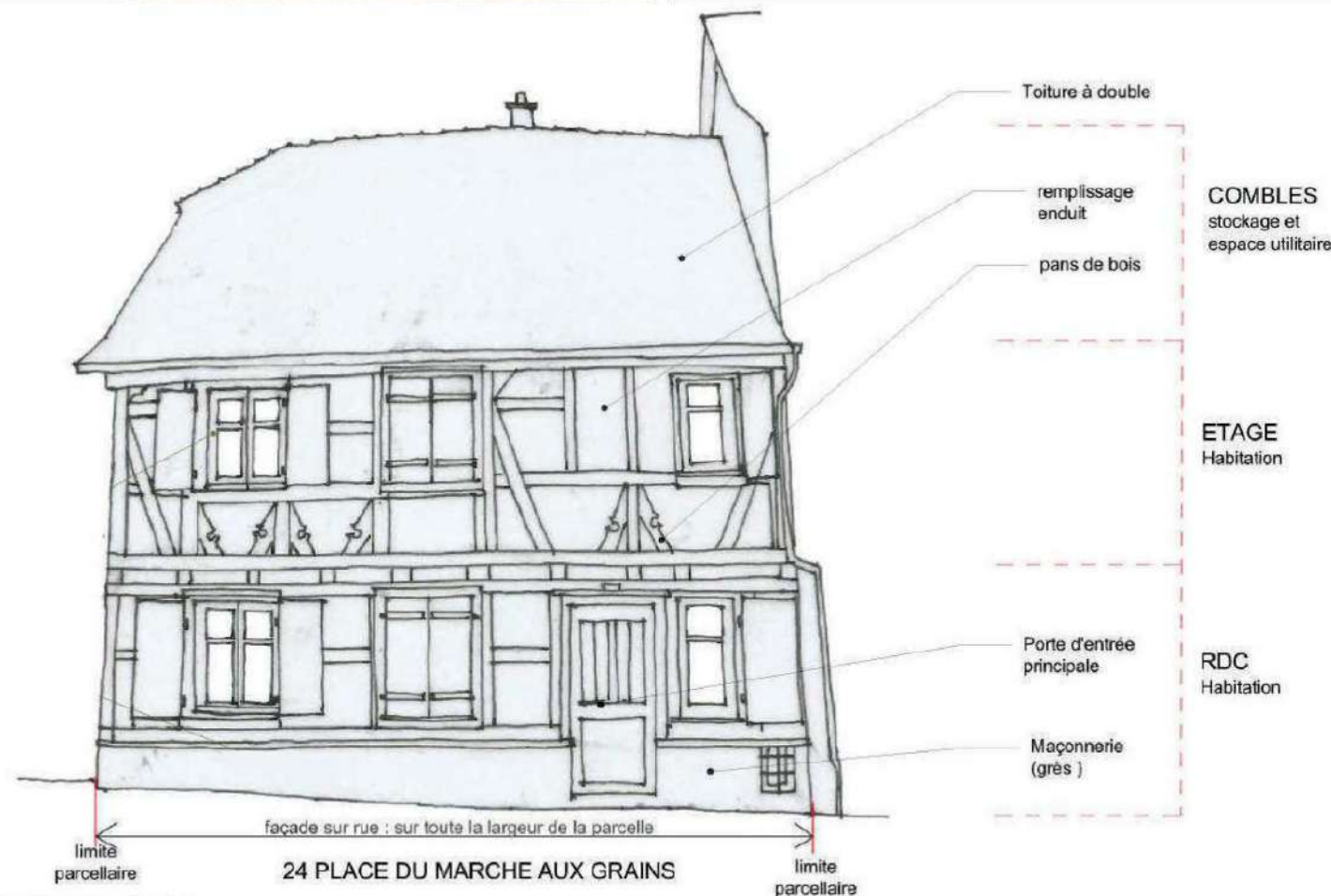
- RDC (parfois surélevé) + 1 ou 2 étages + combles

Toiture :

- Toitures à deux pans, avec pignon sur rue
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles avec parfois lucarnes

Façade :

- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : 3 à 4, variable selon la date de construction et la taille de la parcelle
- Entrée dans la maison depuis la rue ou la cour, parfois avec un perron
- Composition de façade: variable, selon la date et le style architectural. Les colombages à partir du 18ème siècle ont des baies ordonnancées contrairement aux colombages plus anciens.
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie enduite, étages en colombages
- Menuiseries en bois
- Devanture si usage commercial ou artisanal



VARIANTES DU TYPE :

deux niveaux - rdc grès
porte en troisième travée

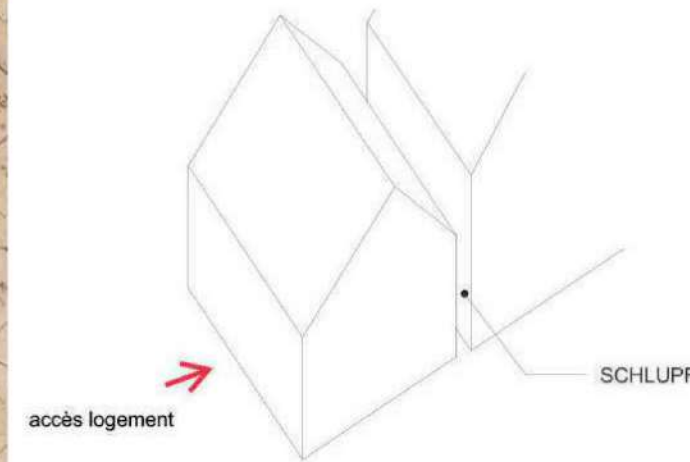
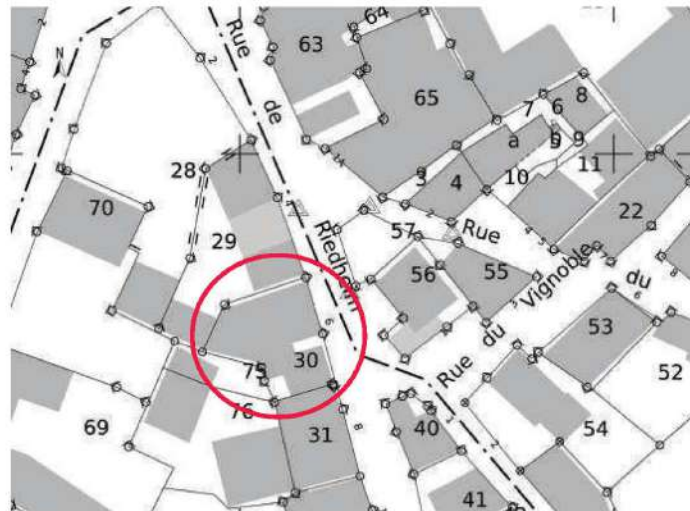


porte à gauche
pans de bois enduit



deux niveaux - rdc grès
porte à gauche





FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
EN PANS DE BOIS

XVIIème siècle au XIXème siècle

**MAISON DE FAUBOURG
AVEC PIGNON SUR RUE
ET SCHLUPF**

Généralités :

- Edifice construit en faubourg, avec pignon sur rue et *Schlupf*
- Mixité des usages : habitation, artisanat, agricole / viticole

Période

- XVIIIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Dans le faubourg, surtout faubourg Sud pour des maisons de vignerons

Implantation :

- Construction à l'alignement de la rue et espace latéral pour le *schlupf*
- Sur toute la parcelle, ou parfois avec cour et espaces utilitaires
- Front sur la rue bâti, sauf le schluf

Distribution

- Accès à l'habitation par la rue ou la cour latérale

Gabarit :

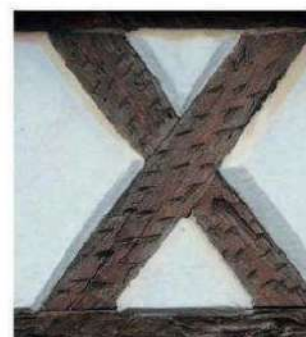
- RDC (parfois surélevé) + 1 étage + combles

Toiture :

- Toitures à deux pans, avec pignon sur rue
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles avec ouvertures en pignon

Façade :

- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : 2 à 4, variable selon la date de construction et la taille de la parcelle
- Entrée dans la maison depuis la rue ou la cour, parfois avec un perron
- Composition de façade: variable, selon la date et le style architectural. Les colombages à partir du 18ème siècle ont des baies ordonnées contrairement aux colombages plus anciens.
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie enduite, étages en colombages
- Menuiseries en bois



pans de bois et enduit

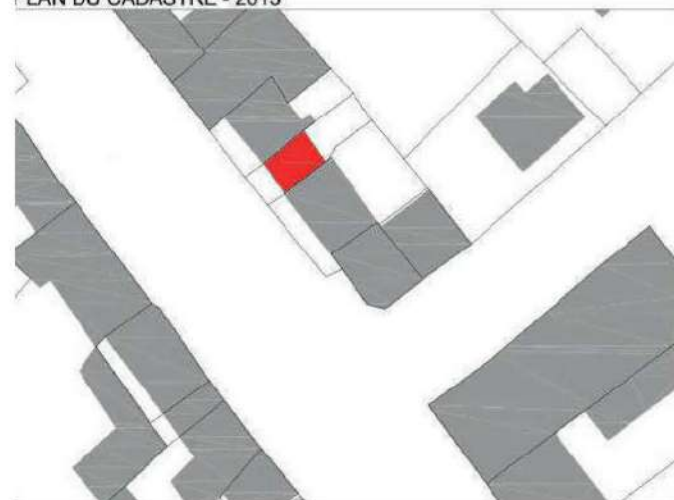


remplissage en torchis ou maçonnerie

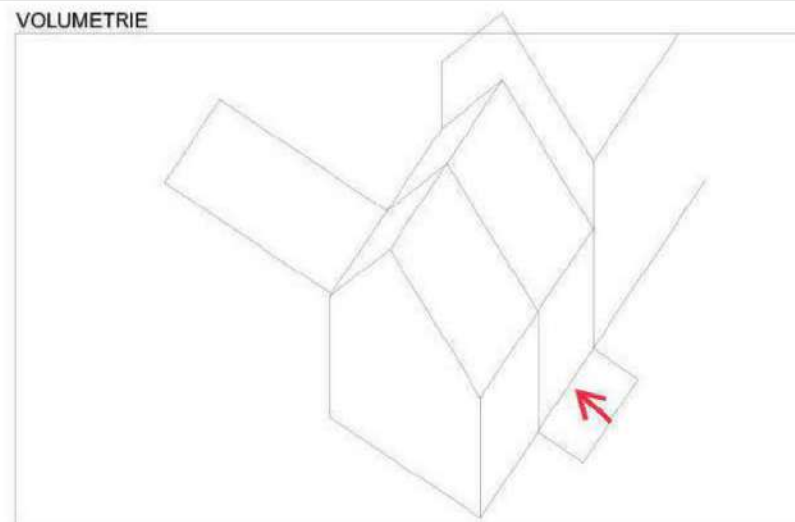


couverture en tuiles plates

PLAN DU CADASTRE - 2015



VOLUMETRIE



FAMILLE :
MAISON ANCIENNE
EN PANS DE BOIS
XVIIème siècle au XIXème siècle

MAISON DE FAUBOURG

Généralités :

- Edifice construit en faubourg
- Usage : habitation

Période

- XVIIIème siècle au XIXème siècle

Localisation :

- Dans les faubourgs
- Dans les anciens fossés, proche de l'administration des mines, pour des logements ouvriers

Implantation :

- A l'alignement de la rue (ou en retrait)
- Front sur la rue bâti

Distribution

- Accès à l'habitation par la rue

Gabarit :

- RDC (parfois surélevé) + 1 étage + combles

Toiture :

- Toitures à deux pans, avec pignon sur rue
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles, avec parfois des lucarnes

Façade :

- Composition et ordonnancement : variable selon la date de construction
- Nombre de travées : 2 à 4, variable selon la date de construction et la taille de la parcelle
- Entrée dans la maison depuis la rue, parfois avec un perron
- Composition de façade: variable, selon la date et le style architectural. Les colombages du 18ème siècle ont des baies ordonnancées contrairement aux colombages plus anciens.
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie enduite, étages en colombage et/ou maçonnerie
- Menuiseries en bois



VARIANTES

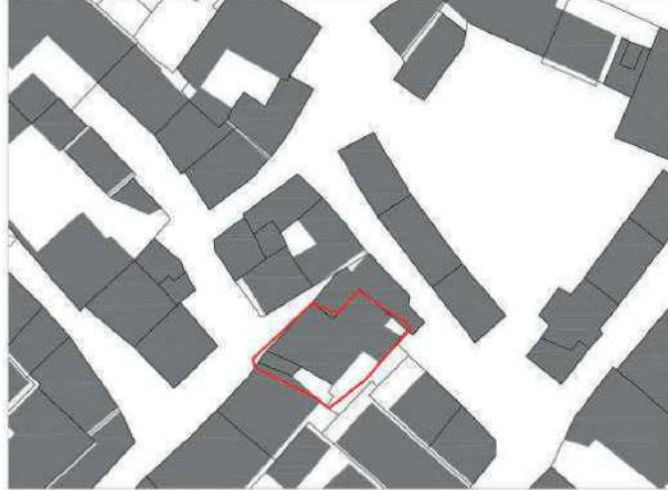


maisons de faubourg mitoyennes en retrait par rapport à la rue



Maison de faubourg à l'alignement de la rue

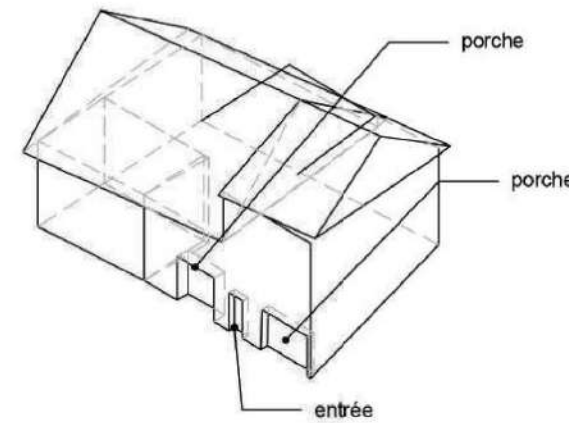
PLAN DU CADASTRE - 2015



PLAN DU CADASTRE - 1831



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE



DEPENDANCE UTILITAIRE

Généralités :

- Edifice annexe d'une habitation ou d'une ferme.
- Usage utilitaire. D'origine lié à l'activité agricole ou l'artisanat, actuellement souvent transformé en garages

Période

- XVIème siècle au XVIIIème siècle

Localisation :

- Dans le bourg et les faubourgs

Implantation :

- Variable, souvent en limite de voirie

Distribution

- Accès par la rue ou la cour

Gabarit :

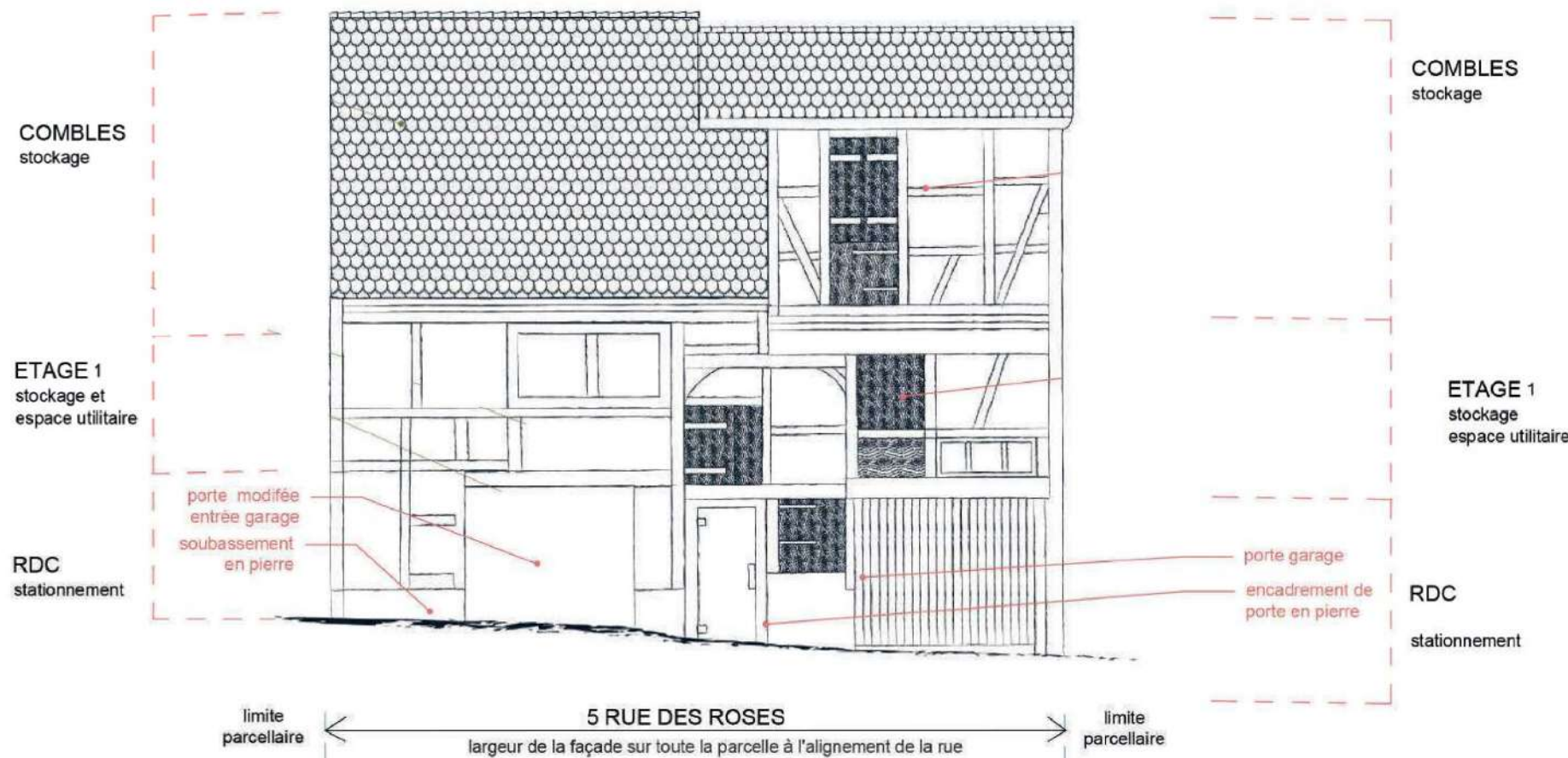
- RDC + parfois 1 étage + combles

Toiture :

- Toiture à un ou deux pans
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques

Façade :

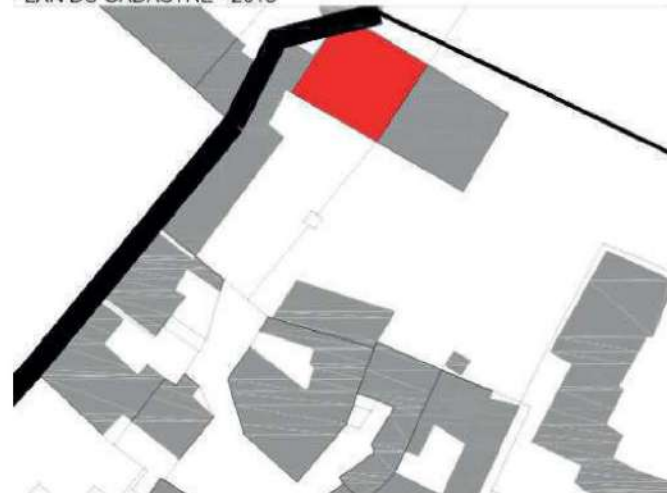
- Composition et ordonnancement : faible
- Nombre de travées : aléatoire, variable selon la date de construction et la taille de la parcelle
- Composition de façade: liée à sa fonction utilitaire
- Soubassement ou rez-de-chaussée en maçonnerie enduite, étages en colombages et/ou maçonnerie
- Menuiseries en bois



VARIANTES DU TYPE :



PLAN DU CADASTRE - 2015



PLAN DU CADASTRE - 1831



FAMILLE :
MAISON OU IMMEUBLE
EN MAÇONNERIE
XVIIIème siècle

LOGEMENTS DE L'ADMINISTRATION

Généralités :

- Edifice construit pour loger les membres de l'administration seigneuriale
- Usage d'origine : habitation et annexes

Période

- XVIIIème siècle

Localisation :

- Abords ancien château, abords anciens jardins du château, faubourg

Implantation :

- Construction en retrait ou à l'alignement de la rue
- Isolé ou plusieurs édifices groupés
- Front bâti sur la rue ou en retrait bénéficiant d'un jardin

Distribution

- Accès par la façade donnant vers la rue

Gabarit :

- RDC + 1 étage+ combles

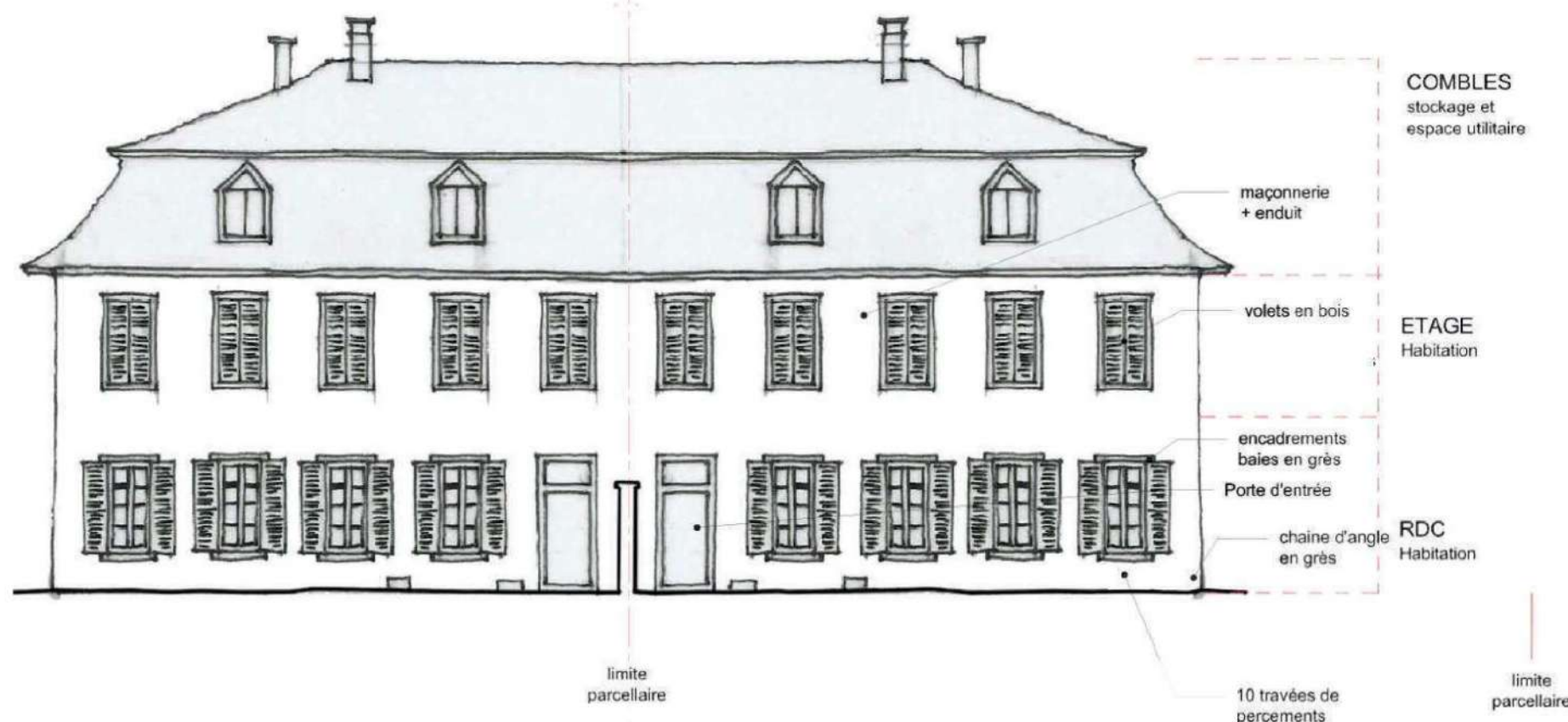
Toiture :

- Toitures à la mansarde
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*,
- Combles avec lucarnes

Façade :

- Façade symétrique et ordonnancée
- Façade régulière inspirée de «l'architecture à la française»
- Nombre de travées : important, 5 à 10 travées
- Entrée dans la maison depuis la rue, parfois avec un perron
- Tout en maçonnerie enduite, avec encadrements et modénatures en pierre de taille
- Menuiseries en bois
- Portail d'accès en bois ou ferronnerie quand retrait par rapport à la rue.

14-15 RUE DU MARCHE AUX GRAINS



DU TYPE ET MATERIAUX



sculpture sur portail en grès



grandes baies et rythme

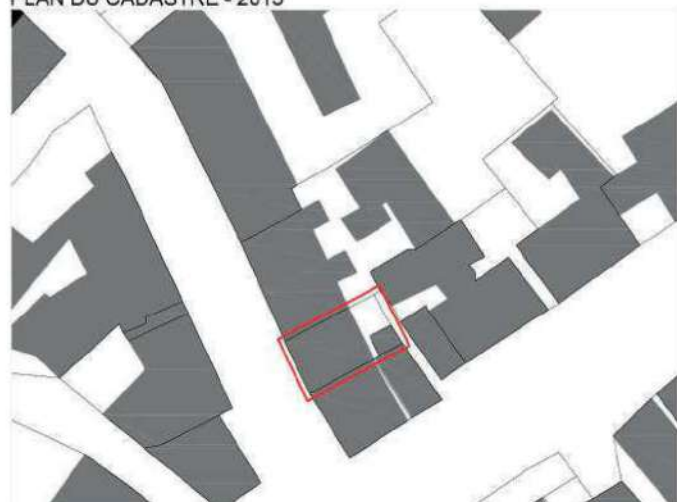


toiture mansardée avec lucarnes

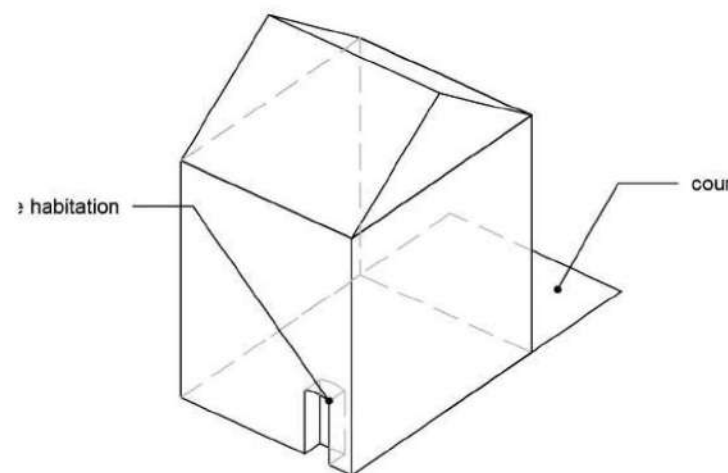


tuiles plates

PLAN DU CADASTRE - 2015



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE



FAMILLE :
MAISON OU IMMEUBLE
EN MAÇONNERIE
XVIIIème siècle au XIXème siècle

MAISON OU IMMEUBLE
EN MAÇONNERIE
BOURG OU FAUBOURG

Généralités :

- Immeuble ou maison en maçonnerie
- Usages : habitation et annexes, commerce

Période

- Fin XVIIIème - début XIXème siècle

Localisation :

- Dans le bourg et les faubourgs

Implantation :

- Construction à l'alignement de la rue
- Front sur la rue entièrement bâti

Distribution

- Accès par la façade donnant sur rue

Gabarit :

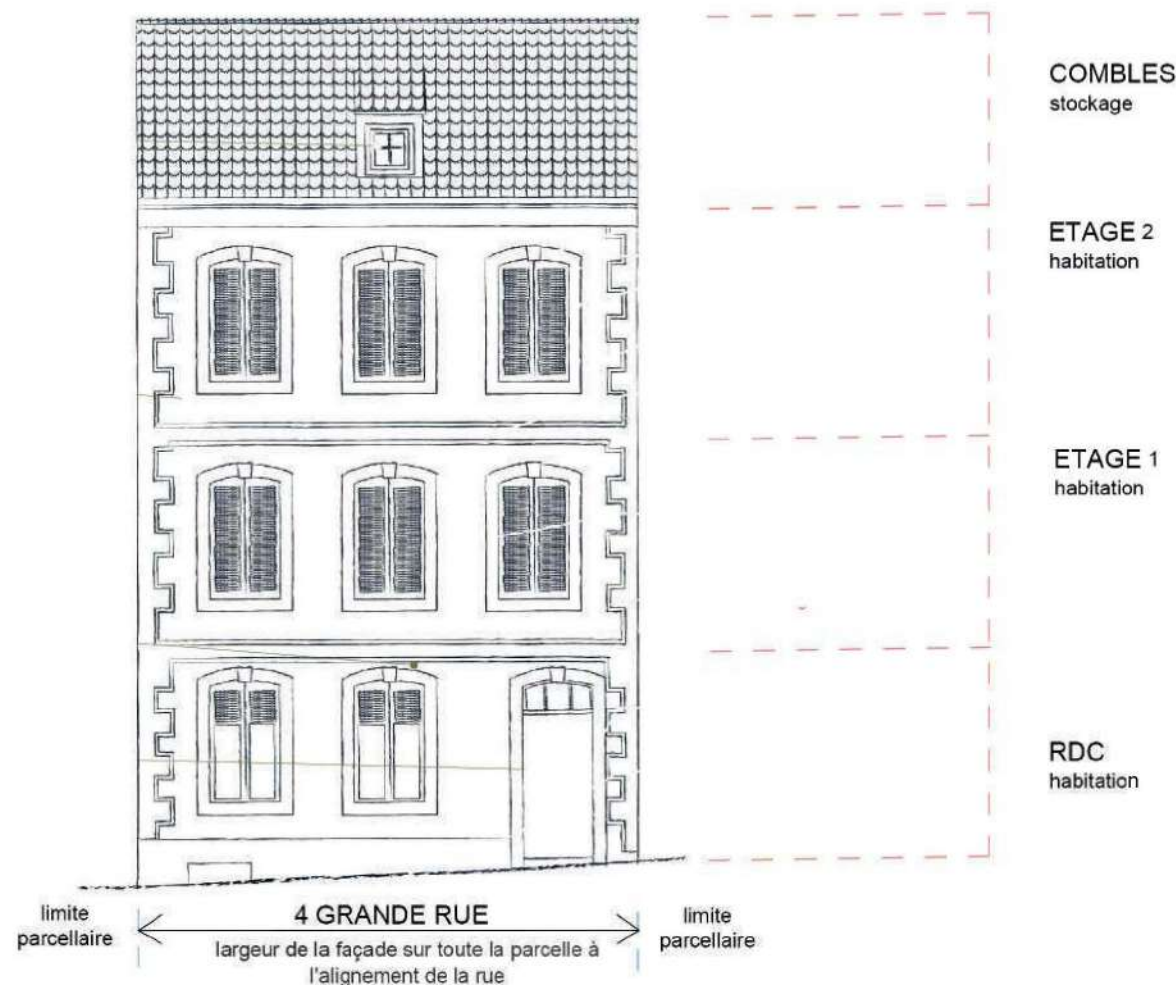
- RDC + 1 ou 2 étages + combles

Toiture :

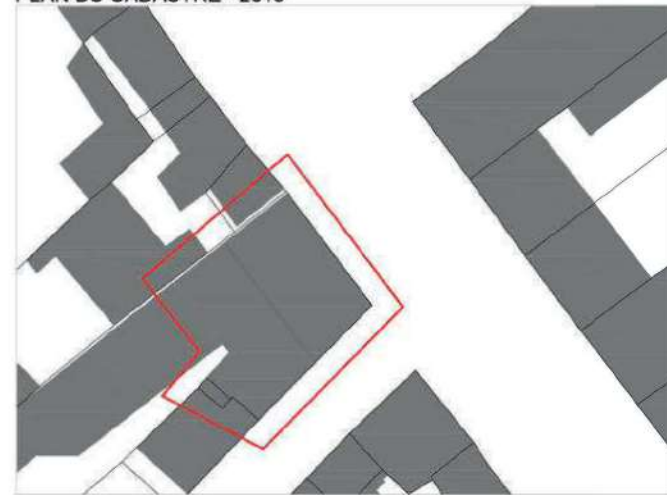
- Toitures à deux pans ou mansarde
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles avec lucarnes

Façade :

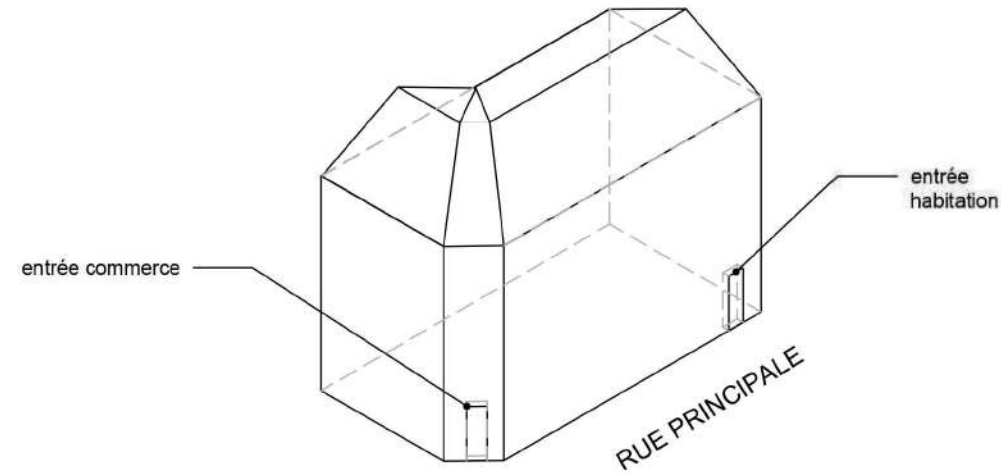
- Façade symétrique et ordonnancée
- Façade régulière inspirée de «l'architecture à la française»
- Nombre de travées : aléatoire, variable la taille de la parcelle
- Entrée dans la maison depuis la rue, parfois avec un perron
- Tout en maçonnerie enduite, avec encadrements et modénatures en pierre de taille
- Menuiseries en bois
- Devanture si usage commercial ou artisanal



PLAN DU CADASTRE - 2015



VOLUMETRIE SUR LA PARCELLE



FAMILLE :
MAISON OU IMMEUBLE
EN MAÇONNERIE
milieu XIXème siècle début XXème

IMMEUBLE DE FAUBOURG

Généralités :

- Immeuble
- Usages : habitation, commerce, hôtel

Période

- Milieu XIXème - début XXème siècle

Localisation :

- Le long des faubourgs

Implantation :

- Construction à l'alignement de la rue, parfois avec cour à l'arrière
- Front sur la rue entièrement bâti

Distribution

- Accès par la façade donnant sur la rue

Gabarit :

- RDC + 1 ou 2 étages + combles

Toiture :

- Toitures à deux pans
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles, parfois avec lucarnes

Façade :

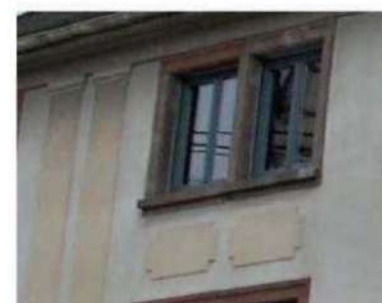
- Façade régulière et ordonnancée
- Nombre de travées : important (6 à 8), variable selon la taille du bâtiment
- Entrée depuis la rue
- Tout en maçonnerie enduite, avec encadrements et modénatures en pierre de taille
- Menuiseries en bois
- Devanture si usage commercial ou artisanal

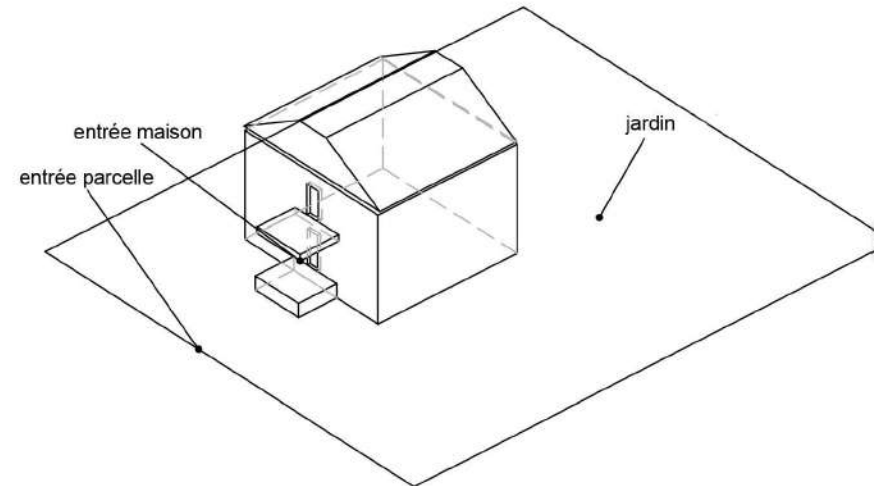
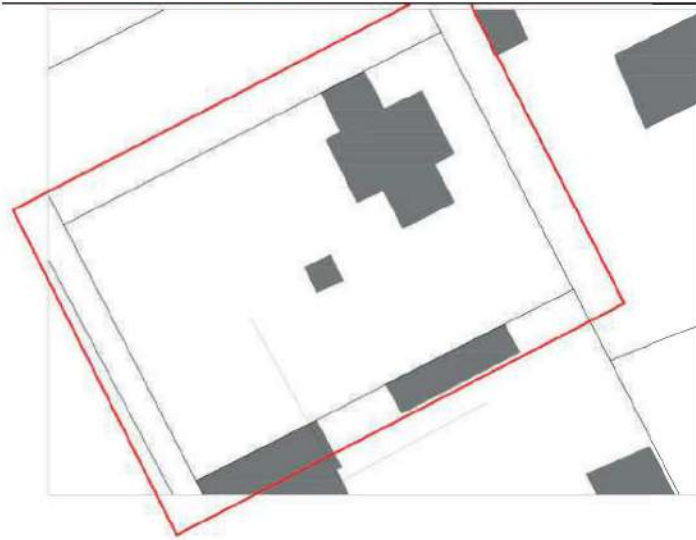


VARIANTES DU TYPE :



ELEMENTS ARCHITECTURAUX TRADITIONNELS ET MATERIAUX:





FAMILLE : MAISON ISOLEE AVEC JARDIN

XXe siècle - aujourd'hui

MAISON BOURGEOISE

Généralités :

- Grande maison entourée d'un jardin
- Usage : habitation

Période

- Milieu XIXème - début XXème siècle

Localisation :

- Principalement sur les terrains des anciens jardins en terrasses du château

Implantation :

- Isolée au milieu de la parcelle

Distribution

- Portail et portillon sur la rue et porte d'entrée face à la rue

Gabarit :

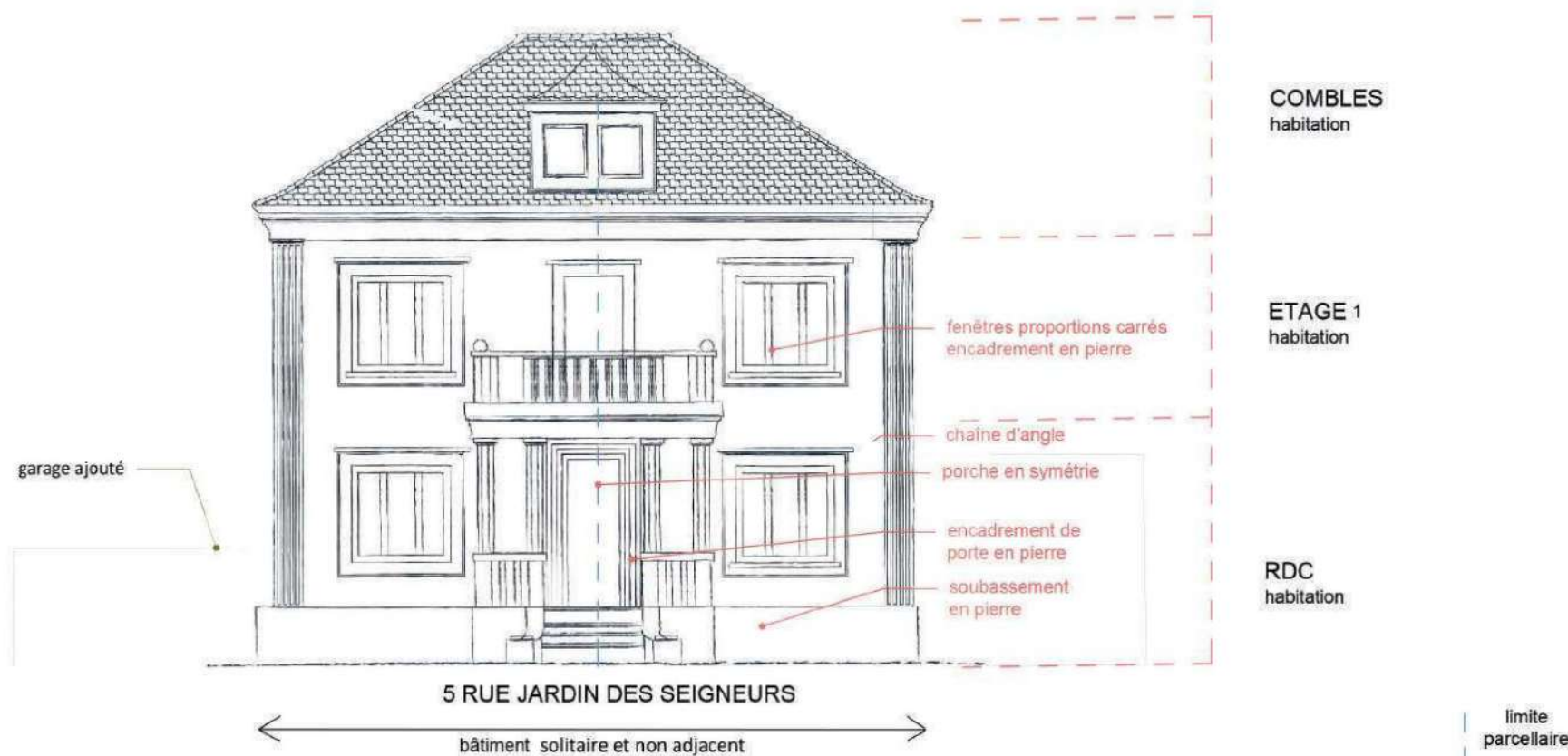
- Nombre de niveaux : souvent sous-sol + RDC surélevé + étage + combles aménagés

Toiture :

- Toitures à deux pans ou quatre pans
- Couverture en tuiles plates *Bieberschwanz*, ou tuiles mécaniques
- Combles, parfois avec lucarnes

Façade :

- Composition : façade composée et symétrique. Porte généralement dans l'axe central.
- Nombre de travées : 3 à 5 travées
- Entrée dans la maison depuis le jardin coté rue, avec un perron
- Façade ornementée : véranda, oriel, décorations, chaînes d'angles.
- En maçonnerie enduite. Soubassement et encadrements de baies en pierre jusqu'au milieu du 20ème siècle. Puis en béton type granito.
- Menuiseries en bois
- Ferronneries au niveau des clôtures



VARIANTES DU TYPE :



Maison avec bossage



Maison avec les arcs en brique et lucarnes



Maison avec les fenêtres doubles

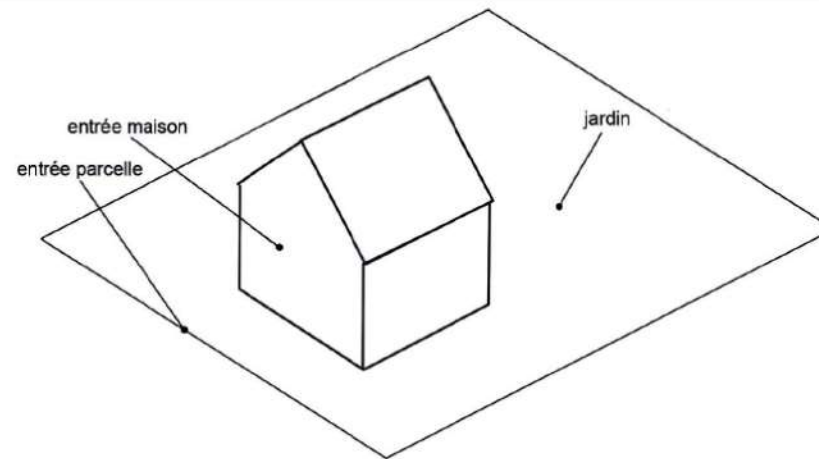
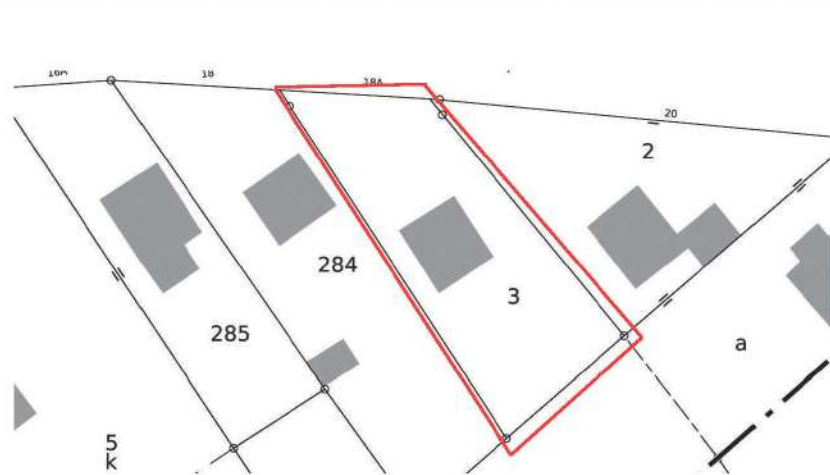
ELEMENTS ARCHITECTURAUX TRADITIONNELS ET MATERIAUX



Bossage de soubassement



Encadrement de fenêtre



FAMILLE :
MAISON ISOLEE AVEC JARDIN
XXe siècle - aujourd'hui

MAISON PAVILLONNAIRE

Généralités :

- Maison isolée entourée d'un jardin
- Usages : habitation

Période

- XXeme siècle - aujourd'hui

Localisation :

- Le long des voies ou en lotissement

Implantation :

- Isolée en milieu de la parcelle

Distribution

- Portail et portillon sur la rue et porte d'entrée face à la rue

Gabarit :

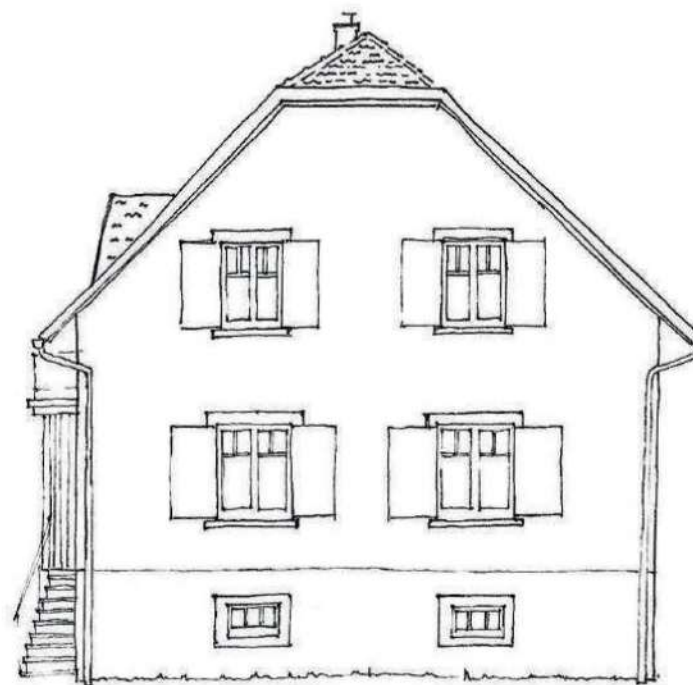
- Nombre de niveaux : souvent sous-sol + RDC surélevé + étage + combles aménagés

Toiture :

- Toitures à deux pans ou quatre pans
- Couverture en tuiles mécaniques
- Combles, parfois avec lucarnes

Façade :

- Composition variable selon période
- Nombre de travées : 2 à 4 travées, variations possibles
- Entrée dans la maison depuis le jardin coté rue, avec un perron
- En maçonnerie enduite. Encadrements de baies en pierre jusqu'au milieu du 20ème siècle. Puis absence d'encadrements
- Menuiseries en bois, en PVC ou en métal
- Clôture sur muret bahut



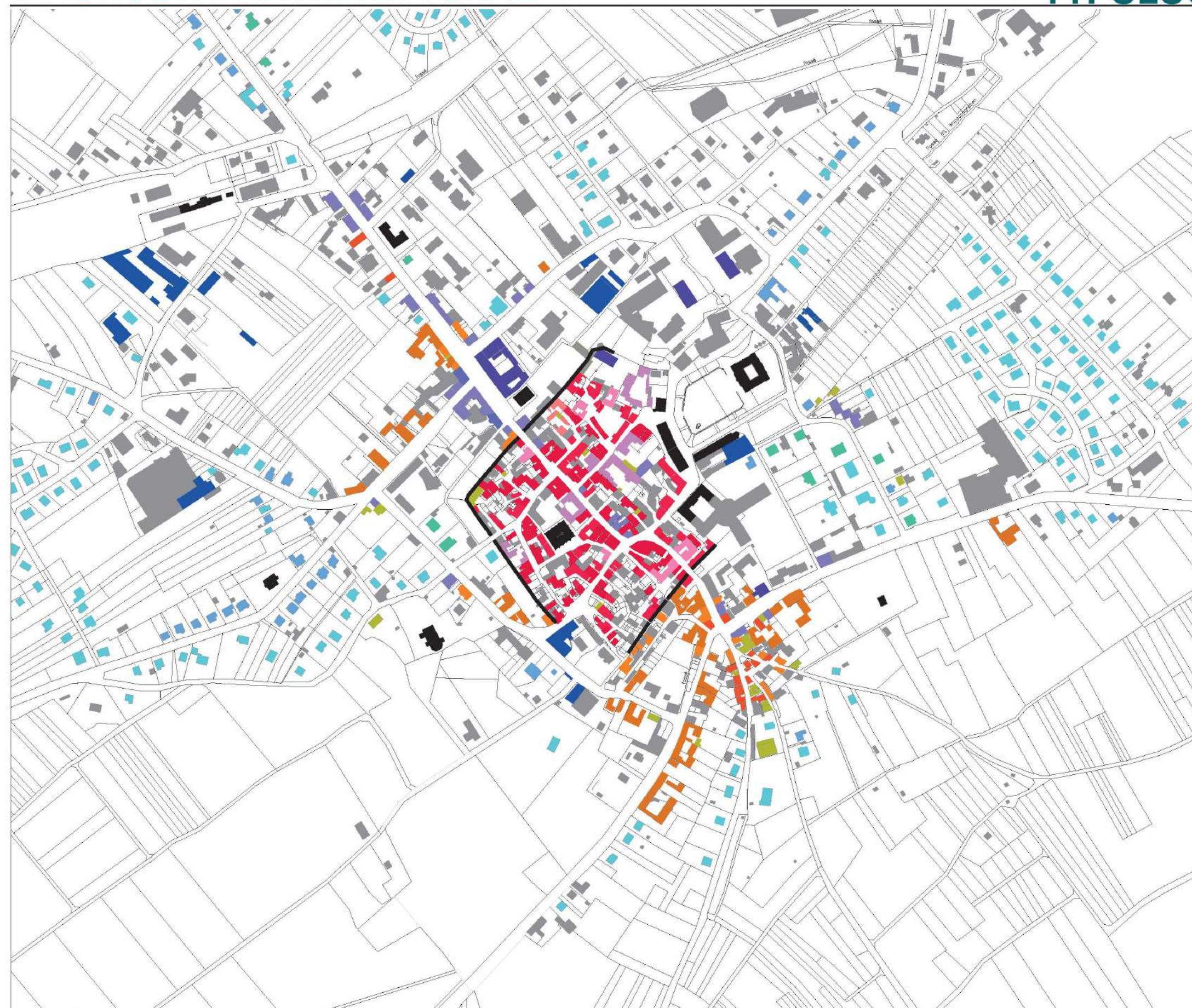
Maison avant 1950



Variante, maison après 1950



Variante, maison après 1950



plan de repérage par types

- MONUMENTS ET EQUIPEMENTS ANCIENS
- BATIMENTS INDUSTRIELS

TYPOLOGIE HABITATS

FAMILLE MAISON ANCIENNE
AVEC COUR ET PORCHE OU PORTAIL
en pans de bois
XVI^e au XIX^e siècle

- MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORTAIL +
- MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORCHE ++
- COUR NOBLE
MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORCHE +++
- MAISON DE FAUBOURG AVEC PORCHE OU PORTAIL

FAMILLE DEPENDANCE

- DEPENDANCE UTILITAIRE

FAMILLE MAISON ANCIENNE
en pans de bois
XVI^e au XIX^e siècle

- MAISON DE BOURG AVEC PIGNON ET SCHLUPF
- MAISON DE BOURG
- MAISON DE FAUBOURG AVEC PIGNON
- MAISON DE FAUBOURG

FAMILLE MAISON OU IMMEUBLE
en maçonnerie
XVII^e au XIX^e siècle

- LOGEMENT ADMINISTRATION
- MAISON OU IMMEUBLE EN MACONNERIE, FIN XVII^e-XIX^e siècle
- IMMEUBLE DE FAUBOURG à partir milieu XIX^e siècle

FAMILLE MAISON ISOLEE AVEC JARDIN

- MAISON BOURGEOISE XIX^e siècle
- MAISON PAVILLONNAIRE XX^e siècle avant 1950
- MAISON PAVILLONNAIRE XX^e siècle après 1950



ECHELLE : 1/ 5000

0 10 50 100 200 300 400 m



plan de repérage
par types

- MONUMENTS ET EQUIPEMENTS ANCIENS
- BATIMENTS INDUSTRIELS

TPOLOGIE HABITATS

FAMILLE MAISON ANCIENNE
AVEC COUR ET PORCHE OU PORTAIL
en pans de bois
XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle

- MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORTAIL +
- MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORCHE ++
- COUR NOBLE
MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORCHE +++
- MAISON DE FAUBOURG AVEC PORCHE OU PORTAIL

FAMILLE DEPENDANCE

- DEPENDANCE UTILITAIRE

FAMILLE MAISON ANCIENNE
en pans de bois
XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle

- MAISON DE BOURG AVEC PIGNON ET SCHLUPF
- MAISON DE BOURG
- MAISON DE FAUBOURG AVEC PIGNON
- MAISON DE FAUBOURG

FAMILLE MAISON OU IMMEUBLE
en maçonnerie
XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle

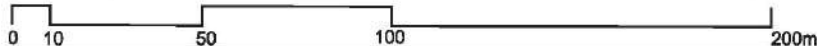
- LOGEMENT ADMINISTRATION
- MAISON OU IMMEUBLE EN MACONNERIE, FIN XVII^{ème}-XIX^{ème} siècle
- IMMEUBLE DE FAUBOURG à partir milieu XIX^{ème} siècle

FAMILLE MAISON ISOLEE AVEC JARDIN

- MAISON BOURGEOISE XIX^{ème} siècle
- MAISON PAVILLONNAIRE XX^{ème} siècle avant 1950
- MAISON PAVILLONNAIRE XX^{ème} siècle après 1950



ECHELLE : 1/ 2000



TOITURES

Bouxwiller se situe dans un creux de la topographie. Le centre bourg est encore entouré par une grande partie de son rempart médiéval.

Des perspectives sur les toitures sont visibles depuis les collines alentours et des points de vue depuis le haut du rempart.

Les différentes formes de toitures présentes à Bouxwiller :

- Toiture à deux pans avec pignon sur rue
- Toiture à deux pans avec pignon sur rue et Schlupf*
- Toiture à deux pans avec gouttereau sur rue
- Toiture avec demi-croupe(s)
- Toiture à deux pans, mansardée
- Toiture à quatre pans
- Toiture à quatre pans mansardé
- Toiture à simple pan (souvent pour dépendance utilitaire)

Jusqu'au XVIIIème siècle les constructions s'implantent traditionnellement avec pignon sur rue et Schlupf*. Les toitures à la Mansart apparaissent avec le style français au XVIIIème siècle. Au XIXème siècle les constructions sont généralement avec façade à mur gouttereau sur rue. Certaines constructions anciennes étroites à pignon sur rue sont alors parfois réunies sous un même toit parallèle à la rue.

*Le «Schlupf» est un élément caractéristique de l'urbanisme des centres anciens en Alsace. C'est un espace étroit ménagé entre les constructions, d'environ 80 cm de large. Cet espace à un caractère mitoyen, il forme une sorte de couloir perpendiculaire à l'alignement des façades sur la rue. Il permet la circulation de l'air, l'évacuation de l'eau et freine la propagation du feu en cas d'incendie.

Les matériaux de couverture :

Les toitures à fortes pentes sont couvertes de tuiles plates, en écaille, en terre cuite de teinte rouge, dites «Bieberschwanz» ce qui signifie «queue de castor» dont l'extrémité est arrondie. Les faitages et les rives sont traditionnellement maçonnés.

Les tuiles mécaniques sont utilisées à partir de la fin du XIXème siècle ; ce type de tuiles à emboîtement ayant été inventé par les frères Gilardoni à Altkirch (68) en 1840.

Les pieds de rampants – où les tuiles plates étaient plus sollicitées – étaient souvent refaits en tuiles mécaniques, d'où la présence de plusieurs sortes de tuiles sur une même toiture.

Les ouvertures en toiture :

Lorsque les combles ne bénéficient pas (ou peu) d'ouvertures en pignon (notamment dans le cas d'un toit à deux pans au faitage parallèle à la rue, un toit à quatre pans ou à la Mansart) les toitures bénéficient de lucarnes.

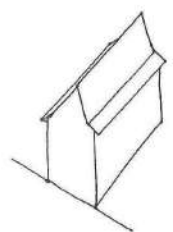
Le modèle traditionnel est la lucarne rampante, et plus rarement capucine ou à fronton. Les jouées sont traditionnellement enduites ou recouvertes d'un bardage de bois.



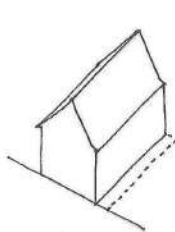
Vue depuis le faubourg Sud



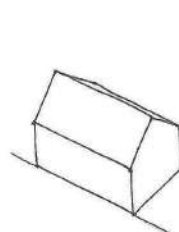
Tuiles plates et tuiles mécaniques



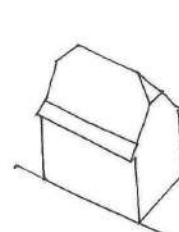
Pignon sur rue
Deux pans
et coyau



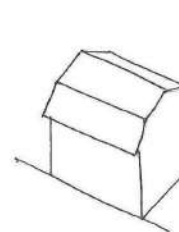
Pignon sur rue
Deux pans
et Schlupf



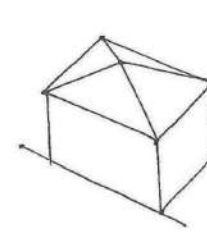
Deux pans
et gouttereau



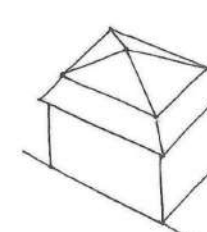
Deux pans
et demi croupe



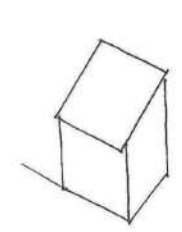
Toitures à deux pans,
mansardé



Quatre pans



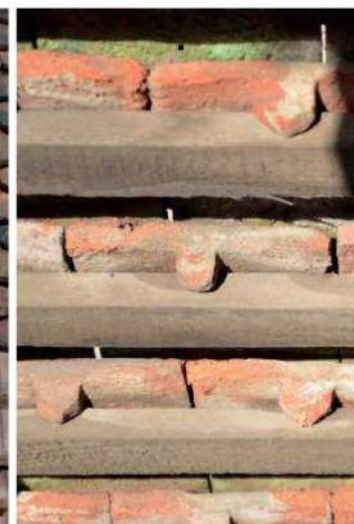
Quatre pans
mansardé



Simple pan



Tuiles plates artisanales et tuiles mécaniques



Détail, tuiles plates artisanales,
vue intérieure, fixation sur latine



Tuiles mécaniques



Tuiles plates industrielles récentes



FACADES

Les façades du centre ancien de Bouxwiller témoignent d'une grande qualité architecturale.

Les façades du bâti ancien traditionnel sont généralement à colombages. L'ossature est essentiellement en chêne et parfois en résineux. Le remplissage des colombages se faisait en torchis, en petites briques pleines ou en moellons. Le torchis est un mélange composé de terre (argile), de fibres végétales et d'eau, inséré entre et autour l'ossature en bois au moyen d'une structure d'accroche (lattage, barreaudage ou tressage).

Les remplissages sont recouverts d'un enduit à la chaux.

Les soubassements ou les rez-de-chaussée en maçonnerie de moellons (grès ou calcaire) sont également recouverts d'un enduit à la chaux.

Les enduits étaient destinés à être protégés par un badigeon à la chaux. Les teintes traditionnelles étaient obtenues avec des pigments naturels notamment issus des minéraux locaux, tel que le «Bleu de Bouxwiller» (obtenu par la transformation du lignite).

La pierre de taille en grès des Vosges est très présente dans la construction, notamment pour les encadrements de baies, les soubassements, corniches et chaînes d'angles. Du calcaire d'exploitation locale (Bastberg) est également employé.

Les constructions en maçonnerie se développent au XVIIIème siècle (architecture classique à la française).

Vers la fin du XIXe siècle, vers 1870, les nouveaux pans de bois sont rares et les pans de bois anciens sont souvent dissimulés sous une couche d'enduit (impact de la mode de construction en maçonnerie).

Au XIXème siècle les constructions en maçonnerie mettent toujours en avant la pierre de taille pour les encadrements de baies, les chaînes d'angles et les autres modénatures.

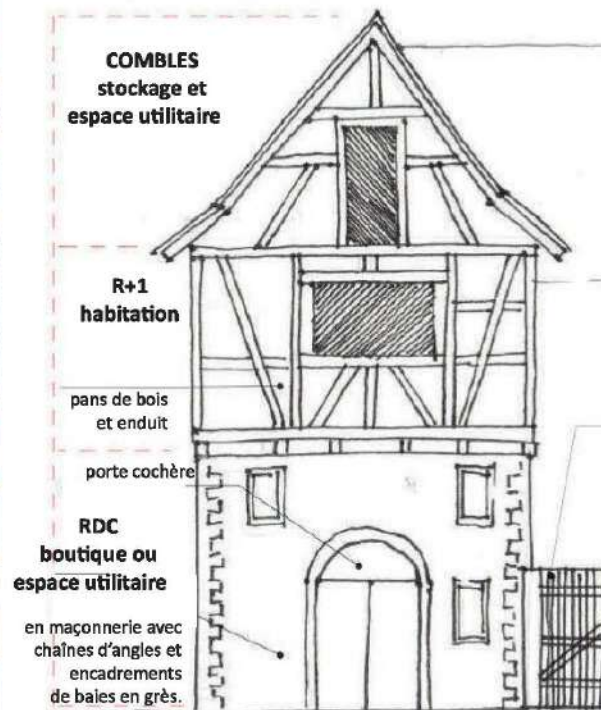
Certains bâtiments publics, comme le lycée et l'ancienne gare, ont des façades entièrement en pierre de taille.

La brique apparente est très rarement utilisée en façade (quelques exemples de la fin du XIXème siècle).

Organisation de façade en pans de bois :



Façade mixte, avec chaîne d'angle en grès



Pan de bois et enduit



Maçonnerie et briques



Pan de bois décoratif et enduit



Grès des Vosges



Grès des Vosges, encadrement baie



Torchis



Clous pour fixation des enduits au XIXe siècle



Photographie ancienne, façade enduite même façade en 2021



Façade enduite



Façade en maçonnerie, pierre de taille et enduit



Façade en pierre de taille



Enduits à la chaux



Maçonnerie en calcaire, prévue pour être enduite



Maçonnerie en grès des Vosges, prévue pour être enduite



Pierre de taille en grès des Vosges



Briques apparentes

ELEMENTS ARCHITECTURAUX

Ouvertures et menuiseries extérieures :

Les ouvertures dans les façades en maçonnerie sont délimitées par des encadrements en pierre de taille alors que celles dans des façades à colombages le sont par des encadrements en bois. Ces encadrements sont souvent moulurés, voir sculptés, notamment pour les encadrements de porte d'entrée qui sont les plus ouvragés et généralement millésimés.

La forme des baies permet de dater le style de la construction : les baies renaissance étaient divisées par des meneaux (en pierre ou en bois comme l'encadrement), les baies du XVIIIème siècle sont généralement cintrées.

Les menuiseries de fenêtre traditionnelles sont en bois avec des battants dont le vitrage est subdivisé en carreaux grâce à des petits bois. Les menuiseries les plus anciennes étaient des croisées, avec meneau et/ou traverse fixe. Les baies les plus anciennes ne comportaient pas de volets battants extérieurs mais des volets intérieurs. Les volets battants extérieurs se généralisent ensuite. Au XIXème siècle ils sont à persiennes.

Les menuiseries de portes d'entrée traditionnelles sont en bois, à un ou deux battants (haut et bas pour les portes fermières) et parfois vitrées en partie haute au XIXème siècle. Les portes les plus simples étant constituées de planches verticales, celles plus ouvragées étant à cadres et à panneaux.

Les portes charretières (porches ou granges) sont en bois, généralement en planches verticales, rarement à cadres et à panneaux pour les plus ouvragés.

Devantures commerciales :

Le bourg était très commerçant et de nombreux immeubles comportaient des devantures au RDC, notamment sur les axes principaux. Les devantures sont généralement en bois et peuvent être de belle qualité.

Murs et clôtures :

Les clôtures traditionnelles étaient soit constituées d'un mur en moellons généralement enduit et protégé par une couvertine en pierre, soit composé d'un lattis à claire voie en bois sur un socle en pierre.



I- DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

5. PROBLEMATIQUES

Mise en valeur du patrimoine et développement touristique
Lisibilité des limites historiques
Habiter dans le tissu bâti ancien dense

Logements et commerces vacants
Dégradation du bâti, abandon
Déstructuration du tissu urbain

Complexité foncière et des usages
Stationnement
Restaurations et travaux inadaptés



La Ville de Bouxwiller doit faire face à de nombreuses problématiques complexes concernant son centre bourg. Même si le SPR n'est pas le seul outil permettant de répondre à ces problématiques, il devra les prendre en compte dans les différentes étapes de l'étude.

Voici une synthèse des différentes problématiques constatées sur le centre bourg.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

Bouxwiller bénéficie d'un patrimoine historique, architectural, urbain et paysager très riche.

Sa mise en valeur est un enjeu très fort du SPR, autant pour la qualité du cadre de vie de ses habitants, que pour le développement du tourisme aujourd'hui très peu présent par rapport à d'autres secteurs du département.

LISIBILITÉ DES LIMITES HISTORIQUES

Dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine de la Ville, l'un des enjeux majeurs est la lisibilité des limites historiques.

D'une part l'enceinte médiévale et ses fossés, y compris une évolution importante au Sud avec le développement des mines.

D'autre part l'écrin paysager au Sud et à l'Est de la place du Château correspondant aux anciens jardins seigneuriaux.

L'enjeu est de préserver la visibilité, la lecture et le parcours des éléments encore existant de ces limites.



HABITER DANS LE TISSU BÂTI ANCIEN DENSE

Depuis le milieu du 20ème siècle, l'augmentation importante de l'habitat pavillonnaire en périphérie s'est faite en parallèle du délaissement du centre bourg. Ce modèle d'habitat répondait à de nouvelles attentes des habitants : un accès direct à un espace extérieur, un jardin et un espace de stationnement pour la ou les voitures, moins de densité bâtie et des logements plus lumineux. Au fil des années les habitants ayant les moyens de choisir leur mode de vie ont quitté le centre historique pour s'installer en périphérie. Ainsi une part importante des habitants du tissu ancien dense sont des personnes aux revenus limités ou des personnes âgées.

Cela engendre, surtout en coeur d'îlots et ruelles, un centre historique fortement paupérisé.

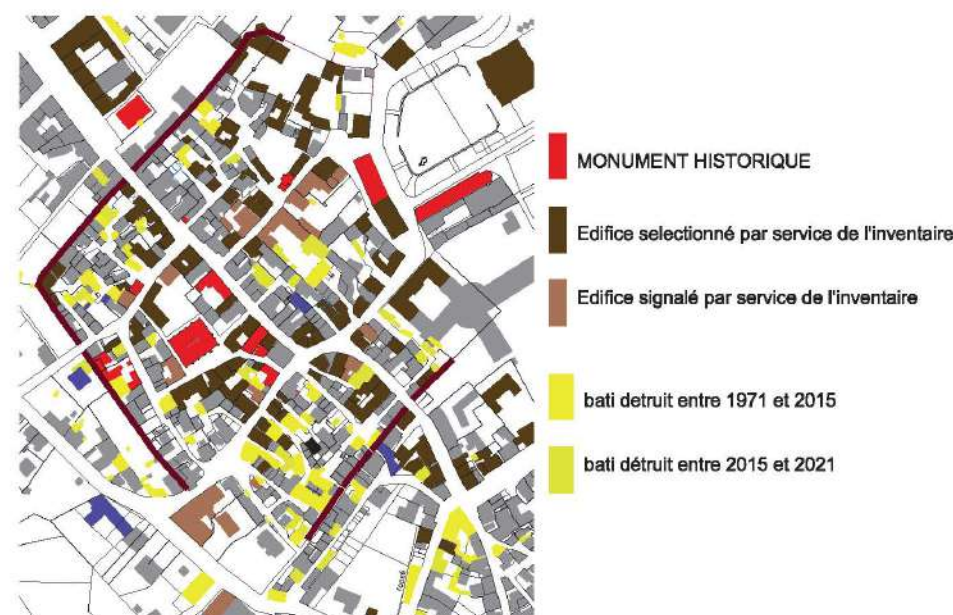
La forte densité du centre bourg, avec des ruelles parfois étroites, peu d'ensoleillement et des logements peu lumineux, sans espace extérieur ni stationnement rend le centre peu attractif. Les travaux et aménagements privés sont parfois hasardeux. La limite entre l'espace privé et public est parfois floue. La gestion des poubelles est également une problématique de l'habitat dense du centre historique.





LOGEMENTS ET COMMERCE VACANTS

Conséquence du délaissement du centre ancien, de nombreux logements sont vacants et beaucoup de commerces ont fermé, au profit des zones commerciales en périphérie. Les commerces et services qui devraient constituer l'atout de la ville dense sont insuffisants. C'est un « cercle vicieux » le centre ville se paupérise, les logements se dégradent. Certains logements locatifs sont exploités par des « marchands de sommeil »;



DÉGRADATION DU BÂTI, ABANDON

Dualité entre le patrimoine riche et protégé sur les rues principales et vétuste en cœur d'îlots.

Le bâti historique étant délaissé, de nombreuses bâtiments, sur les voies secondaires, se dégradent. A l'inverse sur la Grand rue et la rue du canal, les édifices sont entretenus et mis en valeur. Il en résulte un contraste important lors d'une promenade piétonne qui s'aventure depuis la Grand rue jusque dans les passages couverts et fonds de ruelles. Les bâtiments qui ne sont pas entretenus se dégradent jusqu'à finir parfois en ruines, ce qui conduit à leur destruction.

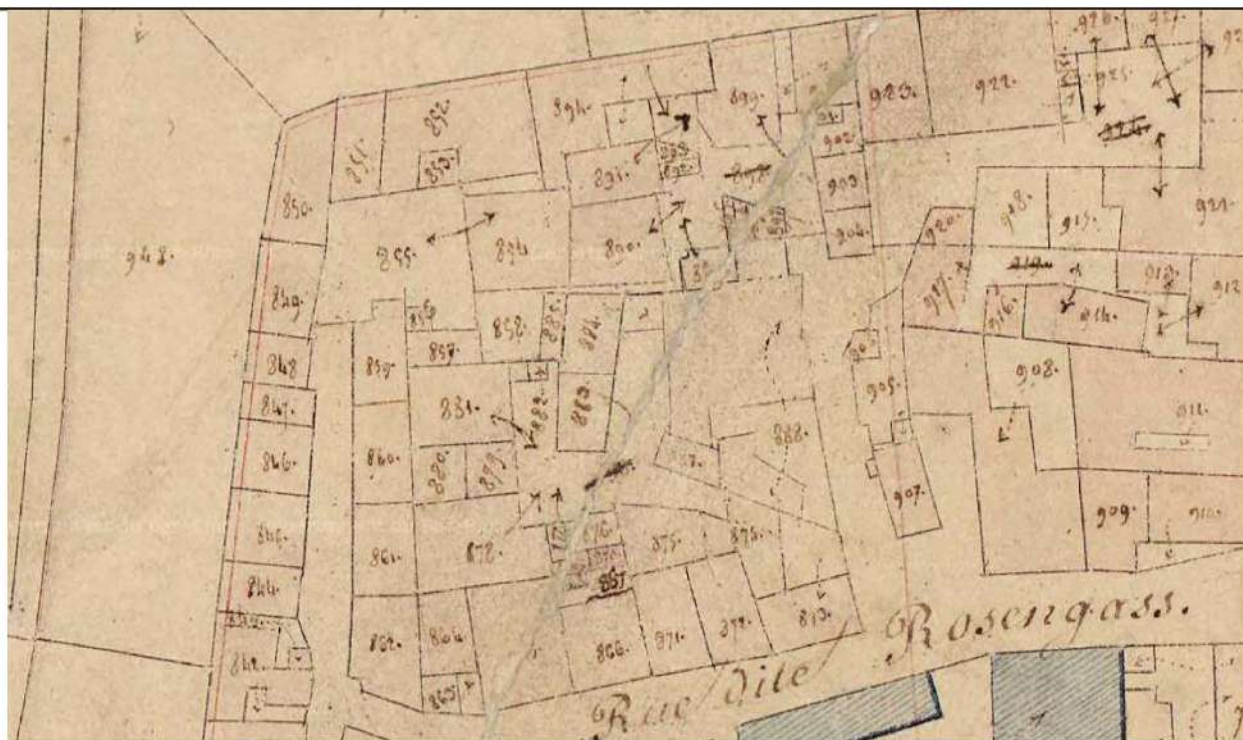


DÉSTRUCTURATION DU TISSU URBAIN

Le vide laissé par les démolitions du bâti en ruine pose la question de son potentiel, et ses futurs usages (parking privé ou public, jardin privé ou public, aménagement d'espace public...).

Ces vides impliquent aussi la question du traitement de leurs limites, dont les murs pignons aveugles et le sol (potentiel pour ouvertures et plus de lumière dans certains habitats ?).

Les nombreuses dents creuses déstructurent le tissu urbain. Se pose la question de la limite entre les espaces privés et publics, de leur traitement architectural, et de leurs usages. La lecture de ces limites est particulièrement floue en cœur d'îlot.



Extrait du cadastre de 1831, Archives Départementales du Bas Rhin.

COMPLEXITÉ FONCIÈRE ET DES USAGES

Le cadastre, dont la représentation des propriétés est déjà complexe pour certains quartiers, n'exprime pas la réalité des usages. Les espaces utilitaires comme greniers et caves peuvent être partagés entre les habitants. Les niveaux de différentes maisons peuvent se superposer, se chevaucher ou s'imbriquer, dans les volumes.

Cette complexité de propriété foncière rend d'autant plus difficile les mutations de propriété et les projets de rénovation. Elle explique l'abandon de plusieurs bâtiments.



STATIONNEMENT

Le stationnement des voitures est une problématique omniprésente dans cette ville ancienne, et sous toutes ses formes : garages, parkings ; stationnement sauvage... Cette problématique complexe touche à la fois l'habitat et les commerces et services.

Le besoin de stationnement est une attente forte des habitants et doit être pris en compte afin d'améliorer l'attractivité des logements et des commerces, tout en préservant la qualité urbaine du centre ancien.



RESTAURATIONS ET TRAVAUX INADAPTES, ET RENOVATION ENERGETIQUE

La paupérisation des habitants influe fortement sur la qualité des rénovations et des travaux réalisés ; les techniques et matériaux, essentiellement industrialisés, sont inadaptés au bâti ancien, créant des pathologies à court ou moyen terme (enduits au ciment, revêtements plastiques, etc.).

La rénovation énergétique des logements anciens est une problématique essentielle pour le confort et ainsi l'attractivité de l'habitat en centre bourg. De plus du choix des techniques et des matériaux à utiliser dépendra la préservation à long terme de ce patrimoine bâti.

CHAPITRE 2 :

Périmètre du SPR retenu

- 1- Présentation et justification du périmètre retenu**
- 2- Détails par secteur**

1. PERIMETRE DU SPR





Limites sur plan du bâti et parcellaire

Objectifs :

- Protéger le patrimoine architectural de plusieurs époques du centre-ville.
- Inclure l'emprise de la ville médiévale et ses remparts
- Préserver la lisibilité du rempart et des fossés
- Suivre au Nord-Ouest la limite du chemin des fossés
- Inclure les tissus anciens des faubourgs Nord et Sud
- Inclure le cimetière Sud
- Protéger les vestiges subsistants des anciens jardins des seigneurs (ce qui implique d'inclure les parcelles avec maisons à l'Est de l'hôpital). Le Sud Est des jardins a déjà été trop transformé par du bâti et parcellaire pavillonnaire récent et n'est donc pas inclus dans la protection. Une partie est également en projet d'urbanisation d'après le PLU.
- Inclure l'église catholique et les terrain adjacents
Situé en hauteur, l'accès à l'église offre des cônes de vue sur le centre-ville historique.
- Inclure l'architecture de la période industrielle autour de l'administration des mines.

PROJET SPR

— proposition périmètre SPR

PROTECTIONS PATRIMOINE

■ site inscrit (depuis le 22 juillet 1968)

— limite site inscrit

★ MONUMENT HISTORIQUE

— périmètre Monument Historique



ECHELLE : 1/5 000

0 10 50 100 200 300 400 500 m

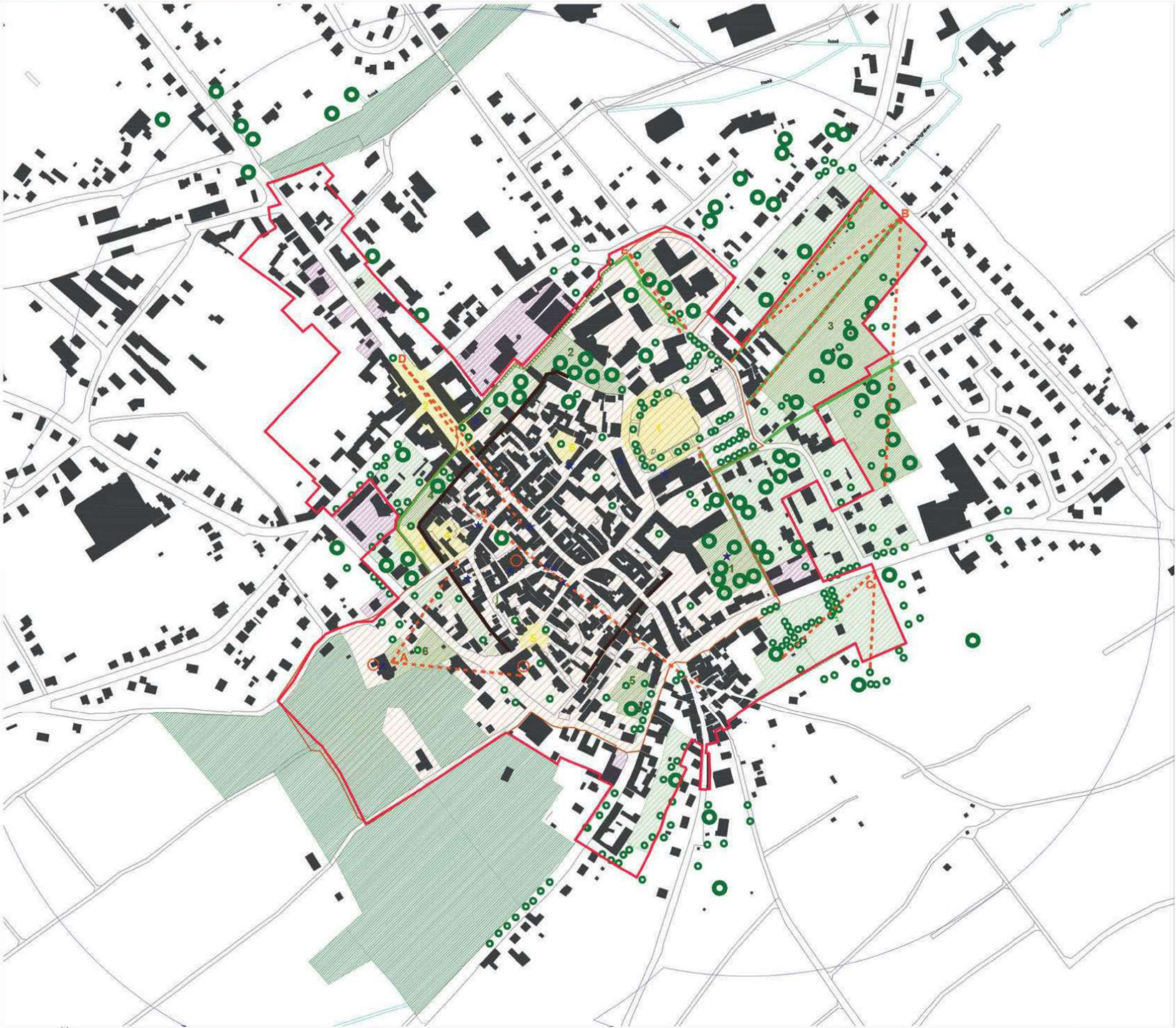
Limites sur vue aérienne



PROJET SPR

proposition périmètre SPR

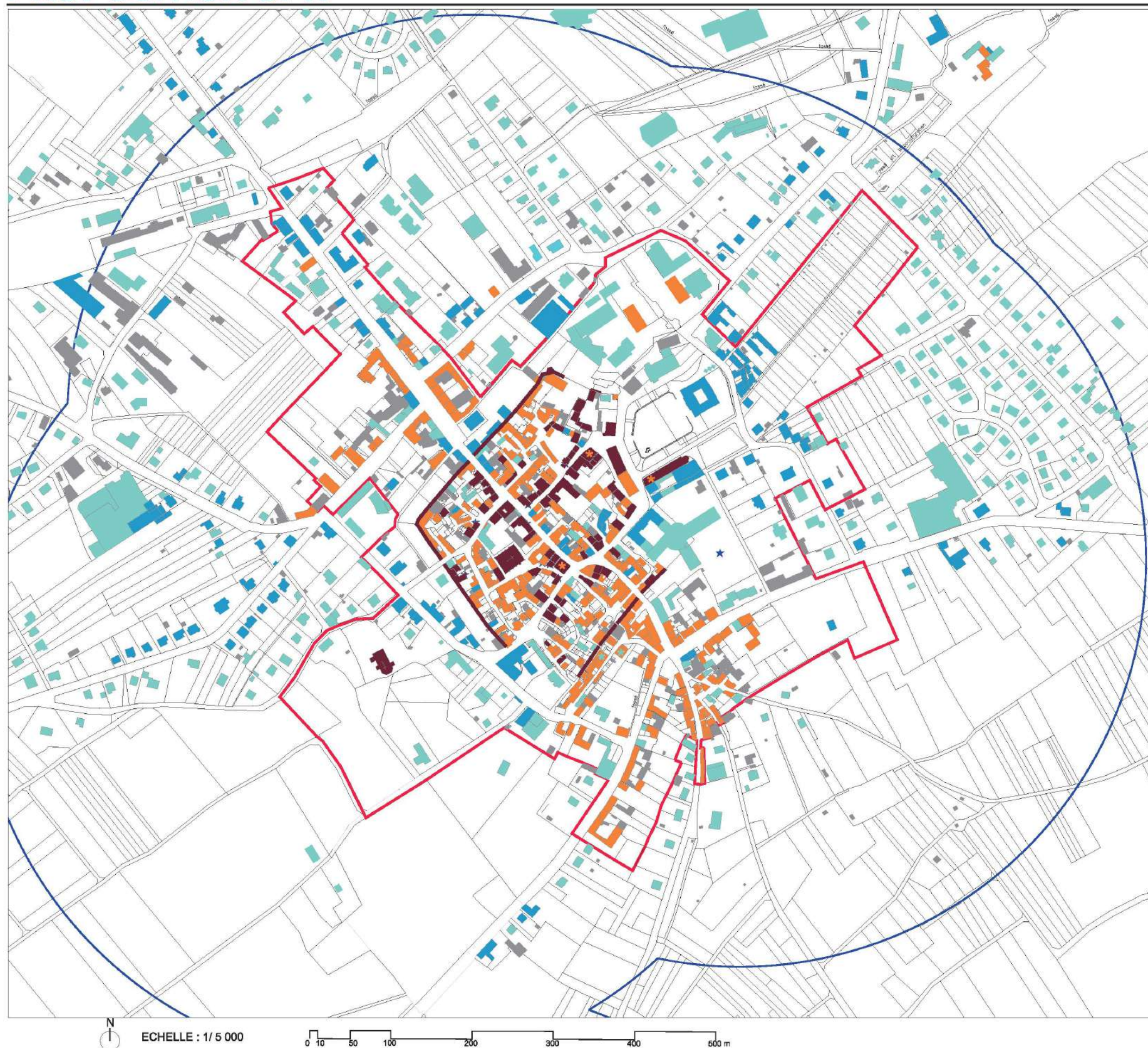
N



Limites sur plan paysage

- PROJET SPR
- proposition périmètre SPR
- PROTECTIONS PATRIMOINE
- site inscrit (depuis le 22 juillet 1968)
 - limite site inscrit
 - ★ MONUMENT HISTORIQUE
 - périmètre monument historique
- PAYSAGE
- espaces verts remarquables
 - espaces verts secondaires
cimetière, fond de parcelle jardinées
 - bois, friches, couvert dense naturel
 - arbres remarquables
point de repères - monument vert
 - arbres d'alignement
arbres participant à l'ambiance verte
 - point de repère
émergence (clochers - cheminée)
 - principales perspectives - panorama
 - espaces publics majeurs
 - sentier piéton périphérique existant
sentier à ouvrir ou prolonger
 - principale rupture dans la qualité du tissu urbain - point noir -
 - gardiennage d'oie - petit jardin partagé

N
ECHELLE : 1/5 000
0 10 50 100 200 300 400 500 m



Limites sur plan de datation
du style architectural

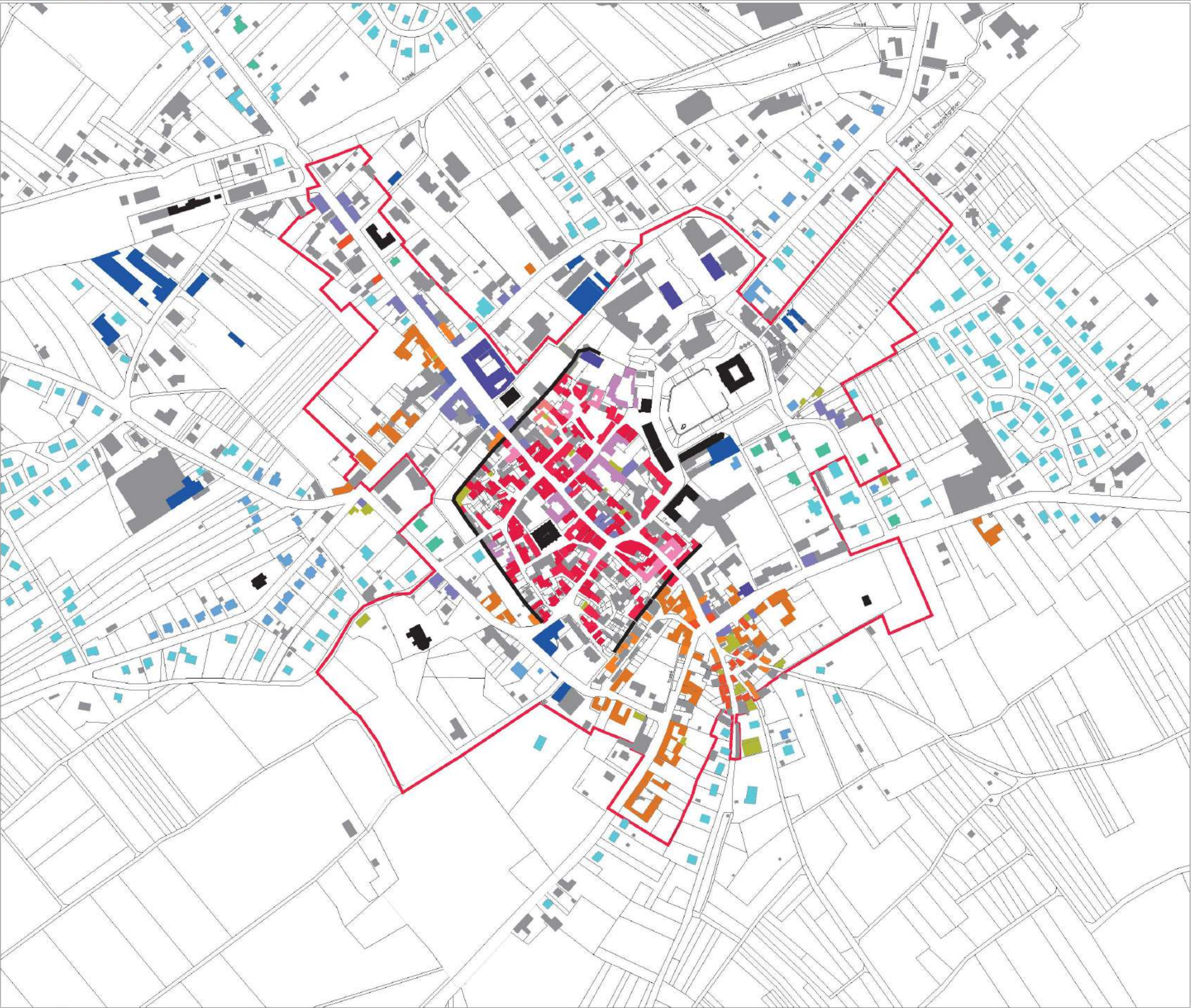
- proposition périmètre SPR
- périmètre Monument Historique

- ARCHITECTURE ANCIENNE**
Moyen Age - Renaissance

- ARCHITECTURE TRADITIONNELLE**
18ème - milieu 19ème
* éléments 18ème - milieu 19ème

- Fin 19ème - milieu 20ème

- milieu 20ème - aujourd'hui
* éléments 20ème - aujourd'hui



Limites sur plan de typologies

- proposition perimètre SPR
- MONUMENTS ET EQUIPEMENTS ANCIENS
- BATIMENTS INDUSTRIELS
- MONUMENTS ET EQUIPEMENTS RECENTS

TYPOLOGIE HABITATS

FAMILLE MAISON ANCIENNE
AVEC COUR ET PORCHE OU PORTAIL
en pans de bois
XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle

- MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORTAIL +
- MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORCHE ++
- COUR NOBLE
MAISON DE BOURG AVEC COUR ET PORCHE +++
- MAISON DE FAUBOURG AVEC PORCHE OU PORTAIL

FAMILLE DEPENDANCE
DEPENDANCE UTILITAIRE

FAMILLE MAISON ANCIENNE
en pans de bois
XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle

- MAISON DE BOURG AVEC PIGNON ET SCHLUPF
- MAISON DE BOURG
- MAISON DE FAUBOURG AVEC PIGNON
- MAISON DE FAUBOURG

FAMILLE MAISON OU IMMEUBLE
en maçonnerie
XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle

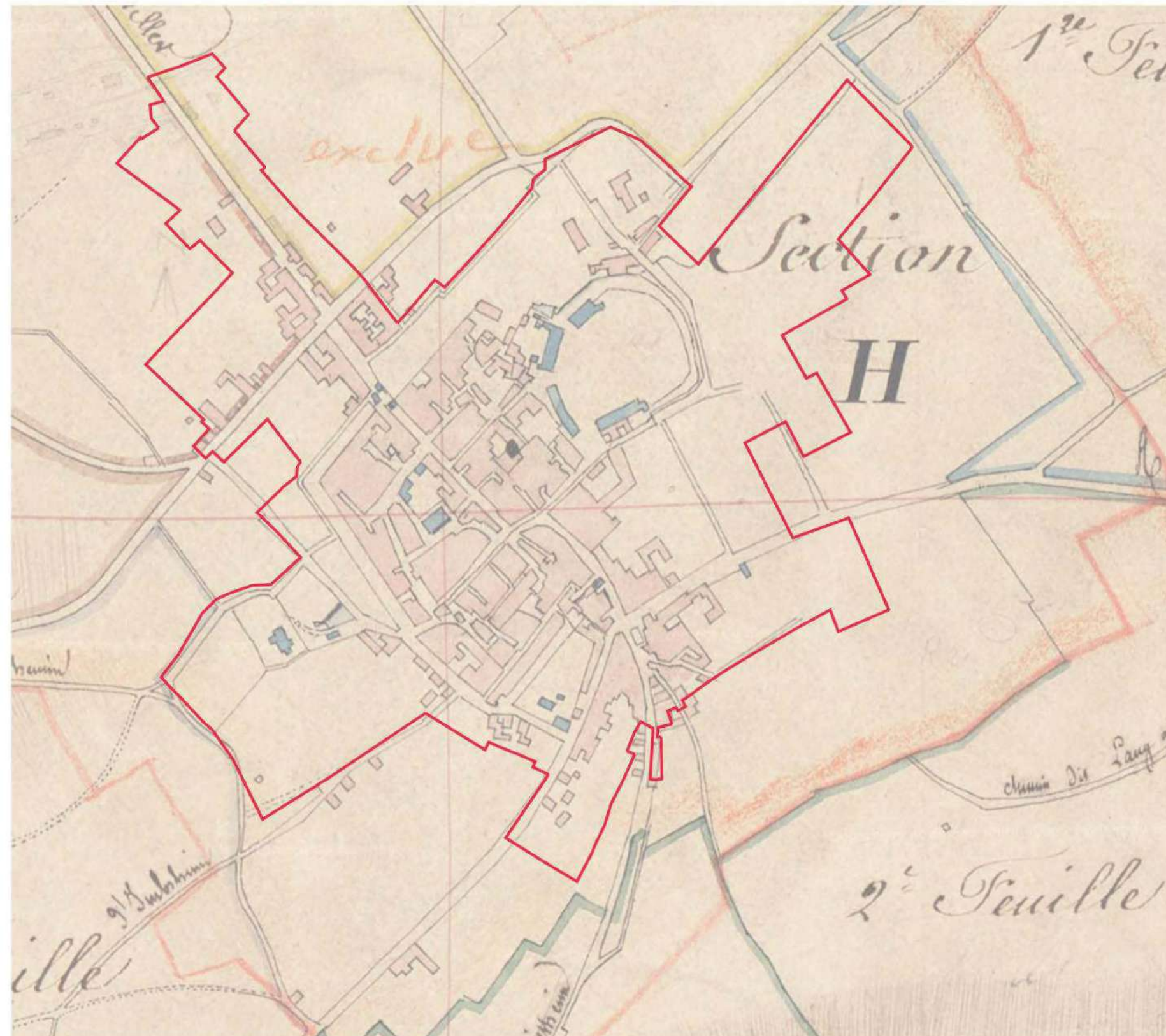
- LOGEMENT ADMINISTRATION
- MAISON OU IMMEUBLE EN MACONNERIE, FIN XVII^{ème}-XIX^{ème} siècle
- IMMEUBLE DE FAUBOURG à partir milieu XIX^{ème} siècle

FAMILLE MAISON ISOLEE AVEC JARDIN

- MAISON BOURGEOISE XIX^{ème} siècle
- MAISON PAVILLONNAIRE XX^{ème} siècle avant 1950
- MAISON PAVILLONNAIRE XX^{ème} siècle après 1950

ECHELLE : 1/ 5000
0 10 50 100 200 300 400 m

Limites sur cadastre de 1831



PROJET SPR

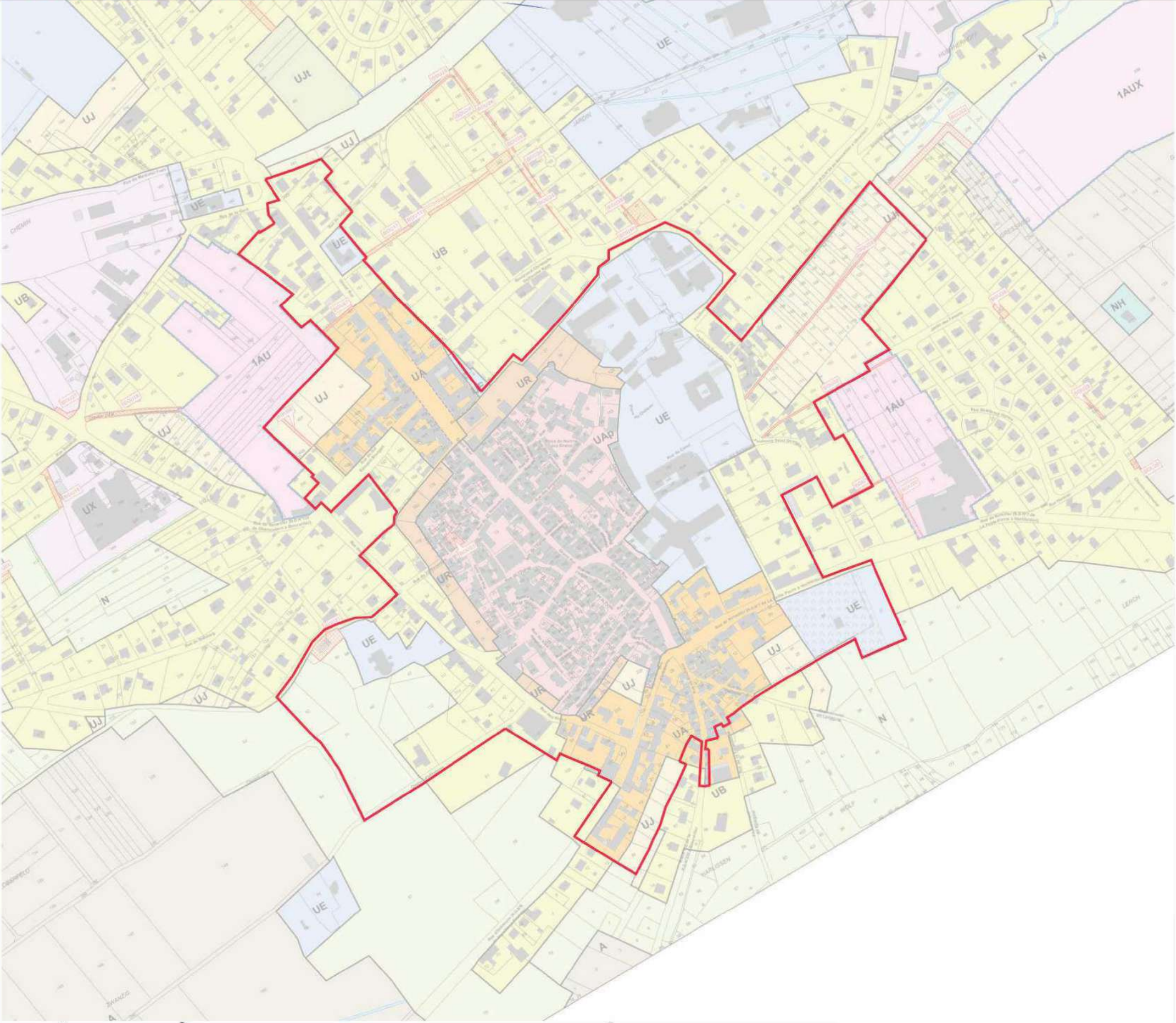
proposition perimetre SPR

N

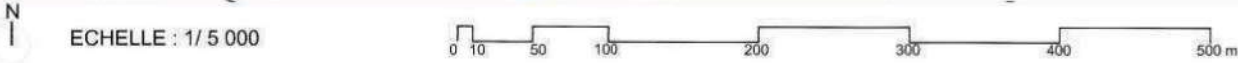
ECHELLE : 1/5 000

0 10 50 100 200 300 400 500 m

Limites sur plan du PLUi



PROJET SPR
proposition périmètre SPR



II. DETAILS PAR SECTEURS

FAUBOURG NORD



1



2



3



4



5



6

Le tissu du faubourg Nord présente une cohérence architecturale et des édifices remarquables.

La limite Nord inclut les bâtiments qui recréent l'alignement sur rue et contribuent à la lecture d'une architecture typique de faubourg.

La proposition de périmètre du SPR inclut deux tissus différents du faubourg Nord :

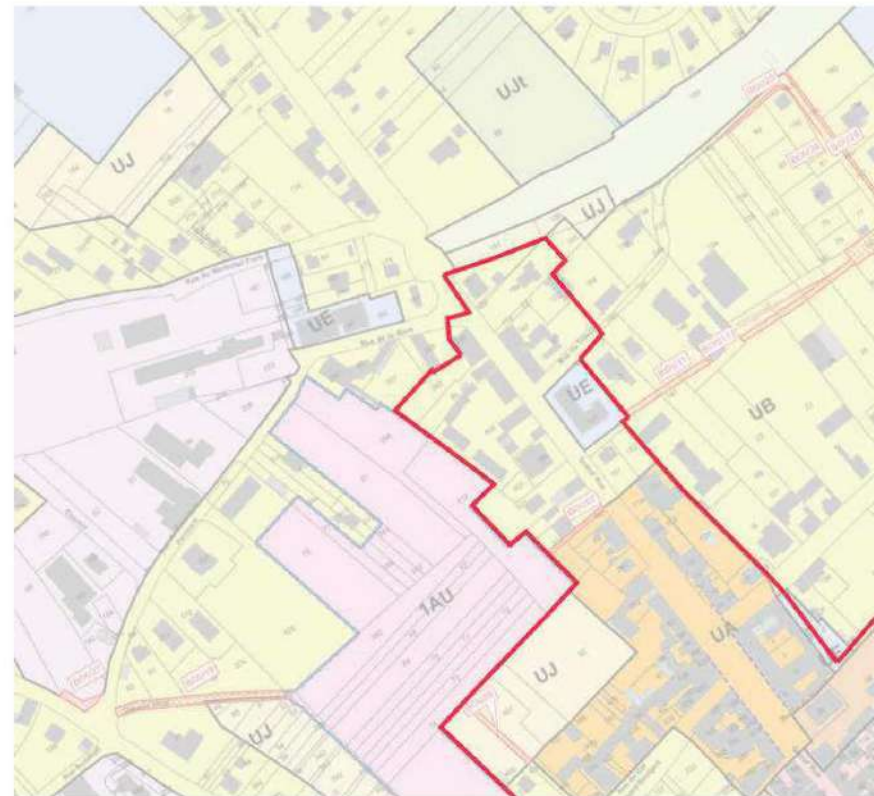
- celui dense correspondant à la zone UA du PLUi (centre ancien / secteur patrimonial)
- des constructions plus espacées, sur une zone UB du PLUi (développements récents)

Les édifices remarquables inclus dans la proposition de périmètre sont :

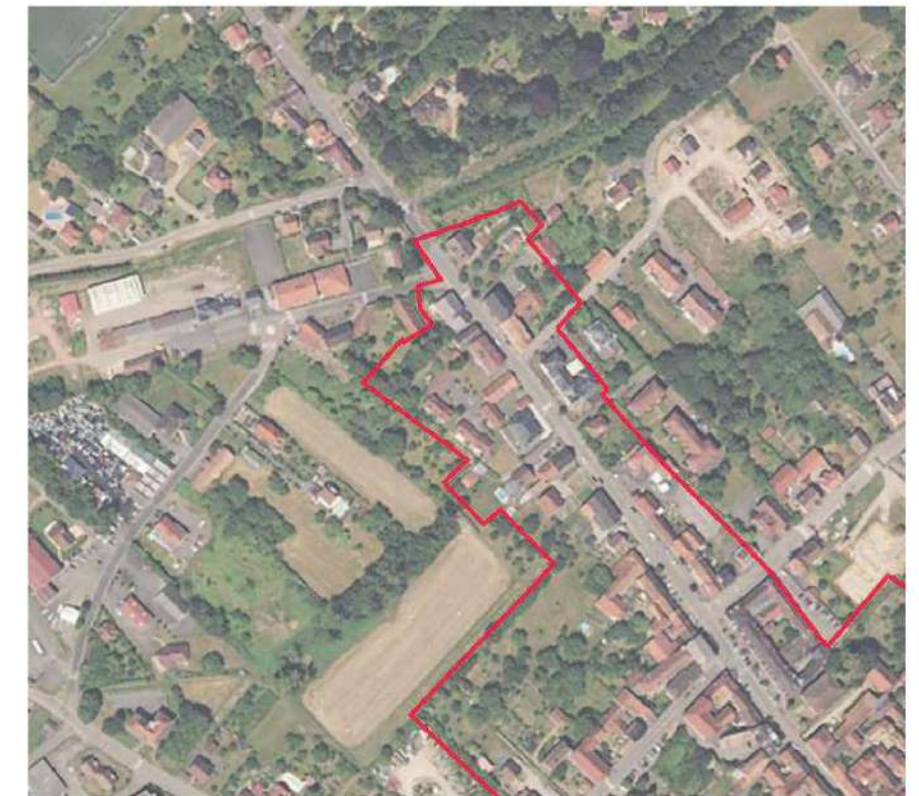
- le tribunal, visible à gauche de la photographie 5
- l'ensemble architectural dit « Neubau », photographie 3. Cet ensemble de cinq logements est construit au XVIII^e siècle pour les cinq conseillers de la régence du comté de Hanau-Lichtenberg.



PLAN de Bouxwiller 2021, avec limite SPR et site inscrit



PLAN du PLUI 2021



vue aérienne 2020

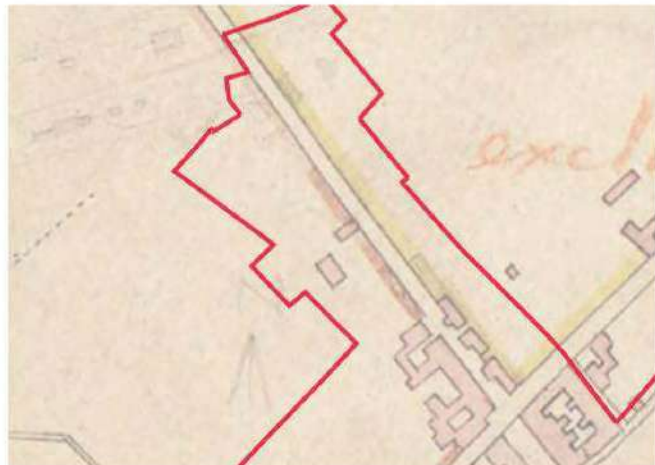
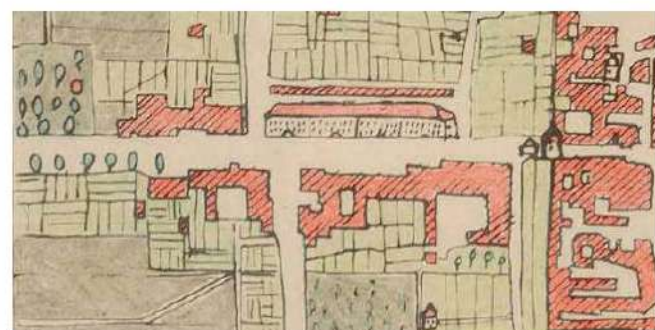


Planche du cadastre de 1831



EXTRAIT du Plan de Grundriss 1759



Plan de datation du style architectural



Plan paysage



1



2



7





PLAN de Bouxwiller 2021, avec limite SPR et site inscrit



PLAN du PLUI 2021



vue aérienne 2020



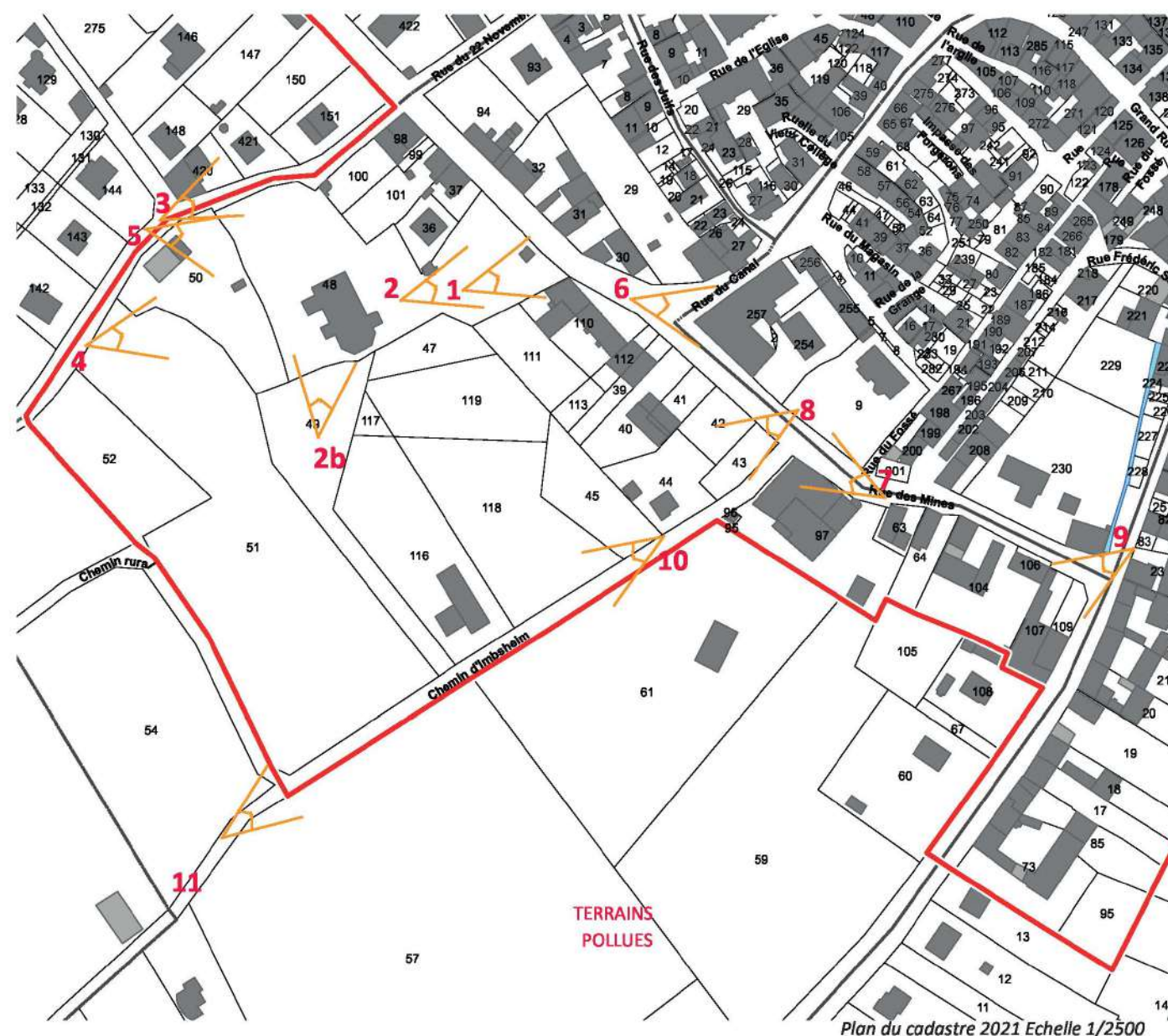
Planche du cadastre de 1831



Plan de datation du style architectural



Plan paysage



1



2



2b



3



4



5



6



7



8



9



10

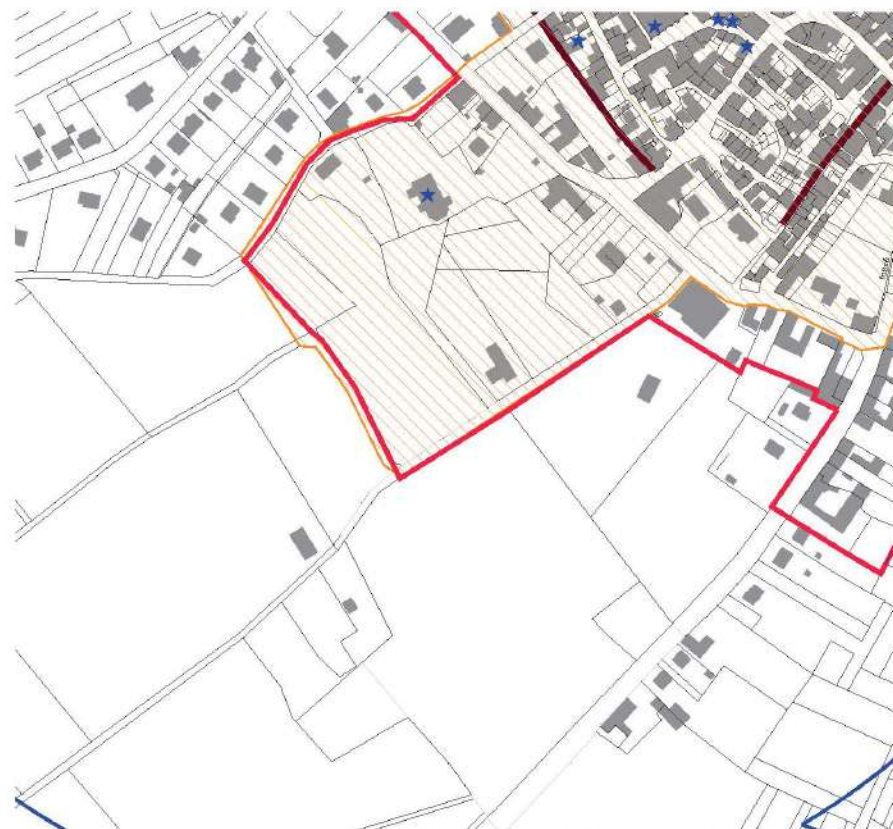


11

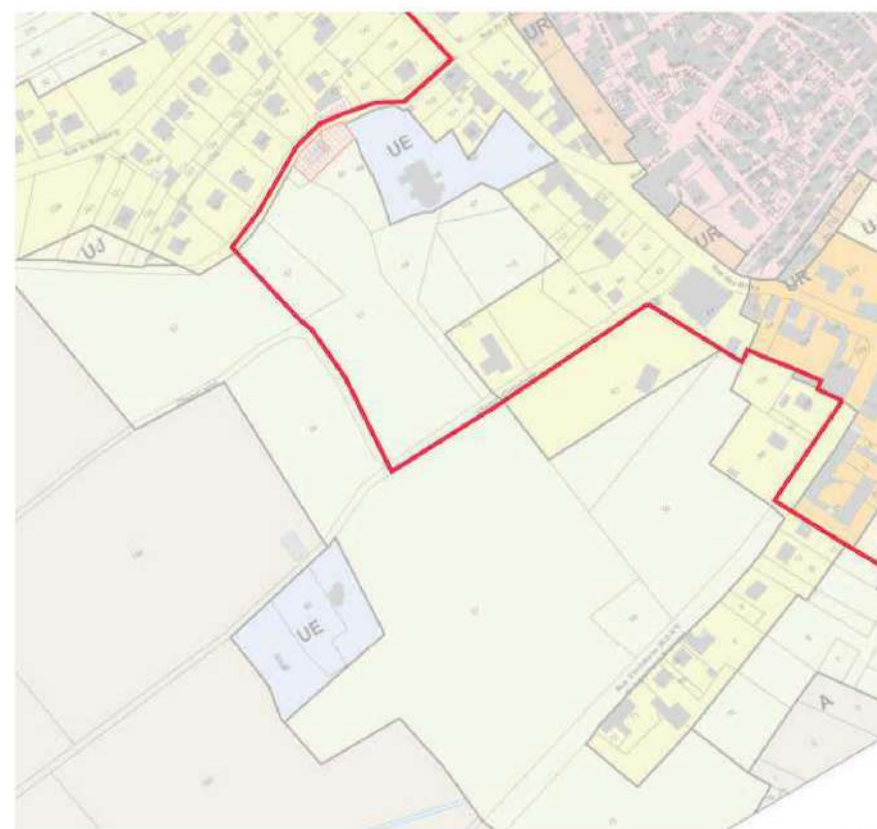
La proposition de périmètre du SPR inclut l'église Saint Léger et les terrains adjacents, comme le site inscrit. Photographies 2b, 4 et 5.
Depuis ces terrains situés plus en hauteur que le centre bourg, des perspectives s'ouvrent sur Bouxwiller. Photographies 1, 2 et 3.

Les anciens bâtiments de l'administration des mines sont inclus dans le SPR. Photographies 6, 7 et 8.

L'ancienne emprise du terrain exploité par l'administration des mines, le «Kohleberri» est un site avec des sols pollués. Dans le PLUi c'est une zone N, zone naturelle inconstructible. Elle n'est pas intégrée au SPR.
Ce site est aujourd'hui une zone verte avec de grands arbres. Photographie 11.



PLAN de Bouxwiller 2021, avec limite SPR et site Inscrit



PLAN du PLUI 2021



vue aérienne 2020

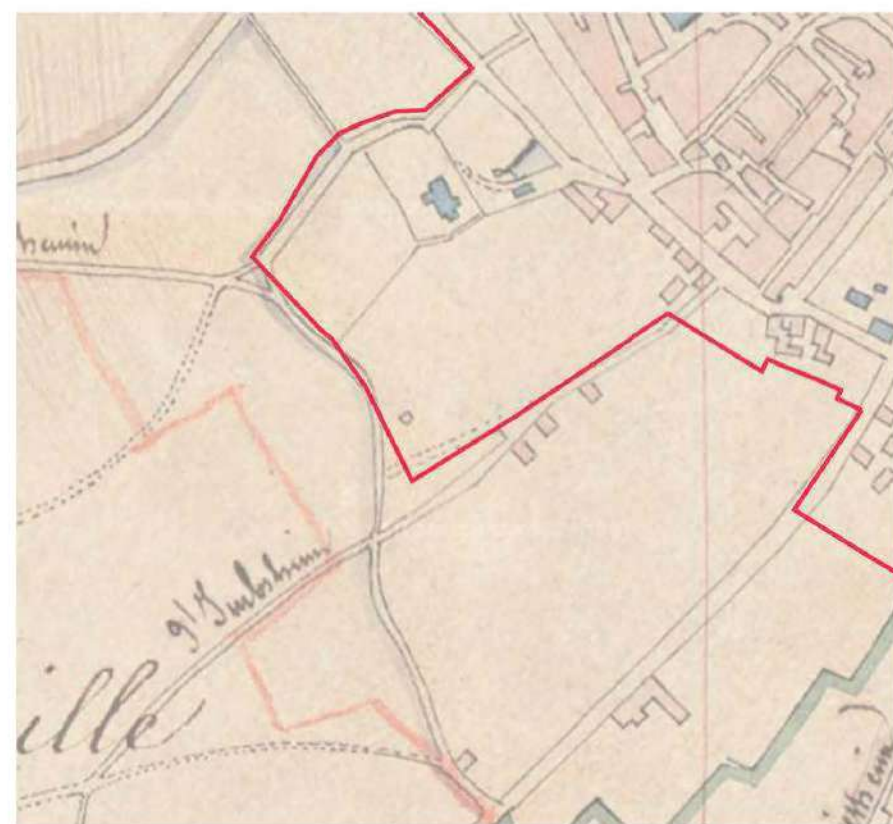
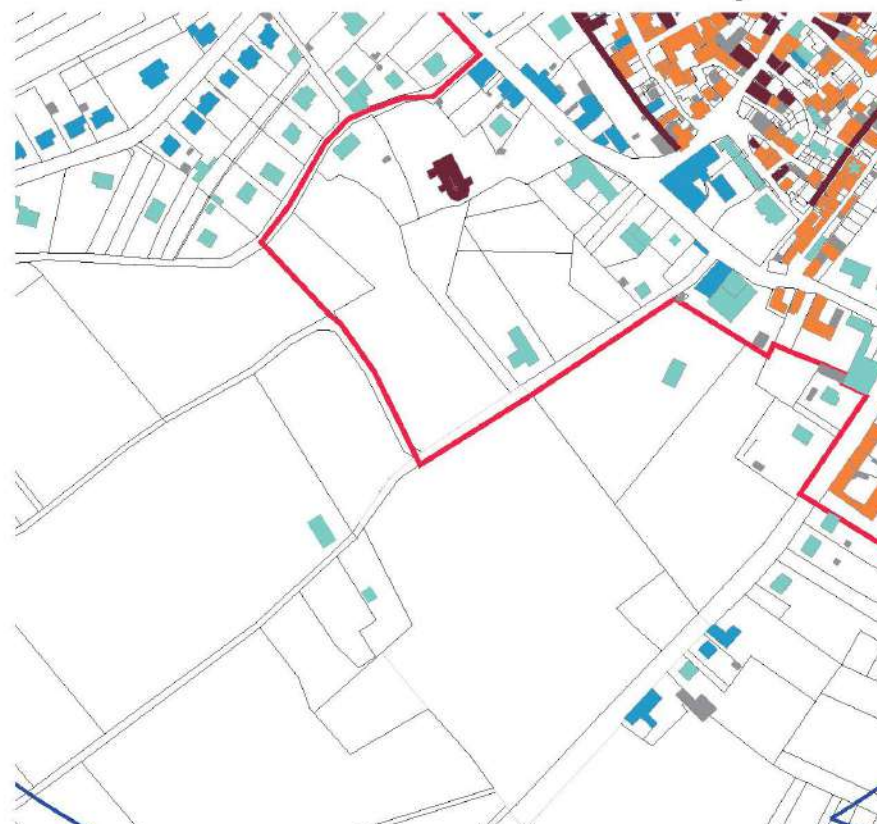
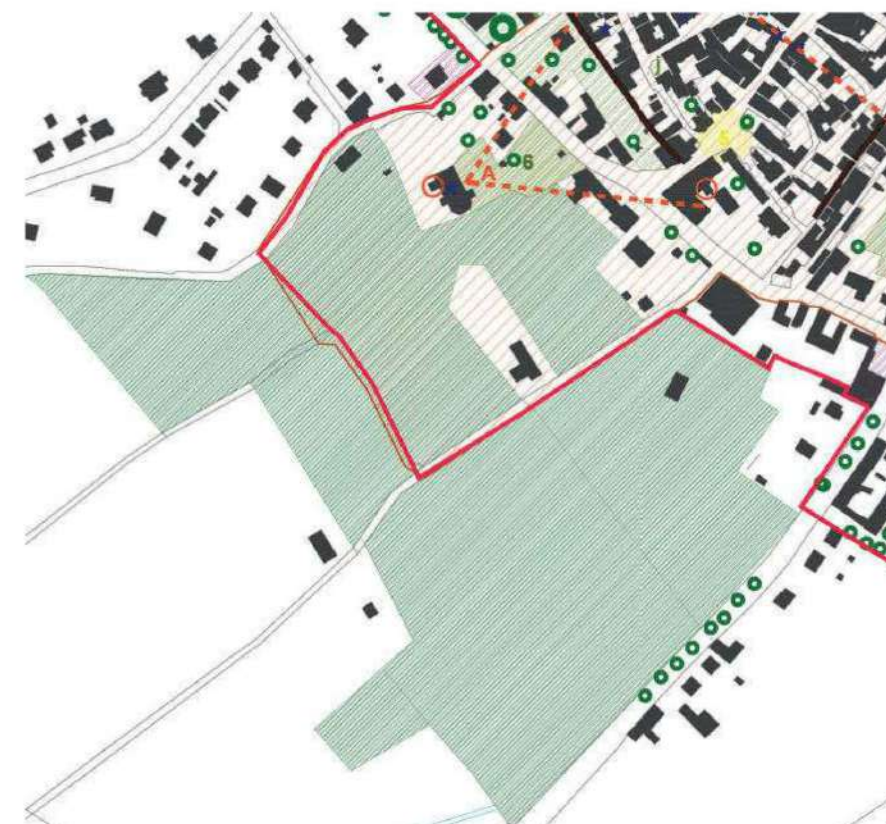


Planche du cadastre de 1831



Plan de datation du style architectural



Plan paysage

FAUBOURG SUD et CIMETIERE



1



2



3



4



5



6



7

Le faubourg Sud présente un tissu bâti ancien et dense, avec des maisons à pans de bois. Il correspond à la zone UA, centres anciens, du PLUi. Il est également caractéristique de l'architecture rurale alsacienne liée à l'exploitation de la vigne. Aujourd'hui les vignes sont moins présentes mais c'est une activité caractéristique de l'histoire et du patrimoine de ce territoire, qui apparaît encore sur les vues aériennes vers 1950. Le nom de la «rue du vignoble» en est un témoin.

La rue d'Imbsheim présente un enchaînement de maison de faubourg à cour, avec porche ou portail. Cet ensemble est inclus dans le SPR. Photographie 5.

La limite est choisie pour exclure du SPR les parcelles avec des maisons pavillonnaires récentes, qui ne présentent pas d'intérêt patrimonial.

Plus au Sud les terrains agricoles des anciennes vignes sont en zone N dans le PLUi (zone naturelle inconstructible).

Le cimetière est intégré dans le SPR. Photographies 6 et 7.



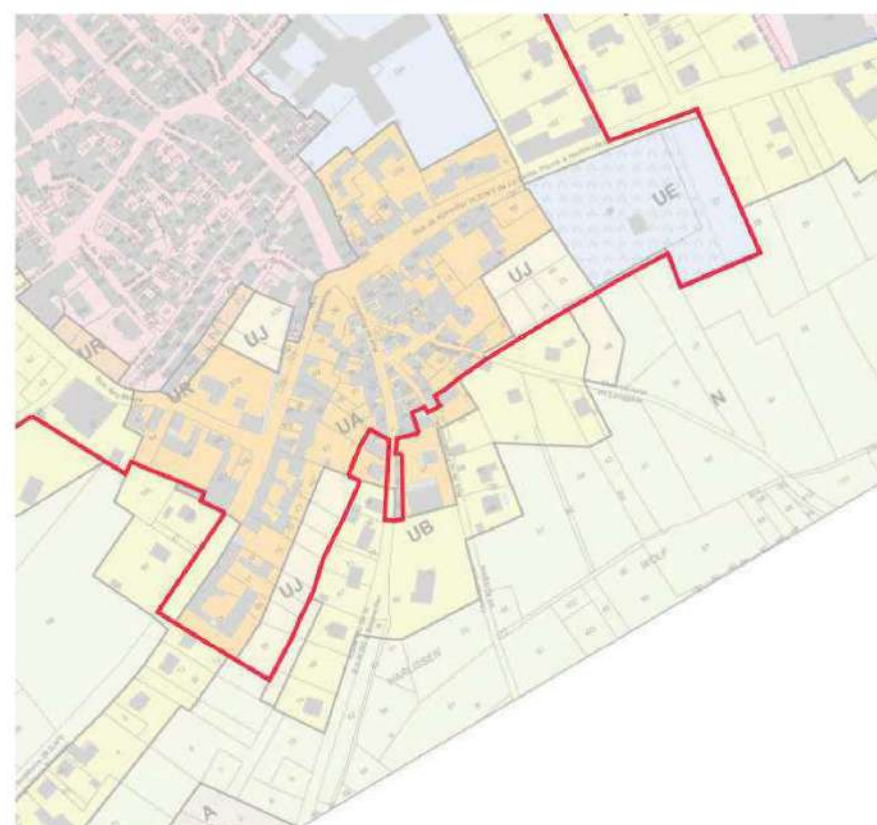
EXTRAIT du Plan de GRUNDRISS 1759



Planche du cadastre de 1831



Carte de l'Etat Major 1885



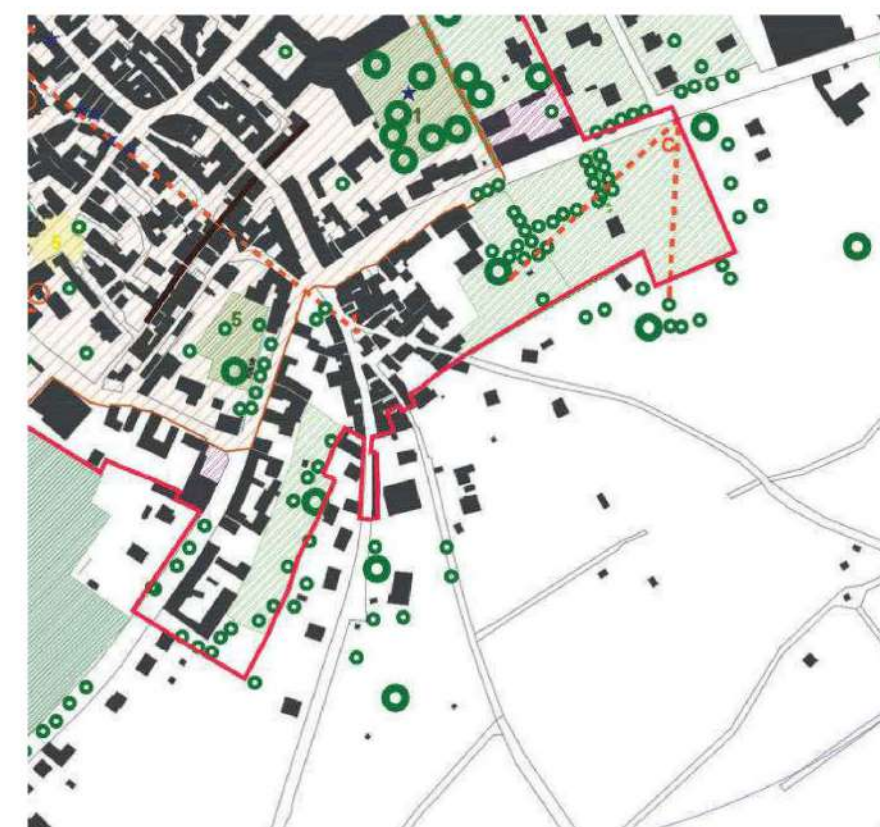
PLAN du PLUi 2021



Plan de datation du style architectural



vue aérienne 2020



Plan paysage

ANCIENS JARDINS DU CHATEAU



La proposition de périmètre du SPR a pour intention de protéger l'héritage des jardins disparus du château. On retrouve à leur emplacement des jardins ouvriers avec des pavillons de jardins. Photographies 1, 2 et 3.

Le jardin de l'hôpital inscrit MH, ainsi que les maisons bourgeoises et pavillonnaires présentes sur les anciennes terrasses sont incluses au SPR. En revanche le tissu pavillonnaire à l'Est, bâti et parcellaire, a détruit les vestiges de ces jardins et n'est pas inclus au SPR.



1



2



3



4



5

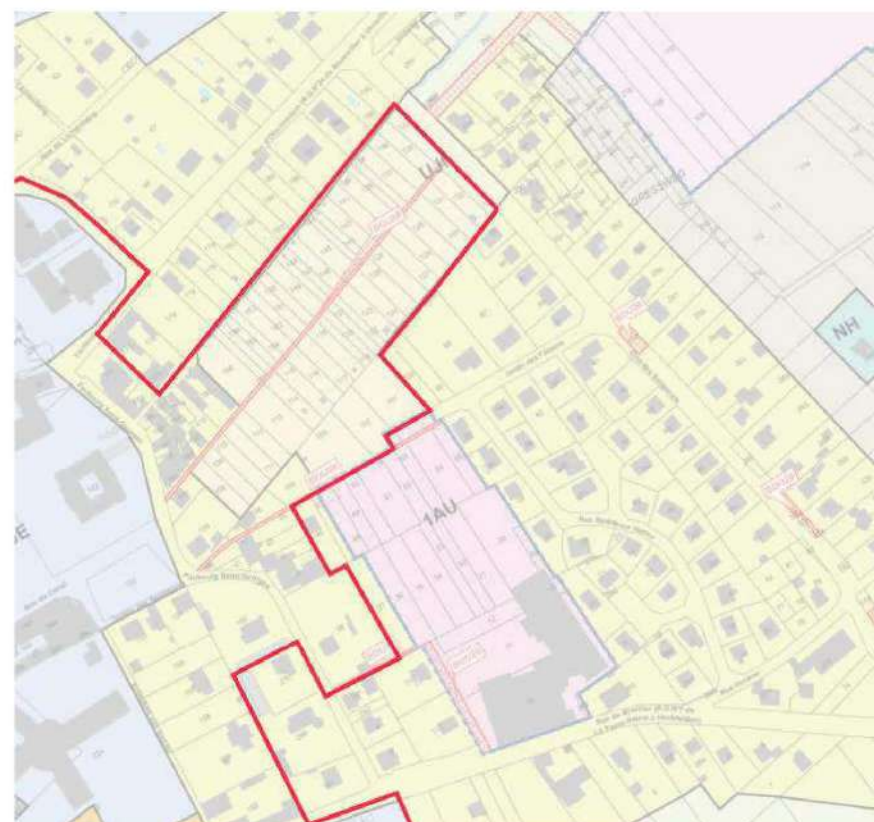


6

ANCIENS JARDINS DU CHATEAU



Extrait du plan de restitution des jardins réalisé d'après l'étude de Laure Planchais



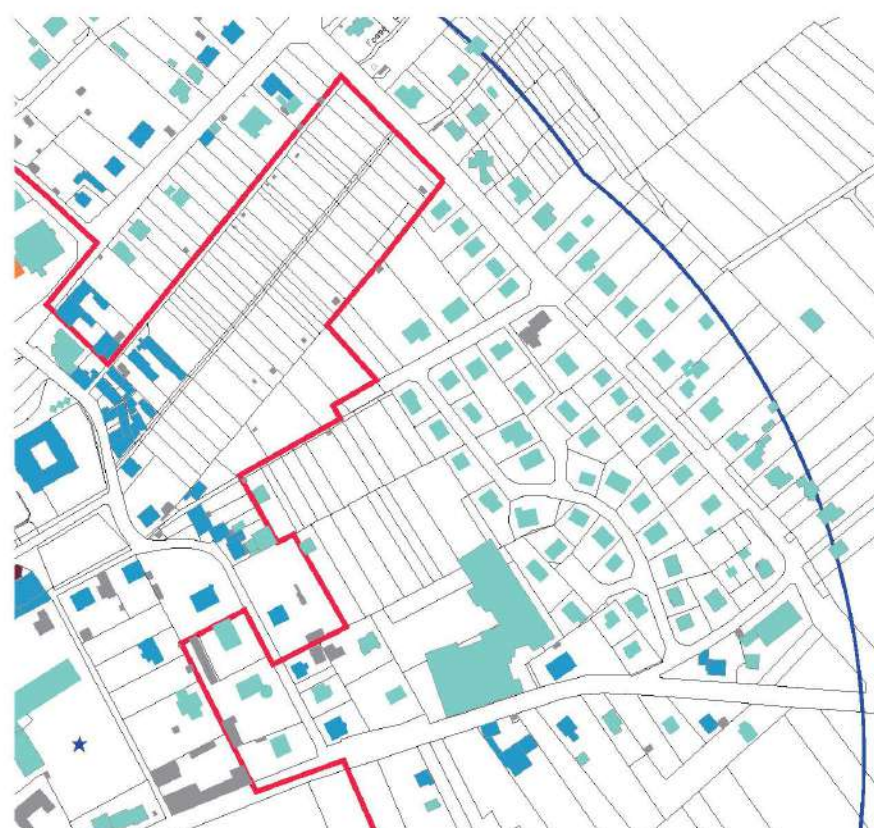
PLAN du PLUi 2021



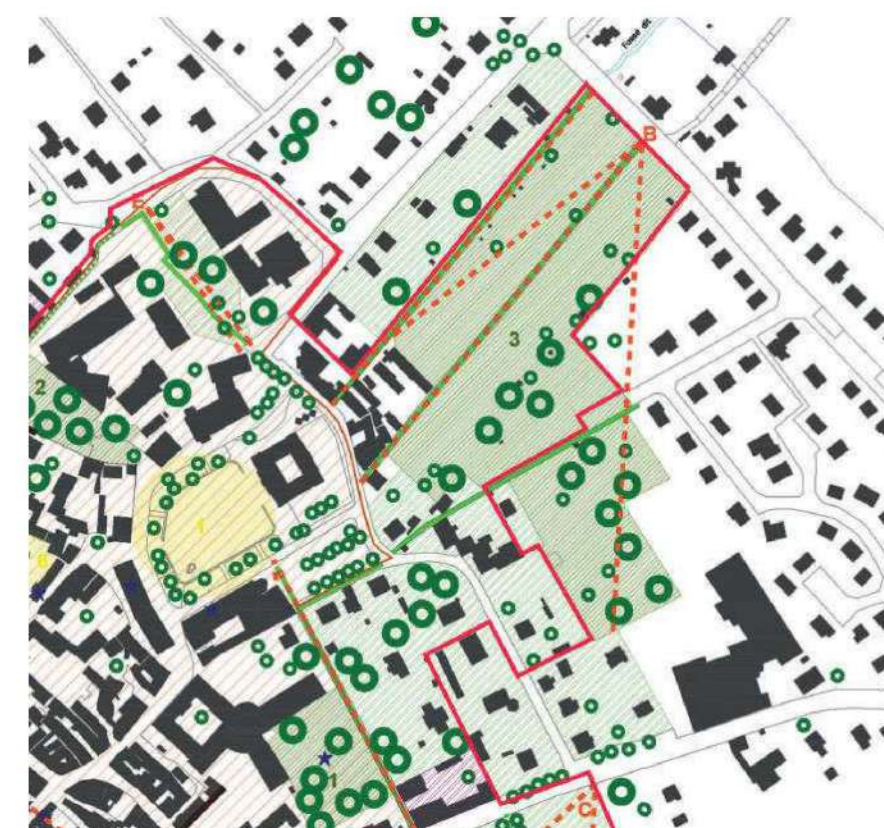
vue aérienne 2020



Carte de l'Etat Major 1885



Plan de datation du style architectural



Plan paysage

Chemin dit Mühlgaessel



Plan du cadastre 2021 Echelle 1/2500

La proposition est d'avoir une limite de SPR qui suit le tracé du «chemin dit Mühlgaessel», ou ruelle du moulin, actuellement condamnée, qui longe les anciens fossés du bourg médiéval. Photographies 1, 2, 3 et 4.

Après la jonction de ce chemin avec la voirie, la limite contourne les parcelles des équipements et intègre les bâtiments du lieu-dit «Holzhof». Photographies 5 et 6.

Ce tracé rejoint celui du site inscrit.

Les logements récents et la friche de la STAAT sont à l'extérieur du périmètre du SPR. Photographies 7 et 8.



1



2



3



4

Photographie ancienne des fiches l'inventaire



5



6



7

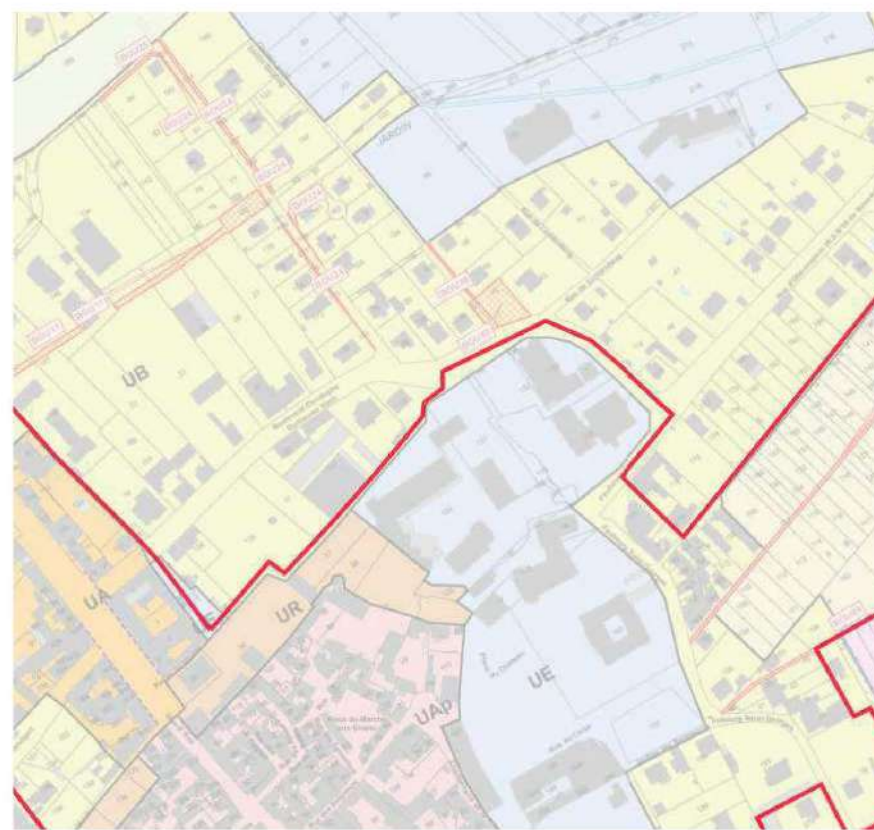


8

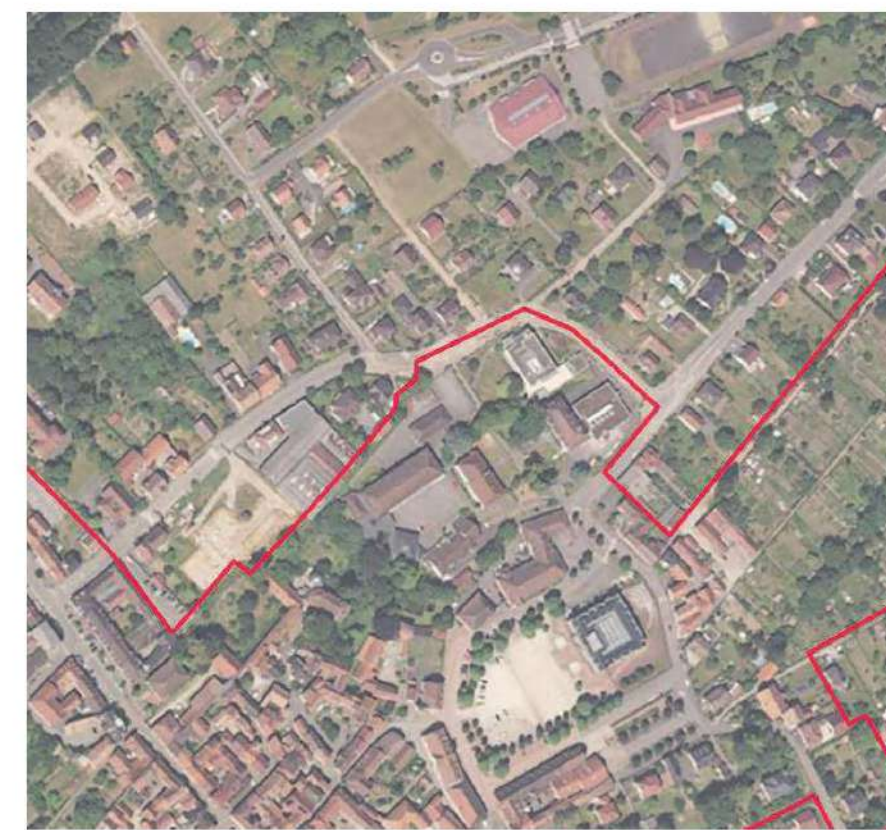
Chemin dit Mühlgaessel



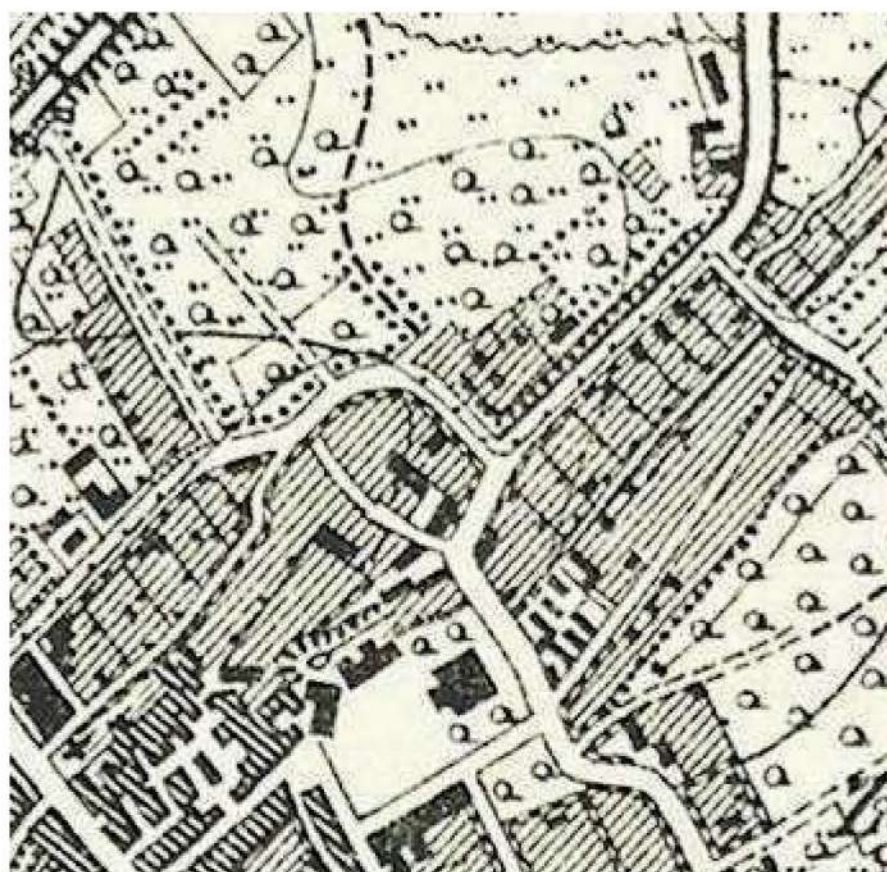
Extrait du plan de restitution des jardins réalisé par Laure Planchais et



PLAN du PLUi 2021



vue aérienne 2020



Carte de l'Etat Major 1885



Plan de datation du style architectural



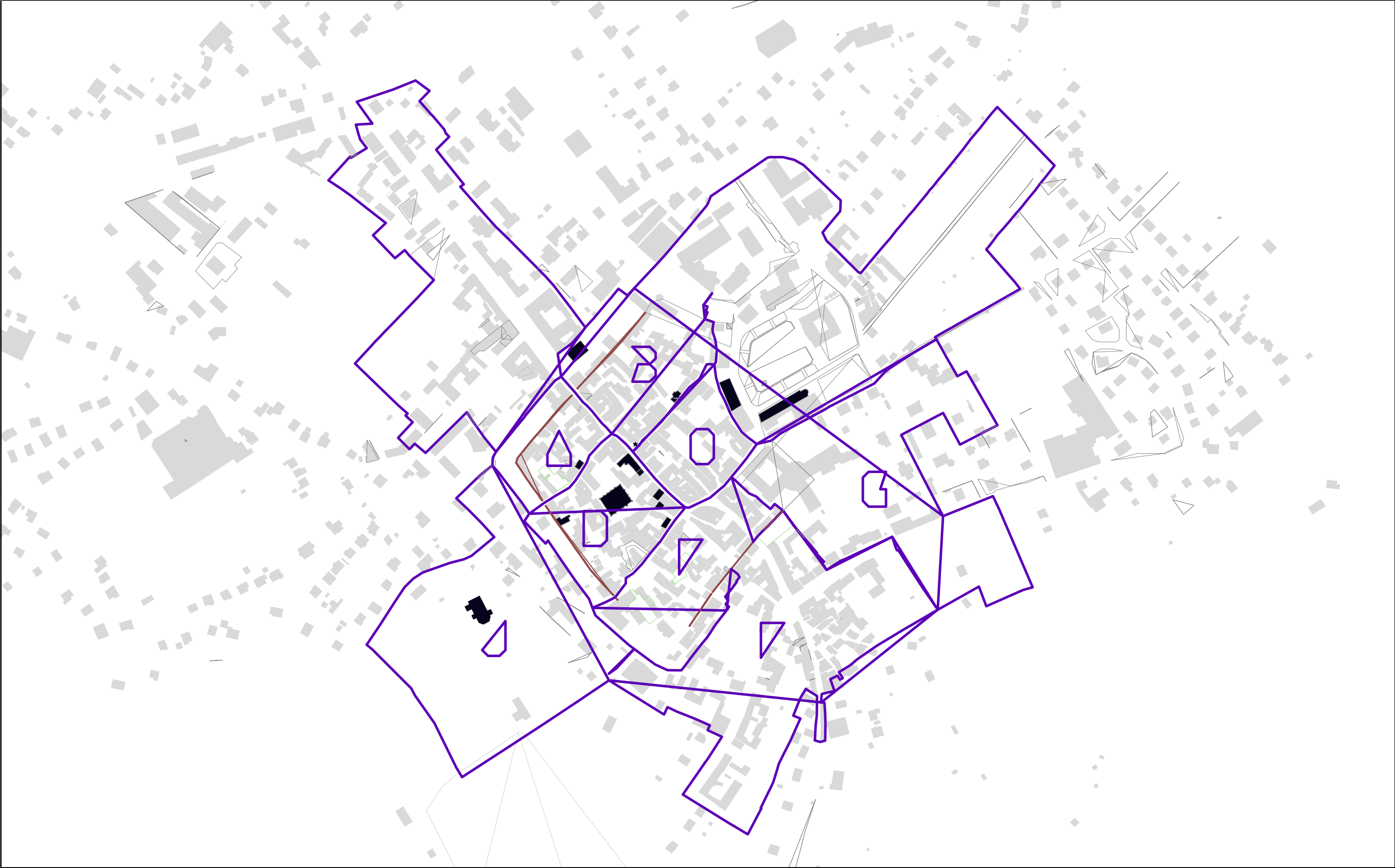
Plan paysage

CHAPITRE 3 :

Analyse détaillée du SPR

ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : PLAN DE DÉLIMITATION DES SECTEURS





Bâtiment annexe ne s'intégrant pas au tissu bâti ancien



Friche urbaine avec édifice en ruine



Immeuble Renaissance vacant



Immeuble vacant et très dégradé



Grange « des Bergers » adossée au rempart



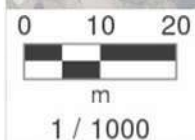
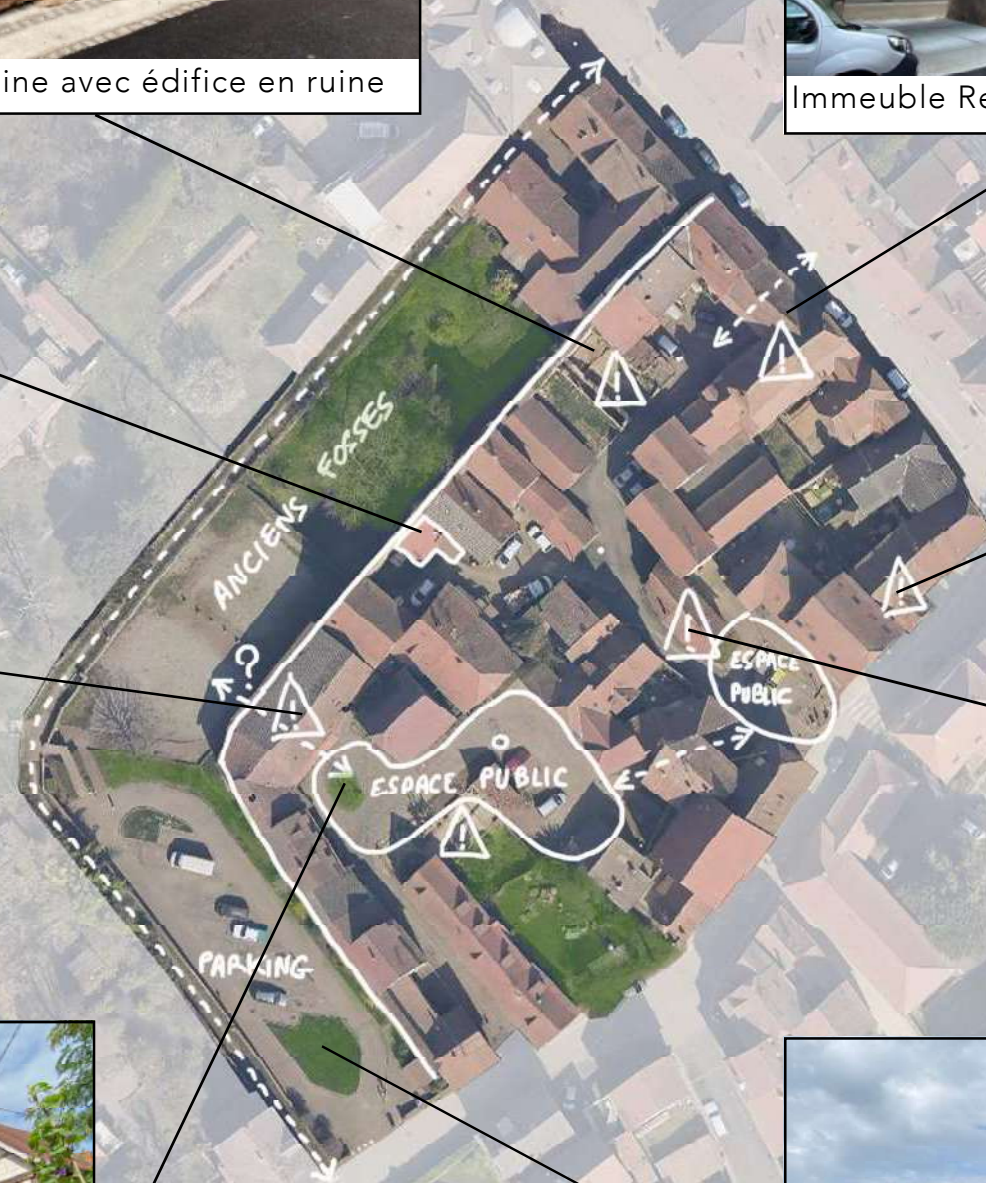
Place des Bergers, espace public de grande qualité



Parking des remparts dans l'emprise des anciens fossés



Petite maison vacante isolée dans le prolongement d'un espace public



ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR A

Le secteur A est un des cinq secteurs du bourg intra-muros. Il est délimité par la Grand'Rue au Nord-Est, la rue du 22 Novembre au Sud-Est, et le rempart et ses anciens fossés au Nord-Ouest et au Sud-Ouest. Le rempart est bien conservé et bien visible grâce à un cheminement piéton le long des anciens fossés en large majorité non bâtis, et en partie accessibles au public. Les immeubles les plus remarquables sont situés le long de la Grand'Rue et de la rue du 22 Novembre. De nombreux immeubles sont construits sur le rempart ; des portions de chemin de ronde sont encore lisibles. Le coeur de cet ensemble d'îlots, à l'écart des flux, n'est traversé que par ses riverains. Deux intéressants porches offrent un passage public sous du bâti privé ; l'un piéton et l'autre mixte. La Place des Bergers est un espace public traité avec des matériaux de qualité avec un ancien puit remarquable dans son prolongement. La rue au sable est un autre petit espace public.

Sur la Grand-Rue, les immeubles comportent au rez-de-chaussée des devantures commerciales.

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation des immeubles et éléments remarquables
- Préservation des anciens fossés comme ceinture verte végétale avec son cheminement piéton
- Requalification du parking des remparts
- Restauration et réaffectation de la grange des bergers adossée au rempart
- Maintient de la qualité de la Place des Bergers en étant vigilant aux projets limitrophes
- Evolution de la placette Rue au Sable en relation avec la maison vacante n°6 Rue au Sable
- Préservation d'un jardin en coeur d'îlot (actuellement ER pour un parking dans le PLUI)
- Intervention sur le bâti très dégradé / abandonné et l'habitat vacant (n°2 rue du 22 Novembre, n°51 Grand'Rue)
- Résorption des friches (dans le prolongement de la rue au sable vers le porche donnant sur la Grand'Rue)
- Permettre la dédensification de certains îlots sur-bâtis

PATRIMOINE SECTEUR A (NON EXHAUSTIF):



A1. Immeubles remarquables



A2. Immeubles remarquables



★1. Puit



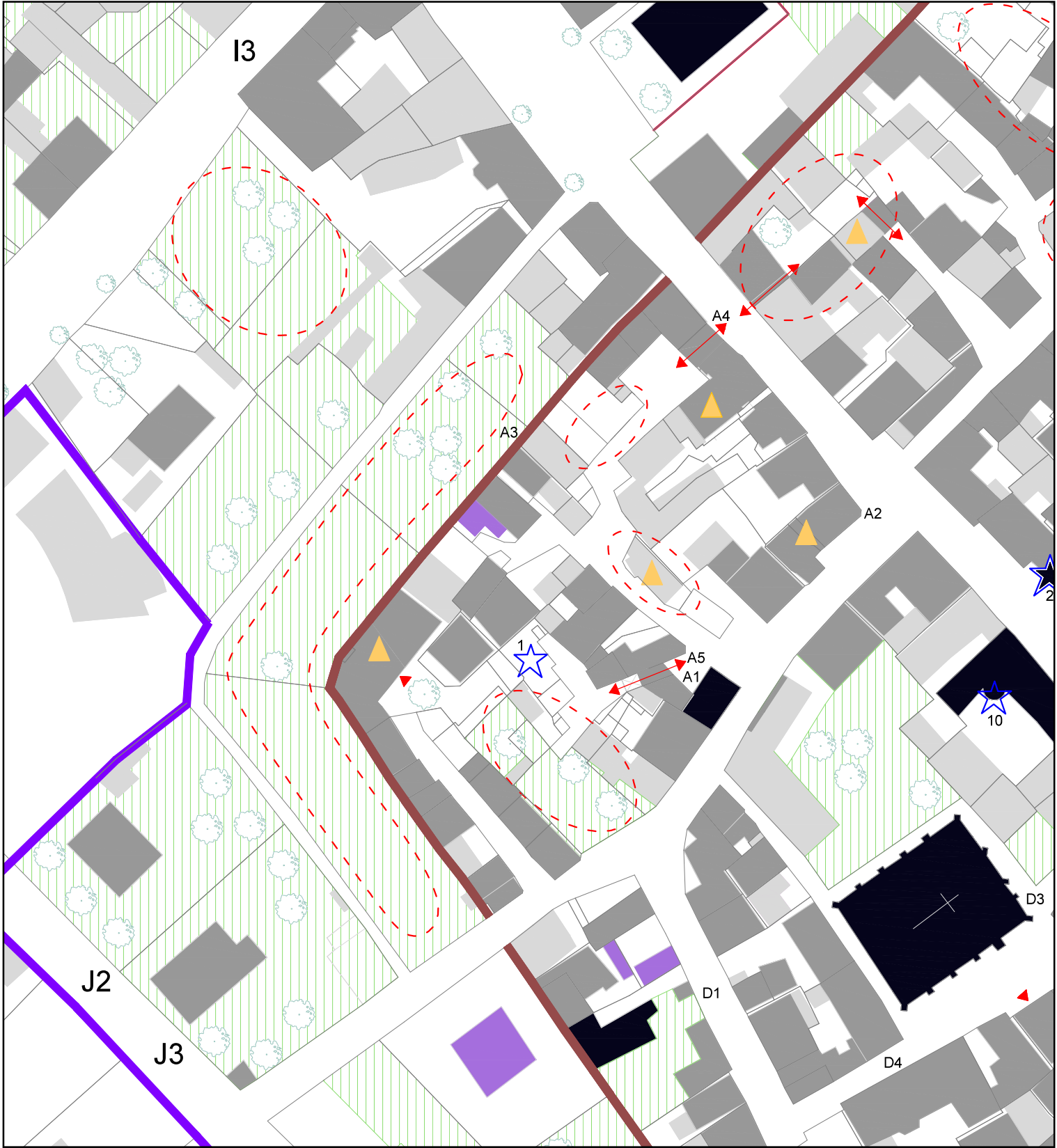
A3. Rempart



A4. Porche



A5. Passage public



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/1000)

Monument Historique.....	■	Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	---
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....	■	Mur remarquable.....	—
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..	■	Secteurs à enjeux.....	---
Immeuble en rupture avec son environnement.....	■	Passage public.....	↔
Espaces verts.....	■	Porche ancien.....	▲
Eau.....	■	Element remarquable.....	★
Edifice abandonné.....	▲	Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	—



Ancienne tannerie construite dans les anciens fossés



Jardin dans l'emprise des anciens fossés



Immeuble abandonné au 5 Rue des Cygnes



Immeuble vacant au 58 et 60 Grand'Rue



Passage piéton à travers un immeuble



Friche au 4 Rue des Roses



Immeuble abandonné au 7 Place du Marché aux grains donnant sur un parking « privé » à l'arrière



Place du Marché aux grains en partie végétalisé



ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR B

Le secteur B est un des cinq secteurs du bourg intra-muros. Il est délimité par la Grand'Rue au Sud-Ouest, la rue des Seigneurs au Sud-Est, et le rempart et ses anciens fossés au Nord-Ouest et au Nord-Est. Le rempart est bien conservé au Nord-Ouest et partiellement visible grâce à un cheminement piéton le long de l'ancien fossé malgré des constructions adossées au rempart. Au Nord une unique tour d'angle est conservée, et un ensemble remarquable édifié au 18ème siècle pour l'administration (Forstmeisterhof et Jaegermeisterhof) ainsi que ses jardins laissent deviner l'emplacement de l'ancien rempart et des fossés, sans être visibles du public.

Les immeubles les plus remarquables sont situés le long de la Grand'Rue et de la rue des Seigneurs le long de laquelle résidaient les conseillers à la cour. Ce secteur comporte ainsi des immeubles avec cour accessible par un porche ou portail, voir d'anciennes cours nobles.

Quelques immeubles sont construits sur le rempart ; des portions de chemin de ronde sont encore lisibles. Le coeur de cet ensemble d'îlots, à l'écart des flux, est essentiellement traversé par ses riverains. La Place du Marché aux grains est un espace public entouré de bâti remarquable.

Sur la Grand-Rue et une partie de la rue des Seigneurs, les immeubles comportent au rez-de-chaussée des devantures commerciales.

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation des immeubles et éléments remarquables
- Préservation des anciens fossés comme ceinture verte végétale avec son cheminement piéton
- Intervention sur le bâti très dégradé / abandonné et l'habitat vacant (n°58 et 60 Grand'Rue, n°5 rue des Cygnes, 7 Place du marché aux Grains en lien avec le parking « privé » à l'arrière)
- Résorption des friches (parcelle attenante au n°4 Rue des Roses)
- Valorisation de la Place du Marché aux grains
- Valorisation des escaliers et venelles piétonnes
- Permettre la dédensification de certains îlots sur-bâtis

PATRIMOINE SECTEUR B (NON EXHAUSTIF) :



B1. Forstmeisterhof et Jaegermeisterhof



B2. Venelle piétonne et mur en grès



★2. Oriel (M.H.)



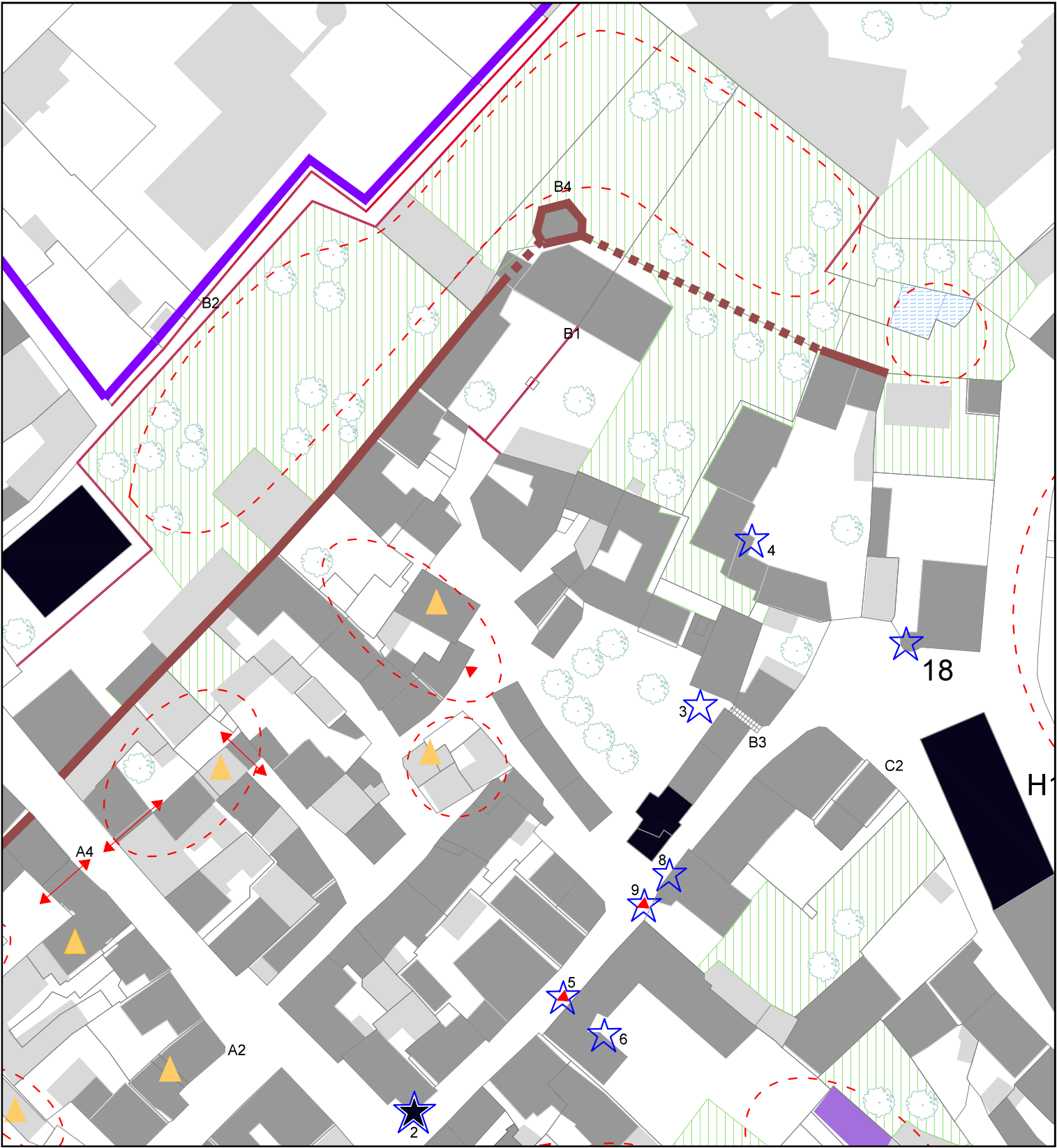
B3. Escalier public



★3. Fontaine



B4. Tour



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/1000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



Garages



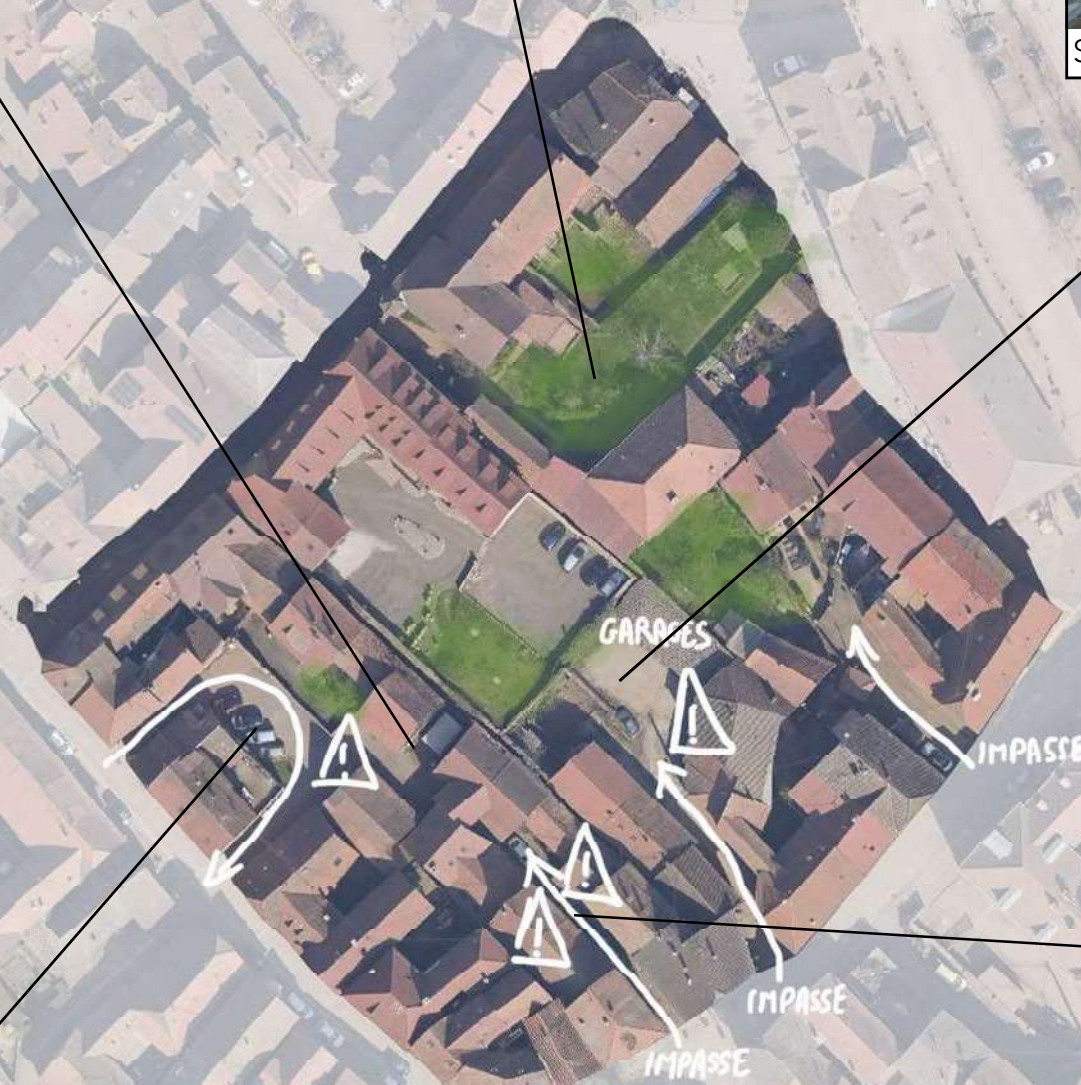
Jardin en coeur d'îlot



Stationnement et garages en coeur d'îlot



Parking à l'arrière de la boulangerie



Impasse Nestel : forte densité bâtie

ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR C

Le secteur C est un des cinq secteurs du bourg intra-muros. Il est délimité par la Grand'Rue au Sud-Ouest, la rue des Seigneurs au Nord-Ouest, l'ancienne Chancellerie au Nord-Est et la rue du Canal au Sud-Est.

Il s'agit d'un seul grand îlot toutefois desservi par quelques impasses du fait de son épaisseur. Les immeubles les plus remarquables sont situés le long de la Grand'Rue, de la rue du Canal et de la rue des Seigneurs le long de laquelle résidaient les conseillers à la cour. Ce secteur comporte ainsi des immeubles avec cour accessible par un porche ou portail, voir d'anciennes cours nobles. Des jardins intérieurs subsistent au Nord de l'îlot. Au centre les espaces libres privés servent au stationnement des véhicules. Au Sud du secteur le bâti est très dense, généralement sans cour, et l'étroitesse de l'impasse Nestel n'offre pas d'espace de « respiration » suffisant.

Sur la Grand-Rue, la rue du Canal et une partie de la rue des Seigneurs, les immeubles comportent au rez-de-chaussée des devantures commerciales.

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation des immeubles et éléments remarquables
- Préservation des espaces verts en coeur d'îlot
- Intervention sur le bâti très dégradé / abandonné et l'habitat vacant (impasse Nestel)
- Permettre la dédensification de certaines zones sur-bâties, notamment à l'angle Sud
- Mutation du bâti et des espaces libres en coeur d'îlot (impasse du Cerf : ancienne boucherie et garages)
- Valorisation du secteur en retrait « impasse du Blaireau » peu qualitatif (diverses dépendances et garages)

PATRIMOINE SECTEUR C (NON EXHAUSTIF) :



★5. Porche remarquable



★6. Escalier à vis de la «Cour des Kirchheim»



★7. Encadrement et porte remarquable de 1909



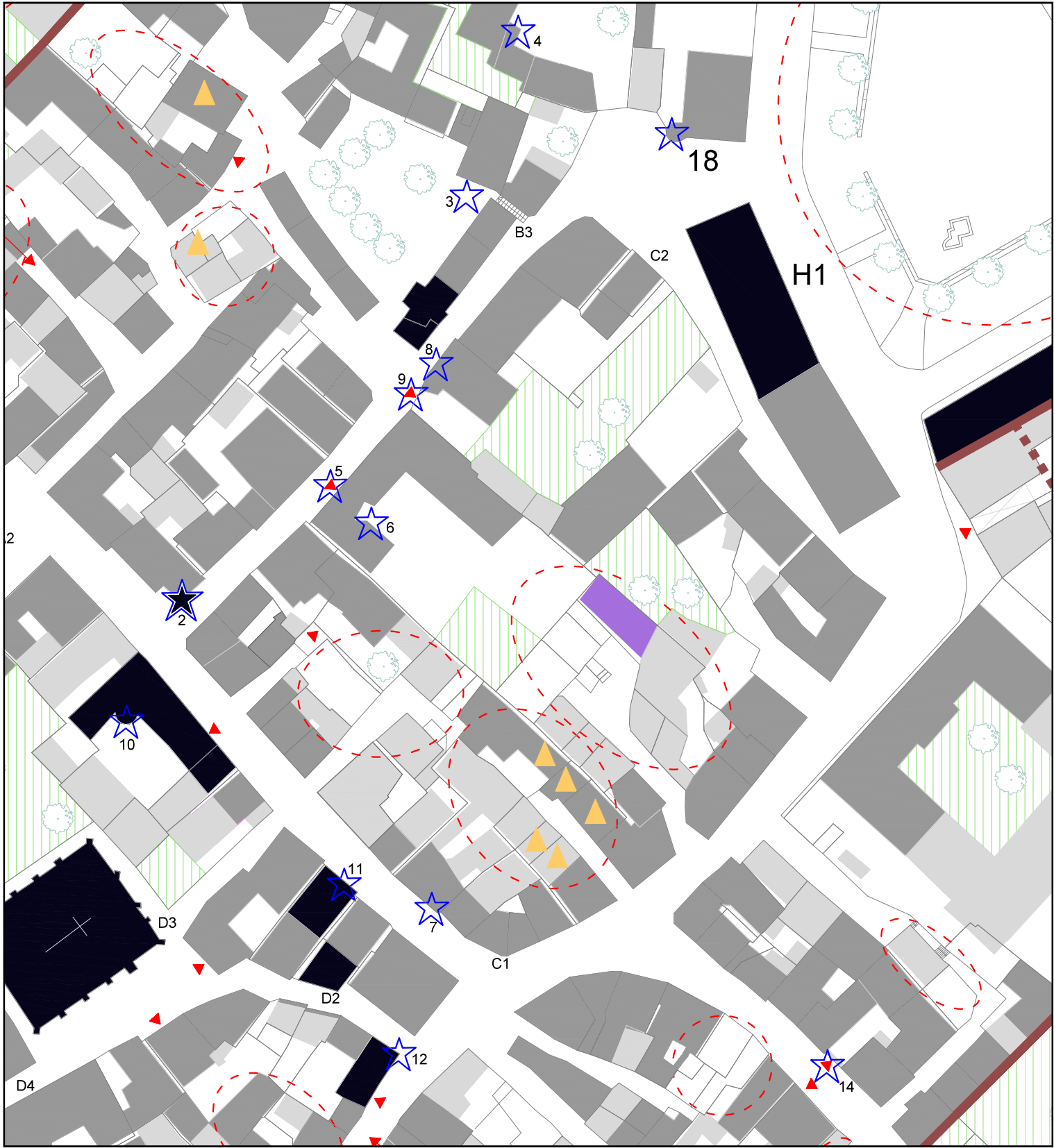
C1. Immeuble remarquable



★8. 9. Oriel et porche remarquables



C2. Grange de la Mairie avec son pan de bois médiéval



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/1000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



Jardin du presbytère



Parvis de l'église protestante



Cour peu lumineuse en coeur d'îlot



Anciens fossés artificialisés



Immeubles non entretenus ou vacants



ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR D

Le secteur D est un des cinq secteurs du bourg intra-muros. Il est délimité par la Grand'Rue au Nord-Est, la rue du Canal au Sud-Est, le rempart et ses anciens fossés au Sud-Ouest et la rue du 22 Novembre au Nord-Ouest.

Le rempart est bien conservé au Sud-Ouest mais peu visible, les anciens fossés étant en partie urbanisés et les jardins privés mités de constructions annexes.

Les immeubles les plus remarquables sont situés le long de la Grand'Rue, de la rue du Canal et de la rue du 22 Novembre, mais aussi la rue de l'Eglise (maison Siegler 1670, ancien Collège) et la rue des Juifs (cour des Grempe de Freudenstein). L'église protestante est implantée au centre de cet ensemble bâti. Elle forme un ensemble avec le presbytère et la salle paroissiale au Nord, et un jardin privatif au centre.

Ce secteur comporte aussi des immeubles avec cour accessible par un porche ou portail, voir d'anciennes cours nobles.

La rue des Juifs comporte quelques immeubles construits sur le rempart et quelques jardins privés.

Le coeur de cet ensemble d'îlots, par sa position et ses équipements (église, maison des associations) n'est pas uniquement traversé par ses riverains.

Le parvis Sud de l'église est le principal espace public du secteur malgré sa largeur à peine plus large qu'une rue.

Sur la Grand-Rue et une partie de la rue du Canal, les immeubles comportent au rez-de-chaussée des

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation des immeubles et éléments remarquables
- Préservation du rempart et anciens fossés comme ceinture verte végétale malgré un début d'urbanisation
- Préservation des espaces verts en coeur d'îlot (jardin du presbytère et petits jardins privés)
- Intervention sur le bâti très dégradé / abandonné et l'habitat vacant (20 et 22 Rue des Juifs)
- Résorption des friches
- Permettre la dédensification de certaines zones sur-bâties

PATRIMOINE SECTEUR D (NON EXHAUSTIF) :



D1. Ancienne cour noble (M.H.)



★ 10. Immeuble avec tourelle d'escalier à vis et galerie (M. H.)



D2. Immeuble à colombages (M.H.)



☆ 11. Oriel d'un im-
meuble remarquable (M



D3. Eglise protestante
(M.H.)



D4. Maison des Associations
(ancien collège)



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/1000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



Dents creuses et stationnement



Dent creuse suite à une démolition



Immeuble mitoyen suite à une démolition récente



Immeuble vacant



Elargissement de la Rue du Canal



Espace peu aménagé, au pied du « rempart d'escalade » et stationnement



Immeuble abandonné et dégradé de l'Impasse Koch



Immeuble vacant



Bâti très dégradé



Espace public avec garages et rempart



ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR E

Le secteur E est un des cinq secteurs du bourg intra-muros. Il est délimité par la rue du Canal au Nord-Ouest, l'EHPAD au Nord-Est, le rempart et ses anciens fossés au Sud-Est et la rue des Mines au Sud-Ouest. Au Nord il est aussi traversé par la Grand'Rue.

Au Sud-Ouest le pôle minier - dont il reste du bâti industriel remarquable dont la cheminée d'usine - avait fait disparaître le rempart et ses fossés, hormis la porte du rempart de la rue du canal. L'immeuble de la Trésorerie et son parking occupent l'autre partie du site.

Au Sud-Est, le rempart est bien conservé mais les anciens fossés ont été densément urbanisés aux 18ème et 19ème siècles. Le bâti (habitations et dépendances) est assez modeste. Ce quartier est aussi limitrophe à un coeur d'îlot vert au Sud-Est (voir secteur F).

Les immeubles les plus remarquables sont situés le long de la rue du Canal et de la Grand'Rue. Au coeur du secteur le bâti, plus modeste, est à la fois dense et déstructuré. Les espaces verts sont très rares. La zone rue du magasin / rue de la Commune / rue de la Poste en limite du rempart avait déjà fait l'objet d'une « restructuration » dans les années 1980, avec un ensemble de garages couplé à de petits espaces publics.

Hormis l'espace de la fontaine rue du Canal, ce secteur ne comporte pas de grand espace public. Le coeur de cet ensemble d'îlots, à l'écart des flux, n'est traversé que par ses riverains. Un porche offre un passage public (mixte) sous du bâti privé. Le rempart est percé de deux passages piétons. Sur une partie de la rue du Canal et la portion (moins passante) de la Grand'Rue, les immeubles comportent au rez-de-chaussée des devantures commerciales.

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation des immeubles et éléments remarquables (notamment l'architecture industrielle)
- Préservation des espaces verts en coeur d'îlot
- Redonner une cohérence et une lisibilité à la structure urbaine (dents creuses, limites entre les espaces publics et privés)
- Traitement du stationnement et des espaces publics
- Intervention sur le bâti très dégradé / abandonné et l'habitat vacant (Impasse Koch, Rue du Fossé, Rue Schuler, rue de l'Hôpital, Rue de la Commune)
- Résorption des friches (Rue du Vieil Hospice, Impasse Koch, Rue du Fossé, Rue Schuler)
- Permettre la dédensification de certaines zones sur-bâties
- Réflexion à court et moyen terme sur le quartier rue du Fossé / rue Schuler

PATRIMOINE SECTEUR E (NON EXHAUSTIF) :



★14. Porche de la maison Marie Hart



★15. Fontaine remarquable



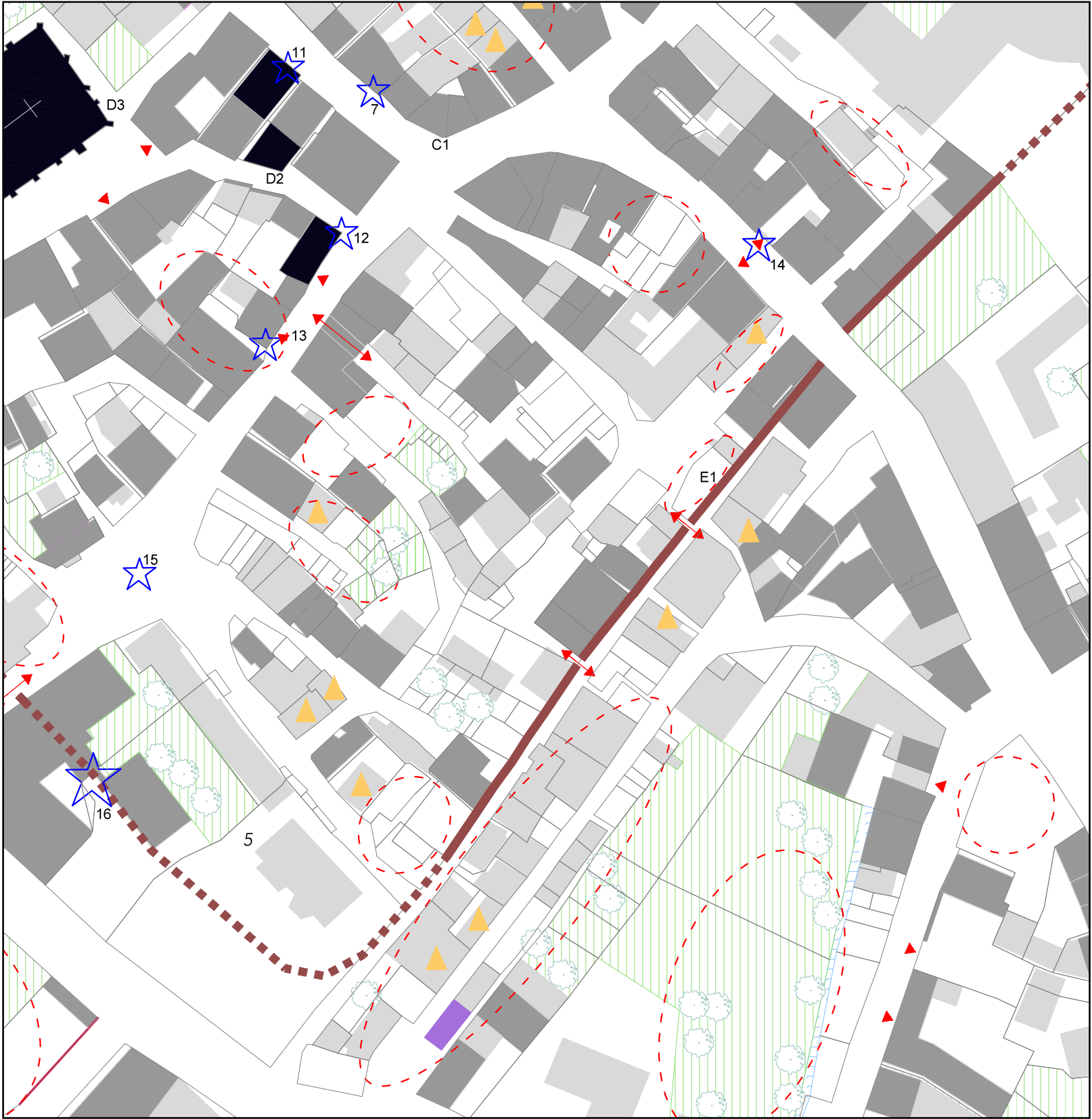
E1. Rempart



E2. Porte de l'enceinte de la ville



★16. Patrimoine industriel



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/1000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



Espaces verts à l'arrière du presbytère et de l'ancienne salle paroissiale



Jardins au pied du rempart



Garage



Marbrerie et entreprise de BTP



Carrefour du faubourg Sud



Jardins à l'arrière des corps de fermes de la rue d'Imbsheim

ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR F

Le secteur F correspond au faubourg Sud du bourg. Il intègre l'urbanisation du prolongement de la Grand'Rue, perpendiculairement des rues de Kirrwiller et d'Imbsheim (avec une portion de la rue des Mines), et la patte d'oie formée par les rues du Vignoble, de la Faisanderie et de Riedheim. Il se termine au Sud avec les limites du SPR.

Les immeubles les plus remarquables sont situés le long de la Grand'Rue, de la rue de Kirrwiller et de la rue d'Imbsheim.

La portion de la Grand'Rue et celle de la rue de Kirrwiller comportent du bâti de faubourg du 18ème siècle.

La patte d'oie formée par les rues du Vignoble, de la Faisanderie et de Riedheim comporte du bâti de faubourg rural vigneron - essentiellement des maisons d'ouvriers agricoles/viticoles.

La rue d'Imbsheim et la portion de la rue des Mines comportent du bâti de faubourg rural - essentiellement des fermes-cours - des 18ème et 19ème siècles, avec de grands jardins. Ainsi qu'un bâtiment industriel.

Le presbytère catholique et le périscolaire disposent au Nord d'un grand coeur d'îlot végétal.

Le croisement principal et son parking sont plus traités comme un carrefour routier qu'un espace public.

Les devantures commerciales en rez-de-chaussée sont très rares dans ce secteur. Deux bâtiments commerciaux sont en rupture avec leur environnement (marbrerie et casse-auto).

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation des immeubles et éléments remarquables
- Préservation des espaces verts (grand jardin de l'ancien presbytère à valoriser et jardin privés)
- Préservation et valorisation de la qualité urbaine et paysagère de ce secteur constituant une entrée de Ville
- Evolution vers une cohérence architecturale au Sud de la rue des Mines (divers locaux commerciaux et artisanaux)
- Valorisation du carrefour du faubourg comme espace public
- Intervention sur le bâti très dégradé / abandonné et l'habitat vacant (Rue de Kirrwiller, Rue de la Faisanderie)
- Résorption des friches
- Permettre la dédensification de certaines zones sur-bâties

PATRIMOINE SECTEUR F (NON EXHAUSTIF) :



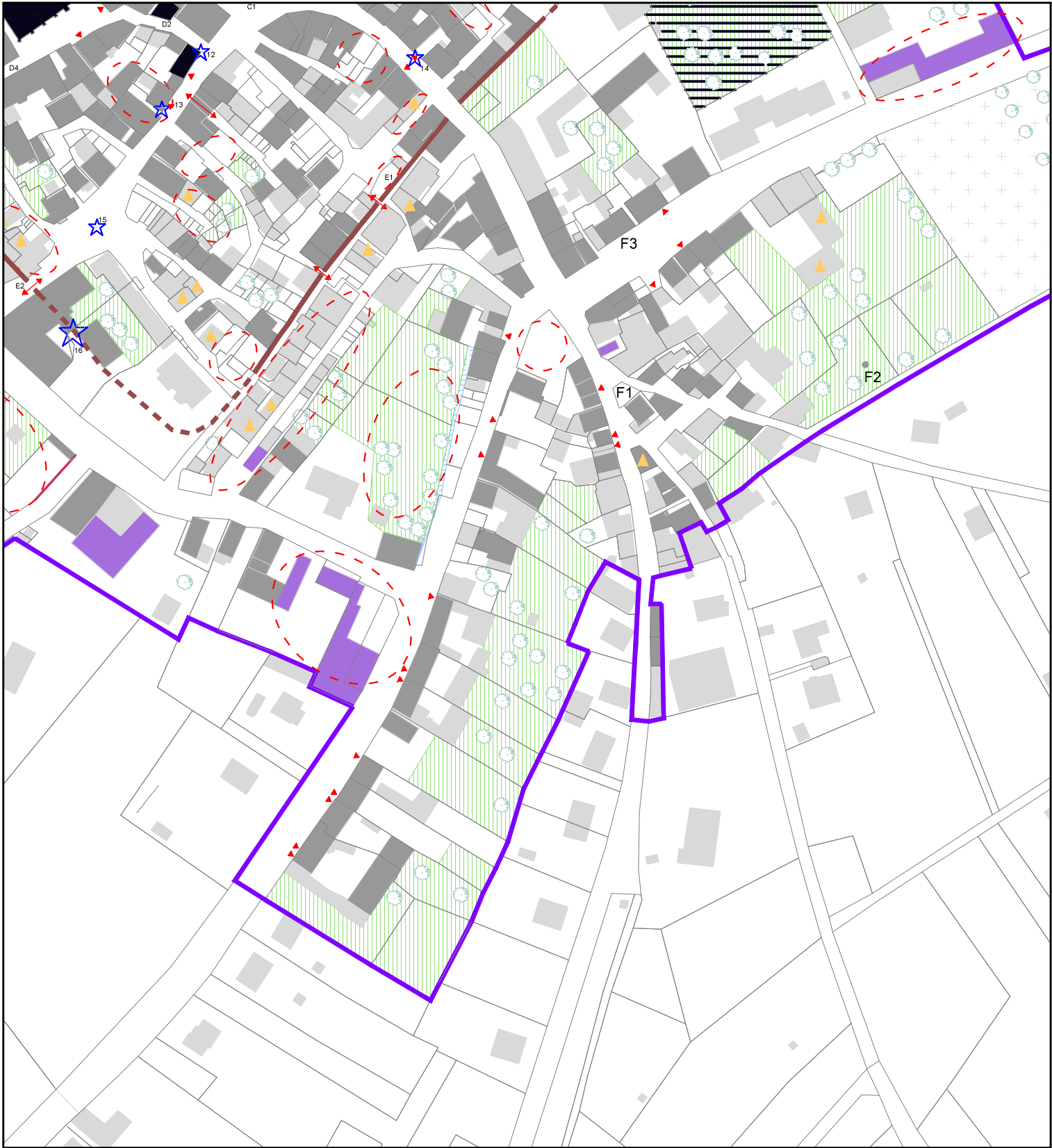
F1. Maisons de faubourg



F2. Pavillon de jardin



F3. Immeuble remarquable



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/2000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



Maison de maître



Murs de clôture du Faubourg Saint-Georges



☆17. Vestige du jardin seigneurial



Jardin de l'hôpital (M.H.)



Maison du jardinier seigneurial



Cimetière, allée d'arbres et chapelle

ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR G

Le secteur G correspond à l'emprise des anciens jardins en terrasse du château seigneurial et de l'actuel cimetière. Il est limitrophe avec la Place du Château au Nord et le faubourg Sud de la vieille ville à l'Ouest. Il se termine à l'Est avec les limites du SPR.

A l'Ouest, ce secteur intègre l'ancien hôpital et l'actuel EHPAD avec son Parc, ainsi que l'ancienne maison du jardinier seigneurial et ses dépendances.

Au centre, le long de la rue de Kirrwiller se trouvent un ensemble d'immeubles des années 1970 (ancienne gendarmerie et ses logements de fonction) et un immeuble de la fin du 19ème siècle prolongé par un long local commercial dont l'architecture est en rupture avec son environnement.

A l'Est le cimetière avec sa chapelle et un ensemble de maisons de maître avec leur grand jardin.

Ce secteur est caractérisé par la qualité de ses espaces verts (privés) qui sont majoritaires, avec des arbres de belle taille.

La topographie du site permet encore de lire les anciens jardins en terrasse, tout comme certains vestiges (fragment de mur de soutènement avec volute en pierre de taille, et statues en grès dans le Parc de l'Hôpital).

Problématiques et enjeux :

- Maintien de la qualité paysagère et de la faible densité bâtie du secteur (foncier appartenant à la collectivité en majorité)
- Valorisation des espaces verts et préservation des arbres remarquables
- Préservation et valorisation des vestiges des anciens jardins seigneuriaux
- Maintien de la qualité paysagère du cimetière
- Maintien de la qualité architecturale des maisons de maître

PATRIMOINE SECTEUR G (NON EXHAUSTIF) :



G1. Statues et fontaine du jardin de l'hôpital (M.H.)



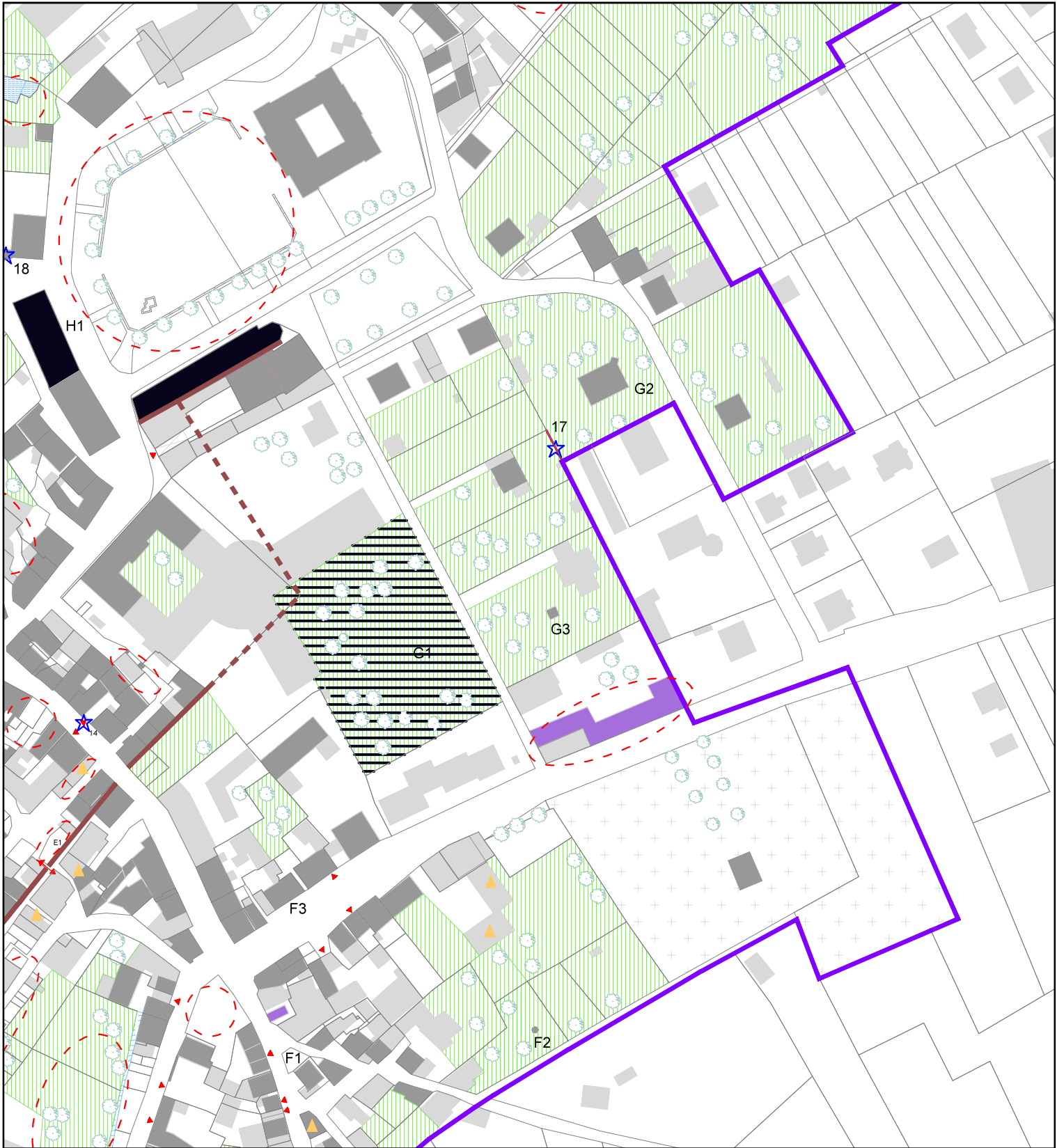
G2. Maison de Maître



★ 18. Poste



G3. Cabanon de jardin



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/2000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



Accès au sentier piéton



Un des deux immeubles de l'îlot Holzhof



Jardins familiaux



Bassins et espaces verts du «fischpfuhl»



Anciens abattoirs



Place du Château



ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR H

Le secteur H correspond à la Place du Château et ses abords, au collège et aux jardins familiaux. Il est limitrophe avec le bourg à l'Ouest et les anciens jardins en terrasse du château seigneurial au Sud. Il se termine au Nord et à l'Est avec les limites du SPR.

Ce secteur intègre la Place du Château qui est aujourd'hui l'espace public majeur de la Ville, délimité par des édifices publics exceptionnels qui entouraient l'ancien château disparu :

- l'ancienne halle aux blés et chapelle seigneuriale, actuel Musée du Pays de Hanau
- l'ancienne remise aux carrosses, abritant actuellement divers services
- l'ancienne Chancellerie, actuel Hôtel de Ville
- à l'emplacement des anciennes écuries seigneuriales, l'actuelle poste
- l'ancienne sommellerie abritant actuellement divers services
- le centre culturel Marie Hart et théâtre

Enfin l'imposant lycée de la fin du 19ème siècle prend place en position centrale.

A noter, discrètement en retrait de la Place, la source et les bassins du Fischpfuhl forment un espace vert remarquable, non accessible au public.

À l'Est, le long d'une portion de la rue Saint Georges, des habitations rurales plus modestes ainsi que les anciens abattoirs en retrait, font la transition avec un ensemble de plusieurs dizaines de petites parcelles de jardins familiaux. Ces derniers se sont implantés sur une partie des anciens jardins seigneuriaux. Cet espace végétal et paysager de qualité est un espace de respiration à proximité immédiate du bourg et offre une perspective intéressante sur ce dernier. Certains cabanons de jardin sont anciens et de qualité.

Au Nord l'îlot formé par le collège intègre le Parc et les deux anciennes et remarquables bâtisses du Holzhof. Entre ces deux dernières subsistent des arbres remarquables et des vestiges de fontaine et bassin. Le reste des bâtiments est d'architecture contemporaine en rupture avec son environnement.

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation de la qualité urbaine et paysagère de la Place du Château
- Préservation de la qualité paysagère de l'îlot Holzhof, ses arbres remarquables, ses deux constructions jumelles et ses vestiges d'aménagements paysagers (fontaines, portails et clôtures)
- Préservation de la qualité paysagère de l'ensemble des jardins familiaux avec leurs aménagements paysagers (clôtures et cabanons)
- Préservation et valorisation des deux anciennes constructions des abattoirs
- Préservation et valorisation du site de la source et des bassins du Fischpfuhl (ouverture au public)

PATRIMOINE SECTEUR H (NON EXHAUSTIF) :



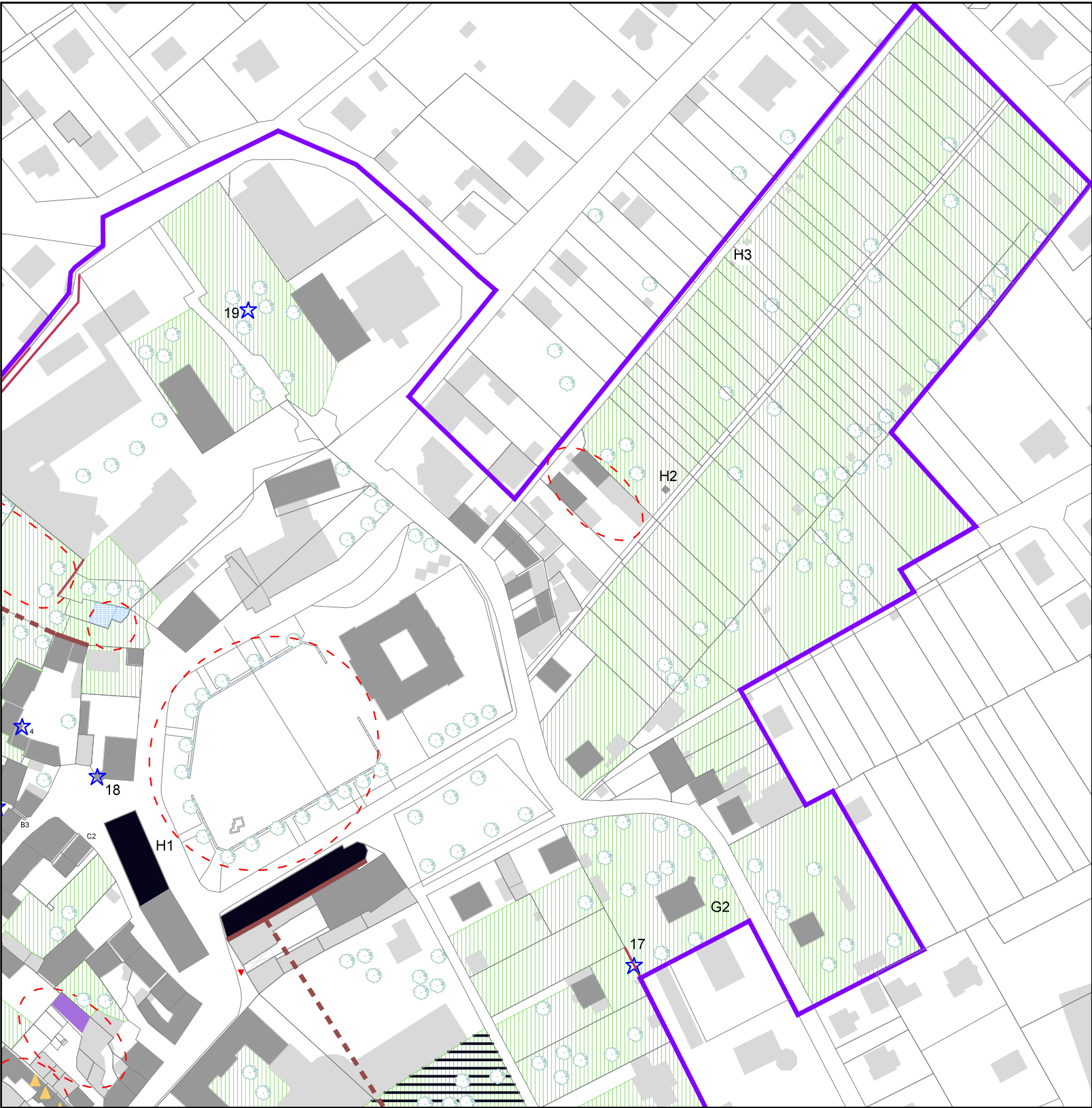
H1. Hôtel de ville - Ancienne chancellerie



★19. Fontaine de l'îlot Holzhof



H2. H3. Cabanons de jardin



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/1000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte.....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



Espaces verts coeur d'îlot



Bâti en rupture avec le tissu urbain



Dépendance remarquable (8b Boulevard Bolgert)



Jardin en friches

ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR I

Le secteur I correspond au faubourg Nord du bourg. Il intègre l'urbanisation du prolongement de la Grand'Rue jusqu'au passage de l'ancienne voie ferrée. Perpendiculairement les constructions du boulevard du Général Bolgert y sont intégrées hormis l'école élémentaire. Hormis au Sud où ce secteur est limitrophe au bourg, il se termine avec les limites du SPR.

La première partie de la Grand'Rue concentre du bâti ancien de qualité des 18ème et 19ème siècles. Essentiellement des immeubles de faubourg avec devanture commerciale, mais aussi des fermes rurales de faubourgs et des maisons de faubourg. A noter l'îlot formé par cinq immeubles identiques édifiés d'une traite pour l'administration seigneuriale.

La seconde partie de la Grand'Rue regroupe du bâti de qualité du 19ème siècle. Essentiellement des immeubles de faubourg, mais aussi un bâtiment public comme l'ancien tribunal, qui alternent avec ponctuellement du bâti récent de qualité moindre.

Ce secteur d'entrée de ville est beaucoup traversé, avec un trafic routier important, et les commerces sont nombreux dans la première partie.

Problématiques et enjeux :

- Préservation et valorisation de la qualité urbaine et paysagère de ce secteur constituant une entrée de Ville
- Maintien et amélioration de la cohérence architecturale le long de la Grand'Rue et du boulevard Bolgert (attention aux évolutions possibles notamment de la propriété non bâtie n°2 Bd Bolgert)
- Restauration et réaffectation de l'ancienne dépendance n°8b Bd Bolgert
- Maintien des espaces verts en coeur d'îlots

PATRIMOINE SECTEUR I (NON EXHAUSTIF) :



I1. Ensemble d'immeubles remarquables



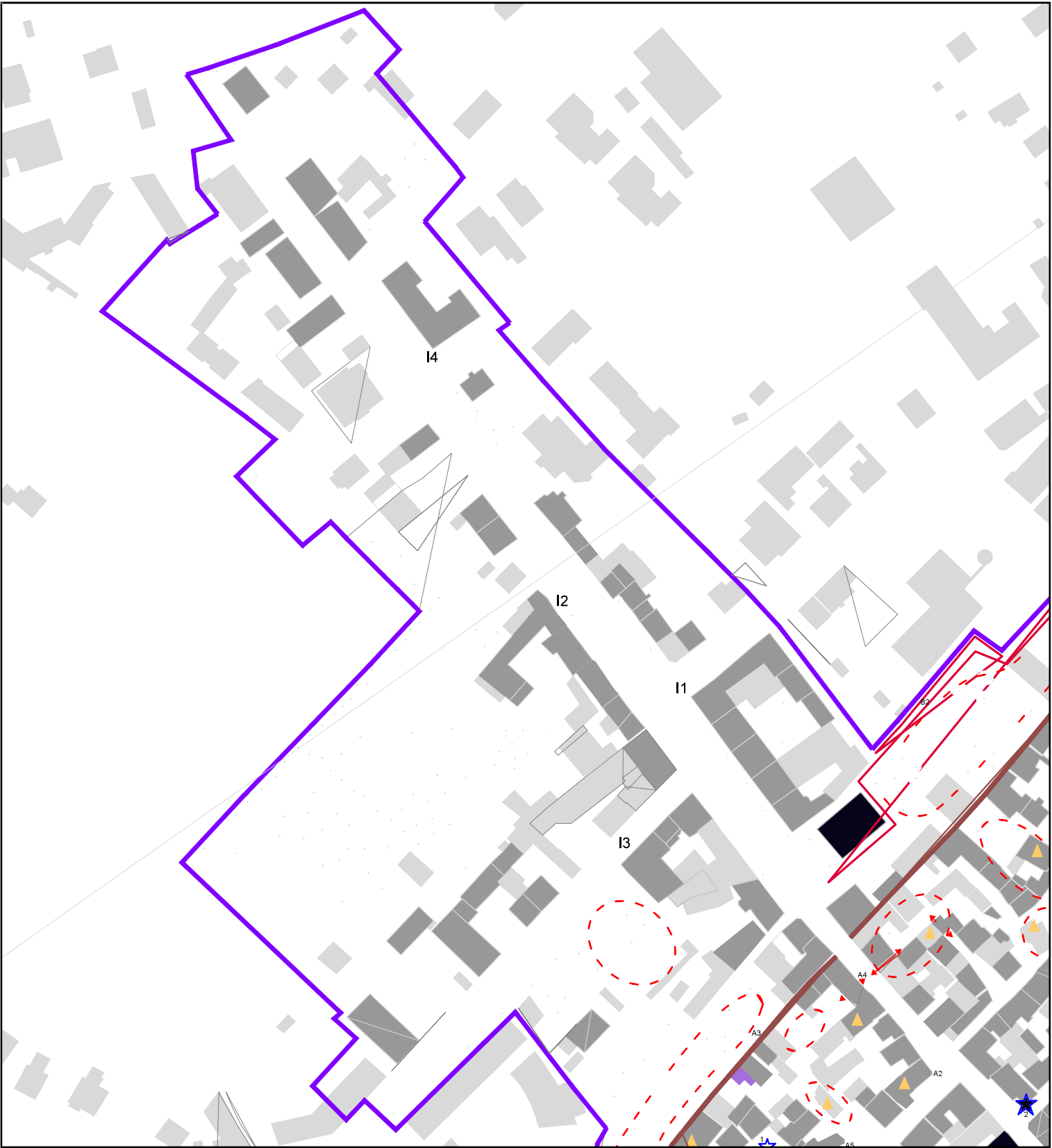
I2. Ferme de faubourg avec porche



I3. Détail d'un immeuble remarquable

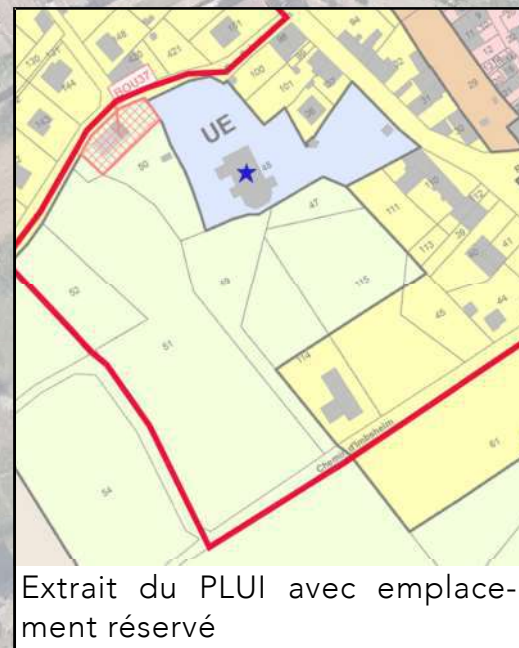


I4. Ancien tribunal



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/2000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	



ETUDE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BOUXWILLER

ANALYSE DÉTAILLÉE PAR ENSEMBLE D'ÎLOTS : SECTEUR J

Le secteur J correspond au coteau où s'implante l'église catholique et à une portion de la rue des Mines. Il est limitrophe avec le bourg au Nord-Est et se termine avec les limites du SPR. La rue des Mines regroupe du bâti hétérogène ; vestiges de bâti industriel, maisons et immeubles de faubourgs, maisons de maître et quelques constructions récentes de qualité moindre. Une trouée du coté Sud-Ouest de rue des Mines laisse bien visible l'église catholique implantée en hauteur. Occupée par un espace vert vert et un parking, elle offre un cheminement piéton vers l'église grâce à un long escalier. Depuis son sommet s'ouvre un large panorama sur la vieille ville. L'église est aussi accessible depuis la rue Schattenmann, alors précédée de son cimetière. A l'Ouest du cimetière se trouve un hangar à l'abandon sur un terrain en friches. La qualité du site tient fortement du fait de sa très faible urbanisation, avec au Sud de l'église des friches boisées. A noter que l'espace vert entre l'église et la rue des Mines comportait une source et un bassin aujourd'hui remblayé.

Problématiques et enjeux :

- Préservation du site de l'église et de ses abords
- Valorisation de l'espace vert au pied de l'église en restituant un bassin alimenté par la source
- Résorption de la friche à l'Est du cimetière (avec amélioration ou suppression du hangar)
- Intégration qualitative du projet de parking attenant au cimetière (emplacement réservé à cette fin)
- Maintien de la faible densité bâtie autour de l'église (notamment sur le chemin d'Imbsheim)
- Valorisation des espaces verts en friche au Sud de l'église
- Maintien d'une qualité urbaine et d'une cohérence architecturale le long de la rue des Mines (attention aux évolutions possibles notamment de la propriété n°10a)

PATRIMOINE SECTEUR J (NON EXHAUSTIF) :



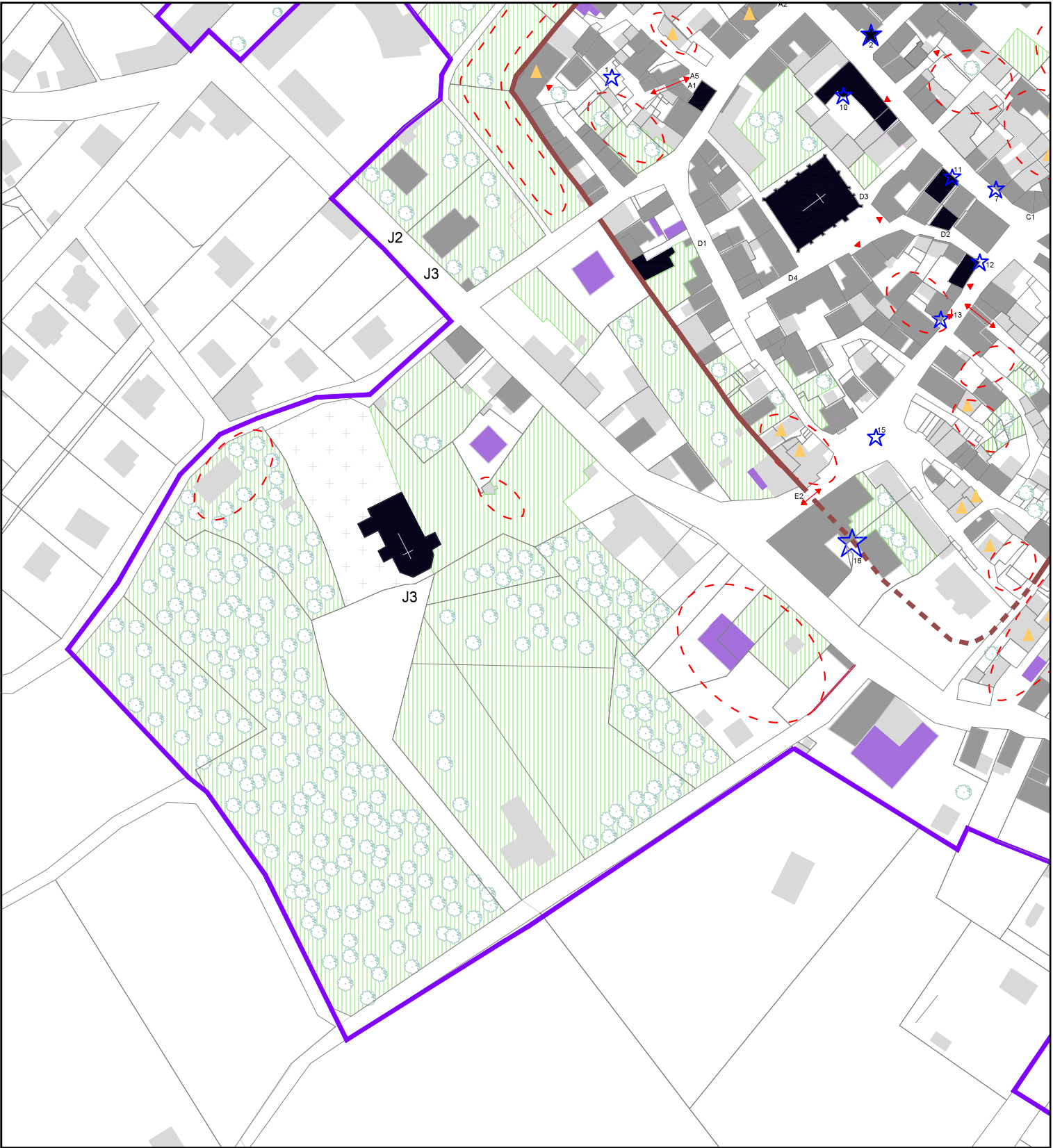
J1. Maison de Maître



J2. Portail d'une maison de Maître



J3. Eglise catholique



PLAN DÉTAILLÉ DU TISSU BÂTI ANCIEN (1/2000)

Monument Historique.....		Mur d'enceinte (hypothèse en pointillés).....	
Immeuble présentant un intérêt patrimonial.....		Mur remarquable.....	
Immeuble ne présentant pas un intérêt patrimonial..		Secteurs à enjeux.....	
Immeuble en rupture avec son environnement.....		Passage public.....	
Espaces verts.....		Porche ancien.....	
Eau.....		Element remarquable.....	
Edifice abandonné.....		Limite Secteur Patrimonial Remarquable..	

PROBLÉMATIQUES ARCHITECTURALES : ASPECT ET MATÉRIAUX

RESTAURATIONS ET TRAVAUX INADAPTES, ET RENOVATION ENERGETIQUE

La paupérisation des habitants influe fortement sur la qualité des rénovations et des travaux réalisés ; les techniques et matériaux, essentiellement industrialisés, sont inadaptés au bâti ancien, créant des pathologies à court ou moyen terme (enduits au ciment, revêtements plastiques, etc.).

Ces problématiques architecturales sont énoncées par thématique comme suit :

- Toitures
- Façades
- Menuiseries extérieures
- Équipements divers
- Revêtements extérieurs des sols

Les techniques de restauration, les aspects et les matériaux sont donc un enjeu primordial pour le Site Patrimonial de Bouxwiller.

TOITURES ET COUVERTURES



Lucarnes et chassis de toit. Matériaux et dimensions inadaptés. (Bouxwiller)



Couverture en tuiles mécaniques noires et lucarnes aux matériaux et dimensions inadaptés. (Bouxwiller)



Couverture en tuiles plates de récupération et lucarnes aux matériaux et dimensions adaptés.



Châssis de toit qui parasites la toiture.



Châssis de toit de type tabatière encastré dans la couverture.



Tuiles mécaniques neuves au relief insuffisant.



Tuiles mécaniques neuves avec suffisamment de relief. (Bouxwiller)



Surélévation d'un pan de toiture d'une maison ancienne. (Bouxwiller)



Monopente trop faible en rupture avec son environnement. (Bouxwiller)



Tuiles à emboîtement «aspect écaille».

FAÇADES



Enduit prêt à l'emploi en saillie. (Bouxwiller)



Soubassement enduit au ciment favorisant les remontées d'humidité et de sels. (Bouxwiller)



Enduit à la chaux et sable rouge.



Isolation Thermique par l'extérieur. (Bouxwiller)



Peinture inadaptée sur grès.



Enduit inadapté.



Enduit plastique sur filet.



Matériaux contemporains non prévu pour être laissé apparent. (Bouxwiller)



Matériaux adaptés en façade : enduit et peinture minéraux.



MENUISERIES EXTÉRIEURES



Menuiserie inadaptée.
(Bouxwiller)



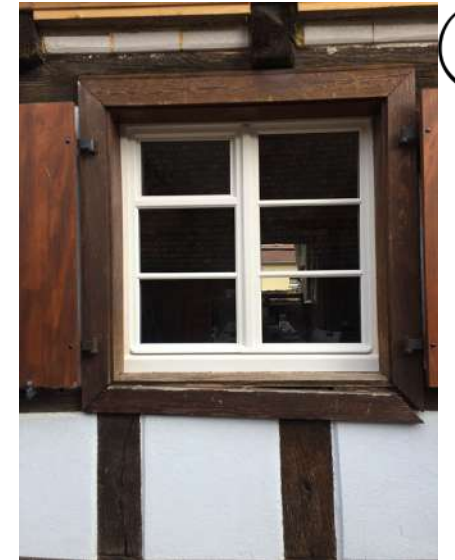
Menuiserie en PVC blanc et volet
en PVC aspect bois. (Bouxwiller)



Volet roulant et battant.
(Bouxwiller)



Redimensionnement des baies.
(Bouxwiller)



Nouvelle fenêtre en bois
peinte en blanc.



Porte d'entrée et de garage inadaptées en PVC.
(Bouxwiller)



Volets roulants sur bâti
ancien. (Bouxwiller)



Volet roulant avec caisson apparent et
menuiserie PVC aspect bois.



Nouvelle fenêtre en bois huilée
en teinte naturelle.

ÉQUIPEMENTS DIVERS



Aménagements pour la gestion des poubelles non prévus, poubelles en nombre sur les places publiques. (Bouxwiller)

Abri poubelles inadapté. (Bouxwiller)

Abri métallique. (Bouxwiller)



Réseaux électrique et téléphonique aériens, paraboles, antennes. (Bouxwiller)



Unités extérieures de climatiseur. (Bouxwiller)

Coffret électrique et boîtes aux lettres. (Bouxwiller)

Panneaux solaires et velux en toiture.

Panneaux solaires en toiture.

REVÊTEMENTS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DES SOLS



Imperméabilisation trop importante : revêtements pavés en béton favorisant les remontés d'humidité dans les maçonneries et les enduits. (Bouxwiller)



Végétalisation en pied de façade.



Clôture ancienne et végétalisation. (Bouxwiller)



Haie de thuya occultante «béton vert».



Clôture en PVC.



Espace public en pavés naturels. (Bouxwiller)



Clôture occultante en gabion.



Clôture occultante. (Bouxwiller)



Forte minéralisation des espaces publics. (Bouxwiller)

CHAPITRE 4 :

Objectifs et justifications du PVAP

OBJECTIFS ET JUSTIFICATIONS DU PVAP

Il résulte de l'analyse détaillée du secteur du Site Patrimonial remarquable les grands objectifs suivants pour le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), ainsi que la traduction réglementaire de ces objectifs dans le règlement écrit ou le règlement graphique.

Préserver les qualités architecturales, urbaines et paysagères du Site Patrimonial Remarquable, tout en permettant son évolution

→ Traduction réglementaire : le règlement écrit et le règlement graphique ont été conçus de manière à adapter le niveau d'exigence en fonction du type de bâti ou d'espace libre sur lequel porte le projet.

Le bâti a été classé selon 3 catégories :

- le bâti existant repéré au titre du SPR
- le bâti existant non repéré au titre du SPR
- le bâti neuf (nouvelles constructions)

Certaines prescriptions sont ainsi plus exigeantes sur le bâti existant repéré que sur le bâti existant non repéré, elles même plus exigeantes que sur le bâti neuf.

D'autres prescriptions, notamment liées sur la question du paysage urbain, sont équivalentes selon les catégories.

Ainsi des dispositions générales s'appliquent à l'ensemble des bâtiments, et chacune des trois catégories peut faire l'objet de dispositions particulières.

De la même manière, les prescriptions concernant les espaces libres, sont elles aussi plus exigeantes pour les espaces repérés comme « parcs ou jardins de pleine terre ».

Possibilité de dérogation :

Le règlement du PVAP ouvre aussi la possibilité de déroger à certaines règles, dans le cas d'un projet particulier, par le recours à l'avis de la Commission Locale du SPR (« Article 5 – Adaptations » du règlement).

Préserver et valoriser les immeubles et éléments remarquables

→ Traduction réglementaire : sur le règlement graphique, les immeubles et éléments remarquables sont repérés spécifiquement.

Permettre l'évolution du bâti ancien pour répondre aux modes de vie actuels et augmenter le confort et l'habitabilité (luminosité, etc.) des logements

→ Traduction réglementaire : l'adaptation du bâti ancien, par exemple avec la création d'ouvertures en façade ou en toiture, et de balcons n'est pas interdite mais encadrée – selon sa visibilité depuis l'espace public – de manière à ce que l'intervention s'intègre à l'édifice et à son environnement.

Préserver les qualités architecturales du bâti ancien en veillant à sa restauration avec des techniques et matériaux adaptés

→ Traduction réglementaire : des nombreuses prescriptions architecturales encadrent les techniques et matériaux adaptés au bâti ancien, en toiture et en façade. Les couleurs adaptées en fonction de leur support (façade, volets, fenêtres, etc.) sont également répertoriées. Le règlement écrit est illustré de croquis ou photos afin d'être plus facilement compréhensible pour les demandeurs.

Permettre la rénovation thermique du bâti ancien en veillant à l'utilisation de techniques et matériaux adaptés

→ Traduction réglementaire :

La rénovation thermique du bâti ancien doit faire l'objet d'une réflexion globale (ventilation, chauffage, isolation, etc.) et tenir compte de ses spécificités, notamment son fonctionnement hygrothermique. L'Isolation Thermique par l'Intérieur (ITI) est la plus pertinente, avec des matériaux adaptés (essentiellement biosourcés) au maintien d'un équilibre hygrothermique des structures et de l'enveloppe.

L'isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en façade est quasi-systématiquement inadaptée sur du bâti ancien traditionnel ; elle est notamment interdite pour les façades qui présentent des modénatures (colombages, pierre de taille, encadrements, corniche, bandeau, soubassement, chaînes d'angle, parements en briques ou fausses briques, enduit en faux appareil, céramiques, décors en pierre de taille, en enduit ou en bois, etc.). Toutefois l'ITE (en fibre de bois par exemple) peut être une bonne solution pour certains bâtiments postérieurs à 1948 qui ne présentent pas de modénatures.

L'isolation haute est idéalement réalisée sur le plancher des combles, ces derniers restant ventilés et des espaces tampon pour le confort d'été. A défaut, les rampants de toiture peuvent être isolés en sous-face en maintenant une ventilation sous-toiture. L'isolation partiellement en sur-toiture (sarking) peut parfois être une solution ; elle peut être autorisée dans certaines conditions si la rehausse n'est pas visible.

Concernant les ouvertures, les fenêtres peuvent être à vitrage isolant, tout en respectant le dessin et les profilés des menuiseries traditionnelles.

Permettre les énergies renouvelables mais de manière adaptée

→ Traduction réglementaire : les dispositifs d'énergies renouvelables (panneaux solaires, pompes à chaleur, conduits de cheminée, etc.) ne sont pas interdits mais leur mise en œuvre est encadrée en fonction de leur localisation, de leur positionnement, et de leur visibilité depuis l'espace public.

Préserver les qualités architecturales des façades commerciales

→ Traduction réglementaire : les devantures présentant des qualités patrimoniales ou historiques sont conservées et restaurées ; les nouvelles devantures respectent des prescriptions architecturales spécifiques.

Permettre la dédensification de certains ilots sur-bâti

→ Traduction réglementaire : sur le règlement graphique, certains immeubles n'ont pas été repérés en tant qu'édifices à préserver – et ce

malgré leur intérêt architectural et/ou urbain – afin de permettre de laisser place à des projets ponctuels de restructuration du tissu bâti.

Préserver et valoriser les espaces libres les plus remarquables

→ Traduction réglementaire : sur le règlement graphique, les espaces publics majeurs sont repérés spécifiquement.

Préserver les anciens fossés comme ceinture verte végétale et comme témoignage de la forme urbaine médiévale

→ Traduction réglementaire : sur le règlement graphique, les anciens fossés sont repérés comme des parcs ou jardins, ou espaces libres à dominante végétale, à préserver.

Préserver les parcs et jardins comme espaces verts et comme témoignage de la structure urbaine et de son évolution

→ Traduction réglementaire : sur le règlement graphique, ces espaces sont repérés comme des parcs ou jardins, ou espaces libres à dominante végétale, à préserver.

Préserver les clôtures et portails

→ Traduction réglementaire : une section spécifique du règlement leur est consacrée ; les clôtures et portails présentant des qualités patrimoniales ou historiques sont conservés et restaurés ; les nouvelles clôtures et portails respectent des prescriptions architecturales spécifiques.

Préserver les abris de jardins

→ Traduction réglementaire : une section spécifique du règlement leur est consacrée ; les abris de jardins existants présentant des qualités patrimoniales ou historiques sont conservés et restaurés ; les nouveaux abris de jardins respectent des prescriptions architecturales spécifiques.